MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET

TOME XIV

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH

(1933-1934)

PREMIÈRE PARTIE :

LA NÉCROPOLE DE L'OUEST

PAR

BERNARD BRUYÈRE

ILLUSTRATIONS DE G. JOURDAIN



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1937

FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

(1933-1934)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET

TOME XIV

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH

(1933-1934)

PREMIÈRE PARTIE :

LA NÉCROPOLE DE L'OUEST

PAR

BERNARD BRUYÈRE

ILLUSTRATIONS DE G. JOURDAIN



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1937

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH

(1933-1934).

PREMIÈRE PARTIE : LA NÉCROPOLE DE L'OUEST.

SOMMAIRE :

LE CHANTIER DES FOUILLES DE 1933-1934.

Le programme des travaux prévoyait pour ces deux campagnes le déblaiement des étages inférieurs de la nécropole, c'est-à-dire d'une bande de terrain de 300 mètres de longueur et d'une largeur variant de 15 à 50 mètres, commençant à la tombe n° 290, sinuant à la base de la colline de l'ouest et finissant au sud de la rampe d'accès de la dernière tombe de Deir el Médineh qui porte le n° 1126. Il prévoyait aussi le tracé d'une nouvelle route au pied du coteau de Gournet Mareï pour remplacer le chemin actuel du thalweg sous lequel nous devons prochainement fouiller.

La première partie du programme n'a pas répondu à l'espoir que l'on avait de découvrir sous l'amoncellement de terres descendues des sommets quelques tombes inviolées oubliées par les pillards arabes.

Elle a permis cependant de retrouver une soixantaine de caveaux sans décoration et de reconstituer approximativement l'aspect général du site à la fin de l'époque ramesside. On a pu constater que là aussi, la XVIIIe dynastie avait dispersé au hasard ses tombes individuelles dont les hypogées formés d'une ou de plusieurs salles n'étaient jamais ornés de fresques et que les dynasties suivantes, plus soucieuses d'urbanisme, voulant tirer un meilleur parti de l'emplacement restreint dont elles disposaient, avaient comme toujours spolié les tombes anciennes, supprimé les superstructures, construit à leur place d'autres aménagements dans le goût de l'époque, pillé les caveaux puis comblé certains d'entre eux jugés intransformables, conservant certains autres et les modifiant au gré des besoins nouveaux.

Il apparaît que c'est la XXe dynastie qui apporta tous ces changements dans les régions inférieures du cimetière parce que sans doute la XIXe dynastie s'était préalablement emparée des régions supérieures, plus appropriées par la qualité du sol et la situation dominante à l'érection de mausolées pompeux.

La XXe dynastie, de moins en moins riche et moins certaine de l'avenir, très occupée au dehors de Deir el Médineh par les constructions nombreuses et hâtives de la Vallée des Rois et de la Vallée des Reines, obligée enfin de se contenter des places médiocres laissées vacantes, n'eut pas le loisir d'édifier et de pousser jusqu'à leur achèvement des tombes aussi grandioses.

Ses œuvres se caractérisent par l'infériorité des matériaux employés, quand ce ne sont pas ceux des époques précédentes réutilisés, par un certain relâchement dans le soin des travaux de maçonnerie et par l'usage presque général du badigeon au lait de chaux à l'intérieur des chapelles et des caveaux. Il est possible que ce badigeon

blanc n'était, comme aux époques passées, qu'un état préparatoire et que les conditions de temps et de fortune ont empêché en bien des cas l'exécution des peintures qui auraient dû tapisser les parois externes et internes des tombeaux. Toujours est-il que les murs des tombes de la seconde période ramesside sont restés blancs et comme les stèles, linteaux et jambages de portes, seuls éléments décorés et par conséquent pourvus d'inscriptions susceptibles de donner l'identification d'un sépulcre ont été depuis longtemps arrachés il faut se rabattre sur les indices très problématiques des débris d'objets oubliés dans les caveaux pour tâcher de mettre un nom sur chaque tombe.

Quand dans une même tombe se trouvent un certain nombre de fragments marqués au même patronyme, il existe quelque vraisemblance pour que ce nom soit celui du propriétaire de la tombe. C'est ainsi que nous croyons pouvoir établir l'identification d'une douzaine des tombes découvertes cette année. Le champ des possibilités se trouve encore accru lorsque à ces documents mobiles, dont le rassemblement peut seul constituer un semblant de preuve, viennent s'ajouter des documents d'ordre plus précis tels que des papyrus ou des ostraca contenant des données topographiques. Le cas s'était déjà produit plusieurs fois au cours des années passées, en particulier pour la tombe de *Qaha;* il s'est encore produit cette année pour celle du scribe *Amennakht* dont les abords étaient jalonnés de blocs erratiques couverts de graffiti indiquant l'emplacement du tombeau et dont le caveau contenait des amphores portant son nom et des morceaux de papyrus du plan de la tombe de Ramsès IV conservé à Turin et dû au calame de ce scribe.

D'autres constatations ont pu être faites au sujet des phases d'extension du village et de la nécropole au cours des trois dynasties pendant lesquelles le site fut occupé par les ateliers royaux. Dans la partie nord, c'est-à-dire, entre les routes n°s 290 et 325, ainsi nommées par les numéros des tombes importantes auxquelles elles aboutissent, on remarque que les caveaux de la XVIIIe dynastie, très rapprochés les uns des autres, n'ont pas été remployés mais comblés sous les Ramsès et que le village, sortant de ses limites primitives, s'est étendu progressivement vers l'ouest. Au contraire entre la route n° 325 et l'extrémité sud de la concession royale de Deir el Médineh, la XXe dynastie a remployé les anciens caveaux et a construit des tombes avec cours et chapelles, augmentant ainsi la superficie du cimetière jusqu'au pied du versant de la colline de l'ouest. Le grand mausolée de *Qaha* et d'*Anherkhaoui* n°s 359-360 commencé pendant le règne de Ramsès II est, avec ses hautes terrasses artificielles, son péristyle et ses chapelles décorées, l'exemple le plus typique des constructions funéraires de cette époque. Étant donné l'importance des personnages, on conçoit que s'ils avaient trouvé une meilleure place libre aux étages supérieurs, ils n'auraient point choisi la partie la plus basse du coteau et dépensé tant d'efforts pour des terrassements gigantesques destinés à compenser la faiblesse de l'altitude par la hauteur du remblai.

Il est vrai qu'on doit chercher la raison déterminante de ce choix dans le désir chez le grand maître des œuvres d'un roi d'orienter sa tombe face au temple funéraire de ce roi; les architectes de Ramsès II ont leurs tombeaux tournés vers le Ramesseum et tous les artistes et artisans placés sous leurs ordres ont suivi leur exemple en se groupant hiérarchiquement autour d'eux face à ce même temple. Les chefs de travaux de Ramsès III ont donc situé leurs sépulcres sous les vues de Médinet Habou de façon à rester après la mort comme ils avaient été pendant la vie sous l'œil du souverain, en vertu du principe de courtisanerie qui a toujours fait se rassembler autour des pharaons les familiers et les fonctionnaires de leur règne. Voilà pourquoi les tombes de la XXe dynastie se groupent de préférence au sud de la nécropole et en bas de la colline parce qu'elles regardent le mausolée de Ramsès III, premier monarque de cette lignée.

La seconde partie de notre programme ne pouvait être exécutée en une seule saison. Pour l'année 1933 il s'agissait d'amorcer le travail de la campagne suivante. Il nous a paru préférable de nettoyer de nouveau le quartier de village situé à l'est du chemin des touristes qui avait été fouillé par la mission allemande et ensuite par nous en 1922 et qui s'était forcément ensablé depuis. Ce déblaiement ne promettait pas de trouvailles importantes en fait d'objets, il a cependant rapporté comme toujours sa moisson d'ostraca et de fragments de pierres gravées oubliés dans les fouilles précédentes et de plus il a permis de préciser le plan des maisons et des rues, d'identifier certaines de ces demeures et de consolider ou de reconstruire les murs éboulés.

La future route carrossable que nous voulons percer doit passer à l'est de ce quartier, au pied du coteau de Gournet Mareï dont les flancs étaient recouverts d'une épaisse couche de déblais, mélange de *sébakh*, de pierres et de tessons de poteries. Comme on avait toujours pensé que ces déblais provenaient en totalité des fouilles allemandes nous espérions pouvoir les enlever rapidement et n'y glaner que peu de choses intéressantes.

Il s'est trouvé au contraire que cette région fut riche en trouvailles de toute espèce. Les déblais allemands n'étaient que superficiels, au-dessous d'eux des couches épaisses de déblais anciens qui n'avaient pas été remués depuis les temps antiques se superposaient jusqu'à une assez grande profondeur. Ce lieu avait été une des décharges publiques du village à une époque qu'il fut facile de déterminer par les sédiments et les débris archéologiques qu'ils contenaient, mais ces dépôts de décombres recouvraient eux-mêmes un ancien cimetière de la XVIIIe dynastie, désaffecté, dont quelques tombes tout de suite masquées par un apport massif de détritus avaient été de la sorte sauvées des pillages anciens et modernes. Une dépression naturelle au centre du versant de la colline ayant semblé propice au déversement d'une grande quantité de déchets de voirie on avait entassé là d'énormes *koms* d'immondices qui protégèrent les tombes contre toute tentative de violation tandis que sur la périphérie de ces

amas les couches de décombres accumulées trop tard et en trop faible épaisseur, n'avaient pas empêché les tombes qui s'y trouvaient d'être mises à sac.

Le triage par lits de ces déblais antiques nous a donné une récolte très importante de céramique qui par la variété des spécimens et la richesse de la décoration constitue pour l'étude de cette question une documentation de tout premier ordre. Quant aux tombes découvertes dont treize étaient inviolées et dix déjà partiellement pillées elles ne comprennent naturellement aucune superstructure sans quoi elles eussent attiré depuis longtemps l'attention des voleurs et ne se composent que d'une caverne souterraine plus ou moins spacieuse, allant du simple cœcum à une salle de 2 ou 3 mètres de côté, jamais décorée, car la mode n'était pas encore aux caveaux ornés de fresques, voire même construits en berceau de briques et de plus ce ne sont pas des tombes de gens riches.

Pour l'histoire des us et coutumes funéraires elles n'en forment pas moins, à cause de la pluralité des exemples, de la diversité des détails dans l'uniformité des traditions et des rites, de la multiplicité des objets et de leur infinie variété, une acquisition scientifique d'une valeur non négligeable.

La présence de ces tombes sur le versant occidental de Gournet Mareï prouve une fois de plus que sous la XVIIIe dynastie jusqu'à Aménophis IV le peuple de la rive gauche, car on n'oserait affirmer que tous ces morts pour la plupart anonymes furent déjà des artisans des corporations royales des nécropoles, avait éparpillé ses sépultures dans tout le vallon de Deir el Médineh sans aucun plan directeur d'ensemble et que l'ordre et la méthode ne se sont imposés que plus tard par suite du séjour prolongé des corporations et de la prolifération de la plèbe artisane.

La nature de certains objets placés dans ces tombes relativement pauvres confirme aussi ce que l'on savait des usurpations si fréquentes par le moyen desquelles l'ostentation orientale autorisait un miséreux à faire figure de riche dans ce monde et dans l'au delà en se parant des dépouilles de gens plus haut placés que lui.

Le cimetière qui vient ainsi d'être découvert occupait seulement l'espèce de golfe ou de crique qui s'incurve au centre du versant occidental de la colline de Gournet Mareï; il se composait d'un nombre restreint de tombes affectées à une catégorie de pauvres gens qu'il est difficile de classer dans le personnel régulier des ateliers royaux des nécropoles. La disposition en étages montre que la région inférieure fut attribuée aux enfants nouveau-nés ou morts avant terme, la région moyenne aux enfants en bas âge et aux adolescents et enfin la région supérieure aux adultes parmi lesquels les femmes étaient en majorité.

Nous n'avons en effet retrouvé que quatre hommes d'âge avancé qui avaient tous des instruments de musique, théorbe et lyre, parmi les objets de leur équipement funéraire, ce qui porterait à croire que le cimetière était réservé aux familles des chanteurs et chanteuses, musiciens et danseuses d'un sanctuaire ou de la corporation des artisans de nécropoles.

On n'oserait voir dans le groupement peu nombreux à l'écart du cimetière des autres gens une sorte de mise à l'index de ces musiciens et de ces danseuses aux mœurs faciles comme cela dut exister à Abydos où Mariette trouva une concession funéraire réservée à ce genre de femmes et aux enfants nés de leurs unions passagères avec les ouvriers. Si ces morts furent des chanteurs et des joueurs de théorbe, ils ne sauraient avoir rien de commun avec les [hieroglyphs] préposés aux cérémonies des temples dont les tombes ne sont pas séparées de celles des membres de la corporation-confrérie des artisans-*Sotmou* (voir les tombes n°s 219, 361, etc.).

Leurs fonctions ne devaient rien avoir de religieux, ce qui expliquerait leur inhumation à part du reste des habitants, sur un versant de colline qui ne fait point face au soleil levant.

La description détaillée de ce cimetière particulier fera l'objet de la seconde partie de ce *Rapport;* la première partie étant remplie par l'exposé des travaux exécutés sur la colline de Deir el Médineh, c'est-à-dire, le déblaiement des étages inférieurs de la nécropole des ouvriers «Serviteurs dans la Place de Vérité».

Enfin la troisième partie qui rendra compte du triage des décharges publiques de l'est et du sud, travaux préliminaires exigés pour l'établissement d'une nouvelle route, s'occupera de la fouille complète du village et aura pour corollaire celle de la station de repos établie au col de la Vallée des Rois par les travailleurs employés dans les syringes royales.

Le *Rapport* qui traitera de cet important déblaiement fera donc logiquement suite à celui-ci et permettra sans digression sur d'autres points de la concession d'analyser avec plus de continuité les résultats obtenus au cours de plusieurs campagnes successives dans les maisons d'une cité artisane. En comparant cet exemple unique d'une bourgade ramesside exclusivement réservée aux membres des ateliers des cimetières pharaoniques avec les hameaux de même espèce dont on a retrouvé les vestiges à Gizeh, à Illahun, à Kahun, à Tell el Amarna, on pourra mieux comprendre l'évolution des conditions sociales de la plèbe des nécropoles et aussi les traditions qui relient les corporations et les confréries de l'Ancien et du Moyen Empires à celles de l'époque classique et aux *philæ* et *gentes* des temps ptolémaïques.

PREMIÈRE PARTIE.

LES ÉTAGES INFÉRIEURS DE LA NÉCROPOLE DE L'OUEST.

Les fouilles systématiques poursuivies à Deir el Médineh depuis l'année 1920 sur la colline de l'ouest ont d'abord dégagé à la partie supérieure du versant un étage de grands tombeaux ramessides, avec cours en terrasse et chapelles en speos, qui se développe parallèlement à la ligne de crête, c'est-à-dire, sur un plan qui n'est pas horizontal mais graduellement descendant du nord au sud.

En dessous de cet étage, toute la partie moyenne du versant est occupée par un cimetière de la XVIIIe dynastie dont les tombes individuelles, privées de leurs superstructures, n'offrent plus au regard qu'une série de puits funéraires serrés les uns contre les autres et dispersés sans ordre apparent. L'époque ramesside ne semble pas avoir remployé ces tombes et si pour une raison que la nature géologique du sol en cet endroit pourrait expliquer à défaut de toute autre, elle n'y créa point de grands sépulcres de famille, elle utilisa pourtant cet espace pour des cheminements à travers la nécropole et des rampes d'accès desservant les mausolées de l'étage supérieur.

La pente de la colline s'adoucit vers sa base et ce plan faiblement incliné offre un terrain plus propice à l'édification de vastes hypogées creusés dans une marne feuilletée moins dure que le calcaire compact du sommet. Les cours tombales nécessitent peu de terrassements et les chapelles, qu'il est impossible de tailler en speos dans le roc, s'érigent ici à l'air libre en matériaux rapportés; mais conservent toutefois l'adossement rituellement obligatoire à la montagne libyque d'occident.

La XIXe et la XXe dynasties ont trouvé cette partie inférieure de la colline toute aussi encombrée que les deux autres de sépultures de la dynastie précédente dont l'éparpillement paraît s'être arrêté seulement au pied d'une vaste enceinte de briques crues de l'époque de Thotmès Ier qui entourait le village primitif au centre du vallon de Deir el Médineh.

Elles ont transformé selon les modes funéraires courantes une partie de cette ancienne nécropole et désaffecté l'autre pour permettre l'extension du village. C'est toute cette longue bande de terrain à la base du coteau occidental comprenant les étages inférieurs du cimetière et les premières maisons du village que nous avons déblayée en 1933. Elle est coupée perpendiculairement de place en place par des chemins qui gravissent la colline des morts après avoir serpenté parmi les demeures des vivants; comme ces chemins divisent naturellement le chantier que nous avons

à étudier, nous nous servirons de ce jalonnement dans l'exposé des résultats qui, du nord vers le sud, sera subdivisé de la façon suivante :

1° Parcelle de terrain comprise entre la route aboutissant à la tombe n° 290 d'*Ari Nefer* et la route longeant la tombe anonyme n° 325 (pl. I) (tombes n°s 1300 à 1313);

2° Parcelle comprise entre la route n° 325 et le chemin longeant la tombe n° 250 de *Ramès* (pl. II) (tombes n°s 1314 à 1324);

3° Parcelle entre la tombe n° 250 et le chemin aboutissant à la tombe n° 298 de *Baki* (pl. II) (tombes n°s 1325 à 1340);

4° Parcelle entre *Baki* et la route du tombeau n° 218 d'*Amennakht* (pl. III) (tombes n°s 1342 à 1352).

Ensuite se trouve un groupe de tombes déjà déblayées et publiées (n°s 1, 359, 360, 361). Franchi cet îlot, il reste une avant-dernière parcelle comprise entre la tombe n° 360 de *Qaha* et l'extrémité méridionale de la nécropole (pl. IV) (tombes n°s 1353 à 1359). Enfin la 6e parcelle, à l'est de la 4e, n'est qu'une amorce du déblaiement futur du fond de la vallée (pl. III) (tombes n°s 1360 à 1363).

Dans l'ensemble de ces six portions il a été découvert soixante-trois hypogées numérotés de 1300 à 1363 [1]. Les uns sont des caveaux de la XVIIIe dynastie et l'on distingue ceux qui ont été remployés plus tard comme caveaux funéraires ou comme caves d'habitations et ceux qui ont été condamnés et rebouchés sans réutilisation postérieure. Les autres sont des caveaux ramessides entièrement créés sous les XIXe et XXe dynasties et parfois transformés ensuite en caves ou en catacombes à l'époque gréco-romaine. Le numérotage des tombes ne suit pas toujours un ordre rigoureux en allant du nord au sud parce que les équipes de nos ouvriers ne rencontrant pas dans leur travail les mêmes facilités ou les mêmes difficultés sont rarement alignées sur un même front. Il s'ensuit que l'ordre chronologique des trouvailles de tombes ne correspondra pas forcément à la division par parcelles et que, par exemple le n° 1322 de la troisième parcelle sera décrit ici après le n° 1330 qui est le dernier de la seconde parcelle. Pour la clarté de la description il nous semble donc plus logique de prendre la topographie pour base et d'étudier les tombes au fur et à mesure que nous les rencontrerons en partant du nord et en terminant au sud puisque le déblaiement s'est effectué dans ce sens et que de la sorte l'ordre numérique se différencie peu de l'ordre chronologique des travaux.

[1] Auxquels il faut ajouter sept autres caveaux n°s 1403, 1404, 1405, 1406, 1408, 1409, 1410, découverts en 1935 et que nous décrivons en appendice, à la fin de ce *Rapport*, pour ne les point séparer de tous ceux de la nécropole de l'ouest. Le n° 1407, cave du village convertie en tombeau gréco-romain, sera décrit avec les maisons de ce village (*Rapport 1933-1934*, 3e partie) et dans l'article consacré par M. Bataille à une famille de néochores thébains de Sérapis, dans le *Bulletin de l'I. F. A. O.*, t. XXXVI, 1936.

PREMIÈRE PARCELLE ENTRE LES ROUTES N°s 290 ET 325.

(TOMBES N°s 1300 À 1312).

Le bord sud de la route n° 290 longe les ruines d'une grande chapelle de confrérie baptisée par nous *Chapelle à trois loges* à cause des trois naos qui en forment le fond et dans laquelle se trouvent la fosse blanchie n° 1211 convertie postérieurement en puits funéraire, l'escalier n° 1272 d'un caveau effondré de la XVIIIe dynastie et les cinq grandes amphores de terre cuite vernissée et décorée données sans doute à la confrérie de cette chapelle par Hatshepsout et Thotmès III.

Tous ces détails ont été décrits dans le *Rapport* précédent mais il nous a été permis de constater cette année que le poste d'eau constitué par les cinq amphores groupées autour d'un énorme bloc de roche sortant de terre n'était plus en usage au début de la XIXe dynastie lorsque l'on prolongea vers l'est la cour en terrasse de la chapelle, car les murs de cette cour sont construits sur les débris laissés en place des *zirs* désaffectés.

Au sud de la chapelle à trois loges une construction de même importance et probablement de même date contient seulement deux ébauches de puits carrés. L'absence de tout caveau et la disposition des murs qui subsistent rendent douteuse une attribution funéraire, tandis que la proximité de la chapelle et des amphores donnerait plutôt à penser qu'il s'agit d'une dépendance du sanctuaire ou d'un local d'habitation. Entre le gros bloc de roche et la maison ramesside où sont situés les hypogées n°s 1275 et 1276, se trouve le premier puits découvert cette année.

TOMBE N° 1300 (FIG. 1 ET PL. I).

Tombe anonyme fin XVIIIe dynastie ou début XIXe. Datée par la forme du puits et par la nature des briques (0 m. 12 × 0 m. 18 × 0 m. 40).

Située au pied de la face orientale du rocher isolé qui domine la maison n° 1275. Composée d'un puits de briques rectangulaire de 2 m. 50 de longueur nord-sud et 0 m. 90 de largeur dans lequel descend vers le sud un escalier de briques de dix marches et d'une caverne de marne très petite : 2 mètres × 3 mètres, à plafond en berceau. La caverne pleine de terre et de briques contenait quelques ostraca hiératiques de la XIXe dynastie; ni ossements, ni objets. Cette tombe paraît donc avoir été spoliée et transformée en cave, car dans le sol de la chambre s'enfonce un trou rond de 0 m. 50 de diamètre qui marque l'emplacement d'une amphore et l'on a trouvé près de lui un vase ovoïde de 0 m. 70 de hauteur et des graines de céréales prouvant l'emploi de ce souterrain comme resserre à provisions.

TOMBES Nos 1301, 1302 (FIG. 1 ET PL. I).

Tombes anonymes communicantes, XVIIIe dynastie, datées par leur architecture, la gabarit des briques (o m. 09 × o m. 17 × o m. 36) et les poteries trouvées dans les caveaux.

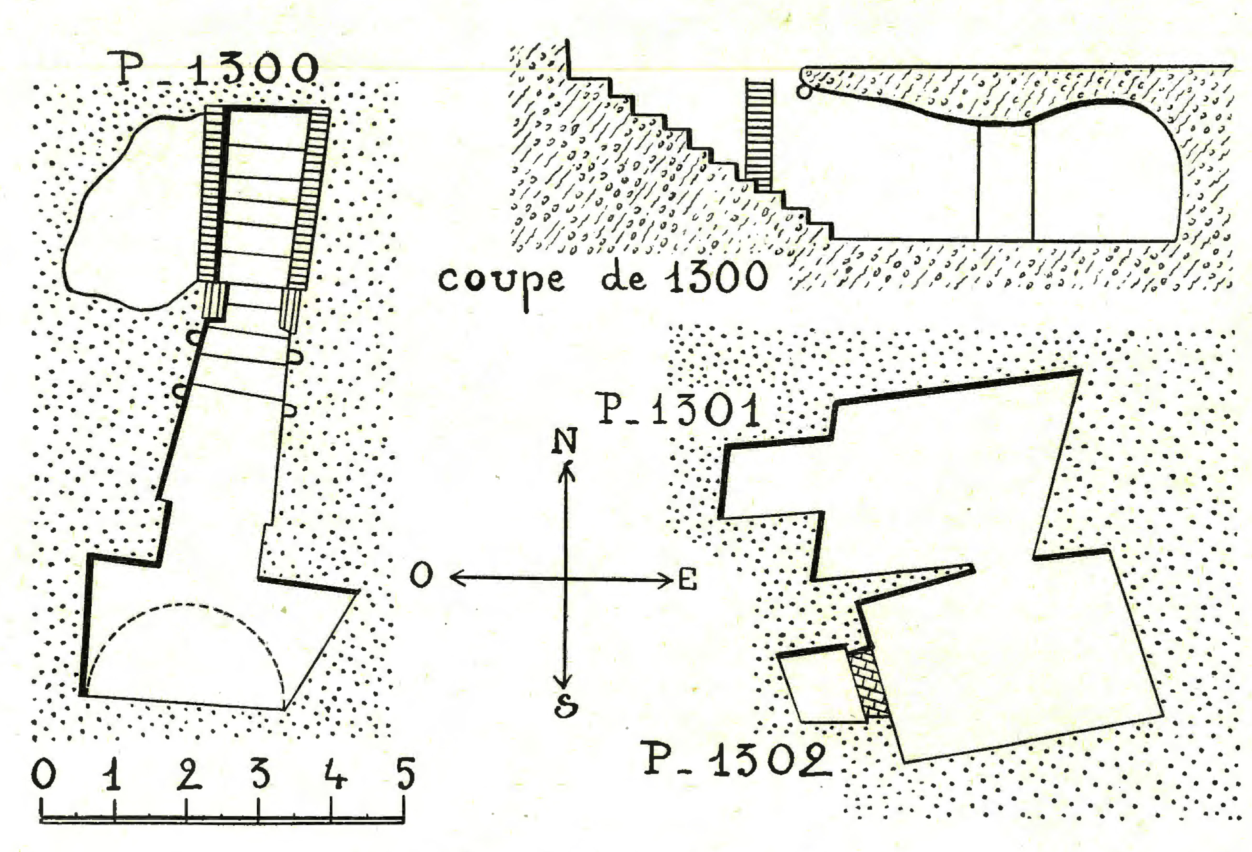


Fig. 1. — Tombes nos 1300-1301-1302, plans, coupe 1300.

Situées dans la cour d'une chapelle funéraire blanche construite en briques crues mesurant o m. 097 × o m. 145 × o m. 33 au fond de laquelle le puits no 1086 est creusé derrière le logement de la stèle. Il est possible que les deux caveaux, la chapelle et la cour fassent partie d'une même tombe. On remarquera que la série de puits funéraires de cette région n'est pas rectiligne mais qu'elle épouse la ligne sinueuse de la courbe de niveau de la colline ce qui produit des différences d'orientation assez sensibles.

Composées chacune d'un puits carré de roc de 4 m. 75 de profondeur et d'une seule chambre de 3 mètres à 3 m. 50 de longueur sur 2 m. 50 de largeur dont le plafond s'abaisse de l'entrée vers le fond, elles sont mises en communication par une brèche provenant d'une erreur de direction dans le forage des hypogées et d'une fausse

appréciation de l'épaisseur de la cloison de séparation. Les portes d'entrée des caveaux au fond des puits sont voûtées. Celle du caveau no 1302 était à demi obstruée par le mur de briques qui la ferma après les obsèques. C'est, sur o m. 50 de hauteur,

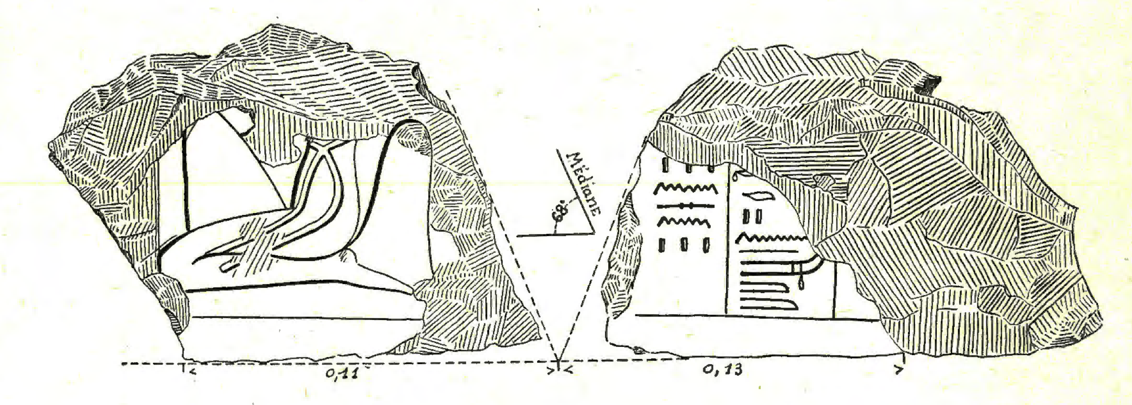


Fig. 2. — Fragment de pyramidion en calcaire.

un triple rang de cinq briques de o m. 09 × o m. 17 × o m. 36 posées en oblique sans mortier de liaison.

Les deux tombes pillées et, comme la plupart de celles de cette espèce et de cette époque, sans traces d'incendie, n'ont pas été remployées. Elles étaient pleines de terre et contenaient quelques débris de momies blanches, c'est-à-dire sans bitume, et quelques fragments d'objets et de poteries.

Trouvailles. — Un fragment de bassin rond en calcaire; texte : [hiéroglyphes].

Un fragment de pyramidion en calcaire salpêtré dont une face représentait Isis et Nephthys à genoux de part et d'autre du symbole de l'Amentit planté dans le signe de l'horizon et dont l'autre face, à droite de celle-ci contenait la partie inférieure des deux dernières colonnes d'un texte écrit de gauche à droite : [hiéroglyphes] (fig. 2).

Poteries (fig. 3) : Une amphore de o m. 45 en terre homogène, rose chair, à panse ovoïde et large col décorée de filets et denticules en noir et rouge.

Cinq vases ovoïdes à col, long, mince et annelé.

Trois vases à onguents d'importation étrangère.

Un vase en forme de calice à décor bleu, rouge et noir.

Un vase tronconique renversé, forme pot de fleurs.

Un support annulaire, en terre cuite, pour amphore.

Une jatte décorée à l'extérieur de cinq lignes d'incisions cordées.

Un pied d'un vase en forme de coupe montée.

A la surface du sol ont été trouvés dans toute cette région :

Trois cônes funéraires et un pavé de terre cuite à l'estampille de Smen : .

Un fragment de stèle de lucarne en calcaire : Harmakhis accroupi dans sa barque.

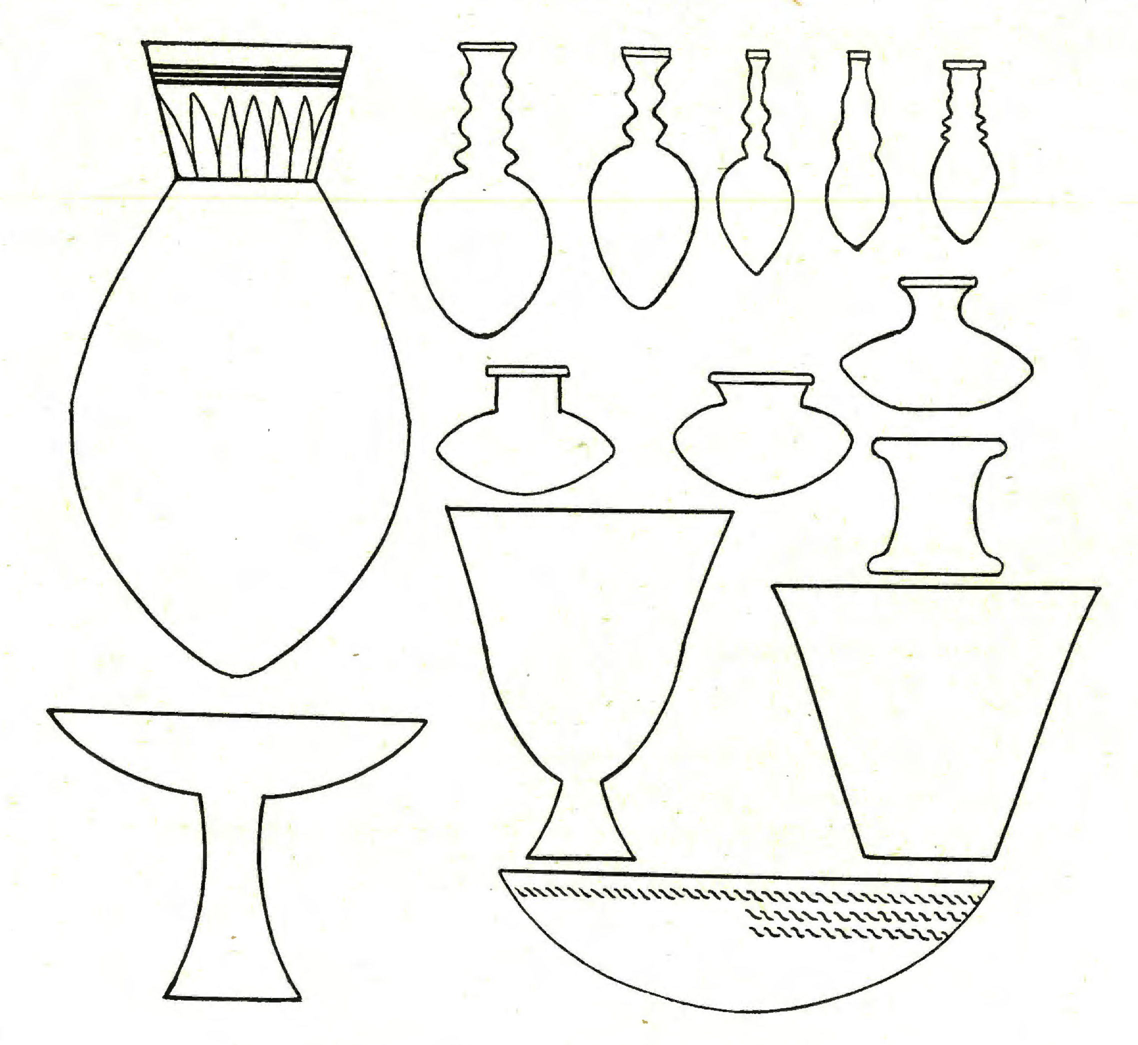


Fig. 3. — Céramique des tombes n°s 1300 à 1302.

Un fragment de stèle cintrée en grès : Osiris et Anubis; textes : .

Un fragment de stèle en calcaire peint; deux lignes de textes : (voir tombe n° 1307, stèle) (fig. 7).

Un fragment de bassin rond, en grès; texte : .

Un fragment de stèle cintrée, en calcaire peint, XVIIIe dynastie; texte : [(1)].

(1) C'est qu'il faut certainement lire.

Deux fragments de petit cercueil à *oushebti*, calcaire de Piaï; texte : .

Un fragment de petite stèle, calcaire, à deux faces; *avers :* le dieu Ptah en relief champlevé peint; texte : (fig. 4); *revers :* défilé d'hommes debout, vêtus de *shentis* à pointe; relief dans le creux.

Cinq fragments de statuettes en calcaire peint; texte : .

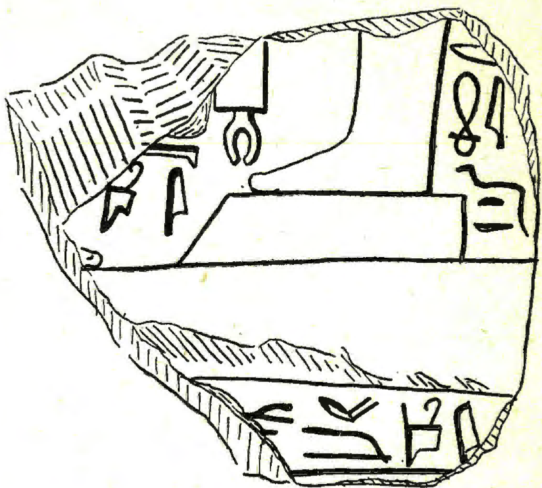


Fig. 4. — Fragment de stèle en calcaire.

TOMBE N° 1303 (FIG. 5 ET PL. I).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie datée par l'architecture, l'aspect des momies, la nature des briques et de la céramique.

Située au sud des deux précédentes, dans une cour terrasse, à l'est des puits n°s 1087 A et B.

Composée d'un puits carré de roc de 4 m. 50 de profondeur et d'une caverne de 3 m. 80 sur 2 m. 40 dont la hauteur de plafond décroît de 1 m. 50 à l'entrée jusqu'à 0 m. 50 au fond. La place du cercueil est indiquée par un renfoncement de 2 mètres dans la paroi sud près de la porte.

Tombe pillée sans incendie et non remployée; trouvée remplie de déblais.

Trouvailles. — Quatre crânes, nombreux ossements sans bitume, linges mortuaires.

Très nombreuses briques (0 m. 10 × 0 m. 15 × 0 m. 34) toutes marquées d'une empreinte annulaire en creux de 0 m. 10 de diamètre.

Poteries (fig. 6) : Deux vases forme pot de fleurs.

Deux grandes amphores de 0 m. 60 de hauteur et 0 m. 40 de diamètre à deux anses verticales sur la panse. Sur l'une d'elles la marque est gravée et les premiers signes hiératiques du mot *année* sont écrits en noir.

Deux amphores plus petites, fragmentaires.

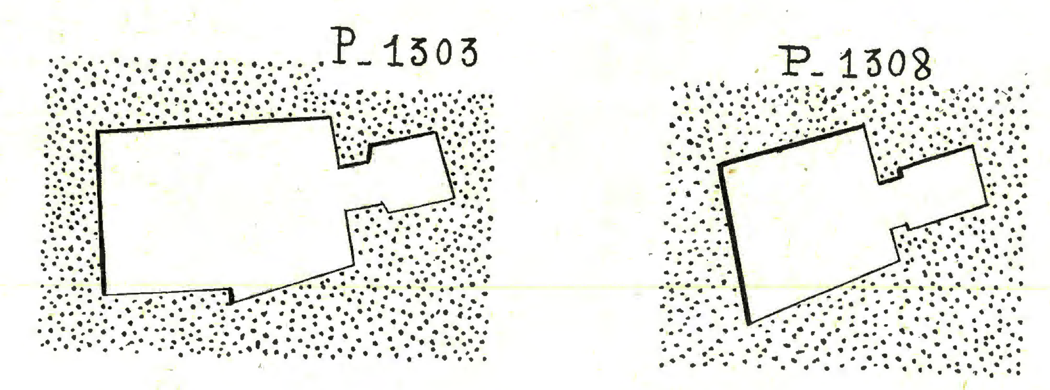
Deux vases ovoïdes apodes, barbotine rouge, cercles noirs près du col.

Une jatte de 0 m. 65 de diamètre, intérieur rouge vif et brillant; extérieur quatre lignes d'incisions cordées.

Deux plats de 0 m. 32 de diamètre, l'un à incisions cordées, l'autre marqué .

Une assiette marquée .

Six coupelles dont l'une porte des traces de combustion grasse et a dû servir comme lampe de funérailles.



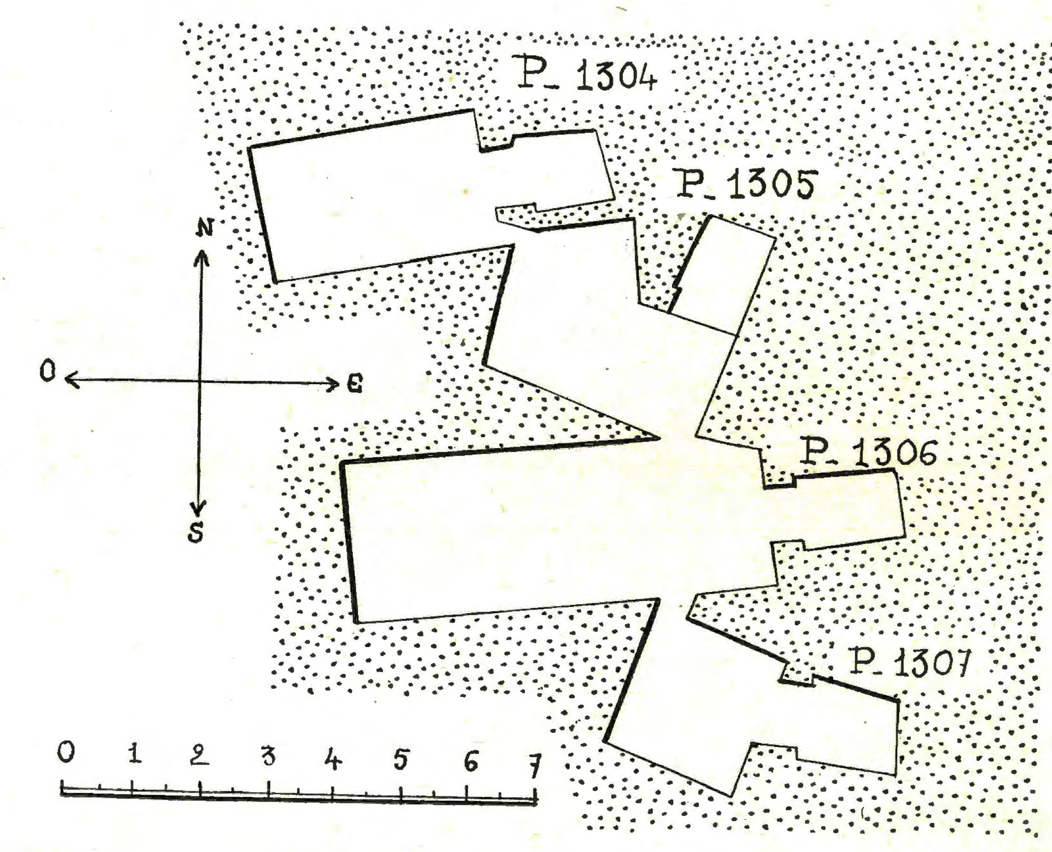


Fig. 5. — Plans des tombes n°s 1303 à 1308.

Sept petits vases à onguents d'importation étrangère dont l'un est marqué [hiéroglyphe].
Six fonds d'amphores de diverses tailles et formes.

TOMBE N° 1304 (FIG. 5 ET PL. I).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie datée par son architecture, ses momies, ses poteries.

Située au sud du n° 1303 dans la même cour ainsi que la suivante n° 1305. Ces trois puits, la cour et les restes de chapelle font peut-être partie de la même tombe.

Composée d'un puits carré de roc de 4 m. 60 de profondeur et d'une salle rectangulaire de 3 m. 60 sur 2 m. 10 à plafond plat de 1 m. 20 de hauteur. Par une série

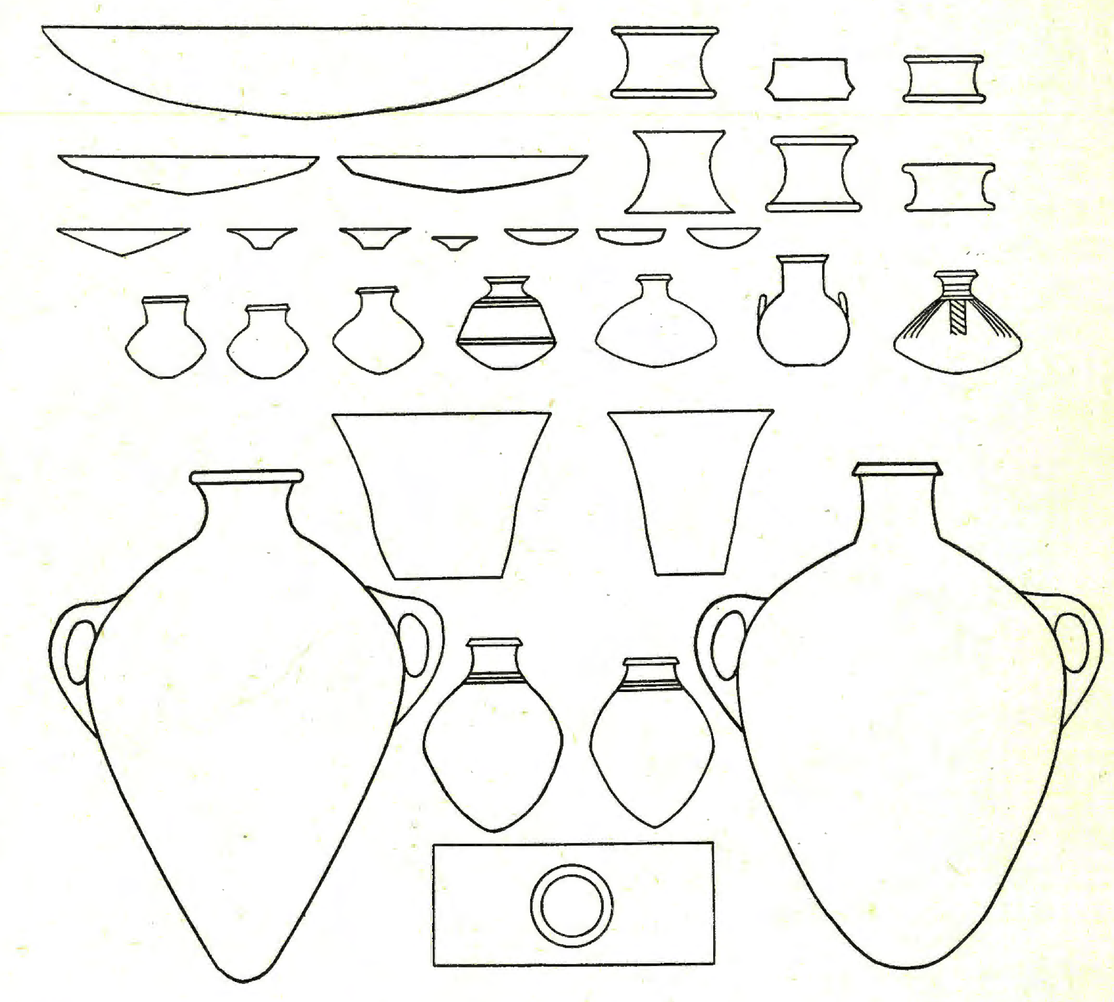


Fig. 6. — Céramique de la tombe n° 1303.

de brèches ce caveau communique avec les n°s 1305, 1306, 1307. Il s'ensuit que le pillage antique de tout cet ensemble souterrain a mélangé leur contenu ce qui nous oblige à décrire les trouvailles en une seule fois à la fin de la description du n° 1307.

Le caveau n° 1304 contenait de nombreux débris de momies blanches. D'ailleurs tous ces caveaux de la XVIIIe dynastie faits d'abord pour une seule personne ont dû recevoir les cercueils de plusieurs membres de la même famille. On sait que les dynasties suivantes se rendant compte des inconvénients de ce mode d'inhumation qui

exige pour chaque enterrement le vidage du puits et le déménagement du mobilier funéraire des premiers occupants ont adopté le système des profonds puits rectangulaires en briques, entièrement vides intérieurement et fermés, en haut par une dalle, en bas par une porte scellée, desservant un hypogée à multiples chambres, ce qui présente en outre l'avantage d'occuper moins de place à la surface du sol et de loger plus de morts sous le sol.

TOMBE N° 1305 (FIG. 5 ET PL. I).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie datée par son architecture, ses momies et ses poteries.

Située à l'est de la précédente et contre elle dans la même cour tombale.

Composée d'un puits carré de roc de 4 m. 60 de profondeur sous le sol de la cour et d'une caverne de marne, comme toutes les autres. Le plan de cette caverne très irrégulier montre que la tombe n° 1305 fut faite après ses deux voisines les n°s 1304 et 1306 et que sa mise en communication avec elles fut volontaire. De même la tombe n° 1307 creusée après le n° 1306 lui fut reliée intentionnellement sans doute parce que ce groupe appartenait à une seule famille dont les morts furent trop nombreux pour trouver place dans les premiers caveaux, pourtant vastes, n°s 1304 et 1306. On ajouta à ceux-ci les caveaux annexes n°s 1305 et 1307 tout en leur conservant une indépendance relative par des puits particuliers parce que probablement l'encombrement des hypogées primitifs rendait impossible leur accès par leurs propres puits et que la coutume attribuait à chaque foyer ou branche d'une même famille un caveau distinct. Le grand nombre de momies entassé dans 1306 serait une preuve presque suffisante de la vraisemblance de cette hypothèse.

Le sol de ces quatre caveaux n'est pas au même niveau. Celui de 1305 est à 0 m. 50 sous celui de 1304, celui de 1306 à 0 m. 85 sous celui de 1305 et celui de 1307 à 0 m. 52 sous celui de 1306. Le plafond de 1305 est à 1 m. 30 de hauteur. Toutes ces tombes sont celles de gens pauvres, petits ouvriers et artisans de la nécropole, dont le trousseau funéraire comprenait un cercueil d'occasion, quelques meubles : lit, chaise, natte, chevet; quelques objets usuels : cannes, instruments de musique, ustensiles de ménage, accessoires de toilette; beaucoup de corbeilles de vannerie et beaucoup de poteries contenant des aliments, des boissons, des onguents, des fards; des lampes de funérailles; des coffrets pour de rares bijoux, des pièces de linges, des vêtements et des chaussures. Parfois un souvenir de plus grande valeur comme une statuette, un beau miroir, une coupe en faïence bleue décorée. Presque jamais on ne retrouve de cercueils entiers ou fragmentaires, jamais de cônes funéraires encore moins d'*oushebtis*. Les corps sont rarement intacts; on recueille seulement des crânes et des membres parmi des linceuls déchirés et des bandelettes

déroulées; mais il est aisé de voir que la préparation de ces cadavres fut rudimentaire et se borna souvent à un ensevelissement rapide dans sept épaisseurs de suaires et de bandes sans enlèvement préalable des viscères et sans bain de natron ou d'asphalte. L'épiderme brun rouge ou presque blanc de ces morts montre des différences d'origine qu'une étude complète des ossements pourra un jour préciser.

TOMBE N° 1306 (FIG. 5 ET PL. I).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie datée par son architecture, ses momies et ses poteries.

Située au sud de la précédente, à l'est des ruines de chapelles auxquelles appartiennent les puits n°s 1155 et 1154 et contre un mur de terrasse d'une cour qui surplombe une maison d'époque ramesside.

Composée d'un puits de roc de 3 m. 60 de profondeur et d'une grande salle de 6 m. 30 sur 2 m. 40 faite en deux fois. Longue d'abord de 1 m. 85 et haute de 1 m. 30 elle s'arrêtait au niveau de deux brèches qui la relient aux deux caveaux voisins; mais elle fut prolongée de 4 m. 50 environ et son plafond n'a plus que 1 mètre de hauteur dans cette seconde partie. Ce plafond est plat et les parois sont bien verticales.

Cette tombe pillée sans incendie était pleine de terre et de momies, elle ne fut pas remployée.

TOMBE N° 1307 (FIG. 5 ET PL. I).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie datée par son architecture, ses momies et ses poteries.

Située à 2 m. 10 au sud de 1306 et sur la même terrasse où ne subsiste aucun vestige de chapelle funéraire.

Composée d'un puits carré de roc ayant 4 mètres de profondeur et d'une petite caverne carrée de 2 m. 10 de côté et de 1 m. 20 de hauteur.

TROUVAILLES FAITES DANS LE GROUPE DES QUATRE CAVEAUX N°s 1304 À 1307 :

Nombreuses momies d'adultes des deux sexes ensevelies sans ingrédients.

Briques de 0 m. 10 × 0 m. 15 × 0 m. 34 estampillées d'un anneau en creux de 0 m. 10 de diamètre.

Cinq fragments d'une stèle en calcaire peint qui mesurait environ 0 m. 28 de largeur, 0 m. 50 de hauteur et 0 m. 03 d'épaisseur représentant un homme assis face à droite sur un siège noir à pieds de lion devant un autel chargé de pains. Un autre personnage debout face à gauche faisait une libation sur les offrandes.

Sous cette scène on lit ces deux lignes de texte écrites en bleu :

(fig. 7).

Cette stèle de la XVIII[e] dynastie dont le nom du défunt : Eïamen , s'apparente à d'autres patronymes de la même époque tels que : , , , , , , , ne peut, à elle seule, constituer

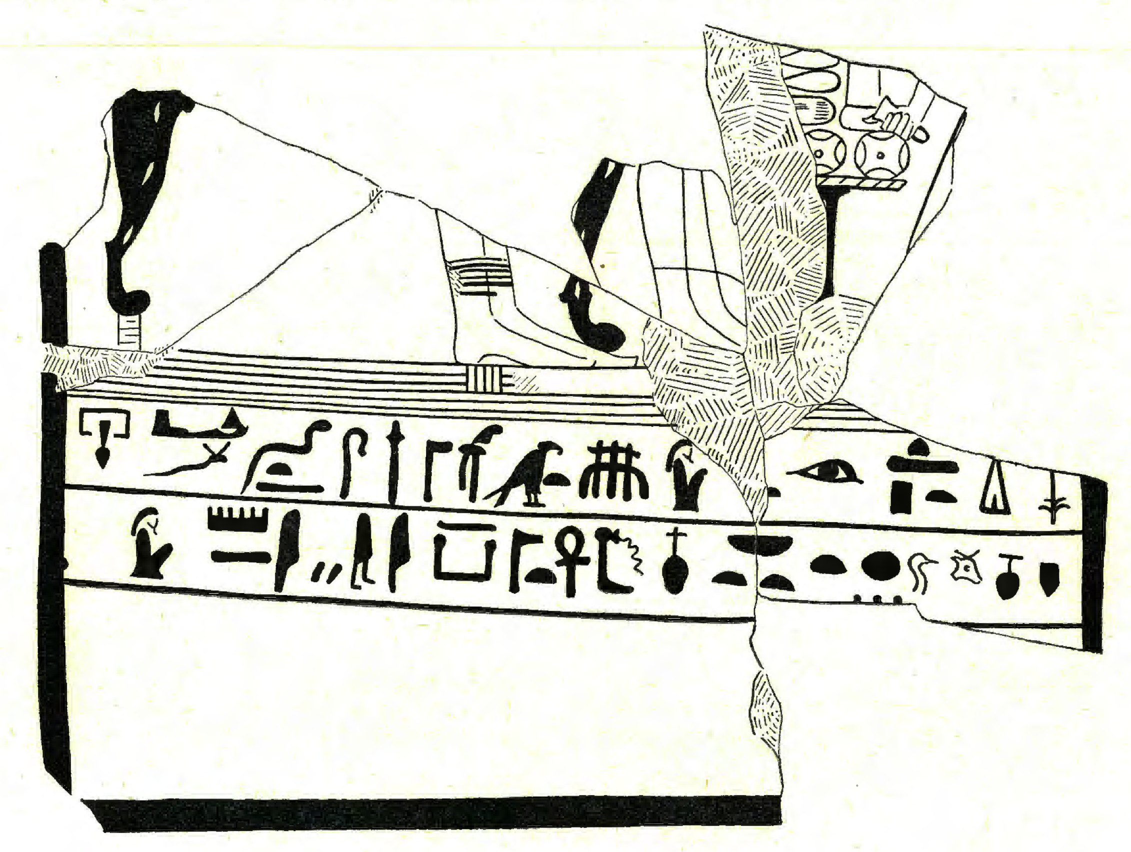


Fig. 7. — Cinq fragments de la stèle en calcaire peint de Eïamen (XVIII[e] dynastie).

une preuve suffisante d'identification de la tombe n° 1305 dans laquelle elle fut recueillie, car un de ses fragments a été trouvé dans la région voisine du puits n° 1086. On sait d'ailleurs que les stèles n'ornent jamais les caveaux mais seulement les superstructures.

Poteries (fig. 8) : Sauf la première qui est entière, toutes les autres sont fragmentaires :

Une amphore ovoïde sans anses et à large col, terre cuite ordinaire; hauteur 0 m. 37, diamètre 0 m. 15.

Un vase de même forme, terre homogène rose pâle, décor : cercles rouges et noirs et boules noires sur la panse et le col; hauteur 0 m. 34, diamètre 0 m. 17.

Sept flacons ovoïdes à long col mince et annelé (il ne reste que les cols).

Cinq vases à panse elliptique décorée de quatre bandes noires verticales, à une anse verticale attachée au col étroit et court. Ces vases contenaient une substance semblable à de la résine; hauteur 0 m. 20, diamètre 0 m. 15.

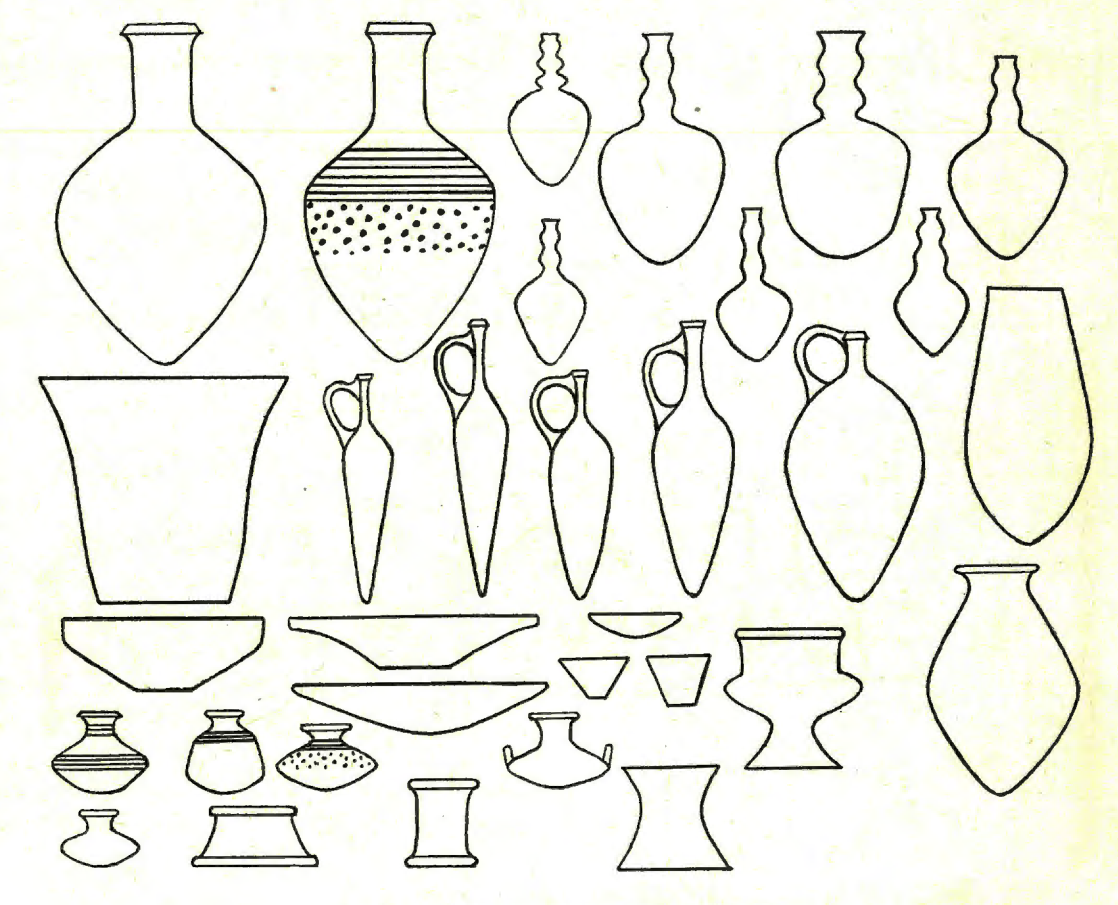


Fig. 8. — Céramique des tombes n[os] 1305 à 1307.

Huit vases en forme de pots à fleurs troués au fond; diamètre 0 m. 25, hauteur 0 m. 20.

Vingt-cinq petites assiettes en terre cuite ordinaire; diamètre 0 m. 12.

Deux grandes assiettes dont une est badigeonnée de blanc; diamètre 0 m. 25.

Un plat en terre cuite rouge polie, fond plat, marque gravée : Y; diam. 0 m. 26.

Quatre plats creux en terre cuite homogène, rose chair; diamètre 0 m. 28; hauteur 0 m. 09.

Trois coupelles en terre cuite ordinaire; diamètre 0 m. 15, hauteur 0 m. 05.

Dix gobelets en terre cuite ordinaire; diamètre 0 m. 06, hauteur 0 m. 04.

Une coupe sur pied en terre cuite, rouge vif polie; diamètre 0 m. 28, hauteur 0 m. 17.

Trois petits vases d'importation en terre cuite homogène, rose, décorés de cercles et points noirs; diamètres o m. 13 à o m. 16, hauteurs o m. 08 à o m. 10, contenant une matière élastique ambrée.

Un vase étranger à deux anses; mêmes terre, décor, contenu; hauteur o m. 13.

Trois vases à onguent, d'importation, contenant une substance semblable à la gomme.

Cinq petits vases de différentes formes et tailles.

Plusieurs supports annulaires en terre cuite pour vases apodes.

Plusieurs corbeilles d'osier; quelques pains, noix de doum, fruits et graines.

Fig. 9. — Fragments d'un linteau en grès.

TOMBE N° 1308 (FIG. 5 ET PL. I).

Tombe anonyme de la XVIII[e] dynastie datée par son architecture et ses momies.

Située à l'est de la tombe anonyme n° 325 à chapelle décorée de fresques, son puits s'ouvre au pied du mur d'enceinte de la cour et en dehors de cette cour ce qui laisse supposer qu'il n'appartient pas à la tombe n° 325.

Composée d'un puits carré de roc de 4 m. 15 de profondeur et d'une petite salle aux parois verticales et au plafond bien horizontal, très soigneusement taillés, mesurant 2 m. 15 à 2 m. 50 de côté et 1 m. 10 de hauteur.

Tombe pleine de déblais, pillée par les indigènes, contenant quelques momies blanches, de nombreuses briques de o m. 095 × o m. 155 × o m. 305, marquées d'un anneau en creux et beaucoup de briques de voûte au gabarit circulaire provenant peut-être de la voûte de la chapelle n° 325.

Trouvailles. — Un fragment de linteau en grès, angle supérieur gauche, avec les noms de Ta-ament et de son fils Neb en Mat : (fig. 9).

Plusieurs fragments de la caisse de résonance d'une lyre en bois comme celle qui fut trouvée dans la tombe n° 1267 (*Rapport 1931-1932*, p. 16, fig. 14).

TOMBE N° 1309 (FIG. 10 ET PL. I).

Tombe anonyme de la XVIII[e] dynastie datée par son architecture et ses momies. Il y a en réalité deux tombes distinctes n[os] 1309 A et B reliées par leurs sous-sols, mais comme elles furent vidées par le puits A on ne découvrit le puits B que lorsque

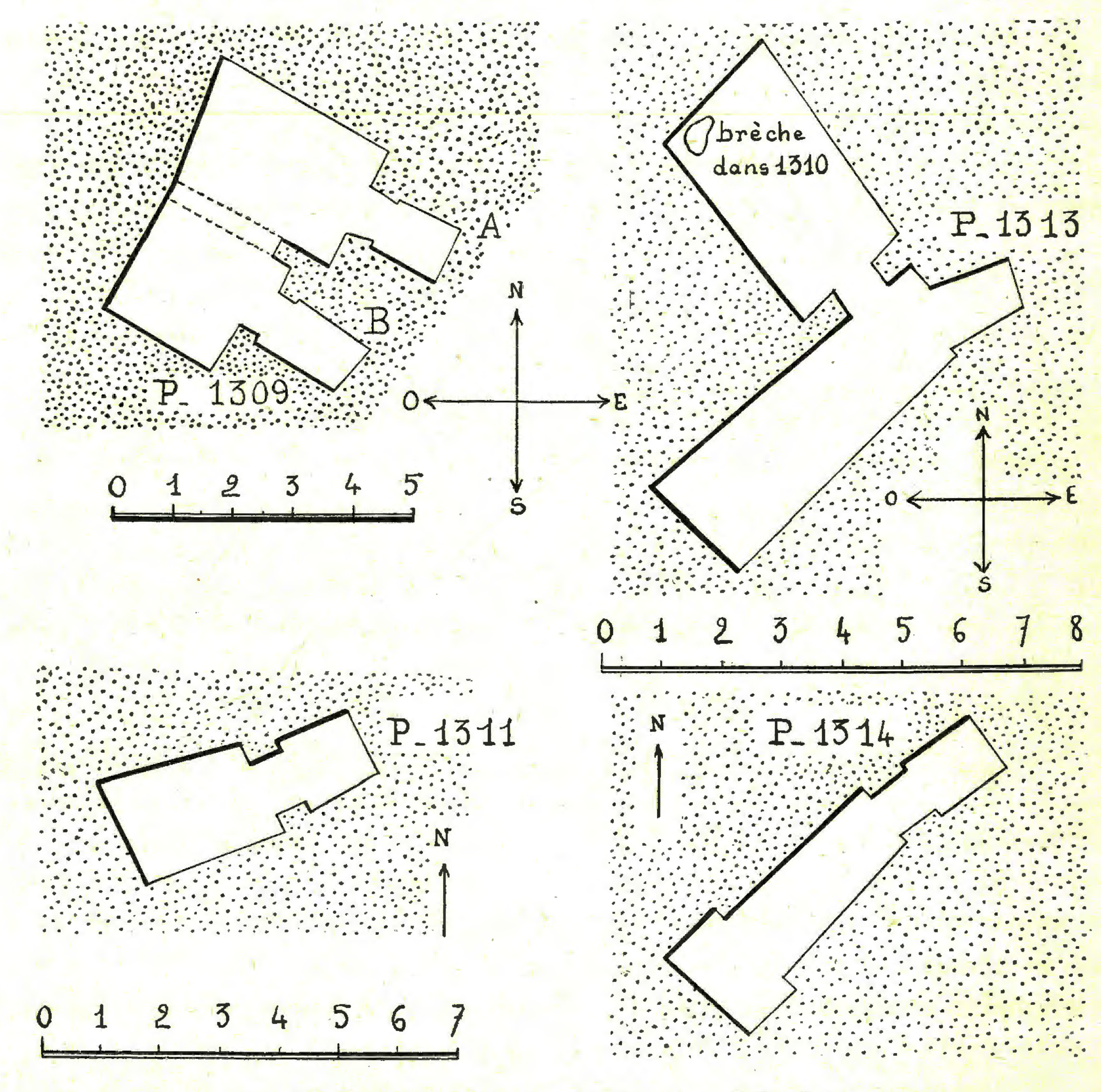


Fig. 10. — Plans des tombes n[os] 1309-1311, 1313, 1314.

le n° 1309 avait déjà été donné à l'ensemble et que les tombes suivantes n[os] 1310, 1311, 1312 étaient déblayées et pourvues de leurs numéros.

Situées entre 1307 et 1308 à l'est de la cour des tombes n[os] 1153 et 1154.

Composées de puits carrés de roc de 5 m. 70 (A) et 4 m. 25 (B) de profondeur et de caveaux à parois verticales et plafond horizontal elles furent mises en relation par défoncement de la cloison intermédiaire à une époque très reculée.

Le caveau A mesure 3 m. 20 de longueur, 2 m. 55 de largeur et 1 m. 50 de hauteur.

Le caveau B mesure 2 m. 25 de longueur, 2 m. 40 de largeur et 2 m. 25 de hauteur.

Tombe pillée pleine de terre, contenant quelques débris de momies, de linges et de poteries de la XVIII[e] dynastie.

TOMBE N° 1310 (FIG. 11 ET PL. I).

Tombe de l'époque ramesside impossible à identifier par suite de la disparition de toute superstructure et par suite de plusieurs pillages et déblaiements successifs des caveaux; datée par son architecture, ses momies, ses poteries et ses briques.

Située à l'est des deux tombes n[os] 1309 A et B dont elle est séparée par une terrasse, elle domine la maison ramesside n° 1312 qui fut certainement construite plus tard.

Composée d'un puits rectangulaire de briques de 4 m. 05 de profondeur et de 1 m. 40 × 0 m. 80 de côtés dont le grand axe est orienté presque est-ouest et de quatre salles, elle est en communication avec la tombe n° 1313 qui l'avoisine au sud par deux brèches dans la paroi sud de sa première chambre. La porte des caveaux qui s'ouvre au bas du côté ouest du puits donne dans un vestibule à peu près carré de 2 mètres de côté et de 1 m. 80 de hauteur (A) dont chaque paroi est percée d'une issue. Vers l'est, c'est le couloir d'entrée venant du puits; vers le nord, c'est la salle B moins régulière mais de mêmes dimensions que le vestibule et plus basse de plafond (1 mètre); vers le sud, c'est un petit puits de 1 m. 15 de profondeur C avec une amorce de souterrain qui demeura inachevé parce que sa profondeur mal calculée la fit déboucher dans la salle D de la tombe n° 1313, et enfin vers l'ouest, c'est la chambre E semblable en dimensions à la salle B qui prolonge en enfilade le vestibule et dans laquelle on reprit avec plus de succès le projet de caveau inférieur avorté de la première pièce. Cette fois le puits, placé dans le même angle sud-est, descend à 1 m. 80 à l'aide de trois marches construites en briques comme les parois du puits et du petit couloir à plafond plat qui lui fait suite et parvient de plain-pied dans le véritable caveau terminal F. Ce caveau voûté en plein cintre est construit en briques et badigeonné au lait de chaux ainsi que l'intérieur du puits et le couloir. Il mesure 3 m. 40 × 2 m. 30 et 2 m. 30 de hauteur. Aucun essai de décoration; aucune inscription ne permet d'identifier la tombe. Une fosse à sarcophage de 0 m. 80 de profondeur, de 2 m. 30 de longueur et de 1 m. 55 de largeur occupe au pied de la paroi sud une grande partie de la pièce laissant sur trois côtés seulement un passage suffisant aux manœuvres des cercueils.

L'hypogée n° 1310 ainsi composé de quatre salles fut trouvé par nous, entièrement pillé, mais sans incendie et fouillé ensuite par Schiaparelli. C'est dire que toute tentative d'identification était devenue impossible, car ce ne sont pas les deux fragments de poteries funéraires marqués aux noms d'*Amenemhet* et de *Mautemouia* recueillis dans les déblais qui constituent une preuve certaine d'attribution.

Les caveaux contenaient peu de terre et toutes les momies qu'ils renfermaient avaient été rassemblées dans les pièces B et F.

Les trouvailles peu nombreuses comprennent, outre une vingtaine de momies

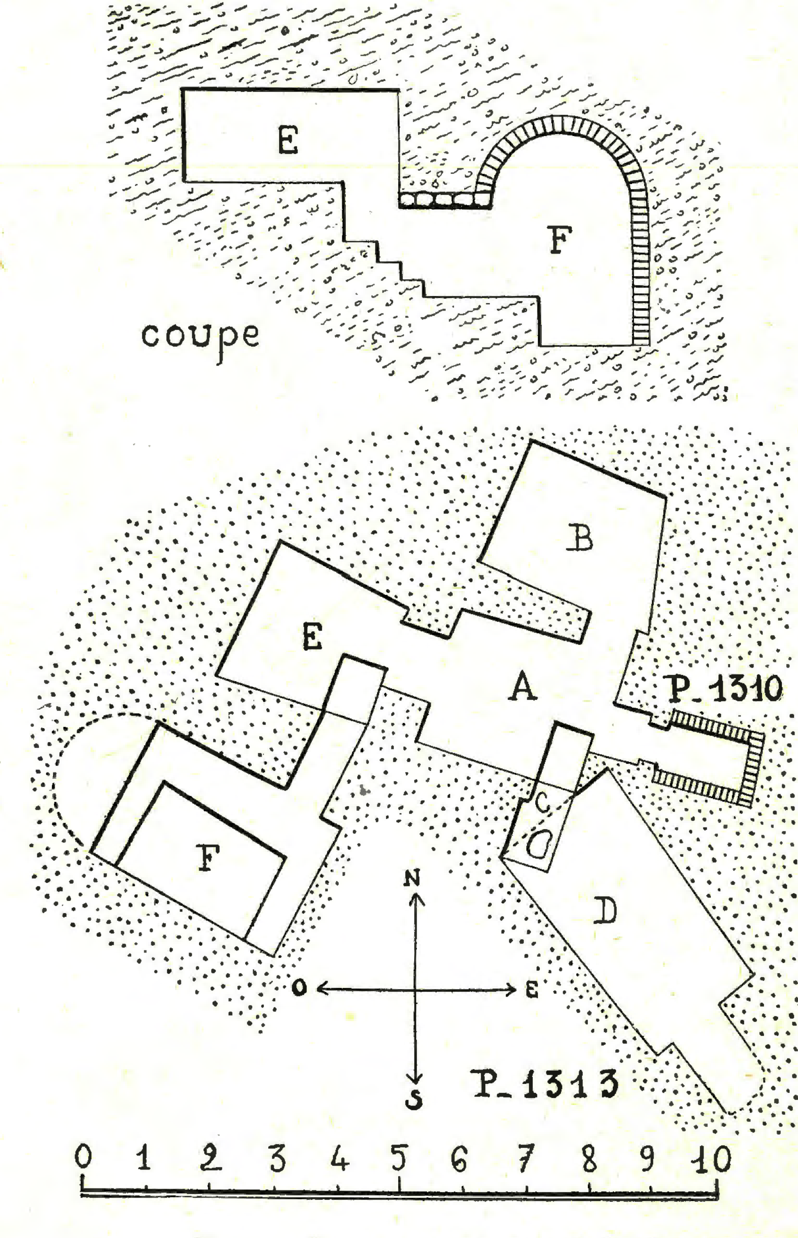


Fig. 11. — Plan et coupe de la tombe n° 1310.

ramessides démembrées, des briques, des fragments de cercueils et de poteries de la XIX[e] dynastie, trois morceaux d'un faux vase à onguents, piriforme, en terre crue noire, peinte à la détrempe à l'imitation du verre jaspé portant en hiéroglyphes jaunes ces restes de noms : (Amenemheb), (Mautemouia). Ces

deux noms se retrouvent dans la parenté du défunt de la tombe n° 250 de *Ramès* qui n'est pas très éloignée du n° 1310.

TOMBE N° 1311 (FIG. 10 ET PL. I).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie datée par son architecture et ses momies.

Située sous la route n° 325, qui fut tracée à l'époque ramesside, cette tombe avait été comblée à ce moment ce qui constitue pour elle comme pour la route, un indice précis de datation.

Composée d'un puits carré de roc de 4 mètres de profondeur et d'un caveau de 2 m. 45 × 1 m. 75 et 1 m. 20 de hauteur qui contenait les restes de trois momies et quelques tessons de poteries.

MAISON N° 1312 (FIG. 12 ET PL. I).

Maison de l'époque ramesside datée par sa situation parmi les tombes de la XVIIIe dynastie et par les matériaux employés à sa construction.

Située en bordure nord de la route n° 325 sur 13 m. 50 de longueur, elle est surplombée à l'ouest par la terrasse de la tombe n° 1310 et elle s'est trouvée limitée dans son développement par la tombe n° 1313 qu'elle fut obligée de respecter et qui forme une enclave à son angle sud-ouest.

Composée d'une série de cours et de pièces maintenues à un même niveau du sol par ravalement de la pente de la colline cette maison était ainsi en contre-bas de la route et de tout son voisinage et devait émerger à peine au-dessus de la dite route.

Par son état de conservation elle se présente comme un des meilleurs exemples des constructions civiles du Nouvel Empire. On y remarque une porte, donnant sur la route du côté de la vallée, qui donne accès dans une enceinte de forme irrégulière et probablement à ciel ouvert; une première chambre avec divan et naos laraire dont les murs sont finement crépis et peints en gris depuis le plafond jusqu'à une plinthe blanchie de 0 m. 75 de hauteur. Le divan, surélevé de 0 m. 20, est de terre battue, bordé de pierre calcaire et limité à la tête et au pied par une cloison d'un rang de briques arrondie à la crête; le tout est passé au lait de chaux. On ne peut dire comment se terminaient à leur partie supérieure les deux ressauts qui sortent du mur de fond de ce divan en dedans des cloisons terminales. En face du divan le mur opposé est percé juste au-dessus de la plinthe d'une ouverture, porte ou fenêtre sans huisserie et par conséquent toujours ouverte, qui donne dans un petit réduit carré de 0 m. 85 de côté situé hors de la pièce. L'absence de fermeture, l'état de propreté des bords de l'ouverture écartent la possibilité de l'utilisation du réduit comme d'une armoire d'usage assez fréquent, tandis que la présence presque générale de petits naos de formes variées dans les salles à divan des maisons d'époque

ramesside rend vraisemblable l'emploi de ce réduit comme autel privé renfermant une effigie sainte en ronde bosse ou en bas-relief.

La seconde chambre, également peinte en gris et blanc avec filet noir ourlant la plinthe, s'ouvre à droite du divan. Un silo de 1 m. 75 de profondeur en occupe

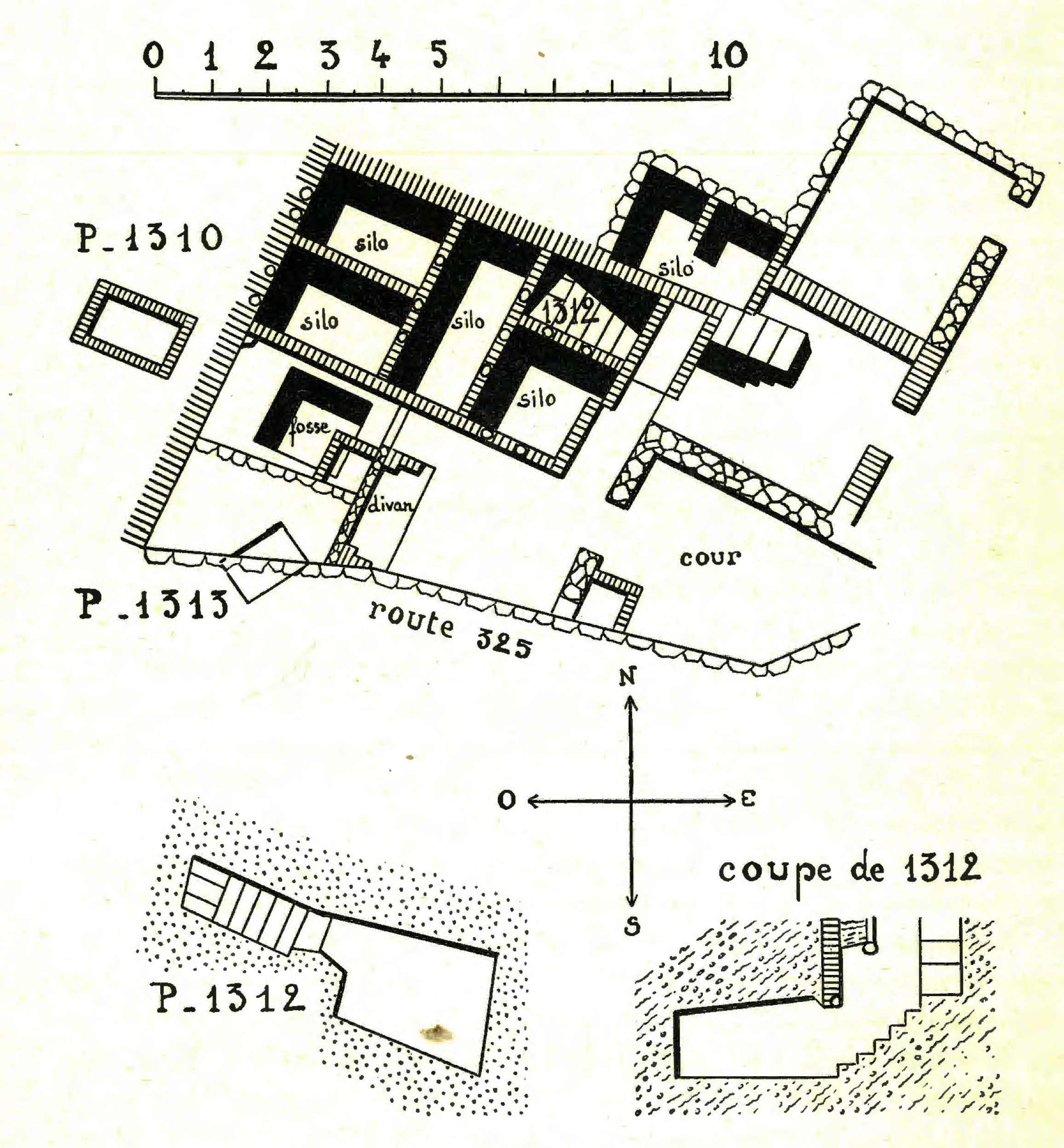


Fig. 12. — Plans et coupe de la cave n° 1312.

presque toute la superficie. On y descendait par deux échelons de bois plantés dans les parois de l'angle sud-est et un trou d'homme masqué par deux muretins de briques construits en équerre et couronnés d'une crête arrondie. Au nord de ces deux pièces étaient disposées d'autres salles construites sur un très vaste silo partagé en

quatre parties et sur une cave; mais le sol de ces chambres plafonnant les silos fut défoncé par les pillards, de telle sorte que nous pouvons aujourd'hui nous rendre mieux compte de la façon dont tout cela était construit. Les silos, qui peut-être occupent l'emplacement d'un ancien hypogée de la XVIII[e] dynastie transformé et agrandi, forment dans l'ensemble une grande cuve souterraine de 2 m. 20 de profondeur dont le sol rocheux bien nivelé est couvert d'une couche sans fissure de mortier de limon soigneusement aplanie et dont les murs rigoureusement verticaux et plans sont revêtus des mêmes crépis et enduits d'une étanchéité absolue. Le cloisonnement est fait par de légers panneaux de briques de 0 m. 20 d'épaisseur habillés sur leurs deux faces de la même manière que les murs. Le plafonnage est constitué par quelques poutrelles rondes de 0 m. 10 à 0 m. 15 de diamètre, branches d'arbre non équarries, assez espacées (une par mètre environ) dont les trous de boulins se voient encore à la crête des cloisons et des murs; puis en sens contraire, un lit de tiges de palmiers très serrées et posées tête-bêche, parfois assemblées par des liens de fibre de palmier; au-dessus de ces claies, des nattes de jonc ou d'alfa supportent une couche de mortier de limon mêlée de joncs de 0 m. 10 d'épaisseur. L'ensemble était assez lourd sur les faibles poutres de support et d'une grande élasticité. Quelques fragments de ce plafond demeurent comme témoins dans les angles. La descente dans les silos s'opérait par des trous d'homme percés ou ménagés dans un coin et par une échelle de perroquet.

La cave n° 1312 est une petite caverne de 2 × 3 mètres, basse de plafond, creusée vers la vallée à 3 m. 40 de profondeur et qui, pour ce motif d'orientation ne paraît pas être un caveau remployé. L'escalier de neuf marches qui y mène est bâti en pierres et mortier. Une trappe faite d'une mince dalle de calcaire le fermait en haut et une porte de bois le fermait en bas au niveau de l'avant-dernière marche.

Il est possible qu'une terrasse ou un étage surmontait le rez-de-chaussée, car un départ d'escalier de quatre degrés subsiste au-dessus de la descente de cave mais il est déjà difficile vu l'état de ruine de cette partie de savoir si cet escalier appartient à la maison n° 1312 ou à sa voisine du nord moins bien conservée.

Trouvailles. — Les objets découverts dans les silos ne proviennent pas de la maison; ils ont dû y rouler lors de la dévastation des monuments de toute la région.

Ils comprennent :

1° De nombreuses briques marquées du cartouche de Thotmès I[er];

2° Fragment de linteau en calcaire (fig. 13). Au nord de la tombe n° 1006 située au sommet de la nécropole, deux autres fragments du même ont été trouvés qui donnent avec celui-ci toute la partie gauche d'un linteau de la XVIII[e] dynastie qui mesurait 0 m. 365 de hauteur et environ 0 m. 95 de longueur et 0 m. 09 d'épaisseur.

Un homme, suivi d'une femme, debout face à droite, mains levées. On lit au-dessus de l'homme : [hiéroglyphes] [1] «Le chanteur d'Amon Râ. . . . .», et au-dessus et devant la femme : [hiéroglyphes] «La chanteuse d'Hathor. . . . . maîtresse de la brise du nord Ta taï». On voit au-dessous de la femme l'amorce d'un jambage à deux colonnes de texte : [hiéroglyphes];



Fig. 13. — Fragment de linteau en calcaire.

3° *Pyramidion de Tourobaï* (pl. VIII et IX). — Petite pyramide en calcaire blanc patiné par le soleil, bâtie sur plan carré de 0 m. 23 à 0 m. 245 de côté mesurant 0 m. 34 de hauteur ce qui donne aux arêtes une longueur de 0 m. 38. La surface de base est plane; les arêtes, comme il est souvent constaté, ne filent pas d'un seul jet de la base à la pointe mais se brisent à quelques centimètres du sommet donnant aux faces une courbure convexe qui semblerait être à première vue plutôt un repentir du sculpteur qu'une intention de galbe conventionnel, nécessitée par l'optique; mais qui en réalité est une précaution contre les dangers de rupture des pointes trop effilées en pierre calcaire (on ne remarque cette correction que sur les pyramidions calcaires d'angle au sommet très faible).

Le pyramidion est sculpté sur ses quatre faces par le procédé du bas-relief incisé très en honneur à Deir el Médineh sous les XIX[e] et XX[e] dynasties.

Le champ de chaque face est partagé dans sa hauteur en deux registres séparés par un ciel [hiéroglyphe] exactement comme les stèles solaires de lucarnes et les ex-voto aux divinités tutélaires de la nécropole. Cette division établit bien la différence de niveau entre la divinité qu'on invoque et l'humanité qui l'implore, car le registre supérieur est occupé par un dieu, une déesse ou un symbole divin et par le protocole, noms, titres et épithètes de la divinité représentée pendant que le registre inférieur, image du monde terrestre ou même souterrain contient les figures humaines des adorateurs qui sont toujours des implorants et le texte de leur supplique. Cette prière ne saurait,

[1] A lire probablement : [hiéroglyphes].

pour répondre à son but, demeurer anonyme, aussi est-elle, à toutes fins utiles, bien déterminée par les caractères signalétiques du dédicateur-suppliant : noms, titres, relations de parenté. Ce parallélisme des deux registres est la formule la plus complète et aussi la plus générale de tout monument votif.

On sait que chacune des faces d'un pyramidion s'oriente approximativement vers un des points cardinaux; comme la pyramide est l'équivalent d'une pierre levée consacrée au soleil et que le nombre de ses faces correspond à celui des divisions arbitraires de la course diurne et nocturne du soleil, personnifiées chacune par une effigie ou un emblème différent traduisant graphiquement une phase, un moment de cette éternité mobile, c'est-à-dire de ce cycle perpétuel qu'est la vie du soleil Râ; chacune de ces faces est donc une stèle (à fronton triangulaire au lieu d'être circulaire) dédiée à l'une des quatre formes du dieu. Le symbolisme égyptien est tellement riche que nous ne pouvons ici indiquer même sommairement toutes les interprétations figurées données aux heures du jour et de la nuit et gravées sur les pyramidions; nous nous bornons à étudier celles de Tourobaï. Il n'y a point jusqu'ici de loi établissant que ce sont les faces plutôt que les arêtes qui, dans l'orientation, jouent le rôle le plus important; on ne saurait d'autre part, sous peine d'erreur, construire une théorie de l'orientation par l'examen d'une collection plus ou moins nombreuse de pyramidions rassemblés dans un musée. La situation topographique de la pyramide dans la nécropole reste toujours le facteur capital, car le pyramidion est fait pour la pyramide et non le contraire. Or la règle presque générale de l'exposition à l'orient de la façade d'une chapelle tombale souffre des exceptions dont nous avons plusieurs exemples à Deir el Médineh (cf. la tombe n° 8 de Kha et toutes les tombes du cirque du nord).

Ce que nous pouvons dire, dans l'ignorance de la provenance exacte du pyramidion de Tourobaï, c'est que, soit qu'il ait été jeté du haut de l'étage supérieur où se trouve la tombe n° 327 d'un Tourobaï, soit qu'il ait été arraché à l'une des ruines de petites pyramides qui, de l'autre côté de la route n° 325 sont toutes proches du lieu de la trouvaille, l'exposition de leurs façades au soleil levant est exactement la même.

Dans l'attribution de chaque face à un point cardinal nous avons ici pour guides : 1° la nature des effigies et symboles solaires; 2° le sens de la navigation de la barque de Râ; 3° la formule qui dans les deux registres indique le moment de la course de l'astre.

Face est (pl. VIII). *Registre supérieur :* Naviguant sur le ciel dans une barque tournée vers la droite, un génie momiforme à face humaine couronné d'un disque entouré d'un serpent, est assis tenant le signe ☥; texte : (⟵) [hiéroglyphes] «Le soleil à son lever».

Registre inférieur : Il est semblable à ceux des trois autres faces. Partout le défunt à genoux coiffé de la perruque et habillé d'une longue jupe sans plis qui forment

le costume traditionnel des hommes de la XXe dynastie, lève les deux mains et se tourne vers la droite. Une telle similitude d'orientation du défunt, en complète indépendance vis-à-vis du sens de la navigation de Râ, n'est pas un cas fréquent. Le reste du registre est rempli par le texte écrit en colonnes verticales allant de droite à gauche. Il est à remarquer pour ce texte que sur la face est on mentionne après le nom et le titre du Sotem «dans la Place de Vérité Tourobaï» le nom et le titre de son fils «qui fait vivre son nom le Sotem dans la Place de la Vérité Paour»; sur la face nord le nom et le titre du Sotem Tourobaï figurent seuls sans indication de lien de parenté et il n'est pas fait mention de Paour; même absence de ce nom sur la face sud où on lit seulement : «son père le Sotem Tourobaï»; enfin sur la face ouest, tandis que le nom de Tourobaï n'est pas mentionné celui de Paour est deux fois cité avec son titre ou son lien de parenté et même dans ce dernier cas il est précédé de la formule : [hiéroglyphe] *pour le Ka de,* qui habituellement passe pour une indication de propriété d'un monument et qui laisserait penser que si le tombeau d'où provient ce pyramidion n'était pas en propre celui de Paour il pouvait toutefois avoir été partagé entre le père et le fils comme il se produisait souvent. Ici le point de vue utilitaire entre en jeu; il est indispensable pour une génération qui disparaît de témoigner par une preuve écrite qui engage la génération suivante, de l'existence d'un héritier chargé d'assurer la pérennité du nom, ce qui revient à dire, de perpétuer le culte du Kâ paternel par des offrandes régulières et l'entretien de sa tombe.

Le texte de la face est est une prière à Râ à son lever à l'horizon de l'orient.

Le texte de la face nord invoque Râ qui se couche à l'horizon de l'occident et qui s'y change en Toum, soleil mort qui éclaire les *ikhou* des défunts.

Le texte de la face ouest s'adresse à Râ et enfin celui de la face sud est dédié à Harakté-Kheper maître des transformations.

Il n'est pas rare de voir à cette époque toutes ces formes de soleil à l'horizon, réunies en une seule invocation; par exemple : *Rapport 1924-1925,* page 167, tombe n° 335, caveau C : [hiéroglyphes]..... (voir plus bas p. 30 les textes des quatre faces).

Face nord (pl. VIII). *Registre supérieur :* Sur le ciel la barque à la poupe en crochet et à la proue en campane de papyrus, est munie des rames gouvernails et du symbole [hiéroglyphe] qui synthétise les *compagnons d'Horus,* équipage fictif placé à l'avant de l'esquif pour sa manœuvre et pour la protection du dieu. Le bateau vogue vers la droite; il est occupé par un génie momiforme assis à tête de faucon timbrée du disque entouré de l'uræus en défense. Le génie tient le signe ☥ et fait face à droite; il n'a pas le collier osirien et la ceinture rouge à bouts flottants des chthoniens parce qu'il est hiéracocéphale et horien. Texte : [hiéroglyphes] «Le soleil à son repos» (le nord mythologique est la région où Râ se repose parmi les ténèbres qui cachent les transformations de sa forme précédant l'aurore du lendemain).

Face ouest (pl. IX). *Registre supérieur :* Sur le ciel est posé le signe de l'horizon entre les deux cornes duquel s'encadre le disque aplati aux pôles du soleil couchant. Texte : « Râ, dieu grand aimé de la vie dans la vérité? ou en Shou » (traduction littérale qui ne présenterait aucun sens par une traduction purement grammaticale).

Face sud (pl. IX). *Registre supérieur :* Sur le ciel, naviguant vers la gauche cette fois-ci, la barque munie à l'avant du symbole *Shems* et à l'arrière des rames gouvernails, transporte le scarabée *Kheper* ailes fermées placé au-dessus de l'anneau *Shen*. Texte : « Kheper qui est dans son bateau, dieu grand ».

Textes des quatre faces, registres inférieurs : sens droite à gauche : ←

1° Face est.

2° Face nord.

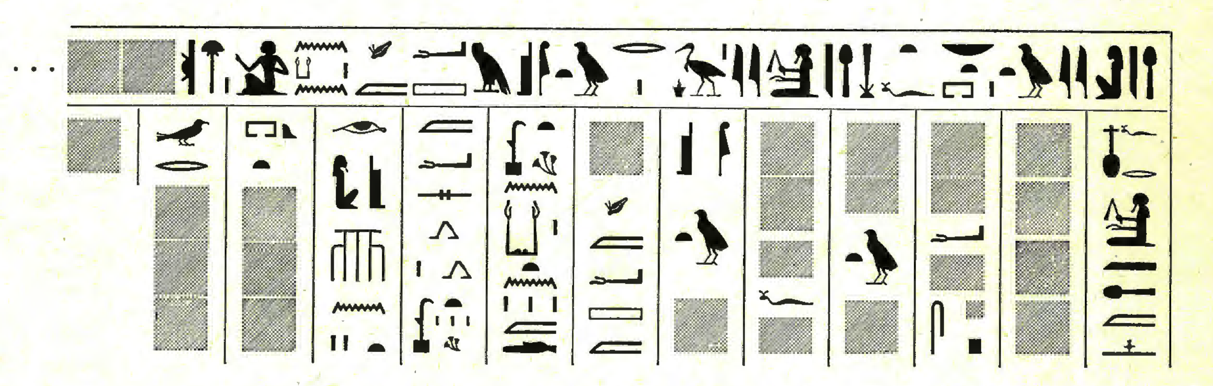
3° Face ouest.

4° Face sud.

(1) L'objet présenté par cette main (voir pl. IX) est en réalité semblable à l'un de ces instruments en bois que l'on voit dans le *Rapport de 1927*, p. 27, fig. 18.

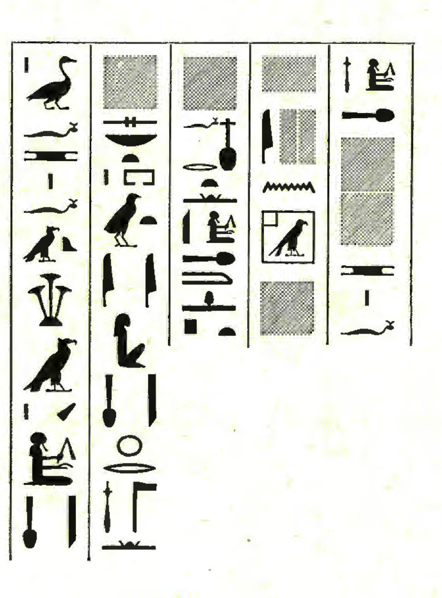
Nous avons dit quelles sont les deux possibilités de provenance de ce pyramidion; soit une des petites pyramides anonymes situées à quelques pas de là au sud de la route et dont il reste trop peu pour contrôler si l'angle au sommet des faces coïncide avec celui du pyramidion; soit la tombe n° 327 de Tourobaï placée à l'étage supérieur et dans la chapelle très ruinée de laquelle nous avons pu seulement lire les textes suivants sur les vestiges des fresques polychromes de la paroi ouest. (K. Sethe, qui a bien voulu communiquer au Dr Černý ses copies de la tombe faites vers 1890, n'a pu en lire davantage, la chapelle étant déjà presque détruite.)

Paroi ouest. — 1° *Angle nord-ouest :* Fin de la bande horizontale de texte sous le plafond et légende de la scène de l'offrande à Osiris :



2° *Angle sud-ouest :* La bande horizontale de texte est détruite, sauf les signes finals.

De la scène située au-dessous on distingue trois personnages : un homme, une femme et un jeune garçon qui porte une pousse de papyrus. On lit encore dans les dernières colonnes de la légende :



(Il est possible que cette scène soit celle de l'adoration à Ptah ou à Harmakhis qui fait habituellement pendant à Osiris.)

Les autres parois ne furent pas décorées. Sur celle du sud on avait commencé une esquisse en blanc.

De l'ensemble on peut seulement tirer ces quelques données généalogiques :

( ) fils d'une (dont le nom se termine par) qui était mère de Toui.

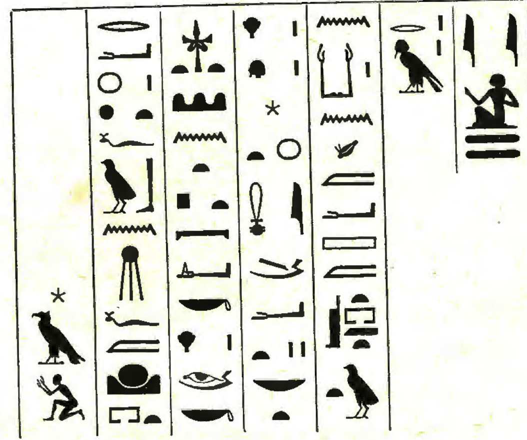
Ces données se complètent par celles de la chapelle n° 328 située au nord de 327 dans la même tombe de famille, situation qui indique dans la parenté un degré descendant. Ce sont :

Enfants : — — —

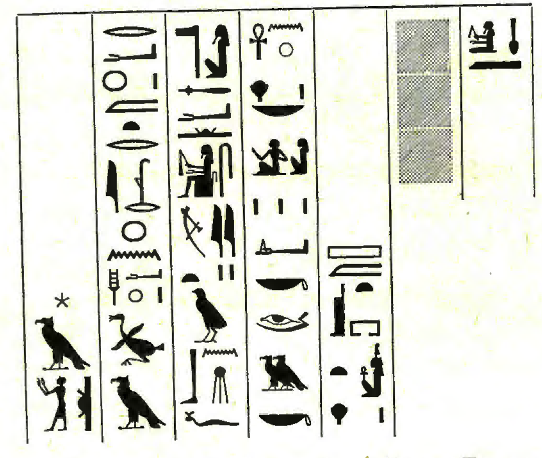
En 1928 (*Rapport 1928*, p. 7, fig. 2) a été trouvée dans la tombe n° 1131 une table d'offrandes en calcaire très abîmée sur laquelle un reste de texte nous avait semblé donner le nom du . Une seconde lecture paraît devoir donner plutôt . Il ne peut être question de qui ne s'écrit pas avec deux . La lacune avant le signe autorise donc la lecture .

Il existait un autre pyramidion de Tourobaï dont un fragment se trouve dans la collection Kutorga à Pétrograd[1] mais il ne porte que le titre et le nom du *Sotem* Tourobaï. On ne peut dire lequel des deux lui appartenait, l'autre étant celui de son fils.

Face Est. (Le registre supérieur représente le soleil à l'horizon .)



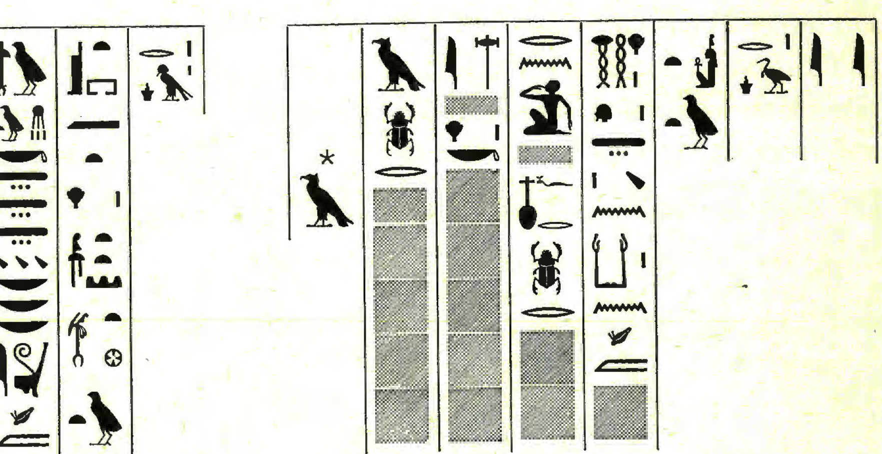
Face nord.



[1] *Petrograd-Collection Kutorga.* Pyramidion en calcaire, mal conservé de Tourobaï, publié par Turajev dans *Bulletin de la section orientale de la Société Impériale russe d'Archéologie*, t. XI (1899), p. 133, fig. n° 7 pl. IV.

Face ouest.

Face sud.



Nous avons trouvé en déblayant la tombe n° 1131, c'est-à-dire à quelque 20 mètres au sud-est de la tombe n° 327, une table d'offrandes en calcaire très abîmée qui avait dû rouler du haut de l'étage supérieur et qui porte aussi seulement le nom Tourobaï.

Ce sont là les seuls monuments qui mentionnent ce nom.

Cependant nous devons signaler, étant donné que notre pyramidion associe au nom de Tourobaï celui de son fils Paour, la rencontre de ce dernier nom avec celui d'un certain Baï sur une stèle publiée par J. J. Clère[1] qui pourrait faire penser qu'il s'agit des mêmes personnages.

[1] J. J. Clère, *Monuments inédits des «Serviteurs dans la Place de Vérité»*, *Bulletin Inst. franç.*, t. XXVIII, p. 184. Stèle cintrée de Kanouro et de quatre membres de sa famille : , , , .

J. Černý, *Le culte d'Aménophis Ier chez les ouvriers de la nécropole thébaine*, *Bulletin Inst. franç.*, t. XXVII, p. 162, 202; B. Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, *Mémoires*, t. LVIII, 1er fasc. p. 10, 2e fasc. p. 272, fig. 138, et *Annales du Service*, 1925, p. 82.

Sur les différentes stèles étudiées dans ces articles figure le nom de Baï avec ces orthographes : , , .

Il n'est pas impossible que Baï, appartenant à une famille d'origine étrangère, ait ajouté en préfixe à son nom le surnom Touro , dont le déterminatif s'est trouvé rejeté à la fin du mot. Nous connaissons d'autres surnoms de même nature comme : Khabekhnet dit Souroro , tombe n° 2. Dans cette même tombe se rencontrent d'autres noms étrangers tels que : , , , , , indiquant l'exotisme de la famille Khabekhnet-Sennedjem. D'ailleurs sur la stèle citée ci-dessus les noms de Baï et de Paour figurent avec celui de Kanouro d'origine étrangère. A Deir el Médineh, où le personnel des ateliers royaux fut souvent renouvelé par des éléments hétérogènes, il n'est pas rare de voir des patronymes de cette espèce : , , , , , ou des groupes de noms de formation tels que : (? Khonsou) , , , , , peut-être aussi : (Taour), (Hathor); ou tels que : , , , , etc.

Etablir une généalogie à l'aide de documents si peu nombreux : un pyramidion, une table d'offrandes et quelques lambeaux de texte sur une fresque tombale très abîmée, est encore impossible. Il existe cependant certains indices qui permettent de rétrécir le cercle des investigations. Ainsi, comme on l'a vu plus haut, la tombe n° 327 se trouve dans la même cour familiale que la tombe n° 328 de Haï identifiée par deux montants de porte encore en place à l'entrée de la chapelle et sur lesquels se lisent les noms suivants :

Les inscriptions des deux chapelles n°s 327 et 328 établissent donc que Tourobaï faisait partie de la famille Haï, Qaha, Houy, Anherkhaoui laquelle vécut sous les règnes de Ramsès II à Ramsès IV. Par ailleurs la tombe de famille n°s 266-267 de Haï et Amennakht et la tombe n° 219 de Nebenmât fils d'Amennakht où est deux fois mentionné Kanouro nous incitent à ne point rejeter comme étrangère à la question la stèle de ce Kanouro étudiée par J. J. Clère et comme non plausible l'hypothèse émise plus haut de l'identification de Baï avec Tourobaï, puisque sur cette stèle se trouvent les mêmes personnages Houy, Paour. Le nom de Kanouro figure encore à Turin sur le groupe en calcaire de Pendoua et Nefertari où il est qualifié : de ainsi que Houy, Amennakht, Pashed, Qaha, etc.

En résumé on peut seulement proposer avec les plus grandes réserves l'essai de généalogie suivant :

(1)
↓
dit (2)
↓
— alias — — (3)
↓
+ (4)

(1) Graffiti Spiegelberg.

(2) Louvre, stèle C. 218, Lieblein n° 1176.

(3) J. J. Clère, *Monuments inédits*, p. 183-184.

(4) *Rapport Deir el Médineh*, 1927, p. 74, tombe n° 219; Kanouro est représenté coiffé des deux plumes libyennes et son nom est déterminé par le . La femme de Haï (tombe n° 328) s'appelle la Libyenne. Le nom de se trouve aussi sur la stèle de Turin 74 (96) de Nakhi avec ce titre de parenté . Or justement la tombe n° 1138-1146 de Nakhi est située à quelques mètres au-dessus du lieu d'origine du pyramidion de Tourobaï et Paour. Sur la stèle n° 99 de Nakht Min à Turin, Paour est noté comme de Nakht Min.

Devant le grand nombre de tombes à pyramide dont les ruines sont encore visibles à Deir el Médineh et celui au moins aussi grand dont les pyramides sont complètement détruites, on est surpris du nombre restreint de pyramidions sculptés qui ont pu être sauvés, une trentaine. Voici une liste des pyramidions entiers ou fragmentaires que nous connaissons :

1°	Amenemheb.....	British Museum, n° 468, coll. Belmore.
2°	Aamak.........	Louvre, cf. *Rapport Deir el Médineh 1928*, p. 95.
3°	Apoui.........	Deir el Médineh, cf. *Rapport Deir el Médineh 1923-1924*, p. 32.
4°	Ari...........	Deir el Médineh, cf. *Rapport Deir el Médineh 1930*, p. 93.
5°	Boukentouf.....	British Museum, *Hieroglyphic Texts*, VI, pl. 50, n° 52944.
6°	Piaï..........	Louvre, D 19.
7°	Pen boui?......	Deir el Médineh, inédit (fragments).
8°	Pen merenab....	— *Rapport 1923-1924*, p. 56.
9°	Nefer hotep.....	— inédit.
10°	Neb nefer......	— *Rapport Deir el Médineh 1922-1923*, p. 47.
11°	Ramès.........	Turin, Lanzone.
12°	Hori..........	Louvre, D 16.
13°	Hor nefer.......	British Museum, n° 479; Lieblein, 956.
14°	Houy..........	Amherst Coll., 1921, p. 21, n° 209.
15°	Kha...........	Louvre, *Rapport Deir el Médineh 1922-1923*, p. 51.
16°	Kha em tore....	Deir el Médineh, *Rapport Deir el Médineh 1928*, p. 29.
17°	Khonsou.......	Turin, n° 1; Lieblein, 790; Lanzone, clxxx.
18°	Kanouro.......	Louvre et Le Caire (fragments de faïence bleue, inédits), provenance incertaine.
19°	Qaha..........	Deir el Médineh, cf. *Rapport Deir el Médineh 1930*, p. 93.
20°	Sen nedjem.....	Deir el Médineh, inédit (fragments).
21°	Tiro?.........	— — —
22°	Tourobaï.......	Petrograd, Coll. Kutorga.

23° Tourobaï....... Deir el Médineh (acquis par le Louvre).

24° Thot hermaktouf. Louqsor, J. J. Clère, *Bull. I. F. A. O.*, XXVIII, p. 197, *Monuments inédits*.....

25° Didi.......... Deir el Médineh, inédit (fragments).

26° Djanefer....... British Museum, n° 493.

De plus à Deir el Médineh il y a des fragments de plusieurs pyramidions portant des noms incomplets tels que : , , Nefer renpet, ... nakht....., ou complètement anonymes. Les pyramidions de la XVIIIe dynastie sont souvent en grès, ceux de l'époque ramesside sont surtout en calcaire.

TOMBE N° 1313 (FIG. 9 ET PL. I).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par son architecture et ses momies blanches.

Située à l'angle sud-ouest de la maison ramesside n° 1312 et au bord de la route n° 325, elle forme entre les deux une petite enclave réservée.

Composée d'un puits carré de roc de 4 mètres de profondeur et de deux salles. Il semble que à l'origine il n'y eut que la première salle, grande caverne de 5 mètres de longueur, 1 m. 95 de largeur et 1 m. 30 de hauteur et que la seconde salle fut creusée pour relier entre elles les tombes nos 1310 et 1313 après la tentative infructueuse de caveau inférieur esquissée dans le vestibule n° 1310, car le niveau du sol de cette deuxième salle est le même que celui du vestibule et il est plus bas de 0 m. 25 que celui de la première.

La plus grande des deux cavernes contenait beaucoup de momies, quelques briques et des fragments de poteries communes.

DEUXIÈME PARCELLE ENTRE LES ROUTES Nos 325 ET 250.

TOMBES Nos 1314 À 1330 (PL. II ET V).

La route qui gravit la pente de la colline, venant du village et allant au cimetière, n'est pas une simple piste dont l'existence problématique pourrait être mise en discussion; ce n'est pas non plus un sentier moderne passant sur les ruines antiques, c'est une voie de 2 à 3 mètres de largeur qui ne coupe aucune construction ramesside, qui enjambe des puits funéraires de la XVIIIe dynastie comblés pour lui laisser passage, qui se glisse enfin entre des tombes comme nos 325 et 1138 encore en service et qui est bordée de part et d'autre d'une ligne de gros blocs de pierres brutes enfoncées dans le sol et recouvertes peu à peu de terres glissées que la fréquentation de la route a fait descendre, haussant ainsi son niveau.

La seconde parcelle comprend la série de tombes nos 1314 à 1330 dans laquelle il y a de sérieuses présomptions pour que deux d'entre elles aient été identifiées par les objets qu'elles contenaient encore après un pillage en règle.

TOMBE N° 1314 (FIG. 10 ET PL. II).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par son architecture, située à 3 mètres au sud du n° 1313 dont elle est séparée par la route. Composée d'un puits de roc de 1 m. 05 × 1 m. 30 et de 3 mètres de profondeur et d'une caverne de 4 m. 30 × 1 m. 30 et 1 m. 45 de hauteur. Au fond de cette salle la largeur passe de 1 m. 30 à 1 m. 90 sur une distance de 1 m. 15 pour le placement des cercueils et tout cet espace, creusé après coup, est surélevé de 0 m. 35 comme une estrade.

TOMBE N° 1315 (FIG. 14 ET PL. II).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie remployée sous la XIXe dynastie, datée par son architecture, ses briques, ses poteries et ses momies.

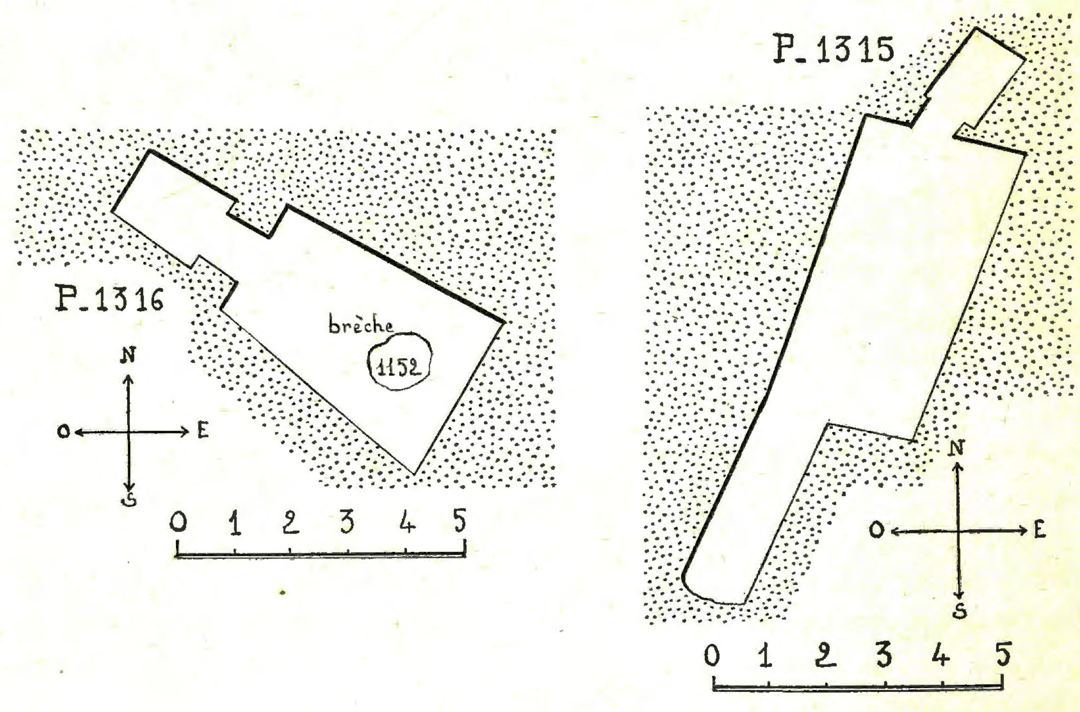


Fig. 14. — Plans des tombes nos 1315-1316.

Située au sud-est de la tombe n° 325 et à 6 m. 12 de la tombe n° 1161 dont la chapelle contient un naos à deux statues divines en limon moulé (*Rapport 1928*, p. 77).

Composée d'un puits rectangulaire de briques de 1 mètre × 1 m. 45 qui descend d'abord à 4 m. 30 de profondeur pour desservir au sud-ouest une grande salle de 5 m. 35 × 2 m. 75 et de 2 m. 10 de hauteur qui se prolonge par un boyau en cul-de-sac de 3 m. 40 × 1 m. 50 et de 1 m. 65 de hauteur; ensuite le puits de roc, sans chemise de briques, continue de descendre de 2 m. 25 et n'a plus que 1 m. 12 × 0 m. 85. Il aboutit au nord-ouest dans une petite caverne presque carrée de 2 m. 25 de côté et de 1 m. 40 de hauteur contenant quelques momies pauvres enveloppées dans des bourriches de joncs.

On a trouvé dans les caveaux des deux étages des momies ramessides et des momies de la XVIIIe dynastie, des briques de ces deux époques, des barbes osiriennes en bois provenant de cercueils ramessides, des fragments de poteries : deux coupelles, une amphore, un pot de fleurs et des débris d'autres vases dont deux portent la marque [hieroglyph].

TOMBE N° 1316 (FIG. 14 ET PL. II).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par sa situation et son architecture, mise en communication par une brèche dans le plafond de son caveau avec la tombe n° 1152 (*Rapport 1928*, p. 28). Située à 2 m. 80 à l'ouest de la précédente entre la route n° 325 et la chapelle n° 1161. Composée d'un puits rectangulaire de roc à parois bien taillées de 1 m. 75 × 1 m. 30 et de 7 m. 40 de profondeur sous le niveau de la cour n° 1138 qui le surplombe et d'une grande salle de marne à parois bien verticales et plafond plat de 4 m. 55 × 3 m. 10 et de 1 m. 80 de hauteur.

Cette tombe, qui est de la fin de la XVIIIe dynastie, contenait des débris de momies et des fragments de mobilier funéraire : un manche de houe, un morceau de cartonnage de momie à décoration ajourée sur lequel on lit seulement : [hieroglyphs], plusieurs coupes et coupelles, vases à une anse, poteries décorées de lotus, une grande corbeille ovale.

TOMBE N° 1317 (FIG. 15 ET PL. II).

Tombe anonyme du début de la XIXe dynastie, datée par sa construction et les objets recueillis. Située entre la route n° 325 et la chapelle n° 1166 (*Rapport 1928*, p. 119) au pied d'un mur de terrasse et derrière une ruine de pyramide anonyme. Composée d'un puits de roc de 5 m. 10 de profondeur et d'une salle de 3 m. 75 × 2 m. 25 et de 1 m. 60 de hauteur dont l'angle sud est perforé d'une brèche qui la relie aux caveaux de la tombe n° 1320 qui eux-mêmes sont reliés par des brèches analogues aux tombes nos 1318 et 1319 A et B.

Les trouvailles faites dans ce groupe de tombes seront décrites ensemble plus bas. A la surface du sol, cette région se présente comme un rassemblement de petites

pyramides et de petites chapelles à murs verticaux du genre du n° 1166 qui n'ont pas dû être arbitrairement groupées là mais réunies pour des raisons de parenté entre leurs propriétaires. Elles appartiennent forcément à une longue période de temps

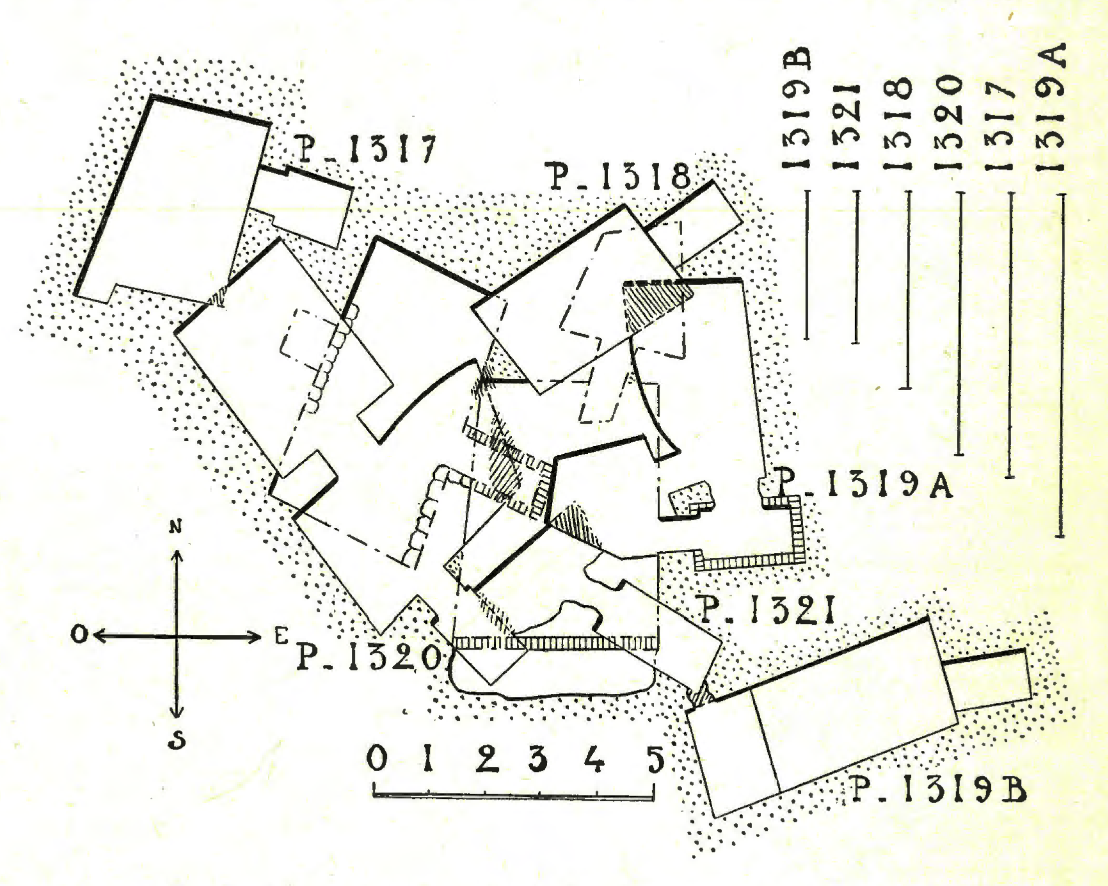


Fig. 15. — Plans des tombes nos 1317 à 1321. Profondeurs comparées des puits.

qui embrasse la XVIIIe dynastie et l'époque ramesside et leurs hypogées se ressentent des changements de titulaires et aussi de modes funéraires. Les traces d'usurpations et de remaniements successifs sont très visibles et les perforations qui les unissent ne sont certes pas toutes imputables aux arabes modernes. Après les pillages plus ou moins clandestins du dernier siècle ces tombes ont été vaguement fouillées par les Italiens puis en 1917 par Leconte Dunouÿ; mais nous ne connaissons pas les résultats de ces fouilles.

TOMBE N° 1318 (FIG. 15 ET PL. II).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie composée d'un puits carré de roc de 3 m. 50 de profondeur et d'une salle de 2 m. 35 × 3 m. 40 et de 1 m. 45 de hauteur dont le plafond est crevé dans l'angle sud-est ce qui la relie à un autre caveau placé au-dessus.

TOMBE N° 1319 (FIG. 15 ET PL. II).

Tombe ramesside probablement attribuable à Nebdjefa située dans la cour où se trouve une petite pyramide qui devait être sa chapelle. C'est une pyramide partant du sol, crépie à l'extérieur et à l'intérieur et qui ne semble pas avoir été décorée de peintures. Par contre elle devait contenir un certain nombre de monuments de pierre sculptées dont quelques-uns sont connus tels que :

British Museum, n° 807, stèle cintrée d'adoration à Ptah et Thot par Nebdjefa et son fils Hor nefer;

— — n° 268, stèle de lucarne de pyramide; adoration de Râ Harmakhis dans sa barque par Nebdjefa et sa femme Hathor;

— — n° 28, Collection Salt, bassin de grès orné de têtes d'Hathor dédié par Hornefer, sa femme Hemtneter, son père Nebdjefa, sa mère Houniro (nombreux autres noms de la famille Thothermaktouf);

— — n° 793, stèle d'un Nebdjefa, scribe royal et chef des greniers du nord et du sud, au dieu Osiris (ne semble pas provenir de Deir el Médineh);

Florence n° 1623 (2524), Lieblein n° 2137, stèle dédiée à Ptah et Hathor par Thothermaktouf (nombreux noms parmi lesquels celui de son père Nebdjefa).

Parmi les monuments que nous venons de citer et qui mentionnent Nebdjefa, sans tous lui appartenir, nous relevons les deux premières stèles qui peuvent provenir de sa tombe. Il faut y ajouter une table d'offrandes que nous avons retrouvée en morceaux et qui va être décrite plus loin.

Les parties souterraines comprennent un puits et trois caveaux. Le puits est de forme rectangulaire (0 m. 80 × 1 m. 50) entouré de briques, orienté est-ouest et descend à 6 m. 10 de profondeur. Dans le cours de son trajet vertical il est perforé de trois brèches qui le mettent en rapport avec les caveaux n°s 1319 B et 1321, situés à des niveaux différents. Au fond et à l'ouest, on pénètre, en descendant une marche de 0 m. 50 de hauteur, dans une grande salle de 5 mètres × 3 m. 07 au plafond de roc voûté en plein cintre de 2 m. 20 de hauteur. Le grand axe de cette salle est perpendiculaire à celui du puits ce qui fait que l'on entre par le milieu du grand côté est de ce premier caveau.

Un mur de briques est construit, du sol au sommet de la voûte, à 1 mètre en avant de la paroi sud; peut-être seulement à la suite de la constatation du peu de solidité de cette paroi rocheuse, car il n'y a point de signes que l'on ait voulu ou tenté de construire en briques les trois autres parois et la voûte. Au pied de la paroi nord et presque dans l'angle nord-est un petit puits de 1 m. 20 de profondeur mène vers le nord dans un petit caveau très bas de plafond tandis qu'au pied de la paroi ouest

en face de l'entrée mais faisant avec l'axe du puits un angle vers le nord, un autre puits plus large garni à l'intérieur de trois marches s'enfonce de 1 m. 75 pour conduire par un court passage dans le caveau terminal. C'est une grande salle rectangulaire de 5 m. 10 × 2 m. 90, au plafond de roc voûté comme la première pièce et

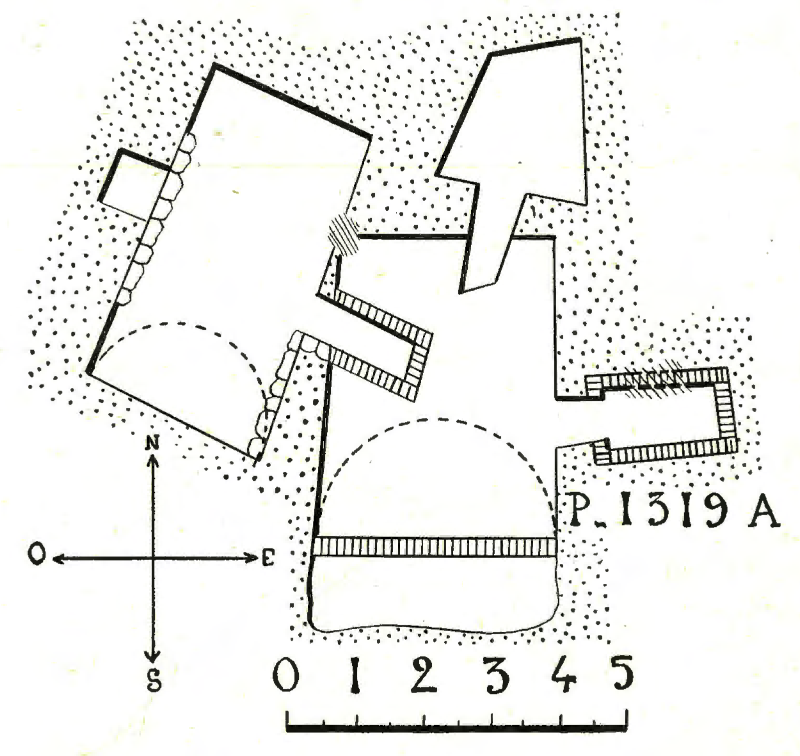


Fig. 16. — Plan de la tombe n° 1319.

de 2 m. 30 de hauteur. Elle fut inachevée et son examen nous renseigne sur un des procédés de forage employés par les carriers de Deir el Médineh pour la création des chambres souterraines voûtées. A droite et à gauche du petit axe de la salle qui est presque le prolongement de celui de la descenderie et du couloir d'entrée s'élèvent à 0 m. 75 au-dessus du sol deux îlots rocheux, sortes de plateaux entourés d'une tranchée qui longe le pied des murs tout autour du caveau et qui forme une saignée entre les deux îles depuis l'entrée jusqu'au mur du fond. La surface supérieure des plateaux est horizontale. Ces plateaux sont des échafaudages destinés à disparaître en dernier lieu quand les travaux des carriers et des maçons sont terminés.

On les a réservés pour que les uns puissent piocher jusqu'au sommet de la voûte et lui donner le gabarit voulu et que les autres puissent monter les murs de briques depuis le fond de la tranchée jusqu'au faîte et fermer au-dessus le berceau de la voûte. Le fond de la tranchée est le futur niveau du sol de la salle. Le rôle de la tranchée médiane face à l'entrée est de recevoir, pour leur évacuation plus facile, les déblais de forage et, pour leur réception, les matériaux de construction venant

de l'extérieur. Sans cette tranchée médiane il serait impossible d'opérer par la descenderie le va et vient de déblais et de matériaux et sans la tranchée qui fait le tour de la salle on ne pourrait circuler pour enlever les terres, apporter les briques et surtout construire les murs. Ce caveau destiné à recevoir une voûte de briques ne fut donc jamais achevé mais il y eut un commencement d'exécution du travail de maçonnerie; sous forme de deux départs de murs l'un en briques à l'ouest, l'autre en pierres au sud-est, point assez friable et présentant des dangers d'effondrement.

A droite de l'escalier une brèche relie les deux salles et au-dessus de la descenderie, une autre brèche plus considérable percée dans la voûte de la première salle fait communiquer celle-ci avec le caveau n° 1320 situé à un niveau supérieur.

TOMBE N° 1319 B (FIG. 15, 16, ET PL. II).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie située à 3 m. 60 à l'est de la précédente, composée d'un puits rectangulaire de roc de 1 mètre × 1 m. 45 et de 2 m. 65 de profondeur desservant à l'ouest une salle de 4 m. 70 × 1 m. 90 et de 1 m. 40 de hauteur. Une brèche percée dans l'angle nord-est la fait communiquer avec le fond du puits A.

TOMBE N° 1320 (FIG. 15, 17, ET PL. II).

Tombe ramesside anonyme dans laquelle furent aussi trouvés des objets appartenant à Nebdjefa. Située contre le flanc sud de la petite pyramide n° 1319 A. Composée d'un puits rectangulaire de roc de 1 m. 10 × 1 m. 50 et de 4 m. 70 de profondeur, desservant à l'ouest un hypogée de deux salles. La première salle de 5 m. 40 × 2 m. 45 et de 1 m. 75 de hauteur est perforée dans son angle nord-est d'une grande brèche qui la relie d'une part au caveau n° 1321 placé au même niveau qu'elle et d'autre part à la première salle n° 1319 A sise à 2 m. 20 au-dessous d'elle (distance prise d'un sol à l'autre). La seconde salle de 3 m. 35 × 2 m. 55 et de 1 m. 60 de hauteur communique au fond avec le caveau n° 1317 dont le sol est de 0 m. 70 plus élevé que le sien. Ces deux salles sont de simples cavernes non voûtées.

TOMBE N° 1321 (FIG. 15, 18, ET PL. II).

Tombe anonyme ramesside située entre les nos 1319 A et 1320 composée d'un puits rectangulaire de roc de 1 m. 10 × 2 m. 20 et de 2 m. 70 de profondeur qui débouche à l'ouest dans un vestibule grossièrement creusé et de forme très irrégulière perforé de brèches qui le relient avec le puits n° 1319 A et la première salle n° 1320 et d'une salle de 4 m. 10 × 2 m. 20 et de 1 m. 60 de hauteur dont le sol est lui-même percé dans l'angle nord-ouest d'un large trou dans le plafond de n° 1318

placé à 1 m. 30 au-dessous (distance d'un sol à l'autre). Cette tombe est certainement de date postérieure à celles qui l'environnent et c'est la raison de la forme irrégulière

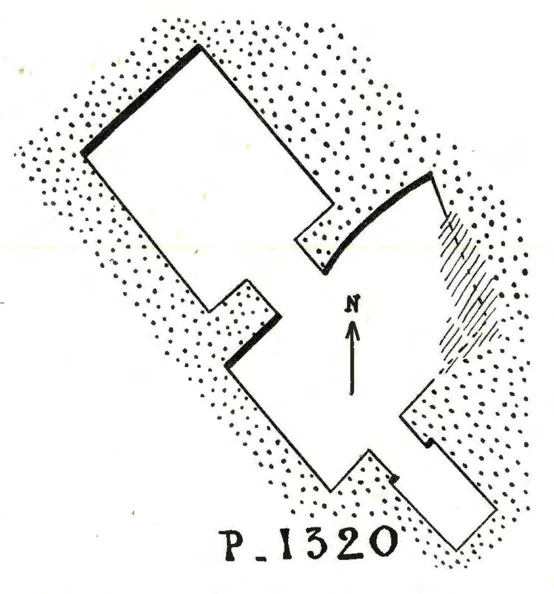


Fig. 17. — Plan de la tombe n° 1320.

Fig. 18. — Plan de la tombe n° 1321.

du vestibule et du caveau et aussi des perforations causées par la rencontre avec des hypogées déjà existants.

TROUVAILLES FAITES DANS LE GROUPE DE TOMBES Nos 1317 À 1321 ET DANS LA RÉGION.

Tombe n° 1318. — Une petite statuette d'argile crue acéphale, homme debout pieds joints, bras collés au corps. Sur le devant du corps est gravée à la pointe cette inscription hiéroglyphique : [hiéroglyphes].

Tombe n° 1166 (est). — Deux fragments de la statue, en calcaire, d'Anherkhaoui (fig. 19) dont le socle fut trouvé dans ces parages en 1928 (*Rapports 1928*, p. 93, et *1930*, p. 112). Ces fragments sont ceux du pied de la statue de Ptah que l'homme debout tenait devant lui. Le texte est :

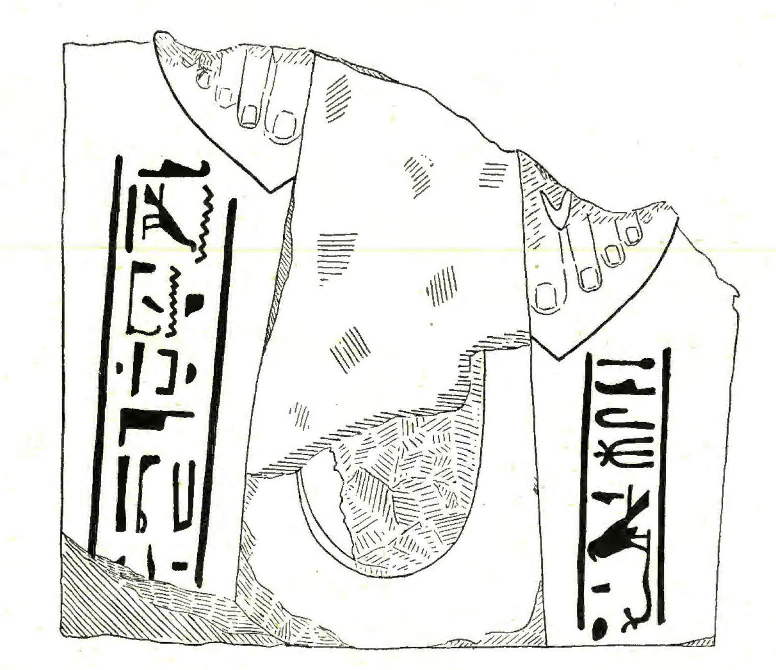
Partie supérieure, à droite : [hiéroglyphes]; à gauche : [hiéroglyphes].

Partie antérieure : [hiéroglyphes] (à compléter ainsi : [hiéroglyphes]).

Pourtour du socle : [hiéroglyphes].

Tombe n° 1152 (est). — Un squelette d'oiseau, de la taille d'un faucon, emballé dans une bourriche de jonc et un autre semblable, mais plus petit, entouré de chiffons et placé dans un petit cercueil de terre crue.

Tombe n° 1166 (sud-est). — Un fragment de la stèle d'adossement d'un groupe assis, en calcaire, qui devait être formé d'un homme et de son épouse (fig. 20).



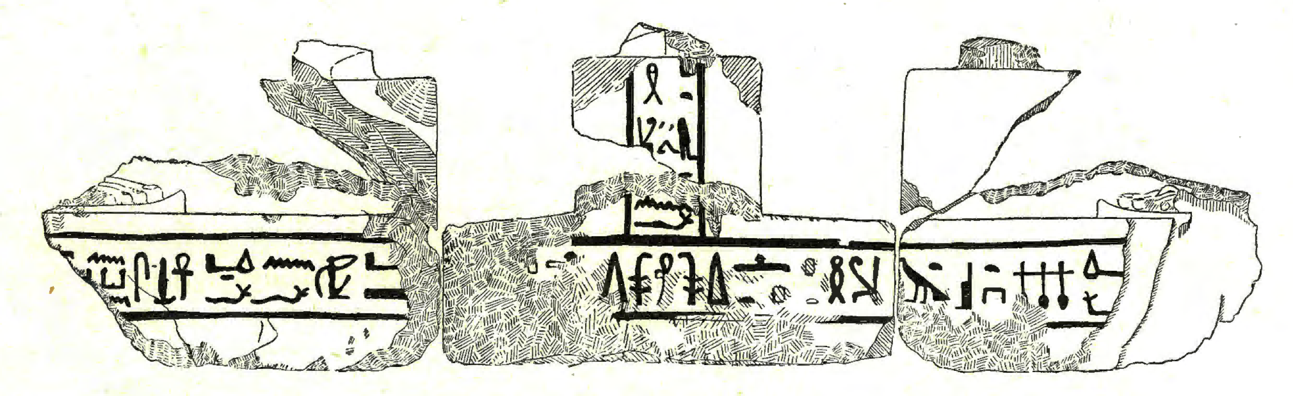


Fig. 19. — Socle de la statue d'Anherkhaoui.

Texte : à droite : ...

à gauche : ...

Un fragment d'amphore à bière, timbré de deux cartouches de Thotmès III en relief, estampés avant cuisson et marqué en incision du groupe : .

Tombe n° 1320. — Un fragment de stèle, en calcaire, gravé et peint, style XVIII[e] dynastie.

Un fragment de table d'offrandes, en calcaire, de Nebdjefa (voir plus loin p. 47, fig. 22).

Plusieurs fragments d'amphores portant une colonne d'inscription en gros caractères à l'encre noire. Nom : Nebdjefa .

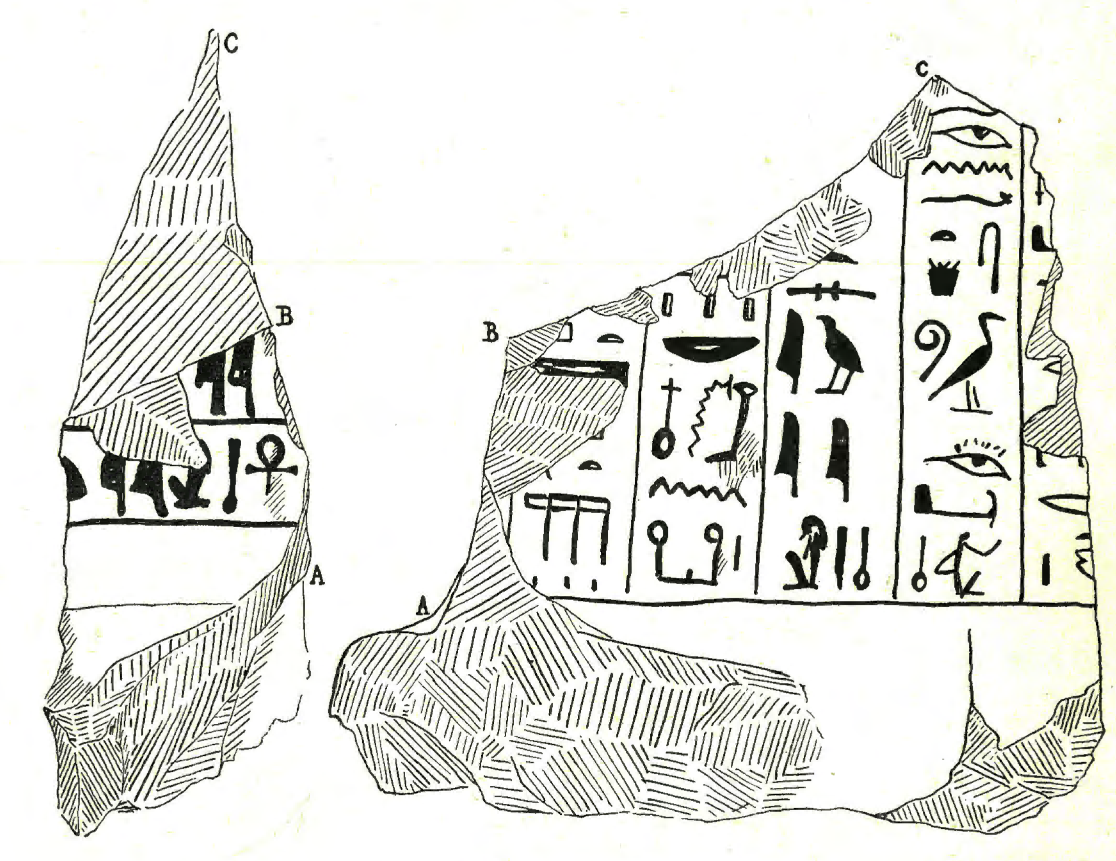


Fig. 20. — Siège de statuette en calcaire.

Tombe n° 1319 A. — Un fragment de stèle en calcaire gravé et peint, style ramesside, représentant Amenophis I[er] et Ahmès Nefertari, noire (fig. 21).

Plusieurs fragments de la table d'offrandes, en calcaire, de Nebdjefa (fig. 22), à double cadre d'inscription. Textes :

1° à droite (extérieur) : ...

(intérieur) : ...

2° à gauche (extérieur) : ...

(intérieur) : ...

De nombreux fragments de cercueils et de cartonnages de momies d'époque ramesside dont quelques-uns sont au nom du *sotem* Nebdjefa .

Quelques fragments de meubles : lits, chaises, coffrets au nom de Nebdjefa.

Une équerre de maçon en bois peint à l'ocre rouge avec le nom du *sotem* Nebdjefa écrit en blanc [hieroglyphs]. Cet objet est un simulacre, de destination purement funéraire (il a été dérobé depuis sa trouvaille). Longueur des deux branches o m. 15, épaisseur o m. 005.

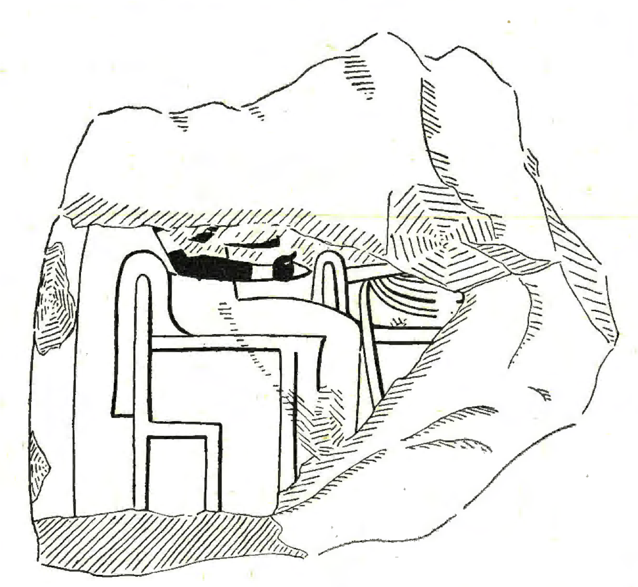


Fig. 21. — Fragment de stèle à Amenophis Ier et Néfertari.

Céramique : Une amphore intacte portant trois lignes de texte hiératique.

Des fragments de vases en terre cuite ordinaire (ayant joué le rôle de canopes pour les viscères), marqués d'une colonne de texte à l'encre noire en gros caractères. Nom : [hieroglyphs] et texte : [hieroglyphs].

Des fragments de petite coupe en pierre calcaire ornée au centre à l'intérieur d'une rosace gravée; de faux vases à onguent en pierre calcaire peint; de vases en terre cuite décorée de lotus bleus; de flacons ovoïdes à long col mince et annelé; de vases ovoïdes apodes sans anses et à large col (contenant des grains de graminées); d'assiettes de toutes tailles et de coupelles-lampes en terre cuite ordinaire.

Dans toute la région de ces tombes ont été recueillis à la surface du sol de nombreux cônes funéraires de [hieroglyphs] (cf. *Rapport 1926*, p. 56), de [hieroglyphs] et [hieroglyphs] (cf. *Rapport 1928*, p. 17) et de [hieroglyphs] (cf. *Rapport 1926*, p. 18)[1].

On se trouve autorisé par les trouvailles de la tombe n° 1319 A à la considérer comme celle de Nebdjefa. Nous avons donné plus haut les monuments connus qui lui appartiennent ou qui mentionnent Nebdjefa. Nous redonnons ici les noms inscrits sur ces monuments pour servir à un essai de généalogie.

British Museum, stèle n° 807 : [hieroglyphs]

— stèle n° 268 : [hieroglyphs]

[1] On ne sait pas ce que Smen pouvait avoir comme fonction. Si la stèle C. 202 du Louvre est de lui, il aurait été flabellifère de Thotmès IV et peut-être aurait pris part aux campagnes de Syrie en qualité d'officier subalterne. Il est plus vraisemblable qu'il appartenait à la troupe des ouvriers de la nécropole et que c'est lui qui est représenté sur la stèle n° 9492 de Makimentou à Turin (stèle en calcaire de hauteur o m. 28, largeur o m. 195, bas-relief champlevé peint, style début XVIIIe dynastie). Noms : [hieroglyphs].

British Museum, bassin n° 28 : [hieroglyphs]

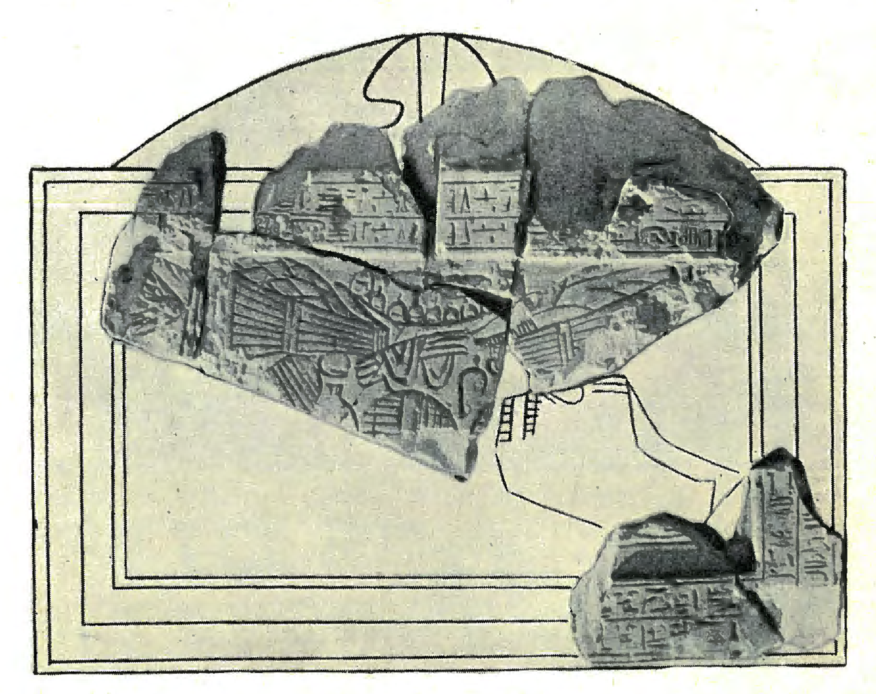


Fig. 22. — Fragments de la table d'offrandes en calcaire de Nebdjefa.

[hieroglyphs]

Florence, stèle n° 1623 : [hieroglyphs] (fig. 23) Lieblein (2049) ajoute les noms suivants : [hieroglyphs]

Deir el Médineh 1934. Linteau de naos en calcaire dédié à la déesse Rannout par : [hieroglyphs][1] (ce linteau, acquis depuis par le Musée du Caire (n° 63644) a été trouvé dans une maison du quartier sud-est et sera décrit dans le *Rapport* qui relate les fouilles du village (1933-1934, 3e partie).

De l'ensemble de ces documents il ressort que Nebdjefa dut vivre au début de la

[1] Turin, moitié droite d'un linteau en calcaire du : [hieroglyphs].



Fig. 23. — Stèle n° 1623 du Musée de Florence au nom de Nebdjefa (Photo Alinari).

Note. — Je dois cette photographie à l'amabilité de M. le Professeur G. Botti.

XIXe dynastie [1] et qu'il joignait à son titre de confrérie : un autre titre qu'il semble être le premier de sa famille à avoir porté et qu'il a transmis à ses fils Hornefer et Thothermaktouf. Ce titre : admet comme tous les autres de Deir el Médineh les désinences complémentaires : — — (cf. *Rapport 1928*, p. 118)[2]. Jusqu'ici nous ne connaissons que sept hommes qui aient porté le titre [3] sur la signification duquel aucune opinion définitive n'a encore été donnée. Ces hommes sont d'une seule famille ou de deux familles contemporaines, vivant sous Séti Ier, Ramsès II, et, comme les chefs de travaux, ils semblent avoir détenu ce titre deux par deux pour une même période de temps. Cela laisserait supposer qu'il s'agissait d'une fonction civile dans les ateliers des cimetières royaux plutôt que d'une fonction religieuse dans les confréries de la nécropole thébaine. Ce pourrait être quelque chose comme des chefs de manœuvre, des chefs d'équipe, subordonnés directement aux , chefs de travaux.

Répondant à quelque nécessité temporaire des grands travaux entrepris au début de la XIXe dynastie, cette fonction aurait été créée par Séti Ier en faveur des deux premiers titulaires Nebdjefa et Aamakt puis transmise par eux à leurs fils; mais jugée ensuite probablement inutile ou susceptible de faire naître des conflits d'autorité elle aurait alors été supprimée ce qui expliquerait l'absence de avant et après ce laps de temps.

Pour la généalogie de Nebdjefa, voir le *Rapport 1929*, p. 80.

Pour le sens de la fonction et les noms des titulaires, voir le *Rapport 1928*, p. 119.

Ces noms sont dans l'ordre chronologique :

[1] Le flabellifère Nebdjefa, attaché à la barque *Atentehenou* de la stèle C. 207 du Louvre étant mentionné dans le *Catalogue-Guide* de Ch. Boreux, tome Ier, p. 91, comme datant de la fin de la XVIIIe dynastie, pourrait très bien être le nôtre, car le titre de flabellifère porté dans une confrérie n'exclue pas celui de sa fonction corporative.

[2] On ne connaît pas de , mais Aamakt porte dans la tombe n° 356 les deux titres de et qui laissent présumer une certaine connexion entre eux. On peut remarquer aussi que le titre est de la même époque et paraît avoir été supprimé dans la langue officielle en même temps et remplacé par qui cumulerait pour un accroissement de charges et d'autorité les fonctions de et . A signaler aussi pour le sens du titre son déterminatif fréquent : . Le Dr Černý me fait remarquer que le titre est une forme populaire plus récente que qui s'est conservée dans la langue parlée au moins jusqu'à la XXIe dynastie comme le prouve un des procès-verbaux copiés sur les cercueils royaux de la première cachette. Cette forme continue d'exister dans les textes hiératiques et quelques inscriptions hiéroglyphiques plébéiennes pendant toute l'époque ramesside.

[3] Ce sont : , , , , , , . (Ces deux derniers noms sont sur un fragment inédit trouvé en 1935 à la Vallée des Rois.)

TOMBES Nos 1322-1323 (FIG. 24-29, ET PL. II).

Grande tombe ramesside attribuable à la famille de Houy nefer, située au nord de la tombe de Neb nakht n° 268 (cf. *Rapport 1931-1932*, p. 50) qui lui est mitoyenne sur toute sa longueur, composée d'une cour, de deux chapelles et de trois puits.

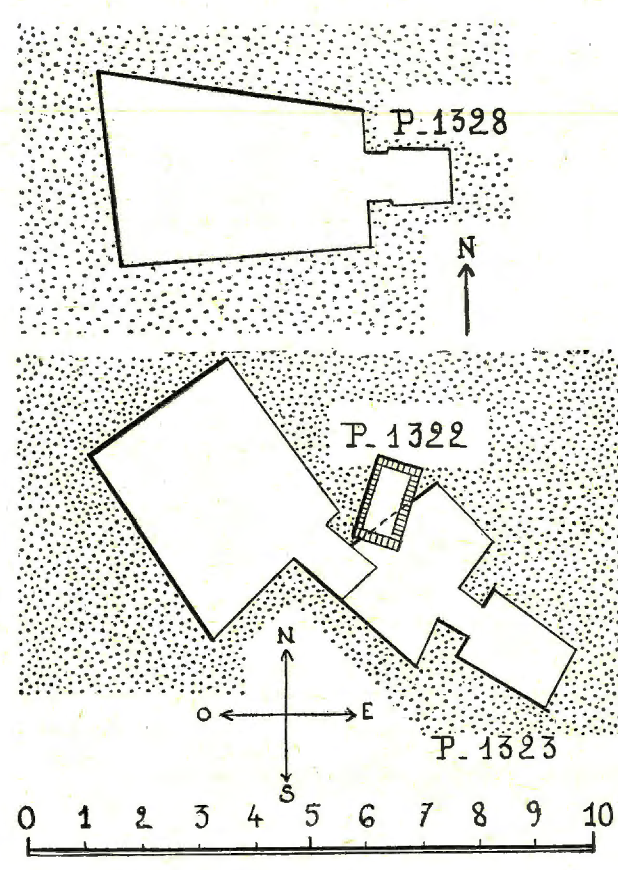


Fig. 24. — Plans des tombes nos 1323-1328.

La cour s'ouvre à l'est par un pylône, elle est plus longue dans le sens est-ouest (9 mètres) que large dans le sens nord-sud (6 m. 80). Complètement entourée de hauts murs, elle est construite sur d'anciennes tombes désaffectées de la XVIIIe dynastie, les nos 1273 et 1325 dont les orifices se trouvent sous ces murs. Au fond de la cour un péristyle surélevé d'une marche abrite les deux entrées des chapelles face à l'orient et la stèle de façade encastrée entre les deux portes.

Les chapelles jumelées sont deux salles semblables de 3 m. 80 de longueur est-ouest et de 2 m. 20 de largeur nord-sud; elles sont crépies et blanchies intérieurement et devaient être couvertes de voûtes en plein cintre axées est-ouest. Un seul toit devait les réunir; toit plat qui n'était sûrement pas surmonté de pyramides. Si toutefois il y avait une pyramide, comme le pyramidion anépigraphe et la stèle de lucarne qui ont été découverts dans un des caveaux le laissent supposer, elle ne pouvait se trouver qu'au-dessus de la partie centrale du péristyle.

Tout le fond occidental de la chapelle du sud est occupé par une banquette de 0 m. 80 de largeur et de 0 m. 25 de hauteur passée au lait de chaux. On ne voit aucune trace de niche ni d'encastrement de stèle dans le mur terminal des deux chapelles.

Le puits n° 1322 qui, devant l'entrée de la chapelle du nord, au bord même du péristyle, s'enfonce à 3 m. 50 de profondeur est de forme rectangulaire de 1 m. 55 × 0 m. 80, construit en briques blanchies et orienté de façon peu fréquente, son

grand axe parallèle à la façade, c'est-à-dire en direction nord-sud. Il était fermé en

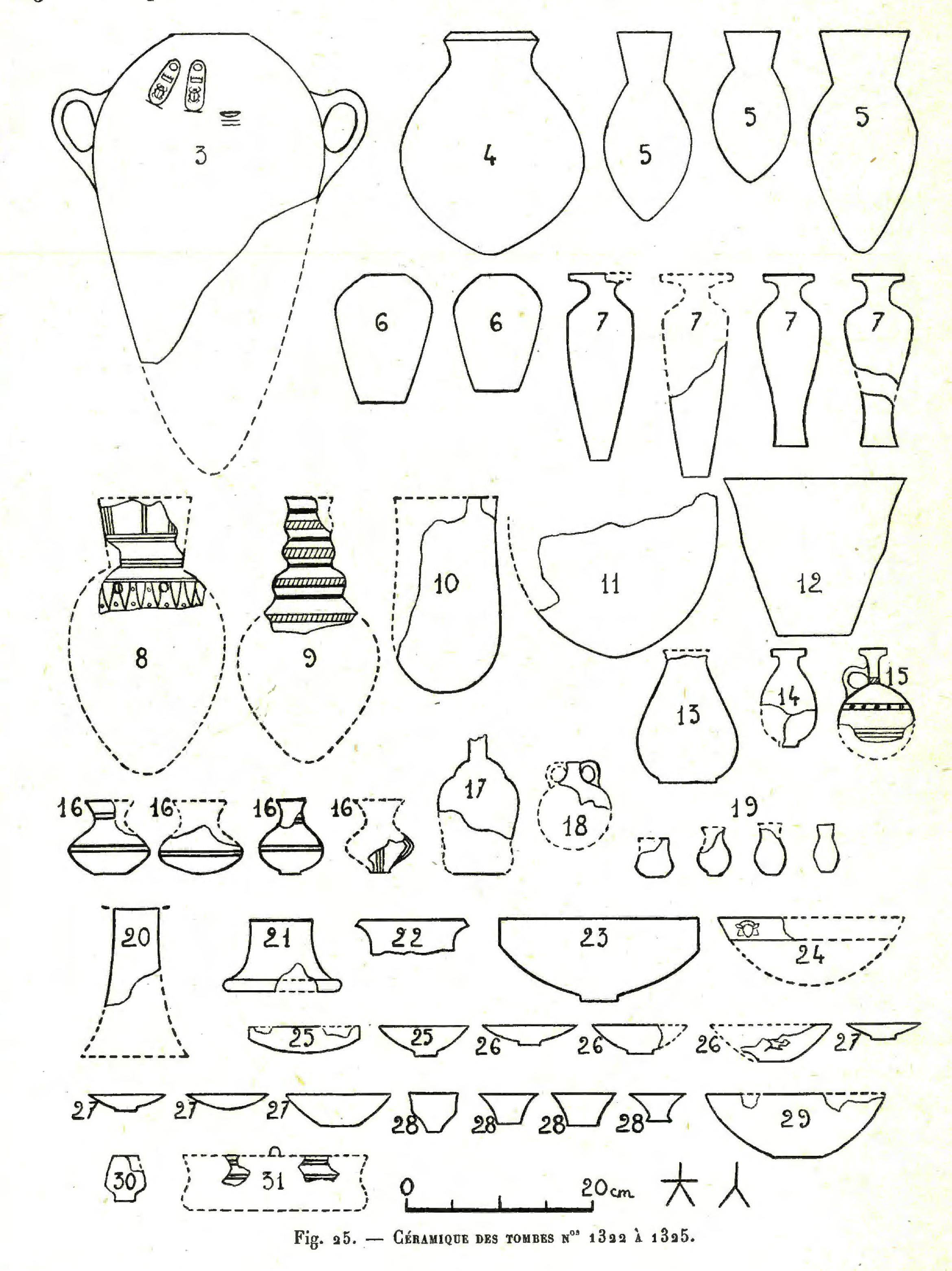


Fig. 25. — Céramique des tombes nos 1322 à 1325.

haut par une dalle dont la feuillure d'encastrement subsiste; des poches étriers forment, tous les demi-mètres, les échelons pour les pieds des fossoyeurs descendant

les cercueils, enfin en bas, au nord, l'entrée des caveaux était fermée par une porte en bois. Une brèche a été percée au bas de la paroi ouest, peut-être moins pour un pillage récent que pour un accès plus facile dans les deux dernières salles de l'hypogée à l'époque de leur emploi.

Le caveau n° 1322 comprend trois salles. A l'origine il n'y en avait qu'une, celle que l'on trouve au nord en pénétrant par l'entrée normale et qui débouche juste au centre d'une des grandes parois (fig. 29).

Cette chambre à plafond plat et à parois verticales mesure 5 m. 75 de longueur est-ouest, 3 m. 30 de largeur et 1 m. 77 de hauteur. Trois brèches perforent ses murs. Dans l'angle nord-est c'est une large baie qui s'ouvre sur les tombes n°s 1326 et 1325 dont le sol est de 0 m. 73 plus élevé que celui du n° 1322; dans l'angle nord-ouest c'est une grande rupture de la cloison trop mince qui fait communiquer la première salle avec la tombe n° 1324 de même niveau qu'elle; enfin dans l'angle sud-ouest c'est un passage plutôt qu'une brèche, un couloir voulu par le constructeur de la tombe pour desservir les deux dernières chambres creusées de plain-pied vers l'ouest. Peut-être les deux autres brèches ne sont elles que des essais malheureux de percée qu'il fallut abandonner à cause de leur rencontre avec les hypogées voisins car des traces de blocage de ces issues sont encore visibles. Devant le résultat négatif des deux premiers tâtonnements et connaissant probablement l'existence du puits n° 1323 au sud-est et du caveau n° 1323 au-dessous de son propre puits, le constructeur n'avait comme ultime ressource que de chercher à l'ouest en restant au même niveau. La seconde chambre est encore une grande salle de 5 m. 15 × 3 m. 05 et de 1 m. 80 de hauteur aux murs bien droits et au plafond plat. La dernière salle est une caverne plus petite et de travail moins soigné qui mesure 3 m. 30 × 2 m. 50 et 2 m. 10 de hauteur, et dont la porte se trouve dans l'angle sud-ouest de la précédente.

Tout l'hypogée était rempli de momies du Nouvel Empire, sans bitume, et de débris de cercueils ramessides. Les trouvailles faites dans cette tombe sont les suivantes :

1° Un fragment de paroi murale en calcaire gravé et peint style XIXe dynastie, mesurant 0 m. 18 de hauteur, 0 m. 20 de largeur, 0 m. 10 d'épaisseur et représentant les bustes de deux femmes assises, tournées vers la gauche, vêtues de robes plissées (fig. 26).

2° La moitié supérieure d'une stèle de lucarne de pyramide, en calcaire gravé; hauteur 0 m. 32, largeur 0 m. 37, épaisseur 0 m. 075. Dans le cintre, le disque solaire, surmonté des cornes de bélier de Râ-Toum, flanqué de deux uræus et de deux ailes incurvées, plane au-dessus d'une barque de papyrus dont les campanes de poupe et de proue sont cravatées de banderoles funéraires. A l'avant de l'esquif qui est tourné vers la gauche est dressé le symbole *Shems* de l'accompagnement d'Horus;

à l'arrière sont les deux rames gouvernails; au centre le signe de l'horizon d'où s'élève le disque solaire contenant un scarabée. Entre les deux disques on lit : «Toum situé au pays du couchant». Le registre inférieur placé sous un ciel montrait un homme à genoux, face à droite, dont le sommet du crâne seul subsiste. Cinq colonnes de texte donnaient les noms du dédicant et de son fils : (fig. 27).




Fig. 26. — Fragment mural en calcaire gravé et peint (dessin de Mme J. Vandier d'Abbadie et photo).



Fig. 27. — Stèle de lucarne de pyramide en calcaire.

3° Quelques fragments de papyrus funéraire : cf. *Livre des Morts*.

4° Un couvercle de coffret marqué du nom du *Sotem* Houy nefer :

5° Un vase de faïence bleue, ampoule sphérique de 0 m. 08 de diamètre semblable à celles que les rois présentent aux dieux pour l'offrande du vin.

6° Deux vases en terre cuite peinte après cuisson, ornés sur le haut de la panse d'un large collier funéraire composé de feuilles de saule et de pétales de fleurs au centre duquel une bande verticale de texte donne le nom : (fig. 28).

7° Fragments de coffrets de Houy nefer et de coffre à canopes marqué : [hieroglyphs].

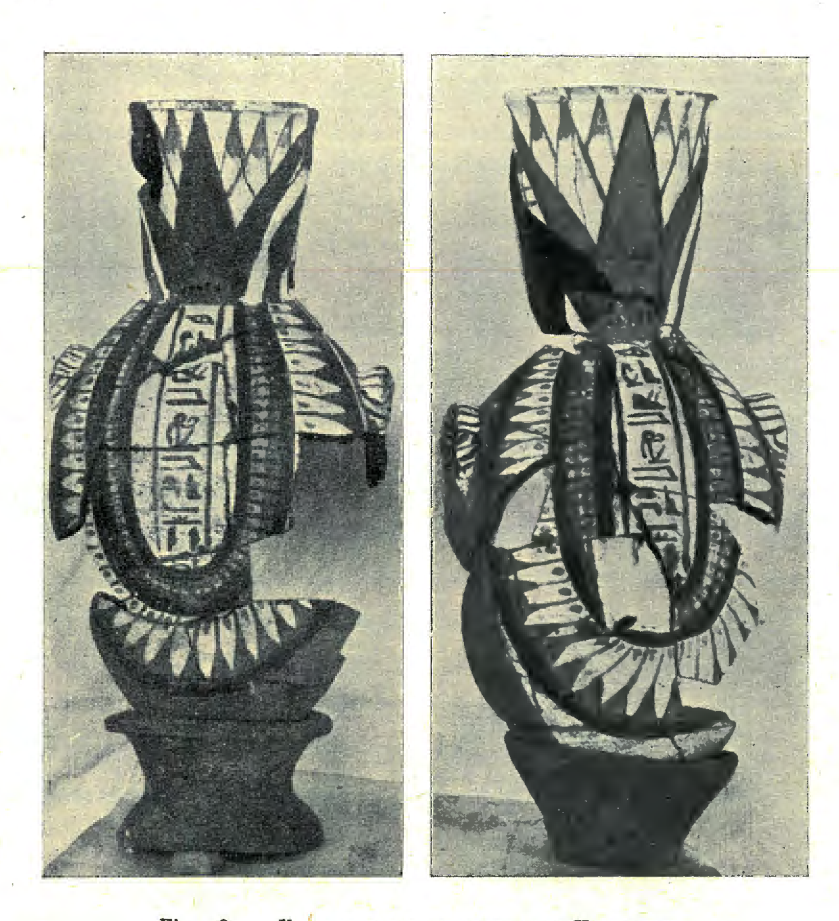
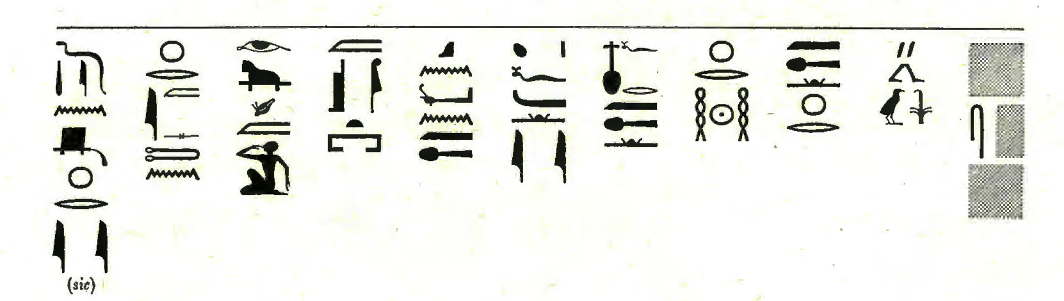


Fig. 28. — Vases en terre cuite peinte de Houy nefer.

8° Nombreux fragments de cercueils ramessides, de mobilier funéraire; sandales, étoffes, vanneries, fragments de catafalque polychrome à vernis jaune, de coffret à *oushebtis*. Sur un fragment de ces cercueils restent ces dix colonnes de textes :



9° Nombreuses poteries. (Le pillage des tombes ayant établi des communications et produit des mélanges d'objets entre les caveaux n°s 1322, 1323, 1324, 1325, toutes les poteries seront décrites plus loin après la description de la tombe n° 1325.)

Toutes ces poteries sont marquées d'une étoile ⋆, qui devait être probablement la marque de propriété de Houy nefer.

A l'aide de ces trouvailles, des monuments rassemblés dans les musées et des généalogies inscrites dans certaines tombes on peut essayer de reconstituer la filiation de Houy nefer, de Hori et de Min khaou.

Les mentions connues de Houy nefer sont :

1° Turin, stèle n° 169 : [hieroglyphs].

2° Turin, stèle n° 36 : [hieroglyphs].

3° Turin, stèle n° 44 : de [hieroglyphs].

4° British Museum, stèle n° 818 (328) : [hieroglyphs].

5° British Museum, stèle n° 144 de [hieroglyphs].

6° British Museum, ostracon n° 5624 B : [hieroglyphs].

7° Collection Wilbour, stèle : [hieroglyphs].

8° Collection Carnarvon, ostracon : [hieroglyphs] (an 3, 4 de Ramsès III).

9° Berlin, papyrus n° 10496 : [hieroglyphs] (an 21 de Ramsès III).

10° Collection J. J. Clère, stèle : [hieroglyphs].

11° Deir el Médineh, tombe n° 360 de [hieroglyphs] (*Rapport 1930*, p. 76).

12° Deir el Médineh, table d'offrandes (*Rapport 1930*, p. 102) : [hieroglyphs].

13° Deir el Médineh, coffre à canopes : [hieroglyphs] et [hieroglyphs] fils [hieroglyphs] de [hieroglyphs].

14° Deir el Médineh, bas-relief (*Rapport 1930*, p. 120) : *x*... [hieroglyphs].

15° Deir el Médineh, *Rapport 1933-1934*, vases : [hieroglyphs].

16° Turin, ostraca n°s 5661, 5666 : [hieroglyphs], [hieroglyphs]

Le Caire, ostracon n° 25593 : [hieroglyphs].

17° Montagne thébaine, graffiti Spiegelberg : [hieroglyphs] oncle de [hieroglyphs] et frère de [hieroglyphs].

18° Deir el Médineh, tombe n° 335 (*Rapport 1924-1925*, p. 132).

19° Le Caire, ostracon J. 49866 (règne de Siptah II) [hieroglyphs] (liste d'ouvriers parmi lesquels Hori et Houy Nefer font partie de la partie gauche de la troupe, commandée par Haï[1]).

Ces documents établissent :

a) les titres [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs] qui peuvent sans incompatibilité avoir été portés par un seul Houy nefer;

b) les parentés suivantes :

1° [hieroglyphs] fils de [hieroglyphs]
.... [hieroglyphs]
.... [hieroglyphs]
.... [hieroglyphs]
.... [hieroglyphs]

2° [hieroglyphs] père de [hieroglyphs]
.... [hieroglyphs]

3° [hieroglyphs] frère de ([hieroglyphs]) [hieroglyphs]
.... [hieroglyphs]

Les mentions connues de Hori qui s'ajoutent à celles qui viennent d'être citées pour Houy nefer sont :

1° Turin, stèle n° 163 (Lieblein 980, 2204) : [hieroglyphs].

Parmi les noms de parents inscrits sur cette stèle se trouvent : [hieroglyphs] et [hieroglyphs].

2° Turin, stèle n° 96 (74) (style fin XVIIIe dynastie) : [hieroglyphs] parmi les noms de parents : [hieroglyphs].

3° Turin, socle de stèle : [hieroglyphs] (vizir de Ramsès III : *Mémoires*, t. LVIII, 1er fasc., p. 38).

4° British Museum, stèle n° 355, Adoration de Min, Reshpou, Qadesh par [hieroglyphs].

5° Louvre, pyramidion D 16, fin XVIIIe dynastie : [hieroglyphs].

6° Louvre, groupe A 68 : [hieroglyphs] (époque Meneptah, XIXe dynastie).

7° Le Caire, table d'offrandes n° 43586 (trouvaille Baraize, 1912) : [hieroglyphs].

8° Le Caire, ostraca n°s 25005, 25010, 25065, 25120, 25129, 25131, 25236, 25247, 25295, 25299, 25365, 25597, 25598, 25606, 25609, 25627, 25638 : [hieroglyphs] fils du [hieroglyphs], père du [hieroglyphs]; [hieroglyphs] fils du [hieroglyphs]; [hieroglyphs] frère du [hieroglyphs], fils de [hieroglyphs]

[1] D'après J. Černý, *Quelques ostraca hiératiques inédits de Thèbes au Musée du Caire*, *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVII. Ostracon provenant de la Vallée des Rois. Cet ostracon permet de préciser l'époque à laquelle vivait Houy nefer et de dater sa tombe.

[hieroglyphs], [hieroglyphs], père de [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs] (offrande à Min par Ramsès IV).

9° Turin, ostraca n°s 5651, 5661 : [hieroglyphs].

10° Montagne thébaine, graffiti Spiegelberg (mêmes mentions que sur les ostraca).

11° *Annales du Service*, t. VIII, Legrain, *Sur la confrérie d'Asit Mirithoti*, p. 254-256 : [hieroglyphs] fils du [hieroglyphs].

12° Deir el Médineh, *Rapport 1929*, p. 77 à 80 : [hieroglyphs] parent de [hieroglyphs].
Deir el Médineh, *Rapport 1933-1934* :
oushebtis : [hieroglyphs];
ex-voto à Mert-Seger par [hieroglyphs] (alias [hieroglyphs]) [hieroglyphs];
stèle : [hieroglyphs], [hieroglyphs]; coffre : [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs].

13° Deir el Médineh :
tombe n° 250 (*Rapport 1926*) : [hieroglyphs] ([hieroglyphs]) de [hieroglyphs];
tombe n° 359 (*Rapport 1930*), p. 56 : [hieroglyphs], [hieroglyphs] dans la suite des noms on lit : [hieroglyphs], [hieroglyphs]
p. 58 : [hieroglyphs].

Enfin les mentions connues de Min khaou sont :

1° Copenhague, stèle B 7, dédiée à Mert Seger par : [hieroglyphs].

2° Montagne thébaine, graffiti Spiegelberg : [hieroglyphs] frère de [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs].

3° Le Caire, ostracon n° 25606 : [hieroglyphs], [hieroglyphs] (XXe dynastie).

4° Deir el Médineh, tombe n° 359 : (voir Hori).

L'ensemble des mentions de Hori permet de constater que ce nom fut porté par plusieurs hommes dont le premier en date serait de la fin de la XVIIIe dynastie et un des derniers serait de l'époque de Ramsès IV. Celui qui nous intéresse est celui qui vécut sous Ramsès III.

Un autre point remarquable est la grande faveur du culte de Min dans cette famille[1]. Nombreux sont les noms d'hommes et de femmes composés avec le vocable

[1] Genève, D 47, stèle du [hieroglyphs] (*Recueil de trav.*, t. 18, p. 123; *Aeg. Grabsteine und Denksteine aus verschiedenen Sammlungen*, Wiedemann-Portner, p. 28, pl. VIII). Le Caire, ostracon n° 25120, offrande à Min par Ramsès IV, dédié par [hieroglyphs] et ses fils [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs]; cf. ci-dessus 13°, tombe n° 359 (*Rapport 1930*, p. 58), cette tombe est celle d'[hieroglyphs] apparenté aux gens qui nous occupent et dans le nom duquel se trouve [hieroglyphs].

divin Min. Cela constitue un moyen de discrimination qui permet de retrouver l'ascendance ou la descendance d'un individu par le nom du dieu patron d'une lignée, nom qui doit se retrouver à chaque génération pour assurer la continuité de la tradition. En recherchant les noms théophores dérivés de Min dans les généalogies de Deir el Médineh, on peut avancer sans crainte de grosses erreurs que l'on arrivera à rétablir presque avec certitude la filiation des gens qui nous occupent et à éliminer tous les homonymes sans rapports de parenté avec eux. C'est ainsi que les recherches faites parmi les monuments connus des : [hiéroglyphes], etc., nous donneront pour le côté masculin toutes les possibilités d'hérédité; mais cela ne suffit pas; il faut aussi chercher du côtés des [hiéroglyphes] et des [hiéroglyphes] puisque, à une certaine génération ces noms ont été également introduits dans l'onomastique de la famille en question. Les apports du côté féminin viennent ensuite comme moyen de recoupement donner d'autres vocables et épithètes de divinités qui entrent à leur tour en composition avec ceux du côté mâle et constituent de la sorte une nouvelle source d'identification qui rétrécit le cercle des investigations. Pour le cas présent, le syllabique [hiéroglyphes] qu'une femme nommée [hiéroglyphes] (1) fit entrer dans l'arbre généalogique, va s'y perpétuer et se transmettre chez les membres des deux sexes. L'exemple [hiéroglyphes] montre bien le résultat probant de ces combinaisons (2).

On sait qu'à Deir el Médineh le nombre des familles était assez restreint et que les conditions spéciales de leur existence avaient produit, comme dans les petits villages arabes modernes, un état de consanguinité générale au bout des quelques siècles de leur séjour à Thèbes (3). Or les gens dont nous nous occupons sont de la fin de la XIXe et de la XXe dynastie; époque à laquelle cette fusion des foyers avait établi un cousinage qui rend parfois très laborieuse toute tentative d'identification d'un individu.

(1) La dame [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] de [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] de [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] de [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] de [hiéroglyphes].

(2) On peut encore compléter les recherches en examinant les autres composants : [hiéroglyphes], etc.

(3) Les principaux vocables divins de l'onomastique de Deir el Médineh sont : Dieux : [hiéroglyphes]; Déesses : [hiéroglyphes], etc., qui se composent : 1° avec des préfixes : [hiéroglyphes]; 2° avec des qualificatifs : [hiéroglyphes], etc.; 3° avec la préposition [hiéroglyphes] et les mots : [hiéroglyphes]; 4° avec des indications dévotes : [hiéroglyphes].

Heureusement il y a dans le style des monuments, la paléographie des ostraca, enfin la mention d'un règne ou l'indication de contemporanéité de plusieurs personnes un dernier moyen de datation qui permet les éliminations des éléments étrangers à la question et la confirmation des renseignements acquis par ailleurs.

Usant donc de ces procédés, il est permis de hasarder la reconstitution du lignage de Houy nefer, Hori et Min khaoui de la façon suivante qu'il ne faut, bien entendu, accepter que sous bénéfice d'inventaire :

Fin XVIIIe dyn. Turin, stèle n° 99 : [hiéroglyphes] + [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] + [hiéroglyphes]

XIXe dyn. : [hiéroglyphes] + [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] + [hiéroglyphes] — [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] + [hiéroglyphes] — (1) [hiéroglyphes] — [hiéroglyphes] + [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] + [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] + [hiéroglyphes]

XXe dyn. : (2) [hiéroglyphes] (3) [hiéroglyphes] (4) [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] + [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] — [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes]

Les différents [hiéroglyphes] (1, 2, 3, 4) peuvent n'être qu'un seul et même individu, étant donné la valeur que prennent en Orient les termes [hiéroglyphes]. Il en résulte que Min Khaoui fils de Hori, petit-fils d'Houy nefer peut descendre aussi bien de Ken Min que de Qaha ou de Karo.

Les trouvailles, faites en 1928 dans la région de cette tombe, d'objets portant les noms de [hiéroglyphes], de [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] rendent plausible la parenté avec la branche de [hiéroglyphes] (1). On se souvient que dans la tombe d'[hiéroglyphes] un caveau inviolé était occupé par le [hiéroglyphes]. S'il n'y eut pas usurpation par Hormès d'une tombe quelconque, il faut admettre qu'un lien de parenté l'unissait à Sennefer et l'autorisait à reposer dans le même hypogée que son prédécesseur.

La fouille des caveaux n° 1323 a fait découvrir deux statuettes mutilées, sculptées en bois dur et peintes, mesurant 0 m. 35 à 0 m. 40 de hauteur sans socle, représentant un homme debout, le pied gauche en avant. L'une est habillée d'un pagne gaufré à pointe antérieure triangulaire; l'autre est vêtue d'une robe à manches courtes et plissées et à devanteau plat. Leurs perruques identiques sont rejetées en arrière

(1) Sur l'ostracon J. 49866 du Caire, [hiéroglyphes] est contemporain de [hiéroglyphes] et de [hiéroglyphes] et appartient comme eux à la partie gauche de la troupe.

des épaules. Seule la seconde statuette aux mains allongées à plat sur le tablier porte sur celui-ci le texte suivant : [hieroglyphs]. Le style est de la fin de la XVIIIe ou du début de la XIXe dynastie. Il est possible que ces statuettes proviennent de la tombe n° 1159 de Sen nefer située juste au-dessus du n° 1323.

De plus on a trouvé deux fragments d'un jambage de droite en calcaire dont le texte gravé est peint en jaune et comporte deux colonnes d'invocation à Aménophis Ier :

1° [hieroglyphs].

2° Un fragment de coffret à *oushebtis*, bois peint en noir avec ce nom en jaune : [hieroglyphs].

Le nom de [hieroglyphs] se retrouve au Louvre sur le coffret n° 639 (1282) : [hieroglyphs]. Ce Khaemtoui faisait certainement partie de la famille Houy nefer, Hori, Min khaoui.

3° Un fragment de table d'offrandes en calcaire de Houy.

4° Une statuette en grès noir de femme nue, sans tête, bras allongés le long du corps (c'est une de ces soi-disant poupées ou remplaçantes faites pour être couchées sur un petit lit de céramique).

TOMBE N° 1324 (FIG. 29, ET PL. II).

Tombe anonyme d'époque ramesside, située au nord de celle qui vient d'être décrite et qui n'est séparée d'elle que par un mur mitoyen. Elle se compose d'une cour, de deux chapelles et d'un puits funéraire.

De la cour, on ne connaît pas les limites exactes, tant le travail de destruction des siècles s'est acharné sur ce point; les deux chapelles jumelles sont elles-mêmes tellement ravagées qu'il n'en reste que des arasements de murs. Il est donc impossible de dire si elles étaient décorées de fresques et de stèles, si elles étaient surmontées de pyramides; tout au plus peut-on constater qu'elles avaient la forme de maisons nubiennes probablement voûtées.

Le puits n° 1324 est précédé d'un escalier de roc de dix marches descendant vers l'ouest à 4 m. 40 de profondeur. C'est au pied de cet escalier, dans l'angle sud, que se trouve la brèche de communication avec le caveau n° 1322.

L'hypogée comprend deux salles; la première à plafond horizontal plat et à parois bien verticales mesure 4 m. 90 × 3 m. 60 et 2 m. 05 de hauteur; dans son angle nord-ouest une descente en puits de cinq marches conduit au caveau inférieur à 1 m. 35 de profondeur. Les dimensions de cette seconde salle moins bien creusée sont : 2 m. 35 × 2 m. 60 et 1 m. 05 de hauteur. Les deux caveaux étaient remplis de terre,

de briques, de poteries, de momies et de linges. Quelques fragments de mobilier funéraire, de cercueils de la XVIIIe dynastie et de l'époque ramesside et de monuments de pierre gisaient parmi les déblais.

TOMBE N° 1325 (FIG. 29, ET PL. II).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie dont il ne reste que l'hypogée. Le puits à escalier est situé sous le mur nord (presque à l'angle nord-est) de la cour n° 1322-1323, ce qui prouve son antériorité par rapport à celle-ci; il descend vers le nord

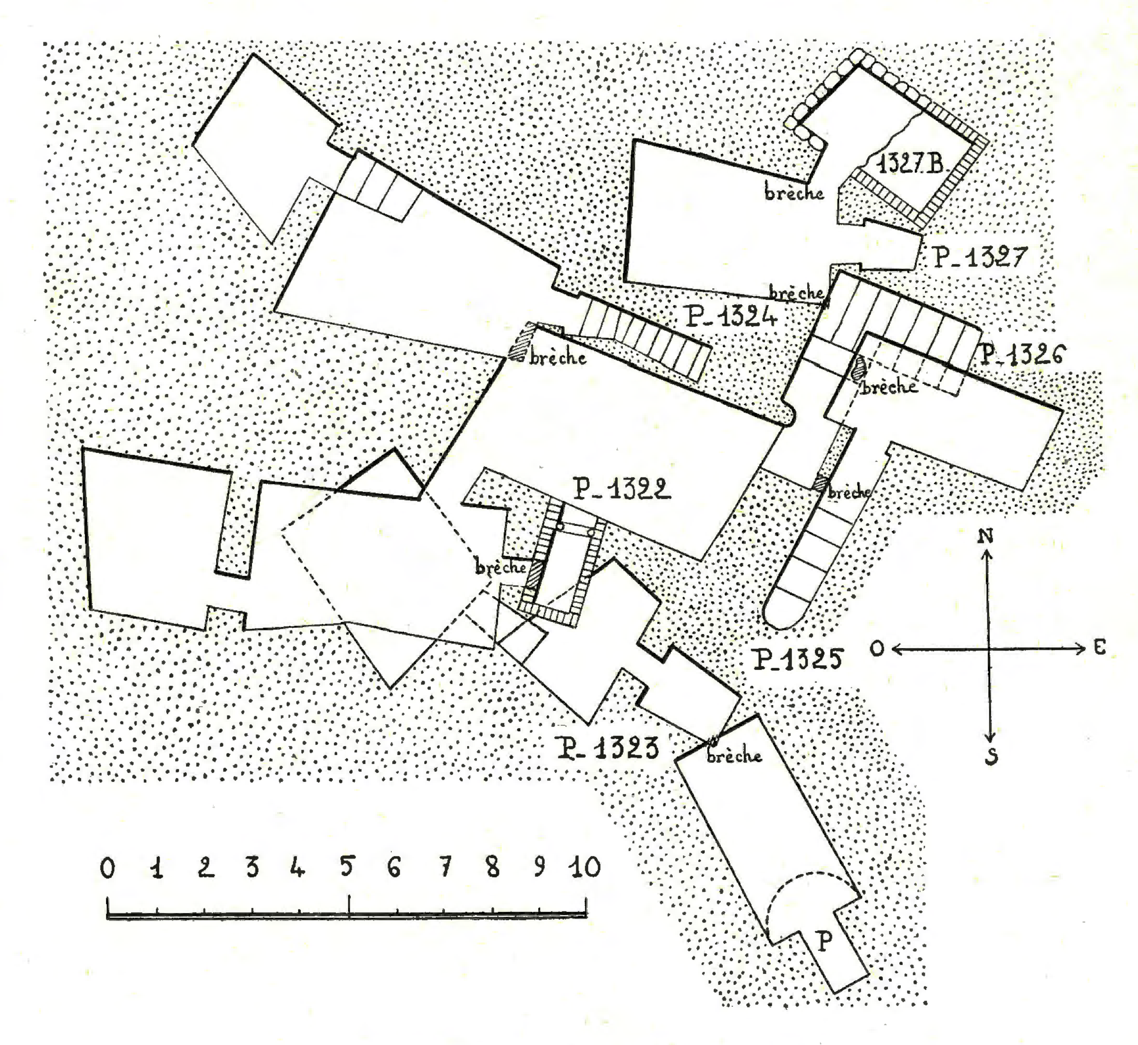


Fig. 29. — Plans des tombes n°s 1322 à 1327.

par une série de marches usées taillées dans la marne, aboutit au nord, après un couloir à une salle au plafond voûté de 4 m. 30 × 2 mètres et 1 m. 50 de hauteur dont une perforation de la paroi ouest la relie à la tombe n° 1326.

TROUVAILLES FAITES DANS LES TOMBES N° 1322 À 1325.

a) PIERRE CALCAIRE :

1° Fragment d'un groupe assis, homme et femme, traces de peinture; longueur et largeur o m. 16, épaisseur o m. 06.

2° Fragment d'une base de statue, début de proscynème écrit dans les deux sens : ; longueur o m. 17, largeur o m. 15.

3° Trois fragments de jambages d'encadrement de la stèle de Didi : ----- ----- .

4° Fragment d'un socle de stèle, texte peint en noir entre deux traits noirs : .

5° Fragment de fronton de stèle avec nom d'Anubis; longueur o m. 10, largeur o m. 11 : .

6° Fragment de linteau représentant une partie d'aile droite de soleil ailé, remployé comme poids et portant au verso une ligne d'hiératique : ; longueur o m. 17, largeur o m. 12, épaisseur o m. 04.

7° Fragment d'un simulacre de bouquet monté, fleur de lotus; hauteur et largeur o m. 05.

8° Modèle ou essai de bas-relief champlevé : profil d'homme; o m. 06.

9° — — — — : hirondelle, o m. 075 × o m. 06.

b) BOIS : MOBILIER FUNÉRAIRE :

1° Débris d'un visage d'homme, bois plein, peint en rouge.

2° Débris de masques d'époque ramesside, deux visages d'hommes, peints en rouge et vernis, perruques noires; un visage de femme peint en jaune, perruque rayée bleu et jaune.

3° Quatre barbes osiriennes longues et courbées à l'extrémité, de cercueils d'hommes.

4° Mains de cercueils : quatre poings fermés, jaunes et vernis; un poing fermé, rouge; deux mains ouvertes, rouges.

5° Nombreux débris de cercueils ramessides, peints et vernis, avec bribes de textes sans noms de défunts.

6° Dessous de pied de cercueil représentant Isis à genoux et bras levés sur le *Noub*, texte à demi effacé avec nom terminé par *Nfr*.

7° Fragments de fond de cercueil, fond rouge : les quatre génies fils d'Horus et suite de personnages avec noms : , .

8° Fragment de coffre, peint et verni, orné d'un *Dad* entre deux nœuds d'Isis.

9° Lambeau d'étoffe peinte décollée d'un sarcophage et montrant deux dieux Nil portant sur une natte des offrandes alimentaires. Restes d'inscription en colonnes.

c) VANNERIE, CUIR :

1° Morceaux d'une grande corbeille ronde.

2° Quatre couvercles de paniers; diamètres o m. 10, o m. 19, o m. 24.

3° Six fragments de peau de gazelle couleur beige, cousus ensemble et déchirés : étui ou dessus de siège.

4° Semelle de sandale de femme, cuir, pied droit, o m. 25.

5° Semelle de sandale d'enfant, cuir, pied droit, o m. 14.

d) CÉRAMIQUE (fig. 25) : (Les numéros 3 à 31 correspondent à ceux de la figure.)

1° Un cône funéraire de *Smen* , texte : .

2° Une statuette de femme nue acéphale et apode destinée à être placée sur un petit lit de terre cuite; longueur o m. 10.

3° Grande amphore à bière, ovoïde, apode, à deux anses, incomplète; marque en incision : , estampille en relief : deux cartouches de () Thotmès III Menkheperrâ; hauteur o m. 62, diamètre o m. 31.

4° Amphore ovoïde, apode, sans anse, large col, terre rouge, intacte; hauteur o m. 29, diamètre o m. 24.

5° Trois vases intacts de terre rouge, forme ovoïde allongée, apode, sans anse, col large tronconique; hauteurs o m. 20, o m. 23, o m. 29; diamètres o m. 11, o m. 12, o m. 14.

6° Deux vases entiers de terre rouge, fond plat, panse évasée du haut, rétrécie du bas, pas de col; hauteurs o m. 15, o m. 17; diamètres o m. 13.

7° Quatre vases de terre rouge, un entier, trois brisés, col à large bord horizontal plat, panse très effilée, fond plat; hauteur o m. 25; diamètre o m. 09.

8° Fragment de vase ovoïde apode, sans anse, à col évasé, terre jaune à décor peint avant cuisson, raies noires, bleues et rouges, denticules polychromes; deux boutons en relief à la place d'une anse; diamètre du col o m. 13, hauteur restante o m. 12.

9° Six fragments de six vases ovoïdes à long col mince et annelé de bourrelets décorés de cercles rouges, bleus et noirs.

10° Fragment d'un vase de terre rouge en forme de boudin à col aussi large que la panse; hauteur o m. 26, diamètre o m. 13.

11° Fragment de fond d'amphore apode, terre grise diamètre o m. 25, avec début d'une inscription hiératique de quatre lignes donnant l'indication de la provenance et de la date d'un cru et le nom du vignoble.

12° Vase de terre rouge en forme de pot de fleur tronconique; hauteur o m. 21, diamètre supérieur o m. 25, inférieur o m. 11.

13° Vase piriforme, terre rouge, hauteur o m. 18, diamètre maximum o m. 14.

14° Vase à onguent, terre jaune pâle, brisé; hauteur o m. 135, diamètre o m. 08.

15° Flacon sphérique, col mince et court, anse attachée sur le col et la panse,

terre rouge, décor de raies et points noirs et rouges; hauteur o m. 15, diamètre o m. 10.

16° Fragments de six vases à onguent, d'importation égéenne et crétoise, terre de cuisson homogène, rose ou rouge, sans décor ou décorés de rayures noires.

17° Fragment de flacon en terre rouge; hauteur o m. 22, diamètre o m. 11, marque ⋆.

18° Col de vase lenticulaire à deux anses (forme vase de nouvel an), terre rouge vernissée.

19° Cinq petits vases de terre rouge grossière, pour offrande funéraire; o m. 05 à o m. 07.

20° Pied de coupe à offrande blanchi à la chaux.

21° Pied de coupe en terre rouge.

22° Support annulaire d'amphore, terre rouge; hauteur o m. 05, diamètre o m. 14.

23° Terrine intacte, terre rouge; hauteur o m. 11, diamètre o m. 21.

24° Jatte brisée, terre rouge, avec tête d'Hathor en relief; hauteur o m. 09.

25° Deux coupelles, terre rouge, marquées ⋆; diamètres o m. 12, o m. 15.

26° Huit assiettes, terre rouge, marquées ⋆, Y; diamètres o m. 13 à o m. 22.

27° Quatre petites assiettes, terre rouge; diamètres o m. 09 à o m. 13.

28° Quatre petites coupelles, terre rouge; diamètres o m. 07 à o m. 09.

29° Assiette ayant servi de palette pour noir de bitume brillant; diamètre o m. 24.

30° Gobelet, terre rouge; hauteur o m. 06, diamètre o m. 055.

31° Fragments d'une coupe, terre jaune, à décor de raies bleues et noires, bouton en relief au fond interne.

TOMBE N° 1326 (FIG. 29, ET PL. II).

Tombe anonyme inachevée située entre les n°s 1324 et 1325 et composée d'un escalier de sept marches de roc descendant vers l'ouest à 3 m. 80 de profondeur. Au bas de l'escalier un palier se heurte à l'ouest à la paroi crevée du caveau n° 1326 qui existait donc déjà ce qui força le carrier à changer de direction et à faire un retour à angle droit vers le sud; mais au bout de quelques pas une nouvelle rencontre avec les tombes n°s 1322 et 1325 lui fit renoncer à pousser plus loin. Il n'est toutefois pas impossible que ce dégagement fortuitement créé n'ai point servi par la suite comme entrée secondaire dans l'hypogée n° 1322.

TOMBE N°s 1327 A ET B (FIG. 29, ET PL. II).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie située au nord et tout près du n° 1326 et composée d'un petit puits de roc de 3 m. 30 de profondeur qui dessert à l'ouest une salle à parois verticales et à plafond plat horizontal de 4 m. 30 × 3 m. 05 et 1 m. 60 de hauteur contenant quelques momies blanches.

Une brèche dans l'angle sud-est la joint à l'escalier n° 1326; une autre brèche la relie à la salle souterraine n° 1327 B dans l'angle nord-est.

Cette salle n° 1327 B, moitié à l'air libre, moitié sous le sol, comprend d'abord une fosse analogue à un silo à ciel ouvert de 1 m. 70 × 1 m. 60 tapissée de briques sur trois côtés et profonde de 2 m. 65. La paroi ouest de cette fosse fait défaut. En ménageant un plafond rocheux de 1 m. 45 d'épaisseur, on a creusé de ce côté un renfoncement de 1 m. 20 de hauteur dont le sol est de niveau avec le fond de la fosse et dont les parois sont montées en pierre et mortier dans toute leur hauteur. L'ensemble forme ainsi une pièce de 2 m. 85 × 1 m. 75 impropre, semble-t-il à toute destination funéraire, qui, par une ouverture étroite, est en relation avec le caveau n° 1227 A.

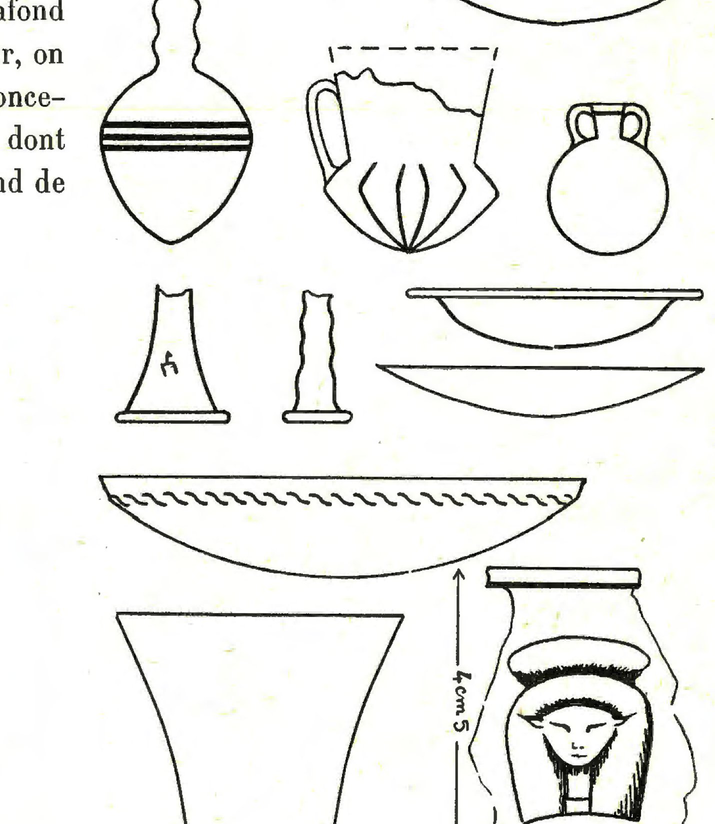


Fig. 30. — a) Vase *hes* en terre cuite peinte de la tombe n° 1328. — b) Céramique de la tombe n° 1328.

TOMBE N° 1328 (FIG. 29, ET PL. II).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie située à l'est du n° 1327 A. Le puits de roc presque carré, de 3 m. 60 de profondeur, obstrué par un mur de cour construit par dessus à l'époque ramesside descend à l'ouest dans une caverne de 4 m. 40 × 3 m. 40 et 1 m. 20 de hauteur qui contenait deux crânes et les poteries suivantes (fig. 30) :

Un vase *hes* en terre cuite rose décoré de pétales stylisés, couleurs bleu, rouge et marron (fig. 30).

Un vase ovoïde avec long col mince à bourrelets, terre cuite jaune clair, traits bruns.

Un vase de terre cuite rose, panse courte et renflée ornée de traits verticaux noirs et rouges, à col large et évasé garni d'une anse verticale.

Un vase lenticulaire à deux petites anses près du goulot; importation égéenne, vase analogue aux ampoules dites de nouvel an, fréquentes à l'époque saïte.

Fragments de quatre petits vases de terre cuite rouge; sur le col de l'un d'eux une petite tête d'Hathor en relief.

Un vase *ousekh* de terre commune forme pot de fleurs, percé au fond.

Deux pieds de coupes terre cuite rouge, l'un d'eux marqué : [hieroglyph].

Trois bouchons de jarres, terre cuite beige passée au lait de chaux, forme conique.

Une grande jatte, terre cuite rouge, décor d'incisions cordées à l'extérieur.

Une coupelle à offrandes, terre cuite jaune passée à la peinture blanche, traces de combustion grasse et restes d'offrandes brûlées au fond.

Trois petites assiettes de terre commune rouge.

Fig. 31. — Plan de la tombe n° 1331.

TOMBE N° 1329 (FIG. 37, ET PL. I).

Les tombes nos 1329 A et B sont deux petits caveaux anonymes de la XVIIIe dynastie creusés l'un au-dessus de l'autre dans deux directions différentes, datées par leurs momies et par le fait qu'une maison ramesside fut construite sur elles; puits de roc à escalier de 2 m. 60 et 3 m. 80 de profondeur desservant une seule caverne basse, l'une d'elle avec banquette contre la paroi de fond.

TOMBES Nos 1330 ET 1341 (FIG. 37, ET PL. I).

Tombe anonyme de la fin de la XVIIIe dynastie datée par ses briques, située au nord de la précédente et comprenant une cour, une chapelle et deux puits funéraires. Cette tombe fait partie d'un groupe (nos 1319 A et B, 1330, 1341) fouillé en 1917 par Leconte Dunouÿ et sur lequel on possède peu de renseignements [1].

La cour, limitée par de gros murs de pierre, fut englobée dans une maison ramesside; la chapelle voûtée, construite en briques, avait des murs épais et devait avoir la forme de maison nubienne avec sa porte au centre d'un des grands côtés face au renfoncement de la stèle de fond. Elle ne garde aucune trace de décoration.

Le puits de roc, n° 1330, de 4 m. 50 de profondeur ne dessert à l'ouest qu'un cæcum à peine suffisant pour loger un cercueil. Il est situé dans la cour, à droite de la porte de la chapelle.

Près de ce puits on a trouvé un fragment de linteau en calcaire sur lequel on lit : [hieroglyphs] (Thothermaktouf? et Ourniro).

Le puits de roc rectangulaire n° 1341, situé dans l'angle sud-ouest de la chapelle, a 3 m. 10 de profondeur et il ne dessert à l'ouest qu'un petit caveau de 2 m. 40 × 2 m. 65 et 1 m. 45 de hauteur qui ne contenait que quelques ossements, beaucoup de grosses pierres et des briques provenant des murs de la cour et de la chapelle.

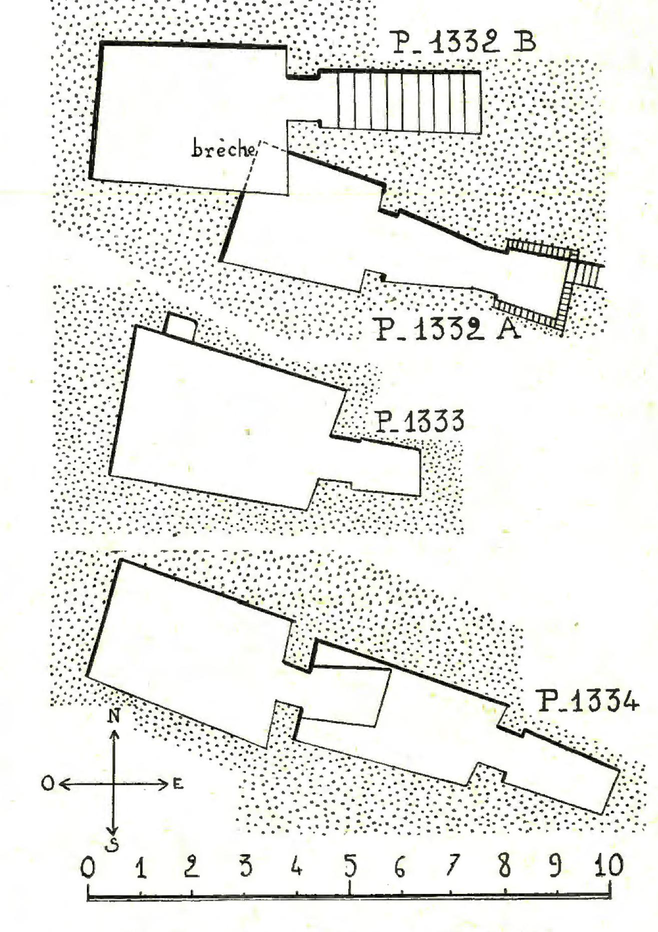


Fig. 32. — Plans des tombes nos 1332 à 1334.

TROISIÈME PARCELLE ENTRE LES ROUTES Nos 250 ET 298.

TOMBES Nos 1331 À 1340 (PL. III).

Cette parcelle, en terrasse sur les premières assises de la colline de l'ouest, surplombe les tombes ramessides nos 1324, 1322-1323, 268, 355, 1279-1280, qui la limitent à l'est et elle est surplombée elle-même à l'ouest par les tombes nos 329 et 298 dont elle est séparée par une route en corniche qui épouse une courbe de niveau. Au nord, le chemin n° 250 est un étroit sentier qui s'insinue entre les

[1] Leconte Dunouÿ laissa dans 1330 un carré de papier portant le n° 9.

tombes qu'il devait desservir; au sud la route n° 298 monte du fond du vallon et se raccorde avec la route en corniche au pied des terrasses n°s 298 et 329 pour aller vers le nord escalader les pentes de la nécropole. Ces voies de communication sont d'époque ramesside, car il leur arrive de passer au-dessus de caveaux de la XVIIIe dynastie et les constructions qui les bordent ont été édifiées en même temps qu'elles. La troisième parcelle se compose de trois mausolées avec cour et chapelles et l'un d'eux est agencé comme une chapelle votive avec péristyle, pronaos et triple naos; mais elle comprend un plus grand nombre d'hypogées, car une dizaine de puits funéraires sont creusés dans ce secteur.

TOMBE N° 1331 (FIG. 31, ET PL. III).

Tombe anonyme ramesside située à l'ouest du n° 1324, en bordure du chemin qui la sépare de la tombe n° 250, composée d'une cour, de deux chapelles et d'un puits funéraire. Peut-être le puits n° 1169 découvert en 1928 fit-il partie de cet ensemble à une certaine époque, car son hypogée communique avec le n° 1331.

La cour était entourée de murs et devait avoir son entrée au nord sur une des faces latérales donnant sur le chemin n° 250.

Les chapelles, d'inégales grandeurs, mais du même type, sont deux petites salles voûtées construites en briques et intérieurement blanchies. Dans celle du nord qui est la plus petite, la paroi du sud près de l'angle sud-ouest porte deux graffiti tracés avec une pointe. C'est une inscription de la XXIe dynastie dans laquelle un scribe déclare être venu l'année précédente en ce lieu et fait une prière au dieu Amon.

Le déchiffrement très difficile de cette inscription, sa copie (fig. 33), sa transcription et son essai de traduction ont été faits par le Dr J. Černý. Étant donné que la pointe dont le scribe se servit dans sa trop rapide calligraphie égratigna légèrement le crépi blanc, maint caractère se confond aujourd'hui avec des éraflures de la paroi, de date plus récente, et la lecture du texte présente certaines obscurités qui rendent la traduction trop hasardeuse pour être tentée en entier.

Voici les résultats certains auxquels le Dr J. Černý est parvenu :

1° « *Scribe Pakhy* »

Pour ce personnage (fils de Boutehamen), cf. SPIEGELBERG, *Graffiti*, p. 117, n° 168 :

(cf. CHAMPOLLION, *Notices*, I, 414).

2° *J'ai été ici l'an dernier. Regarde,*

je suis retourné cette année pour (?) dire

à Amoun : ----

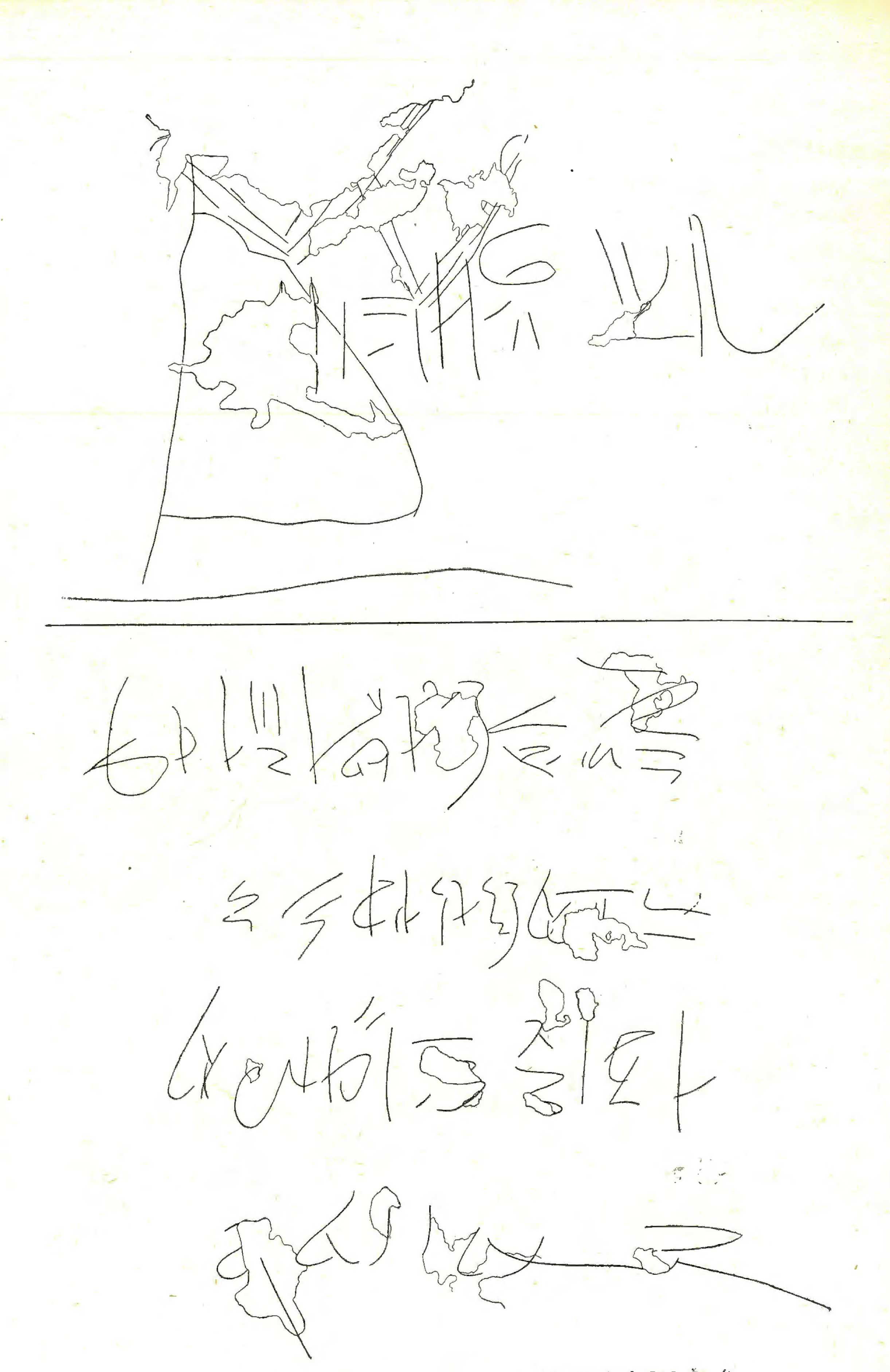


Fig. 33. — GRAFFITI HIÉRATIQUES DE LA CHAPELLE N° 1331 (dessin du Dr J. ČERNÝ).

La chapelle du sud présente cette particularité d'avoir à la place d'une niche de fond un petit réduit de forme irrégulière et de même largeur que la chapelle dans laquelle on pénètre par une ouverture étroite percée presque dans l'angle nord-ouest.

Ce naos de disposition si spéciale est tout blanchi et comporte une banquette qui n'occupe que la partie sud. Il est vraisemblable qu'un tel local est de date plus récente et n'est point fait pour abriter des statues de divinités; ce serait plutôt le logement d'un homme qui aurait transformé la chapelle en habitation et ajouté ce diverticule en guise de chambre à coucher.

Le puits funéraire de 4 mètres de profondeur est un puits rectangulaire de briques creusé au milieu de la cour qui dessert un caveau de 4 m. 90 × 2 m. 95 et 1 m. 80 de hauteur.

Ce caveau communique avec l'hypogée n° 1169 découvert en 1928 et il a été nettoyé en même temps que lui. Il faut donc pour les trouvailles se reporter au *Rapport 1928*, p. 120. (La céramique de cette tombe n'a pu être encore publiée par M. Nagel, elle fera l'objet d'un des chapitres de son mémoire à paraître prochainement sur la *Céramique du Nouvel Empire à Deir el Médineh*.)

TOMBES N°s 1332 A ET B (FIG. 32, ET PL. III).

Tombe anonyme ramesside, datée par son architecture, ses briques, ses momies et sa céramique. Elle est située immédiatement au sud de la précédente et elle surplombe de sa cour en terrasse les chapelles n°s 1322-1323.

A l'ouest la route en corniche passe derrière sa chapelle qu'elle domine.

Elle se compose d'une cour au centre de laquelle s'enfonce le puits n° 1332 A et qui conserve quelques arasements de murs de basse époque, témoins des remaniements de toute cette région et de l'établissement de maisons dans les ruines des tombeaux; d'une chapelle voûtée et blanchie construite en murs épais de briques. Elle est d'un type différent de celui de ses voisines : le grand axe est parallèle à la façade.

On distingue en effet deux types principaux de plans de chapelles :

1° Celles dont le grand axe est parallèle à la façade et dont l'entrée et le naos sont sur le petit axe; ce type exige plus de place en largeur qu'en profondeur;

2° Celles dont le grand axe est perpendiculaire à la façade et dont l'entrée et le naos sont sur ce grand axe; ce type est fréquent dans les cours à plusieurs chapelles car il occupe moins de place en largeur de façade qu'en profondeur.

Les murs blanchis de la chapelle sont gravés de dessins malhabiles qui ne sont pas forcément antiques. Face à l'entrée, un renfoncement de la paroi indique la présence d'une stèle encastrée à 0 m. 60 au-dessus du sol. Dans l'angle nord-est s'ouvre le puits n° 1332 B qui, par un escalier de roc de dix marches descend à 3 m. 80 de profondeur vers l'ouest. Le départ supérieur de cet escalier est recouvert par

un des murs de la chapelle ce qui pourrait lui valoir sur celle-ci et sur le puits A une certaine antériorité.

Le puits n° 1332 A dessert à 4 m. 80 de profondeur une petite salle à l'ouest qui mesure 2 m. 70 × 2 mètres et 2 m. 50 de hauteur communiquant par son angle

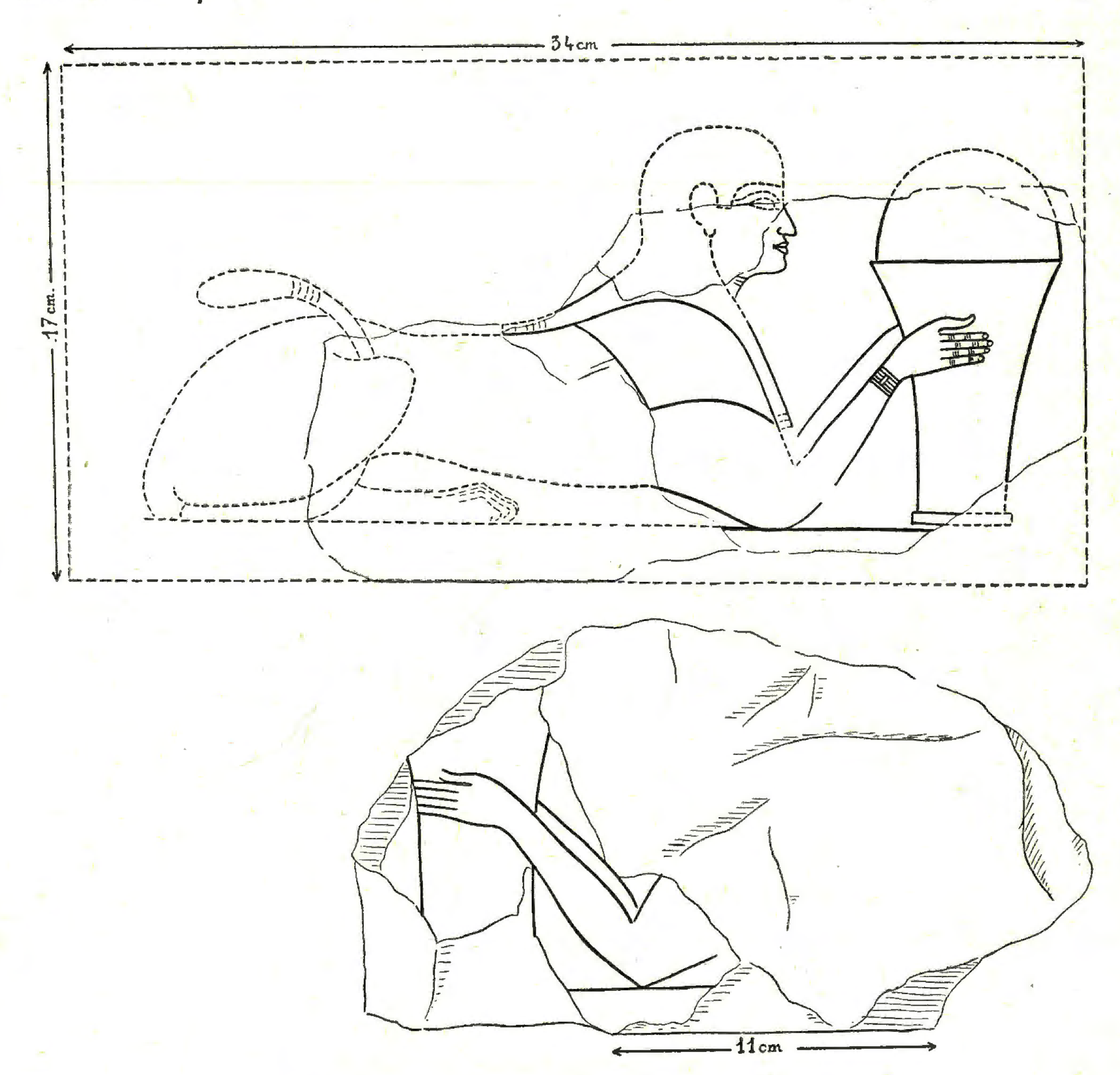


Fig. 34. — Cimes de piles à sphinx androcéphales féminins.

nord-ouest avec l'angle sud-est du caveau n° 1332 B. Il est visible que cette salle n'est qu'un vestibule ou un passage destiné à parvenir par le puits nouveau à l'ancien caveau B usurpé par le constructeur ramesside. Le dispositif A serait donc ramesside tandis que le dispositif B serait de la XVIIIe dynastie. A l'époque romaine l'hypogée, comme la cour et la chapelle auraient été remployés, ce qui explique la trouvaille de momies noires de basse époque et d'un cartonnage romain dans les caveaux. Plus tard une forte chute d'eau de pluie roulant en torrent du haut de la colline et trouvant un facile écoulement dans le lit que lui offrait la route bordée

de murs serait venu battre et renverser le toit voûté de la chapelle et aurait noyé les souterrains que nous avons trouvés complètement envahis par les terres de ruissellement.

Le caveau B qui mesure 3 m. 80 × 2 m. 80 et 2 mètres de hauteur contenait en plus des momies ramessides et romaines, un fragment de montant gauche de porte en calcaire gravé sur lequel subsistent ces noms de femmes : [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] et [hieroglyphs] (tombe n° 250, voir *Rapport 1926*, index).

Près de la chapelle on a trouvé deux cimes de piliers en calcaire avec corniche à gorge égyptienne et bandeau plat orné en gravure de sphinx androcéphales tenant devant eux un vase [hieroglyphs] surmonté d'un ménisque convexe (fig. 34).

Ce genre de représentation paraît avoir connu une certaine vogue sous le règne d'Hatshepsout et il ne serait pas impossible que ces sphinx féminins fussent des images de la reine, car leur style est celui de son époque.

TOMBE N° 1333 (FIG. 32, ET PL. III).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par son architecture et ses momies, située à 1 mètre au sud de la chapelle n° 1332 et composée d'un puits de roc de 4 m. 50 de profondeur desservant un caveau à parois verticales et plafond plat de 3 m. 80 × 2 m. 90 et 1 m. 50 de hauteur contenant quelques momies blanches et des débris de poteries communes de la XVIIIe dynastie.

TOMBE N° 1324 (FIG. 33, ET PL. III).

Tombe anonyme du début de la XIXe dynastie, datée par son architecture, située à 3 mètres au sud de la précédente et composée d'un puits de roc rectangulaire de 4 mètres de profondeur et, de deux caveaux en enfilade vers l'ouest.

Au fond de la première salle de 3 m. 90 × 2 m. 10 et 1 m. 60 de hauteur s'enfonce un petit puits de 1 m. 75 qui descend dans une seconde salle de 3 m. 60 × 2 m. 50 et 1 m. 40 de hauteur. Quelques débris de momies blanches et de poteries du Nouvel Empire gisaient dans les déblais.

TOMBE N° 1335 (FIG. 35, ET PL. III).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par son architecture, située un peu au sud-est du n° 1334 dans l'angle nord-ouest d'une grande cour de date postérieure et composée d'un puits presque carré de roc de 3 m. 10 de profondeur et d'un grand caveau de 5 m. 40 × 2 m. 30 et 1 m. 90 de hauteur dont le plafond voûté est effondré. Une brèche de sa paroi sud le relie au fond du puits n° 1336 situé à 0 m. 70 au sud.

On a trouvé dans ce caveau quelques fragments de fresques ramessides polychromes sur limon qui donnent des lambeaux d'inscriptions où l'on relève les noms de Houy et de Kenherkhepeshef (scribe) et quelques visages d'hommes de la XIXe dynastie. Ces fragments faisaient partie de la décoration des parois de la chapelle n° 1336 et sont tombés là lors de sa destruction par les Arabes.

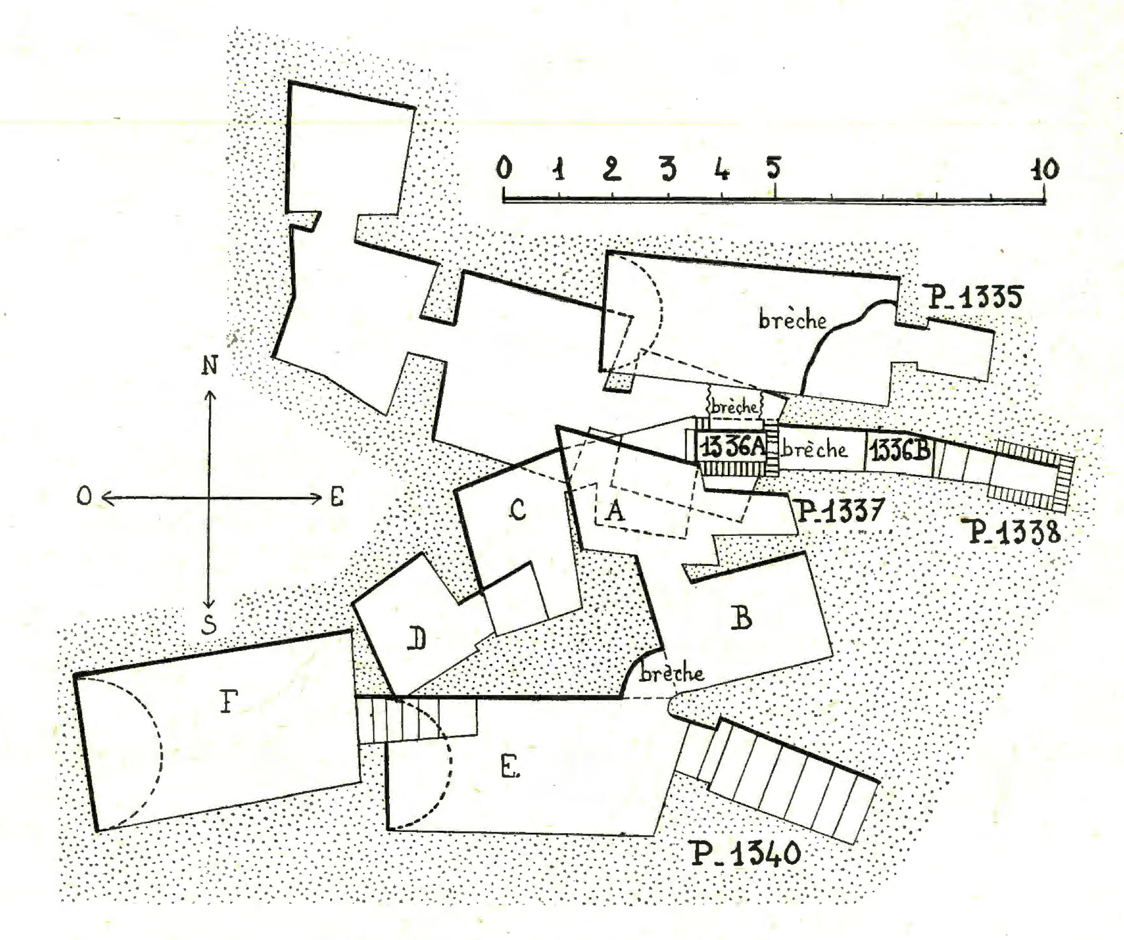


Fig. 35. — Plans des tombes nos 1335 à 1340.

Les puits nos 1335, 1336 et 1337 appartenaient chacun à une chapelle différente dont les trois portes alignées s'ouvraient sur la cour au centre de laquelle est placé le puits n° 1338. Seul le puits n° 1335 était à l'extérieur de sa chapelle, les autres étaient à l'intérieur.

TOMBES Nos 1336 A ET B (FIG. 35, ET PL. III).

Tombe ramesside attribuable à Houy datée par son architecture, ses fresques, ses cercueils et sa céramique; située au sud du n° 1335 et composée d'une chapelle, d'un puits et d'un hypogée. La chapelle voûtée du type : entrée sur le grand axe,

mesurait 1 m. 90 × 2 m. 90 et 2 mètres de hauteur. Elle était ornée de fresques sur limon et très probablement d'une stèle de fond, d'une huisserie de porte en pierre gravée, enfin d'un pyramidion sculpté sommant la pyramide qui pointait au-dessus d'elle.

Le puits funéraire situé dans l'angle sud-ouest de la chapelle est construit sur plan rectangulaire, en briques, blanchi du haut en bas, avec échelons de descente en poches étriers, fermé en haut par une dalle dont la feuillure subsiste et en bas par une porte en bois dont le seuil de bois encore en place conserve les mortaises des jambages et dont la trace des montants et du linteau se voient dans les parois.

Le puits n° 1336 B creusé à l'extérieur de la chapelle c'est-à-dire à l'est du puits A n'a que 2 m. 70 de profondeur et semble, malgré sa forme régulière, n'avoir été qu'un moyen d'évacuation des terres de forage des caveaux.

En bas du puits A, dans sa paroi nord se trouve la brèche de pillage qui s'ouvre sur le caveau n° 1335. On y a découvert un fragment de table d'offrandes en calcaire au nom de : [hieroglyphs]. (Dans la tombe n° 210 on relève ces deux noms : [hieroglyphs].)

A 4 m. 50 de profondeur ce puits dessert à l'ouest trois chambres qui, à des niveaux différents se font suite. La première salle n'est qu'un vestibule presque carré de 2 mètres de côté et de 1 m. 50 de hauteur qui par son plafond éventré communique avec le caveau n° 1337 de date antérieure situé à 1 m. 70 au-dessus de lui. La seconde salle de 2 m. 92 × 2 m. 10 et 1 m. 60 de hauteur dans laquelle on pénètre par son angle nord-est, se relie à la troisième par un puits de 0 m. 80 de profondeur creusé dans l'angle sud-ouest. Cette dernière de 1 m. 90 × 1 m. 55 et de 1 m. 10 de hauteur est le vrai caveau terminal. Une brèche de son angle sud-ouest débouche au milieu de la descenderie qui joint les deux caveaux de la tombe n° 1340, tombe sise un peu au sud et déjà reliée au n° 1336 par un couloir partant du vestibule, traversant une petite chambre de 2 m. 90 × 2 m. 25 et 1 m. 70 de hauteur et aboutissant dans l'angle nord-est de la première salle du n° 1340. Ces diverses compénétrations de tombes, les unes modernes ou accidentelles, les autres anciennes et voulues, expliquent le mélange des objets trouvés par nous après le pillage systématique de l'ensemble. On verra plus loin que le puits n° 1340 s'ouvre sous une route; par conséquent il est plus ancien qu'elle et fut condamné lors de sa création. Il est alors admissible que la communication entre le vestibule n° 1336 et la première salle n° 1340 était destinée à remplacer pour l'accès du caveau n° 1340 le puits qui avait été comblé par l'établissement de la route.

TOMBE N° 1337 (FIG. 35, ET PL. III).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par son architecture et sa situation vis-à-vis du n° 1336, située à quelques mètres au sud de celle-ci, composée d'une chapelle en ruines sans décoration et d'un puits rectangulaire de briques descendant vers un caveau de 2 m. 70 × 2 m. 20 et de 1 m. 30 de hauteur qui, à 4 m. 20 de profondeur s'enfonce vers l'ouest au-dessus du vestibule n° 1336. Une grande partie de son sol s'est effondré et ces deux tombes superposées sont ainsi mises en relation.

TOMBE N° 1338 (FIG. 35, ET PL. III).

Tombe ramesside anonyme composée d'une cour avec péristyle, d'un pronaos et de trois naos ou chapelles. L'axe général de cette vaste construction est orienté nord-sud. Un puits de briques se trouve au centre de la cour mais il est orienté est-ouest. La cour avait son entrée au sud sur la route qui certainement fut créée pour les besoins de ce mausolée. Son mur d'enceinte oriental surplombe les tombes n°s 355 et 1279-1280; son flanc occidental est percé de trois portes qui sont celles des chapelles n°s 1335, 1336, 1337 faisant face au soleil levant.

Le mur du nord, ouvert en son centre, face à l'entrée de la cour, donne accès par cette porte dans une seconde cour plus petite qui semble avoir été une sorte de salle hypostyle dont la toiture aurait été soutenue par quatre piliers carrés en briques et quatre piliers engagés. Il reste deux tronçons de piliers et des traces des pilastres. Au fond nord de cette salle trois chapelles ouvrent leurs portes.

A l'est on domine la tombe n° 268; à l'ouest un pan de terrain contenant les puits n°s 1333 et 1334 et sur lequel ne subsiste aucune trace de superstructure s'avance jusqu'à la route en corniche contre laquelle les chapelles n°s 1335, 1336, 1337 appuient leurs parois terminales, réalisant ainsi l'adossement rituel à la montagne libyque.

On ne voit aucun vestige de décoration dans tout ce grand mausolée que l'on prendrait à première vue pour une chapelle de confrérie à cause de sa disposition qui rappelle celle des sanctuaires votifs et du petit temple de Deir el Médineh, réplique ptolémaïque des oratoires ramessides à trois naos.

Peut-être d'ailleurs cet édifice n'eut-il pas seulement un rôle funéraire et servit-il aussi de lieu de réunion à l'une des congrégations laïques des ouvriers thébains; toutefois sa véritable destination paraît être mise en évidence par la trouvaille que nous avons faite d'une série de gros blocs de roche brute jalonnant la route qui monte du vallon vers cette construction et portant à l'encre noire des inscriptions hiératiques et hiéroglyphiques dans lesquelles reviennent toujours les mêmes noms avec des précisions de dates intéressantes et des indications suggestives au sujet d'un

certain monument que l'on verrait volontiers dans celui qui vient d'être décrit faute de trouver, dans la région des blocs inscrits, l'équivalent d'une [hiéroglyphes].

Le Dr J. Černý a bien voulu copier et transcrire ces dipinti que l'on va lire :

1° [hiéroglyphes]
[hiéroglyphes]
[hiéroglyphes] *sic* (peut-être [hiéroglyphes])
[hiéroglyphes] *sic* (peut-être [hiéroglyphes] ou encore [hiéroglyphes])

2° [hiéroglyphes]

3° [hiéroglyphes] *sic* (1)

4° [hiéroglyphes]

5° [hiéroglyphes]

6° (fig. 36) [hiéroglyphes] (partie rugueuse non écrite) [hiéroglyphes] (rugueux non écrit) [hiéroglyphes]

7° (en rouge) (fig. 36) [hiéroglyphes]

(1) D'après les dipinti 3 et 6 de la troisième année d'un règne qui semble être plutôt celui de Ramsès IV que celui de Ramsès III; car Horsheri, mentionné ici est au plus tôt de ce règne, on a dessiné, tracé sur le terrain, la *Bekhenou*, c'est-à-dire le mausolée ou sa cour terrasse fermée d'un pylône, du scribe Amennakht. La tombe de ce scribe, dont il est question dans un ostracon de Vienne, existait déjà en l'an XVI de Ramsès III. La *Bekhenou* est donc un remaniement de date plus récente.

Tous ces blocs erratiques étaient certainement demeurés à leurs places originales à demi enfoncés dans le sol sur les deux côtés de la route, l'inscription hors de terre tournée vers le chemin.

A eux seuls ils ne constitueraient pas une preuve suffisante pour faire admettre

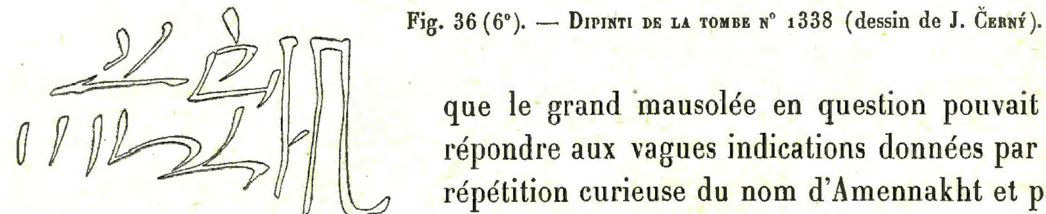


Fig. 36 (6°). — Dipinti de la tombe n° 1338 (dessin de J. Černý).

Fig. 36 (7°). — Dipinto d'Aménouaou (dessin de J. Černý).

que le grand mausolée en question pouvait bien répondre aux vagues indications données par cette répétition curieuse du nom d'Amennakht et par ce témoignage oculaire deux fois exprimé de quelque pèlerin anonyme. L'énumération des autres trouvailles faites dans le groupe communiquant des hypogées nos 1336 à 1340 renferme une confirmation de cette hypothèse et permet de localiser de façon plus étroite le lieu mentionné dans les dipinti ci-dessus décrits. On verra plus loin qu'il existe des présomptions sérieuses en faveur d'une autre hypothèse qui ferait de la tombe n° 1343 le mausolée indiqué par les dipinti. Nous donnerons la liste de ces trouvailles après la description des tombes nos 1339 et 1340.

Le puits n° 1338 (fig. 35) de forme rectangulaire et construit en briques mesure 5 m. 60 de profondeur. Vers l'ouest trois salles en enfilade et une quatrième au nord-ouest de la troisième constituent l'hypogée qui fut mis en communication avec celui de la tombe n° 355 par un couloir en arc de cercle débouchant dans l'angle nord-est de la première salle. Ces quatre chambres sont des cavernes de 2 m. 50 à 3 mètres de longueur sur 2 m. 20 à 3 m. 45 de largeur reliées de plain-pied par une simple embrasure de porte. Les hauteurs de plafond varient de 1 m. 10 à 1 m. 70.

Elles ont été nettoyées en 1932 et les découvertes faites sont indiquées dans le *Rapport 1931-1932*, p. 54, sous la rubrique : *Tombe n° 355*. Beaucoup de poteries ramessides brisées portaient la marque [signe].

TOMBE N° 1339 (FIG. 37, ET PL. III).

Tombe anonyme de la XVIII[e] dynastie, située sous la route n° 298 un peu avant l'entrée de la cour n° 1338 et composée d'un puits de roc de 3 m. 75 de profondeur

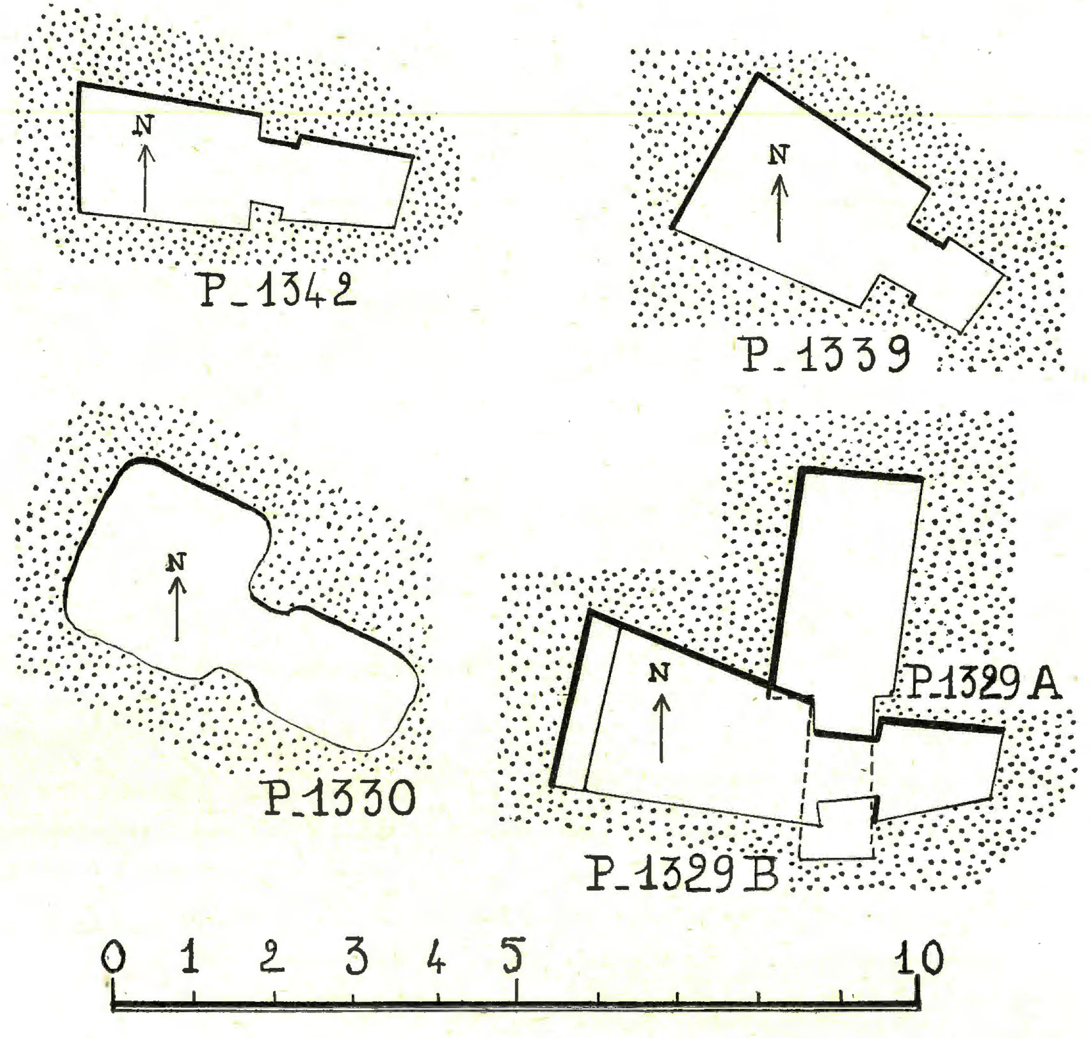


Fig. 37. — Plans des tombes n°s 1329, 1330, 1339, 1342.

desservant à l'ouest une petite caverne de 2 m. 50 × 2 m. 20 et 1 m. 15 de hauteur.

Cette tombe isolée contenait quelques ossements mais aucun objet intéressant.

TOMBE N° 1340 (FIG. 35, ET PL. III).

Tombe de la XVIII[e] dynastie remployée à l'époque ramesside dont le puits fut bouché par l'établissement au-dessus de lui d'une route sans que toutefois ses souterrains aient cessé de servir car à ce moment on créa pour y accéder un passage

entre eux et le caveau n° 1336. Il est à présumer que le puits n° 1336 devint alors l'issue commune aux deux tombeaux ce qui produisit déjà un premier mélange des objets qu'ils contenaient, mélange aggravé plus tard par les pillards modernes. Ce puits, situé sur la même courbe de niveau que les n°s 1331 à 1351 c'est-à-dire toute une série de puits remployés sous la XX[e] dynastie, s'ouvre sous la route n° 298 quelques pas plus haut que la porte de la cour n° 1338. Un escalier usé taillé dans la marne descend à 4 m. 55 de profondeur vers l'ouest dans une salle de 5 m. 20 × 2 m. 15 et 1 m. 70 de hauteur, sous plafond de marne taillé en voûte.

Dans l'angle nord-est se trouve le petit couloir en quart de cercle qui conduit au caveau n° 1336 tandis que dans l'angle nord-ouest une descente en puits de 2 m. 35 de profondeur mène vers l'ouest par un escalier de cinq marches à la seconde salle bien voûtée mesurant 5 m. 15 × 2 m. 75 et 2 m. 30 de hauteur. Ce grand caveau soigneusement creusé et de forme très régulière contenait un grand nombre de momies du Nouvel Empire. Il communique par une brèche avec le caveau n° 1343 situé au sud.

TROUVAILLES.

Les objets suivants ont été recueillis dans les déblais des caveaux du groupe n°s 1336, 1337, 1340.

Caveau n° 1336 :

1° Fragments de fresques polychromes sur limon, époque ramesside, provenant des parois de la chapelle n° 1336 sur lesquels se lisent ces noms : , , .

2° Un fragment de jambage gauche de porte, calcaire gravé, représentant un homme à genoux face à droite adorant. Nom : . Provenance : tombe n° 5 [1].

3° Deux fragments d'un pyramidion en calcaire.

4° Un fragment de paroi murale en calcaire peint mais très effacé.

5° Un fragment de table d'offrandes, en calcaire, de Houy : .

6° Fragments de cartonnage de momie au nom de Houy : .

7° Plusieurs petits morceaux de papyrus hiératiques dans lesquels le D[r] Černý reconnut des débris d'un célèbre papyrus de Turin qui représente au recto le plan de la tombe de Ramsès IV et qui contient au verso un contrat de partage des biens du scribe Amennakhtou fils d'Apoui. L'opinion du D[r] Černý s'est trouvée confirmée par le professeur G. Botti qui justement connaît bien ce papyrus pour avoir, étant au Musée de Turin, découvert dans les collections de ce musée de nombreux fragments lui appartenant et les y avoir raccordés. L'importance de notre trouvaille

[1] *Mémoires*, t. LXIX. J. Vandier, *La tombe de Neferabou*, p. 53, fig. 30.

serait avec la localisation de la tombe d'Amennakhtou l'apport d'une preuve presque certaine que ce scribe très connu par ailleurs serait l'auteur du plan de la tombe de Ramsès IV.

Caveau n° 1337 :

1° Un fragment de texte gravé sur calcaire provenant probablement d'une statuette d'homme assis. Nom : .

2° Fragments de cercueil d'époque ramesside, au nom de : .

3° Fragments de vases en terre cuite, amphores ovoïdes apodes à large col remplies de chiffons maculés et de déchets d'embaumement. On trouve souvent de semblables amphores contenant des silex tranchants d'époque historique ayant servi à l'ouverture des cadavres, des débris humains : intestins et autres viscères, et des chiffons imbibés de sang et d'ingrédients utilisés pour la momification; le tout mêlé de natron et aggloméré en masse compacte. Les vases trouvés ici portent sur la panse ce nom écrit en hiéroglyphes à l'encre noire : .

4° Fragments nombreux d'autres vases d'époque ramesside, de formes et de tailles variées, sans décor ou peints à la détrempe après cuisson.

5° Fragments de cercueils ramessides à vernis jaune et peintures polychromes.

6° Quelques débris du papyrus hiératique déjà mentionné donnant des parties du plan de la tombe de Ramsès IV.

Caveau n° 1340 :

1° Autres débris du papyrus de Turin (plan de la tombe de Ramsès IV).

2° Autres fragments des amphores à déchets d'embaumement, marqués au nom d'Amennakhtou.

3° Fragments de vases décorés de peintures et marqués : .

4° Fragments calcaires provenant d'un sarcophage en forme de simple cuve rectangulaire à couvercle plat et construit dans un caveau en plusieurs pièces (voir plus loin les trouvailles de la tombe n° 1345).

Route n° 298 :

Un fragment de linteau à corniche en calcaire, sur le bandeau plat un couple est représenté à genoux levant les bras, face à gauche. La pose des deux adorants n'est point fréquente avant la XX[e] dynastie (on remarquera que la jambe gauche de l'homme, par un artifice de dessin, sert à représenter les jambes de la femme ou masque celles-ci). Les personnages et le texte sont gravés et peints en jaune d'or, couleur qu'on n'emploie généralement pas pour les monuments de pierre exposés au jour à l'extérieur des tombes mais pour ceux des intérieurs de chapelles et de caveaux (stèles, encadrements de naos, portes de caveaux car les tabernacles, l'aditum et le caveau sont appelés des salles d'or). Le texte donne ce nom qui est celui de la femme de Khaoui de la tombe n° 214 et qui se

trouve plusieurs fois mentionné dans les tombes n° 218 d'Amennakht et n° 219 de Nebenmat avec l'indication de parenté : fille d'Amennakht. Il est donc à présumer que le linteau auquel appartient ce fragment faisait partie du cadre d'une stèle,



Fig. 38. — Fragment de linteau en calcaire gravé et peint en jaune de la stèle de Didi.

semblablement gravée et peinte en jaune, dont un morceau fut trouvé en 1917 par Leconte Dunouÿ dans la tombe n° 1344 et d'autres morceaux trouvés cette année par nous ou en 1906 par Schiaparelli. Cette stèle est celle du (fig. 51) et l'on sait que Didi est le père d'Amennakht.

De toutes les trouvailles précédemment décrites et de la fusion des trois hypogées il semble résulter : 1° que la tombe n° 1336 qui contenait de nombreux objets de Houy serait la tombe de ce personnage; 2° que la tombe n° 1340 aurait été primitivement celle du scribe Amennakhtou; 3° qu'un lien de proche parenté unissait ces deux hommes pour que le second, après la mort du premier, sans doute, se soit emparé de sa tombe (ces conclusions commandent l'admission préalable de l'hypothèse que la d'Amennakht est bien ce monument); 4° que le groupement des tombes et les relations de parenté indiqueraient une communauté héréditaire de fonctions dans la nécropole; en l'espèce qu'il s'agirait d'une famille de scribes (cela se vérifie en effet pour Houy, Kenherkhepeshef et Amennakhtou).

Les dipinti des blocs de bornage énumérés ci-dessus donnent cette généalogie :

(Voir le tableau généalogique donné par Spiegelberg dans *Graffiti aus Theb. Nekropolis*, qui concorde avec celui-ci et J. Černý, *Une famille de scribes de la Nécropole de Thèbes. — Chronique d'Égypte*, n° 22, 1936, p. 247-250.)

Ces données sont confirmées par les graffiti de la montagne thébaine :

1° père du .

2° (Ramsès III à Ramsès VII).

3° .

4° (*Mémoires*, t. LVIII, 1er fasc., p. 18). (Année 16 de Ramsès III : nommé scribe de la nécropole).

5° (Ramsès IX).

6° (Ramsès IV et V).

7° Mêmes titres + (Ramsès IV).

8° (Ramsès VII, IX).

9° père du , frère du .

La profession de scribe menant aux plus hautes destinées, on n'est pas surpris de constater que plusieurs membres de cette famille sont devenus par la suite vizirs de Thèbes occidentale. Il suffisait que l'un d'eux le fût devenu pour que par sa haute influence tous ses parents obtinssent des postes avantageux et eussent des chances d'espérer la succession de sa charge ().

Les ostraca et les papyrus renferment encore d'autres précisions d'ordre chronologique :

1° Papyrus de Berlin, 10496 : L'an 21 de Ramsès III, procès verbal d'une violation de tombe, dressé par Amennakht.

2° Papyrus de Turin, 45 (7, 9), 47 (1, 2) : Mort du scribe Amennakht en l'an 7 de Ramsès VII?

Papyrus de Turin, 72 (2) : Partage des biens d'Amennakht entre ses fils.

3° Ostraca Carnarvon : , années 3 et 4 de Ramsès III.

4° Ostracon, Le Caire, 25129, époque Ramsès IV : scribes Horsheri, Amenhotep, Pentaour, etc.

Ostracon, Le Caire, 25033 (et nombreux autres), époque Ramsès IV : Pentaour.

Quant aux rapports d'Amennakht avec Houy, Baki et Kenherkhepshef, résultant d'une similitude de profession, ils peuvent être mis en évidence par les monuments suivants :

1° Florence, stèle n° 1623 (Lieblein, n° 2049), de Thothermaktouf qui donne ces noms : .

2° British Museum, Belmore stèle n° 278, de Khanoun : .

3° Turin, papyrus n° 49 (10, 12) : Liste des travailleurs envoyés sur la rive droite sous le règne de Ramsès IV : fils de .

4° Montagne thébaine, graffiti Spiegelberg :

a) père de .

b) fils de .

c) (Papyrus Salt 1 (14-18)).

d) .

5° Deir el Médineh :

Linteau trouvé en 1934 de la tombe de Mesou-Apii : (encore inédit).

Tombe n° 336 (*Rapport 1924-1925*) :

p. 91, 105 : (de).

p. 92 : .

p. 195 : .

(*Rapport 1926*), p. 48 : .

p. 63 (tombe n° 250) : .

(*Rapport 1929*), p. 67 : .

Aucun document n'établit un rapprochement quelconque avec Baki, dont le nom était mentionné dans la chapelle n° 1336. Ce personnage, dont la tombe (n° 298) toute voisine domine celle qui nous occupe et n'est séparée d'elle que par la route, peut avoir eu des liens de parenté lointaine avec Houy et Amennakht à cause de la proximité de leurs tombes respectives, car le groupement par familles est un fait constant dans tout cimetière; mais il peut aussi bien avoir figuré sur les fresques comme un des assistants aux funérailles sans pour cela faire partie de la famille du défunt.

Si les monuments cités confirment qu'il exista un Houy et un Kenherkhepeshef qui étaient scribes et contemporains d'Amennakht, ils ne prouvent pas de façon certaine la parenté de ces trois hommes.

On peut remarquer que les données topographiques acquises par les fouilles des tombes n°s 1336 à 1340 peuvent jeter une lumière nouvelle sur le papyrus 10496 de Berlin pour l'identification de la tombe qui fait l'objet du procès-verbal d'Amennakht.

QUATRIÈME PARCELLE ENTRE LA ROUTE N° 298 ET L'ESCALIER N° 218.

TOMBES N°s 1342 À 1352 (PL. III).

Limitée au nord par la route n° 298, à l'est par un terrain non encore fouillé, au sud par un escalier à rampe centrale qui longe le mur nord de la cour n° 1 (tombe de Sennedjem) et monte vers la tombe n° 218 d'Amennakht, Nebenmât et Khaemtoré; à l'ouest par la route à flanc de côteau qui passe au pied des terrasses des tombes n°s 218, 219, 220, 298, 329, cette parcelle comprend douze puits funéraires répartis dans trois cours et six chapelles.

C'est une partie de nécropole qui a subi de nombreuses transformations dans le cours des siècles où le site fut occupé. On y constate plusieurs superpositions de constructions, des remplois de chapelles et de caveaux, des adaptations d'édifices anciens à des nécessités nouvelles imposées par des changements de coutumes funéraires ce qui a produit une certaine confusion de styles et un enchevêtrement de murs dont l'interprétation est parfois difficile.

GROUPE DE TOMBES N°s 1342, 1343, 1344 A ET B (FIG. 39, ET PL. III).

(La tombe n°s 1341-1330 a été décrite plus haut dans la deuxième parcelle.) Les puits et caveaux de ce groupe qui vont être étudiés tour à tour sont de la XVIIIe, de la XIXe et de la XXe dynasties; mais les chapelles sont de l'époque ramesside seulement.

Les superstructures comprennent, en allant de l'est à l'ouest, une cour de 3 m. 80 × 4 m. 70 entourée de murs épais au centre de laquelle s'ouvre le puits rectangulaire de briques n° 1344 A. Une porte à seuil de pierre est percée au milieu du mur de l'est. Dans l'angle sud-ouest, au-dessus du caveau effondré n° 1344 B dont l'escalier de descente avait été condamné et rebouché, se trouve l'entrée d'une chapelle, un peu en retrait tandis que l'entrée de la chapelle principale est située à peu de distance de l'angle nord-ouest. Le sol primitif de la cour est en terre battue; mais sous la XXe dynastie ce sol fut surélevé et l'orifice du puits remonté à l'aide de murs de grosses pierres jusqu'au niveau de la chapelle principale dont le sol subit la même opération afin de se mettre au même plan que le naos terminal très élevé.

La chapelle, construite en briques, est du type : entrée et naos sur le grand axe; elle était voûtée et ses parois primitives décorées de fresques; mais la surélévation de son sol força le constructeur à plaquer, contre les parois, des murs de soutien en briques. C'est sans doute à ce moment que l'on fora au centre de la chapelle le puits

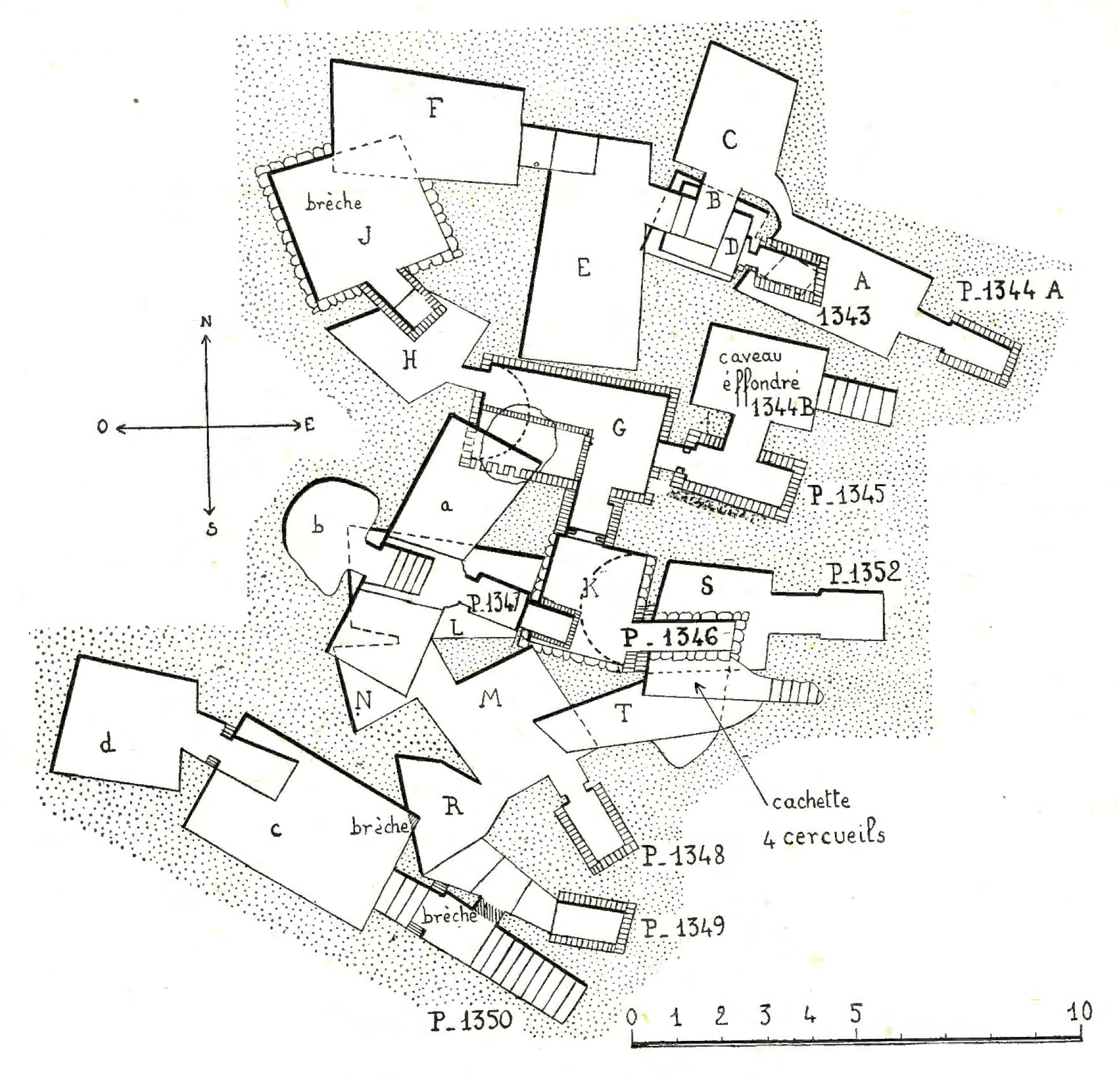


Fig. 39. — Plans des tombes n°s 1343 à 1350.

rectangulaire de briques n° 1343 pour remplacer peut-être le puits n° 1344 A momentanément obstrué. Il fut d'ailleurs remis plus tard en service quand un usurpateur de Basse Époque nommé Padimout le choisit pour sépulture.

Le naos qui avait originalement constitué l'étroite chapelle d'une petite pyramide est une salle exiguë et voûtée construite en pierre et en briques intérieurement crépie au limon et sans décoration. Il est partiellement édifié sur un puits de la XVIIIe dynastie le n° 1342 comblé à l'époque ramesside pour la construction de la paroi sud du naos qui le chevauche.

L'ensemble monumental de ces trois constructions devait avoir sous la XXe dynastie un aspect assez imposant pour que le mot [hiéroglyphes] deux fois écrit sur les blocs qui jalonnaient la route puisse dans le cas de la seconde hypothèse favorable à la tombe n° 1343 lui être appliqué. La description qui va suivre des hypogées et des trouvailles qu'on y a faites pourra peut-être décider laquelle des deux solutions du problème doit être retenue pour la plus vraisemblable en attendant d'autres confirmations.

TOMBE N° 1342 (FIG. 37, ET PL. III).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie comblée sous la XXe. Puits de roc rectangulaire de 2 m. 80 de profondeur desservant à l'ouest un petit caveau de 2 m. 30 × 1 m. 55 et 1 m. 35 de hauteur.

TOMBE N° 1343 (FIG. 39, ET PL. III).

Tombe ramesside peut-être attribuable à Amennakht surnommé Didi ou au scribe Amennakht, composée d'une chapelle déjà décrite, ainsi que sa cour, d'un puits et de quatre salles souterraines. Le puits rectangulaire de briques avec sa feuillure d'encastrement pour la dalle fermant l'orifice supérieur est du modèle courant à cette époque : 1 m. 40 de longueur, 0 m. 70 de largeur. Sa profondeur est de 3 m. 90.

Une huisserie en pierre calcaire dont le seuil et les jambages sont encore en place, encadrait la porte à un vantail de bois de 1 m. 40 × 0 m. 60 qui fermait en bas du puits l'entrée des caveaux se développant vers l'ouest. Le fond du puits est crevé et communique ainsi avec la première salle du tombeau n° 1344 A situé à 1 m. 50 sous lui. Deux marches de pierre et mortier font descendre dans un vestibule carré D de 1 m. 55 de côté et 1 m. 75 de hauteur sous voûte entièrement crépi au limon gris. Le centre du sol de ce vestibule a été creusé pour permettre de parvenir par une descente en puits de quatre degrés dans la seconde salle E située à 1 m. 25 plus bas. Ce puits fut ensuite agrandi vers le nord afin de donner accès dans la salle C de niveau inférieur de 0 m. 75.

La salle C est donc de date postérieure au reste de l'hypogée, elle mesure 2 m. 75 × 2 m. 40 et 1 m. 45 de hauteur et elle se relie par un petit corridor tournant et descendant à la première salle A du n° 1344 A. La salle E est un grand caveau bien taillé, avec plafond plat et mur verticaux, de 5 mètres × 2 m. 60 et 1 m. 65 de hauteur dans l'angle nord-ouest de laquelle une descente en puits à fermeture par dalle de pierre mène, par trois marches très hautes à la salle F plus basse de 2 m. 05 qui est le caveau terminal. Elle mesure 4 m. 25 × 2 m. 57 et 1 m. 75 de hauteur. Également bien creusée, ses murs sont verticaux et son plafond bien aplani. Ce plafond

est perforé par l'éboulement du dernier caveau de la tombe n° 1345 placé à 1 m. 85 au-dessus. Il y a aussi une brèche moins importante au-dessous du n° 1340.

De nombreuses momies ramessides et d'époque plus tardive remplissaient ces caveaux.

TOMBE N° 1344 A (FIG. 39, ET PL. III).

Tombe ramesside anonyme usurpée[1] à basse époque par Padimout.

Puits rectangulaire de briques situé au milieu de la cour et descendant sous le niveau ancien de celle-ci à 4 m. 25 de profondeur. (La différence de niveaux entre la cour et la chapelle est donc de 1 m. 15.)

L'hypogée se compose de deux salles creusées dans la direction de l'ouest au-dessous du n° 1343; la salle A, de 3 m. 56 × 2 m. 25 et 1 m. 30 de hauteur communique par un court passage circulaire dans l'angle nord-ouest avec la salle C et par un puits de 1 m. 10 de profondeur au pied du centre de la paroi ouest avec la salle B, caveau terminal qui mesure 2 m. 35 × 1 m. 75 et 0 m. 90 de hauteur. Ces deux salles étaient pleines de momies ramessides et de Basse Époque.

TOMBE N° 1344 B (FIG. 39, ET PL. III).

Caveau anonyme de la XVIIIe dynastie situé au sud du n° 1343 mesurant 1 m. 80 × 2 m. 50 et 1 m. 40 de hauteur; dont le plafond rocheux s'effondra de nos jours sur un entassement considérable de momies déchiquetées, car il n'avait que 0 m. 40 d'épaisseur sous le sol de terre battue d'une chapelle qui datait de la première époque de la tombe nos 1343-1344. L'escalier qui descendait à 1 m. 90 de profondeur vers ce caveau avait été rebouché parce qu'il se trouvait exactement sous l'entrée de la chapelle en question. Une brèche de la paroi sud intéressant à la fois le caveau et la chapelle fut percée par les pillards modernes jusqu'au puits n° 1345 situé immédiatement au sud. La chapelle de briques, voûtée et blanchie, mesure 2 m. 78 × 1 m. 90 et 1 m. 65 de hauteur. Elle avait une petite niche dans sa paroi ouest adossée au

[1] Cette tombe a été fouillée par Leconte Dunouÿ en février 1917 et porte sur sa liste les numéros 11 (1344 A), 14 (1343). Il avait trouvé dans le n° 1344 : 1° un fragment de grande stèle en calcaire gravée et peinte en jaune dont il reste une partie d'un registre où l'on voit une entrée de chapelle à pyramide et en dessous, un autre registre représentant Anubis penché sur une momie couchée sur le lit à tête et pieds de lion, avec ce texte : [hiéroglyphes]. La scène se passe dans le [hiéroglyphe]. Sur le cadre en ressaut de la stèle à gauche on lit : [hiéroglyphes] (voir pour la stèle : tombe n° 1340, fig. 38, et tombe n° 1350, fig. 51); 2° un fragment de cercueil en bois représentant une Isis debout face à droite ayant devant et derrière elle les trois signes superposés : [hiéroglyphes]. Le fond est rouge. En bordures latérales une colonne de texte de part et d'autre d'Isis. A droite : [hiéroglyphes]; à gauche : [hiéroglyphes].

flanc de la colline. La voûte dut s'effondrer de bonne heure et probablement avec intention parce que des déblais rehaussèrent le niveau du sol pour la création d'une cour tombale devant une pyramide située contre le naos n° 1342.

TROUVAILLES.

On a trouvé dans les caveaux n°s 1343 et 1344 les objets suivants :

Caveau n° 1343 :

1° Un fragment de journal italien du 7 février 1909.

2° Un fragment de montant de porte en calcaire avec trois colonnes de texte : largeur o m. 24, colonne o m. 057.

3° Une vingtaine d'*oushebtis* de terre cuite peinte en bleu pâle de o m. 145 avec ce nom écrit verticalement en noir : .

4° Un fragment de bretelle de momie en cuir rose avec dessin et texte estampé en relief représentant le roi Amenemapet de la XXIe dynastie debout adorant Ptah. En dessous un texte en deux lignes se termine par le cartouche qui est celui du roi Psousennès de la XXIe dynastie régnant à Bubastis.

5° De nombreux grands fragments de dalles en calcaire sur une face desquels sont esquissés en noir et en rouge les génies fils d'Osiris : Hapi, Amset, Dumautef, Kebsenef et le dieu Thot ibiocéphale. Les restes de texte qui les accompagnent ne mentionnent malheureusement aucun nom de défunt. Ce sont là des éléments d'un sarcophage en forme de cuve rectangulaire fermé d'une dalle plate qui devait être construit dans un caveau (quelques autres fragments en ont été trouvés dans le caveau n° 1340). A Deir el Médineh nous n'avons jusqu'ici que deux sarcophages ou traces de ces sarcophages construits de la sorte : celui de la tombe n° 3 de Pashed qui a été reconstitué par M. Varille et publié dans son mémoire sur ce tombeau et celui de la tombe n° 218 d'Amennakht (*Rapport 1924-1925*, p. 27, et *Rapport 1927*, p. 82, 83).

Le D^r Černý connaît un ostracon de Vienne qui parle d'un sarcophage construit dans la tombe d'Amennakht et d'un éboulement qui se serait produit dans la tombe voisine de la sienne. Ces renseignements peuvent s'appliquer aussi bien à la tombe n° 218, dont la voisine n° 220 de Khaemtoré est effondrée, qu'à la tombe n° 1340 ou n° 1343 qui sont dans une région de caveaux éboulés. La question est de savoir s'il s'agit du scribe ou du *sedem ash* Amennakht. En tout cas nous avons cherché vainement dans les caveaux n°s 1340-1343 et leurs voisins des traces de construction d'un sarcophage.

6° Un fragment de pyramidion en calcaire au nom de Didi . On sait qu'un des nombreux Amennakht [1] connus était ainsi surnommé. La stèle n° 196 (92) de Turin est dédiée à la Cime d'Occident par le *Sotem* Amennakht fils de Didi (*Mémoires*, t. LVIII, 1er fascicule, p. 13). Un groupe du Louvre représente Didi et Pendoua : . Ce titre se retrouve sur un *oushebti* de Turin : et sur un fragment de table d'offrandes de Deir el Médineh (voir aussi fig. 51).

7° Un *oushebti* en calcaire gris gravé et peint, de o m. 27, avec ce texte en lignes horizontales : (fig. 42, n° 4).

Le nom libyen de Didi semble n'avoir été porté que par un seul homme dont la tombe doit se trouver dans la région méridionale du cimetière, car tous les objets marqués à son nom ont été recueillis dans ces parages (*Rapport 1930*, p. 8, 91, 104; table d'offrandes ; *oushebti* ; fragment de stèle).

Cet homme exerçait la profession de et portait le titre de . Il appartenait donc à une famille de dans laquelle figurent les membres suivants : , , , , , , , et les chefs de cette profession et .

Caveau n° 1344 :

1° Un grand nombre d'*oushebtis* de entiers ou brisés.

2° Un fragment de la stèle d'adossement d'un groupe en calcaire avec ces noms : . La tombe n° 339 de Houy et Pashed a été trouvée en 1924 (*Rapport 1924-1925*, p. 51). Il y a peut-être un rapprochement à établir entre ce fragment et celui d'une stèle de Pashed découverte dans la tombe n° 1343, pour la parenté de ce personnage avec Didi et Amennakht.

3° Un fragment de linge décoré de peintures polychromes collé sur un morceau de bois et marqué au nom d'Amennakht . C'est probablement un débris d'une pièce de mobilier funéraire.

Caveau n° 1344 B :

Deux *oushebtis* de femme, terre cuite peinte, o m. 25, texte vertical effacé : (on connaît une femme nommée dans la chapelle nord du n° 268).

[1] Cf. *Recueil de trav.*, t. II, p. 165, et t. XV, Erman, *Zwei Aktenstücke*, p. 342, *Les différents Amennakht, leurs titres, leur parenté*.

GROUPE DE TOMBES N°s 1345, 1346, 1347 ET 1352 (FIG. 39, ET PL. III).

Ce groupe, situé immédiatement au sud du précédent, a subi lui aussi de nombreuses et profondes modifications dans le cours des âges. Tous ses hypogées ont été reliés par des brèches de communication qui ne sont pas toutes de l'époque moderne; les souterrains les plus anciens ont été très remaniés pendant la longue période ramesside et plus tard encore aux temps saïtes et ptolémaïques; mais les superstructures ont dû garder l'aspect qu'elles avaient vers la fin de la XXe dynastie.

A la surface du sol on voit aujourd'hui les vestiges de trois chapelles adossées, côte à côte, à un mur de soutènement occidental qui sert à la fois à appuyer le fond des chapelles et à supporter les remblais de la route en corniche sous la terrasse n° 298. De la chapelle sud il reste peu de chose : un sol de terre battue, des tronçons de murs latéraux et le mur de fond. La chapelle centrale, précédée de quatre marches, est une salle voûtée, sans décoration, avec un renfoncement de la paroi ouest pour l'encastrement d'une stèle. Elle devait avoir extérieurement des murs droits et un toit en pyramide comme les chapelles de Khonsou (n° 1) ou de Nakhtmin (n° 291). Un des ébrasements de l'entrée porte des restes de décoration en jaune et rouge sur fond blanc. La chapelle nord est aussi une petite salle voûtée sans peintures ni stèle mais la pyramide qui l'enferme pose sa base directement sur le sol.

Une cour commune aux trois chapelles, indiquant que ce tombeau de famille réunissait trois générations, a été faite en remblais sous la XXe dynastie au-dessus de puits rebouchés du début et de la fin de la XVIIIe dynastie et même du commencement de l'époque ramesside, et au-dessus de la chapelle écroulée n° 1344 B. Les puits de la XVIIIe et de la XIXe dynasties sont les n°s 1346 A, 1347 et 1352. Sous la XXe dynastie existaient seulement les puits n°s 1345 et 1346 B. La cour, entourée de murs épais avait à l'est une porte monumentale avec pylône.

TOMBE N° 1345 (FIG. 39, ET PL. III).

Tombe ramesside anonyme de la XXe dynastie, composée d'un puits et de trois chambres funéraires. Le puits, de dimensions insolites par suite du remaniement d'un puits de date antérieure, mesure 2 m. 25 de longueur, 0 m. 68 de largeur et 4 m. 40 de profondeur. Construit en briques, entièrement blanchi du haut en bas avec échelons en poches pour la descente des cercueils, il communique par une brèche de sa paroi nord avec la tombe n° 1344 B. Une dalle le fermait en haut et une porte de bois en bas à l'ouest. Un petit couloir de 0 m. 55 de largeur et de 1 m. 10 de hauteur mène dans la première salle G où il pénètre à 0 m. 45 au-dessus du sol presque au centre du petit côté oriental.

La salle G est construite en briques, voûtée en plein cintre et passée au lait de

chaux. Un incendie consécutif à un pillage, dont le foyer se trouvait dans les deux salles suivantes, a noirci les parois et la voûte, surtout près de la porte de l'ouest.

Très régulière de forme, cette chambre voûtée mesure 4 m. 05 × 2 m. 10 et 2 m. 05 de hauteur et elle comporte trois issues et deux brèches. Au sud, à 0 m. 75 de l'angle sud-est, une porte rectangulaire de 0 m. 72 × 1 m. 45 conduit par un passage en briques blanchi dans la tombe n° 1346 située à 1 m. 25 de distance. Dans l'angle nord-ouest, une autre porte rectangulaire de 0 m. 25 × 1 m. 55 s'ouvre dans la paroi ouest et mène à la deuxième salle H par un étroit boyau de 1 m. 05 de longueur. Entre ces deux portes on a construit un sarcophage en briques de 2 m. 45 × 1 m. 07 dont il subsiste la partie inférieure des deux murs en équerre perpendiculaires aux parois. Juste au-dessus de ce reste de cuve rectangulaire la voûte a été perforée sous le caveau n° 1347 situé à 2 m. 90 au-dessus. Les fumées de l'incendie s'échappant par cette brèche ont noirci le caveau n° 1347. Une brèche plus petite dans l'angle nord-est de la voûte fut le trou d'homme par lequel les pillards se sont introduits dans l'hypogée.

La salle H, où fut le foyer de l'incendie, n'a point son axe dans le prolongement de celui du couloir d'accès; il oblique franchement vers le nord et cette obliquité augmente encore dans la salle suivante J. La cause de cette déviation d'axe doit être cherchée sans doute dans la tendance du carrier à éviter une pénétration dans un caveau voisin plus ancien que le repérage au son lui avait révélé. C'est là aussi probablement la raison pour laquelle la salle H est si peu régulière de forme.

L'intention première devait être d'en faire le caveau terminal quand le plan de la XIXe dynastie fut modifié sous la XXe dynastie dans le but d'agrandir l'hypogée; mais le voisinage trop proche de la tombe n° 1347 enlevant la possibilité de creuser un caveau rectangulaire et voûté réduisit cette salle au rôle de passage ou de vestibule. Dans son angle nord-ouest on creusa un puits de 1 m. 70 de profondeur dévié vers le nord pour être sûr, dans cette direction et à ce niveau, de ne rencontrer aucun autre souterrain déjà existant. Ici encore le calcul se trouva faux, car la dernière salle F de la tombe n° 1343 était si profondément située sous le sol qu'il passait au-dessous de la nouvelle chambre et que l'épaisseur de la couche de marne qui les séparait, trop faible, causa plus tard un effondrement très important. Serait-ce l'éboulement dont il est question dans l'ostracon de Vienne dont nous avons parlé? Plus du quart de la salle J s'écroula. Nous avons relevé les traces d'une véritable inondation produite par l'arrivée torrentielle d'eau de pluie et de terres de ruissellement qui remontait à une époque très ancienne. Il faut voir là sans aucun doute la raison de l'effondrement précité. Des cercueils englués dans la boue ont laissé l'empreinte de leurs contours et le décalque de leurs peintures délayées par l'eau.

Cette salle J, bâtie sur plan carré de 3 m. 15 de côté n'a que 1 m. 70 de hauteur sous son plafond plat (0 m. 10 de plus que la salle H). Ses parois sont renforcées par des murs d'applique en pierres et mortier. La fumée goudronneuse de l'autodafé

opéré à côté a également noirci murs et plafond. Une énorme quantité de pierres, provenant de ces murs remplissaient les salles F et J. Il y avait également de nombreuses momies démembrées, des fragments de cercueils et surtout des dalles calcaires du sarcophage déjà mentionné dans les tombes n°s 1340 et 1343.

TOMBE N° 1346 (FIG. 39, ET PL. III).

Tombe ramesside anonyme dont l'orifice du puits est situé à 3 m. 50 au sud-est de celui du puits n° 1345. A la fin de la XVIIIe dynastie il existait une tombe n° 1352 qui va être décrite un peu plus loin, et qui avait son puits de briques trop à l'est au gré du constructeur ramesside pour être utilisable car il se trouvait près de l'entrée de sa nouvelle cour et par conséquent trop exposé aux déprédations et aux vols. Il creusa donc un puits plus rapproché des chapelles et pour évacuer plus aisément les déblais de forage aménagea l'escalier provisoire n° 1346 B destiné à être comblé en fin de travaux. Mais ce puits tomba verticalement, intentionnellement ou non, dans le caveau n° 1352 encore rempli de son contenu inviolé : cercueils et mobilier funéraire. Les cercueils furent repoussés dans la partie sud et empilés les uns sur les autres tandis que les quelques objets mobiliers qui ne trouvèrent pas amateurs parmi les ouvriers étaient entassés dans la partie nord.

Parvenu ainsi jusqu'au sol du caveau n° 1352 et la partie centrale de celui-ci étant débarrassée, le constructeur édifia sur trois côtés les parois du nouveau puits.

Ce sont d'abord des murs de grosses pierres parce que derrière eux il y avait le vide et que ce vide devant être remplacé par du remblai il fallait soutenir ces terres fluantes; ensuite quand le puits arrive à la hauteur du plafond du caveau ce sont des murs de briques qui montent jusqu'à l'orifice supérieur. Naturellement les terres de recomblement déversées autour de la cheminée ainsi construite montent en même temps qu'elle et enterrent sous leur masse les cercueils et le mobilier de la tombe n° 1352 les sauvant ainsi d'autres pillages anciens et modernes.

Le quatrième côté du puits est celui de l'ouest au bas duquel s'ouvre l'entrée des caveaux. Peut-être cette porte, qui est demeurée intacte avec son linteau de bois, et ses montants de briques, existait-elle déjà et reliait les salles S et K.

La salle K dans laquelle on pénètre de plain-pied est presque carrée (2 m. 03 × 2 m. 17). Ses parois sont renforcées par des murs d'applique destinés à soutenir une voûte. Dans le mur nord débouche près de l'angle nord-ouest le couloir venant du premier caveau n° 1345, sis au même niveau. La porte de ce couloir a gardé son huisserie complète.

La présence de ce trait d'union entre les deux hypogées voisins indique une fusion, une mise en commun des caveaux et des chapelles à une époque donnée et, par voie de conséquence appelle la suppression d'un des puits d'accès. Il est plus que probable que le puits supprimé fut le n° 1346 dont la solidité était précaire.

Dans le sol damé de la salle K s'enfonce un puits de briques de 1 m. 60 de profondeur qui, au pied de la paroi ouest dans l'angle sud-ouest, dessert le caveau terminal L de ce système, caverne de 2 m. 10 × 4 m. 20 et 1 m. 50 de hauteur, mis en communication avec le caveau n° 1348 par une brèche au centre de sa paroi sud.

La voûte de la salle K n'existe plus, car les remaniements nombreux de cette région amenuisant les parois rocheuses verticales ou horizontales qui séparaient les différentes tombes ont causé des effondrements dont les pillages répétés ont encore agrandi les ravages. On voit maintenant à 2 m. 80 au-dessus du sol de K le puits n° 1347 qui descend presque à l'aplomb de la paroi ouest de cette salle.

TOMBE N° 1347 (FIG. 39, ET PL. III).

Tombe anonyme de la fin de la XVIIIe dynastie, datée par son architecture et par l'âge bien établi de ses transformations. Le puits rectangulaire de briques est situé sous la ruine de la chapelle du sud et de telle façon que cette chapelle n'a pu être construite que si le puits avait été préalablement rebouché.

Il descend à 2 m. 80 de profondeur pour desservir à l'ouest un grand caveau de 6 m. 50 × 2 m. 30 et 1 m. 90 de hauteur. Les bouleversements de tout le sous-sol environnant qui ont fait écrouler le plafond primitif de la salle K du n° 1346 avant les remaniements ramessides de cette tombe et la construction des murs d'applique destinés au support de la voûte ont entraîné dans la chute toute la paroi orientale du puits n° 1347 du haut en bas. Une grande brèche dans le sol du caveau *a* baille à l'angle nord-est au-dessus de la voûte crevée et incendiée de la salle du n° 1345.

Face à l'entrée un puits à escalier est creusé au pied de la paroi ouest pour mener à 1 m. 45 de profondeur dans un cæcum très fruste et bas de plafond à peine suffisant pour recevoir un cercueil et quelques objets du trousseau funéraire. Cette grotte *b* mesure 1 m. 90 × 0 m. 90 et 1 mètre de hauteur. Entre la porte d'entrée de la salle *a* et celle de la salle *b* le sol du caveau a été approfondi en tranchée de 0 m. 25 sur 1 m. 10 de largeur.

TROUVAILLES.

CAVEAU N° 1346 :

1° Plusieurs fragments d'un linteau en calcaire sur lesquels on lit : [hieroglyphs].

2° Un fragment d'une statuette en calcaire très mutilée, sans texte.

3° Des fragments de mobilier funéraire : jambes de lion peintes en noir.

4° Des débris de poteries ramessides décorées à la détrempe après cuisson.

5° Une amphore presque intacte contenant des déchets de momification.

6° Une lampe d'époque chrétienne et des fragments de céramique copte qui prouvent l'occupation de cet endroit à la basse époque.

7° Des fragments de papyrus hiératiques.

8° Un instrument en bois, clef ou instrument de tissage (cet objet sera publié dans le *Rapport 1933-1934*, 3e partie).

9° Un *oushebti* en bois, anépigraphe et sans peinture.

10° Deux *oushebtis* en faïence blanche de 0 m. 10 avec visage émaillé rouge, texte et instruments aratoires en violet de manganèse; nom :

11° Nombreux ossements d'hommes et d'animaux : chiens ou chacals, antilopes, veaux.

12° Nombreuses momies d'époque classique et de basse époque (état fragmentaire).

13° Nombreux débris de cercueils des mêmes époques, sans noms lisibles.

14° Un *oushebti* en calcaire; nom : (épouse du).

Il est possible que les deux *oushebtis* de Hori soient un indice de propriété de la tombe n° 1346 par ce personnage. On a vu plus haut (tombe n° 1343) les documents que l'on possède sur lui et ses homonymes. Il faut ajouter que le titre écrit sur les deux *oushebtis* se retrouve dans les graffiti de Spiegelberg : ou fils du père du

Avant de devenir il avait été certainement et c'est bien lui qui est mentionné dans un autre graffite donnant cette fois le nom de son père : fils du et frère du . D'autres graffiti confirment ceux de Spiegelberg (*Mémoires*, t. LVIII, *Mert Seger à Deir el Médineh*, 1er fasc., p. 38 : et 2e fasc., p. 208 : ....). Doit-on voir en lui le même homme que donnent d'autres inscriptions relevées par Spiegelberg : fils du ? Il est vraisemblable que le père de notre Hori était Eïhernoutef car celui-ci avait aussi un titre de chef ainsi que d'autres membres de cette famille conformément au népotisme oriental.

Graffiti :

Munich, stèle 42 : (1).

(1) Les corporations et les confréries de Deir el Médineh sont hiérarchisées et possèdent toutes des chefs. En dehors des on connaît : (et fils de); ( ); ( ); ( ); ( ); ( ); ( ); ( ) sans parler des nombreux : etc.

Eïhernoutef dont le nom s'écrit soit soit , porte aussi les titres suivants :

Quant à Hori, il porte sur certains ostraca du Caire les titres de : , (25120).

Peut-être faut-il aussi reconnaître le même Hori dans le groupe A. 68 du Louvre où il figure avec sa femme Nefertari car ce monument provient de Thèbes :

Sa généalogie serait donc :

Caveau n° 1347 :

1° Un fragment d'un gros *oushebti* de pierre noire avec texte en lignes horizontales gravé et peint en jaune au nom du sculpteur Ken (tombe n° 4).

2° Un fragment en pierre calcaire d'un groupe de deux hommes agenouillés.

3° Une houe en bois faite de deux pièces assemblées par une cordelette (fig. 43).

4° Un outil en pierre calcaire en forme de demi-cercle de 0 m. 04 d'épaisseur.

5° Quelques momies parmi lesquelles une momie d'enfant.

6° Un fragment de jambage gauche de porte, calcaire :

7° Un fragment de jambage gauche, calcaire, deux colonnes de 0 m. 07, gravées et peintes en bleu :

8° Un fragment de jambage gauche, calcaire, une colonne de 0 m. 09 : (Les fragments 6 et 7 proviennent de la tombe n° 219 de Nebenmât, très voisine.)

Sud-est Tombe n° 268 :

1° Un fragment de jambage droit, calcaire, deux colonnes de 0 m. 07 :

2° Un fragment de jambage gauche, grès, une colonne de 0 m. 05 :

TOMBE N° 1352 (FIG. 39, ET PL. III).

Tombe de la fin de la XVIIIe dynastie attribuée à Sétaou.

Cette tombe dont on ne connaît que le caveau effondré, est datée par son architecture et surtout son contenu; elle est située contre le massif sud du pylône d'entrée de la cour ramesside n° 1346 et se compose d'un puits rectangulaire de briques et d'une salle souterraine. (Il serait possible que les salles K et L eussent primitivement fait partie de cet hypogée, et que tout leur contenu fût rassemblé dans la salle S quand l'usurpateur ramesside s'empara du site pour y installer son tombeau.)

Le puits de 1 m. 45 × 0 m. 85 et 3 m. 80 de profondeur comporte à son orifice supérieur une double feuillure d'encastrement pour deux dalles superposées. La moitié inférieure du puits est construite en pierres ce qui indiquerait le besoin d'étayer des terres rapportées inconsistantes et par conséquent la préexistence d'autre agencement souterrain. La porte occidentale qui, au fond du puits, s'ouvre sur le caveau n'a qu'un mètre de hauteur sous son linteau de bois. Le caveau S devait être une simple caverne de 2 m. 35 × 2 m. 30 et d'environ 1 m. 50 de hauteur. Il est séparé de la salle K par une cloison rocheuse de 0 m. 35 d'épaisseur qui ne subsiste que dans la partie nord sur 1 m. 20 de hauteur, car la porte qui relie les deux salles de plain-pied K et S a reçu deux solides jambages de briques qui ont supprimé toute la partie sud. On constate que ces deux salles contiguës ont la même largeur ce qui autorise encore davantage à penser qu'elles appartenaient toutes deux à la tombe n° 1352 avant sa spoliation. Le puits de pierres n° 1346 qui s'élève dans la moitié sud de la salle S en partant du sol, recouvre une cavité profonde de 2 mètres vraisemblablement creusée au moment de l'usurpation dans le but de loger les cercueils des premiers occupants. Elle s'enfonce en forme de poche au delà de l'ancienne paroi sud du caveau et cette grotte sommairement faite va rejoindre la tombe n° 1348 près de l'entrée de sa première chambre. C'est là, un peu au-dessous du sol ancien que furent retrouvés les cercueils de la famille de Sétaou.



Fig. 40. — Cercueils de la tombe de Sétaou, rang supérieur (*in situ*).

Ils étaient quatre, empilés deux par deux, en croix. Le rang supérieur (fig. 40), la tête vers le nord, était composé du cercueil de Sétaou à l'ouest et, côte à côte, de celui d'une femme anonyme. Le rang inférieur, la tête à l'ouest, comprenait au nord le cercueil d'une jeune fille nommée Bakiset et au sud celui de la dame Taât, contre lequel étaient placés deux *oushebtis* de bois peint, l'un pourri et délavé est illisible, l'autre à l'état de neuf au nom de Hapiâa.

Trouvailles. — Près de ces cercueils on a pu recueillir dans les éboulis de marne les objets suivants :

1° Deux grands plats de terre cuite rouge ordinaire.
2° Six petites assiettes de terre cuite commune.
3° Une petite amphore de terre cuite rouge, apode et sans anses.

4° Des fragments de trois petits lits en terre cuite peinte.

5° Une statuette en terre cuite peinte représentant une femme assise les jambes allongées donnant le sein à un enfant (fig. 41).

6° Deux fragments d'une statuette en terre cuite peinte, femme couchée. C'est le complément d'un des petits lits. Doit-on voir là des jouets destinés à la petite fille Bakiset ?

7° Un fragment d'une statuette de femme en bois de sycomore peint, épaule et perruque.

8° Des fragments d'un petit coffret en bois, boîte rectangulaire (hauteur 0 m. 05, longueur 0 m. 15, largeur 0 m. 08).

9° Une momie de petit quadrupède enveloppée dans une bourriche de jonc.

10° Des débris de bouquets de perséa.

11° Une trentaine de petits objets semblables à des pains ronds et plats ou longs et effilés aux bouts, modelés en argile sableuse crue couleur sable clair, simulacres réduits d'offrandes alimentaires faites aux morts par des amis ou des parents peu fortunés.



Fig. 41. Statuette en terre cuite.

Au nord du puits n° 1346, entre le grand côté nord de ce puits et la paroi nord du caveau n° 1352 nous avons dit qu'on avait repoussé et entassé quelques objets du mobilier funéraire de la tombe non sans avoir au préalable soustrait ce qui à l'époque pouvait avoir une valeur d'échange. Les objets restants sont les suivants :

1° Un coffre en bois sans peinture monté sur quatre pieds carrés avec couvercle plat fermé à l'aide de deux boutons plats reliés par une ficelle, un bouton sur le bord du couvercle, l'autre sur un des petits côtés verticaux. Longueur 2 m. 88, largeur 0 m. 345, hauteur 0 m. 25.

2° Dans le coffre, une momie de petit enfant, probablement un garçon, la tête tournée vers l'est, taille 1 m. 02, non embaumé et seulement enveloppé de linceuls et de bandelettes ainsi disposées : 1° quatre bandes, 2° un suaire cousu dans le dos, 3° une bande, 4° un suaire, 5° une large bande appliquée au corps et entourant chaque membre séparément. Les bras sont allongés, les mains croisées sur le ventre, le crâne très blanc et volumineux aux symphises déjà ossifiées, pas trace de chevelure sur les restes d'épiderme, vingt dents, pas de bijoux ni d'amulettes sauf une boucle d'oreille en ivoire, simple anneau, près de la tête.

3° Dans le coffre, à gauche de la momie un bel *oushebti* en bois d'acacia pesant, conservation parfaite, longueur 0 m. 22, silhouette trapue, visage bouffi enfantin, style fin XVIIIe dynastie, la couleur de fond est restée celle du bois naturel clair, la

perruque à lourdes mèches demi-cylindriques est striée de raies jaunes et noires alternées, les oreilles sont apparentes, les yeux peints en noir, le collier *ousekh* de cinq rangs de perles longues ou rondes peintes en jaune, rouge et noir, la houe tenue



Fig. 42. — Oushebtis : 1. Sétaou; 2. Hapiâa; 3. Bakiset; 4. Didi.

en main droite posée sur l'épaule gauche, peinte en noir, le sac de grains tenu en main gauche et rejeté dans le dos, peint en noir, les bracelets jaunes et noirs, le texte composé d'une colonne verticale devant le corps et de sept lignes horizontales, sans solution de continuité dans le dos, est peint en jaune. Tous ces détails et textes sont gravés avant d'être peints (fig. 42).

Bande centrale : [hieroglyphs].

Lignes horizontales : 1. [hieroglyphs].

2. [hieroglyphs].

3. [hieroglyphs].

4. [hieroglyphs].

5. [hieroglyphs].

6. [hieroglyphs].

7. [hieroglyphs] (1).

En dehors des variantes que peut contenir ce texte bien connu du chapitre VI on peut remarquer à la ligne 7 la mention du dieu Aten qui donne une précision de date sur la vie de Sétaou sinon sur celle de sa mort.

Cette mention du culte d'Aten à Deir el Médineh, donne à cet *oushebti* une valeur documentaire importante, car elle peut concourir à établir la date, le lieu et les circonstances de la naissance, de l'évolution du schisme et de la pénétration de la nouvelle religion dans les classes populaires.

Un second *oushebti* de Sétaou exactement semblable, un autre en pierre lourde et grise, peint en noir brillant avec texte jaune, et deux grands *oushebtis* en sycomore du même personnage devaient se trouver dans la tombe n° 1352 ainsi qu'un *oushebti* de Bakiset et un du *Sedem ash* d'Amon Simout [hieroglyphs], car ils étaient en vente au Caire la même année et avaient certainement été dérobés par nos ouvriers. Peut-être étaient-ils sous les cercueils du côté de la tombe n° 1348 que l'on fouillait au même moment, ce qui expliquerait que leur disparition fût passée inaperçue du surveillant placé vers 1346.

L'un des *oushebtis* en sycomore de Sétaou est couvert de noir brillant avec texte en jaune comme sont peints les cercueils de la fin de la XVIIIe dynastie.

L'autre est peint en blanc mat et texte noir, avec le visage rouge, les cheveux noirs et le collier multicolore; la tête et le haut du buste sont barbouillés sans beaucoup de soin avec un vernis ambré, ce qui est encore un nouveau et troisième point de repère pour la datation de Sétaou, car on sait que les peintres de Deir el Médineh abusèrent de ce vernis à la fin de la XVIIIe dynastie; ils en recouvraient les stèles, les statues, les cercueils, les poteries vraies ou en simulacre et généralement tous les objets du trousseau des morts. Est-ce seulement un engouement passager pour ce vernis importé des îles égéennes et qui constituait à l'époque une nouveauté curieuse ou bien un nouveau rite venu de Tell el Amarna? On ne saurait le dire, mais cela coïncide avec les rapports commerciaux les plus actifs avec la Syrie et la Crète.

Les deux *oushebtis* dont nous n'avons malheureusement pas pu copier les textes ont environ 0 m. 30 de hauteur et sont en bon état de conservation.

Il en est de même de celui de Simout qui était en vente à Louqsor en 1935.

Quant à celui de Bakiset (fig. 42) (aussi à Louqsor) il est en sycomore peint

(1) Il est intéressant de signaler que le titre [hieroglyphs] existait à l'époque où vivait Sétaou (sous Amenophis IV). Comparer la rédaction de l'*oushebti* de Sétaou avec celle des *oushebtis* de Bakiset et d'Hapiâa qui débutent par la formule [hieroglyphs].

comme le dernier de Sétaou, sauf qu'il n'a pas été verni partiellement. Il mesure o m. 255 et il est assez grossièrement sculpté et peint. Huit lignes de texte donnent ce qui suit :

1. [hieroglyphs]
2. [hieroglyphs]
3. [hieroglyphs]
4. [hieroglyphs]
5. [hieroglyphs]
6. [hieroglyphs]
7. [hieroglyphs]
8. [hieroglyphs]

L'*oushebti* de Hapiâa (fig. 42) découvert près des cercueils est de la même fabrication. En bois de sycomore peint sans vernis, il mesure o m. 28 et il est seulement un peu ébréché au pied gauche. Ses cheveux sont noirs, son visage et ses mains rouges, son collier et ses bracelets, jaunes, rouges et noirs. Il porte la houe appuyée à l'épaule gauche et le sac de grains dans le dos. Le texte écrit en noir sur sept lignes et demie est le suivant :

1. [hieroglyphs]
2. [hieroglyphs]
3. [hieroglyphs]
4. [hieroglyphs]
5. [hieroglyphs]
6. [hieroglyphs]
7. [hieroglyphs]
8. [hieroglyphs] (1).

4° Dans le coffre au pied de la momie d'enfant, une petite corbeille d'osier ronde. Elle est vide mais devait jadis contenir un nécessaire de toilette, peigne, pots à khôl et à onguents, etc.

5° Sur le coffre, le plateau d'une petite sellette en écorce de papyrus dont les quatre pieds de roseau manquent. Ces sortes de petits guéridons fragiles sont des

(1) Un *oushebti* semblable était en vente au Caire en 1935.

présents funéraires faits par les parents et amis du mort et contiennent habituellement des fruits (grenades, noix de doum) ou des galettes.

6° Sur le coffre, une perle de faïence bleue provenant d'un collier qui fut volé il y a longtemps et qui se trouvait peut-être dans la petite corbeille.

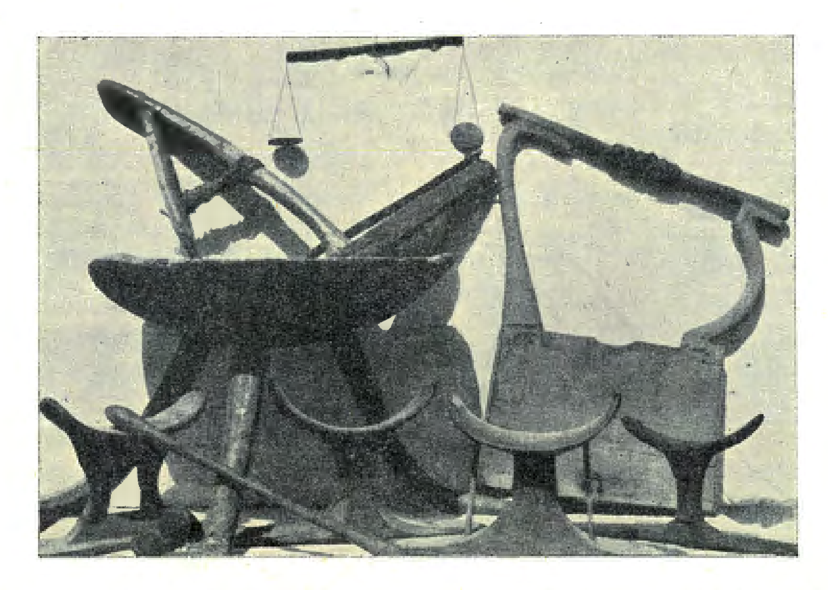


Fig. 43. — Sélection d'objets en bois provenant de différentes tombes (dont certains : balance, lyre, chevets, seront publiés dans le *Rapport 1933-1934* seconde partie). Houe, tabouret, chevet à deux étais provenant de la tombe de Sétaou.

7° Un morceau de canne de cérémonie en acacia, pommeau en forme de campane de papyrus; longueur o m. 25. Ce morceau était raccordé au reste de la canne par une gaine de peau cousue à l'aide d'un lacet de cuir. Bois naturel sans décor ni peinture.

8° Trois fragments d'un tabouret de bois en X (deux planches courbes du siège ensellé et deux pieds reliés en bas par une traverse). Bois naturel sans peinture.

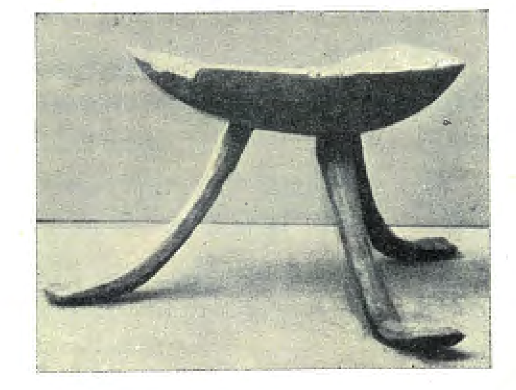


Fig. 44. — Tabouret bois plein.

9° Un tabouret à trois pieds courbes terminés en spatule et siège ensellé en forme de demi-cercle; hauteur o m. 30. Ce tabouret de travail a beaucoup servi; pas de marque de propriété, pas de peinture (fig. 43 et 44).

10° Un chevet en bois dur dont l'appui-nuque en croissant est étayé de part et d'autre du support central par deux tiges de bois. Traces d'un long usage. Sur le support une colonne verticale de texte gravé et peint en bleu : [hieroglyphs]. Ce texte contient une désignation de lieu intéressante et inconnue.

11° Un couvercle de corbeille ovale en vannerie ordinaire.

12° Une sandale d'homme, cuir, pied gauche, longueur o m. 25.

13° Un vase piriforme pour onguents, terre cuite fine et homogène, couleur brun clair; hauteur o m. 11; lien de ficelle autour du goulot.

14° Un petit vase de terre cuite, rouge ordinaire, brisé.

15° Une amphore intacte, terre cuite vernissée jaune verdâtre, panse ovoïde, col droit long et mince, deux anses latérales verticales sur la panse; hauteur o m. 55, diamètre o m. 30. Cette amphore contient un moût de grains desséché, résidu de bière d'orge (fig. 45).

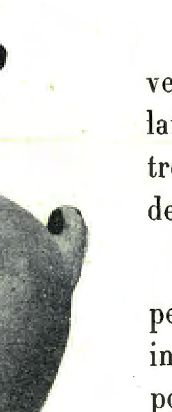


Fig. 45. — Amphore vernissée.

Cercueils et momies (pl. X). — Les quatre cercueils superposés en croix deux par deux ont beaucoup souffert des infiltrations après leur transfert dans la grotte aménagée pour les recevoir. Leurs peintures délayées rendent difficile et par endroits impossible la lecture des inscriptions, le bois est pourri et les assemblages disjoints; la terre de ruissellement a pénétré à l'intérieur, engluant les corps dans une carapace de boue qui en a activé la décomposition. Il est surprenant que ces cercueils soient restés insoupçonnés à cette place, car une percée venant de la tombe n° 1348 fut faite à la basse époque presque jusqu'à eux par un homme qui voulait y creuser son caveau et qui y laissa une grande quantité de minuscules et informes *oushebtis* de terre cuite sans nom, des perles de colliers ou de résille d'enveloppement d'une momie, une stèle en bois à demi brûlée, pourrie et déteinte, semblable à ces nombreuses stèles peintes de la XXVIe dynastie consacrées à Khonsou hiéracocéphale.

Cercueil de Sétaou (pl. XI, n° 2). — Longueur 1 m. 92, forme androïde, lourde perruque osirienne à deux masses demi-cylindriques, rayées jaune et bleu tombant sur la poitrine, oreilles apparentes, visage rouge aux traits élégants, yeux peints, barbe osirienne courbe chevillée au menton, large collier camail multicolore à six rangs couvrant la poitrine et les épaules, imitant les colliers végétaux faits de feuilles de saule et de grains de perséa, poings fermés rouges croisés sous le collier, n'ayant tenu aucun objet, poignets à bracelets larges imitant les émaux sertis d'or, les bras invisibles, le corps engainé dans le suaire, les pieds réunis. Sous les bras couvrant le cœur une déesse Nout, à genoux face à la gauche du mort, coiffée de l'*afnit* blanche et vêtue d'une robe blanche à résille osirienne de perles rouges et bleues, étend ses bras empennés. Au-dessous d'elle une bande verticale de texte et trois bandes transversales divisent le bas du corps comme l'armature funéraire de bandelettes rituelles qui doivent attacher la momie dans son suaire. Ces bandes transversales se continuent sur la cuve qu'elles divisent en cinq tableaux de chaque côté, tableaux affectés

aux génies fils d'Osiris gardiens des viscères, à Thot gardien des quatre angles et à Anubis maître du dais de la momification. Inscriptions et figures se détachent en jaune sur le fond noir brillant. Ceci n'est pas un cercueil d'occasion, il a été fait spécialement pour Sétaou. (Pour les inscriptions du cercueil de Sétaou, voir la planche XI.)

Sous le pied du couvercle une déesse Isis, bras levés en [hiéroglyphe], à genoux face à droite sur le signe de l'or *noub* [hiéroglyphe], coiffée de l'*afnit* blanche, vêtue d'une robe collante blanche à bretelles, est encadrée par ce texte : [hiéroglyphes] (pl. XI).

Au-dessous d'elle, sous le pied de la cuve est peinte une pyramide blanche avec sa porte rouge. Une déesse Nephthys aurait dû se trouver sur la tête du cercueil; mais l'état de dégradation ne permet plus de voir si elle y était peinte.

Momie de Sétaou. — Longueur 1 m. 60 nue. En allant de l'extérieur vers le corps on trouve : 1° un linceul écru cousu en arrière; 2° une bande longitudinale et sept transversales de o m. 16; 3° un linceul cousu; 4° des enroulements de plusieurs tours de bandelettes d'abord en linge fin puis en toile épaisse et grossière; 5° un linceul d'étoffe rude et épaisse lié par quatre bandes transversales; 6° des enroulements de bandelettes d'abord de o m. 07 puis de o m. 10 enveloppant à part chaque membre et encapuchonnant la tête sous une carapace très dense.



Fig. 46. — Crâne de Sétaou.

Le crâne (fig. 46) dépourvu de tout épiderme, est celui d'un homme âgé d'une soixantaine d'années qui perdit de bonne heure toutes les molaires de la mâchoire inférieure sauf la dent de sagesse. Une barre y sépare les canines de la dernière grosse molaire; il possède en tout vingt-quatre dents usées et quelques-unes cariées.

Les bras sont croisés sur la poitrine l'un au-dessus de l'autre, la main droite plus haute que la gauche, les doigts allongés[1].

Au médius de la main gauche une bague de bronze dont le chaton est une plaque rectangulaire d'ivoire teintée en vert, mobile et pivotante, gravée sur les deux faces d'un cartouche de Thotmès IV [cartouche].

Le corps non embaumé (c'est-à-dire non privé de ses viscères) est presque réduit à l'état de squelette et fourmille de petits vers blancs desséchés.

[1] E. Smith, *Royal Mummies. Cat. gén. du Musée du Caire*, p. 22. (A partir de Thotmès II jusqu'à la fin de la XXe dynastie, les momies d'hommes ont souvent les bras croisés et les poings fermés. Sous Ramsès III les mains sont ouvertes.) L'exemple de la momie de Sétaou montre que toute règle souffre des exceptions totales ou partielles.

A gauche du mort, dans le cercueil, une longue canne de promenade, bâton droit, noueux, sans pommeau, était enroulée dans une bandelette de mousseline.

Cercueil de Taât ([hieroglyphs]) (pl. XI, n° 1). — Longueur 1 m. 82, forme androïde, lourdes mèches demi-cylindriques de perruque osirienne à raies jaunes et bleues, visage et oreilles dorés à la feuille, sans barbe, yeux noirs peints sur l'or, collier *ousekh* stuqué et doré comme la figure, fait de huit rangs de perles de formes variées, traitées en demi-relief, couvrant les épaules et tombant très bas sur la poitrine, car il n'y a pas de mains apparentes; le reste du corps peint en noir avec bandes d'inscriptions et scènes à personnages peintes en jaune. L'armature comprend une bande longitudinale allant du collier au pied, deux bandes latérales bordant le couvercle et cinq bandes transversales divisant le couvercle en huit tableaux et la cuve en dix tableaux.

Sous le pied du couvercle, une femme est représentée debout face à droite levant les mains la paume tournée vers le visage. Devant elle, un guéridon de bois léger supporte des offrandes. On lit : [hieroglyphs].

L'humidité a pourri le bois, décollé le stuc support des textes et des scènes en maint endroit ce qui a rendu très difficile leur déchiffrement. On remarque que les tableaux du couvercle sont vides et que ceux de la cuve, au lieu de représenter les génies habituels préposés à la garde des viscères, contiennent des scènes d'offrandes à la momie par différents membres de la famille. On peut relever les noms suivants :

[hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] :

Ces noms nous aideront dans l'essai de généalogie exposé plus loin.

Le fait le plus remarquable en dehors de la richesse relative de ce cercueil assez soigné et partiellement doré, témoignage de l'affection dont jouissait la défunte ou peut-être de son extraction au-dessus du rang social de son époux, est la mention plusieurs fois répétée de la capitale Tell el Amarna, l'*Horizon du Disque*. Une telle mention peut prouver plusieurs choses : le ralliement des corporations et des ateliers royaux au nouveau culte officiel de la XVIIIe dynastie et comme Thèbes bouda cette révolution religieuse, il s'ensuit que les cimetières devaient dépendre directement du roi et autant par servitude que par attachement ont dû l'accompagner dans son exode à Tell el Amarna. Si ce cercueil n'est pas postérieur en date à l'émigration du trône, c'est-à-dire s'il n'est pas contemporain des successeurs d'Aménophis IV, il se pourrait que la défunte eut été ramenée de là-bas dans cette bière fabriquée pour elle dans la capitale éphémère du schisme atonien. Cette mention nous donne de plus une confirmation quant à l'époque où vécut et où s'éteignit cette famille.

Sa tombe se trouve donc bien datée par les invocations à Aten de ce cercueil et de l'*oushebti* de Sétaou et par les cartouches gravés sur les bagues que portent les momies.

A l'intérieur du cercueil [1], deux cannes de promenade enveloppées de bandes de toile très fine, une palette de scribe ayant beaucoup servi et couverte sur ses deux faces d'inscriptions hiératiques dont le déchiffrement a été confié au Dr Černý et paraîtra ultérieurement; et un chevet de bois en trois morceaux dont le support est gravé au nom du *scribe excellent et expert en ses fonctions de dessinateur Maï* [2].

Il est possible alors que la palette soit celle de ce scribe dont nous pensons connaître la tombe n° 338 privée aujourd'hui des fresques de sa chapelle transportées à Turin par Schiaparelli et reconstituées dans ce musée (*Rapport 1924-1925*, p. 192). Texte du chevet : [hieroglyphs] [3].

Momie de Taât. — Enveloppement : 1° un suaire écru, cousu dans le dos et lié par quatre bandes transversales : épaules, ventre, genoux, chevilles; 2° une bande longitudinale sur un enroulement en spirale d'une large bande de 0 m. 23 partant de la tête et se nouant sous le pied; 3° un linceul cousu; 4° un enroulement de bandes transversales formant huit liens : tête, épaules, poitrine, ventre, bassin, genoux, mollets, chevilles. De deux en deux ces bandes sont recouvertes par une bande de toile rouge : épaules, ventre, genoux, chevilles; 5° un suaire; 6° un enroulement de bande en spirale et de deux bandes en écharpe croisées sur la poitrine; 7° un enroulement autour de chaque membre traité séparément, bras et jambes et une carapace épaisse de bandes autour de la tête. Les linges de cette momie et de toutes celles de la tombe sont imprégnés d'huiles, de cire et de résines aromatiques.

Momie : Longueur 1 m. 62, corps non embaumé d'une femme âgée d'une quarantaine d'années, crâne décharné, trente-deux dents dont la première molaire supérieure gauche est cariée, épiderme du thorax décoloré, le reste de la peau étant de couleur brun rouge, bras allongés, mains à plat sur le bas ventre pouce à pouce. Pas d'autre bijou qu'une bague chevalière en métal jaune roux passée à l'index de la main gauche, le chaton tourné vers la paume. Ce chaton oblong en forme de cartouche sans la barre terminale est gravé en creux avec incrustations d'une pierre rouge d'hématite ou de cornaline dans celui des signes hiéroglyphiques qui représente la déesse Mât : [hieroglyphs] cartouche d'Amenophis III.

Cercueil anonyme de femme (pl. XI, n° 3). — Longueur 1 m. 92, forme androïde; perruque osirienne à deux lourdes mèches, visage rouge, sans barbe, oreilles apparentes, collier *ousekh* polychrome, surmontant un vautour ailes déployées sur la poitrine, pas de mains apparentes; corps peint en noir brillant avec armature de bandes

[1] M. Posener me signale avoir vu au British Museum deux cercueils de la même époque et du même style que ceux de la tombe n° 1352; le n° 6661 de [hieroglyphs] provenant de Gourna et le n° 29580 d'une prêtresse [hieroglyphs] (?) inconnue provenant de Thèbes. La dame [hieroglyphs] est justement l'épouse du scribe Maï.

[2] Les cannes étaient placées, une de chaque côté de la momie, la palette à gauche à hauteur des bras, deux morceaux du chevet sur les jambes, le support du chevet sous les pieds.

[3] [hieroglyphs], [hieroglyphs]. *Wörterbuch :* expert, habile.

longitudinales et transversales d'inscriptions peintes en jaune. Ces textes sont ceux que l'on trouve couramment sur la plupart des cercueils de cette époque faits à l'avance sans destination précise. La place où s'inscrit le nom est restée vide et cela seul pourrait prouver que le cercueil ne fut pas fait spécialement pour une personne désignée; mais il y a aussi la facture un peu industrielle et la grossièreté des traits du visage qui contraste avec le soin d'exécution et, on pourrait presque dire avec le souci de ressemblance des figures que l'on remarque pour les deux cercueils précédents.

Momie : Longueur 1 m. 49 (encore une preuve que ce grand cercueil n'était pas destiné à une si petite femme). Aux pieds de la momie, un petit coffret en bois vide. Sous la tête huit bagues de faïence, les unes bleues, les autres jaunes, ayant pour chatons ajourés différents symboles.

Avec les bagues quelques perles d'un collier. Tout cela devait être contenu dans le petit coffret. La momie a donc subi l'outrage des voleurs, peut-être au moment de la construction de la tombe n° 1346, et il n'est pas impossible qu'après l'avoir sortie de sa bière pour la dépouiller de ses bijoux on l'ait hâtivement renfermée dans le premier cercueil venu. Déjà la présence de deux cannes, d'une palette et d'un chevet de Maï dans celui de la dame Taât indiquait bien que les violateurs de sépultures n'avaient pas oublié de piller tous ces morts, y compris Sétaou. Le corps de Maï se trouvait-il dans ce tombeau ou bien les pillards l'ont-ils apporté là de sa tombe assez éloignée pour lui dérober ses bijoux? En tout cas cette momie a disparu.

La petite momie anonyme a été en partie démaillotée; les bandes couvrant la tête et les mains ont été arrachées, le crâne a été sorti de sa carapace et replacé tant bien que mal et une boucle d'oreille en ivoire et quelques perles d'un collier glissées sous l'occiput montrent qu'on lui a arraché une partie de sa parure.

D'abord enveloppée d'un linceul attaché par cinq bandes transversales de 0 m. 10, elle avait une bague d'émail bleu près de la main gauche appartenant à la série de celles qui étaient sous sa tête. Ensuite il n'y a plus que des enroulements mal faits de bandelettes de toile fine puis plus grossière, qui trahissent la main inexperte et rapide des voleurs.

Le crâne est celui d'une toute jeune fille qui n'avait pas encore ses dents de sagesse, le corps porte les signes de l'adolescence dans ce qui reste de l'épiderme indiquant les formes de la poitrine. Les bras sont allongés, les mains sur le bas-ventre, ouvertes et à plat l'une sur l'autre.

Autour de l'avant-bras droit un bracelet d'un seul fil de petites perles rondes, en or, cornaline, ivoire, turquoises et lapis. Près de l'aine gauche un *oudja* de faïence bleue dont le revers est un cartouche de Thotmès IV; un fil traverse cette amulette qui devait être pendue au cou ou au poignet gauche où subsiste un bracelet de cinq rangs de petites perles multicolores semblables à celles du bras droit. L'*oudja* n'était pas destiné à couvrir une incision abdominale, car il n'y a pas de plaie inguinale apparente. Enfin près des mains, sur le ventre, une bague *oudja* de faïence bleue du même lot que celles déjà décrites. Le cartouche de l'amulette nous montre que cette jeune fille est de la même époque que les deux autres momies.

Cercueil de Bakiset (). — Longueur 1 m. 40, forme androïde, modèle courant de la fin de la XVIIIe dynastie, fond noir brillant, texte jaune, représentation des génies des canopes sur les flancs de la cuve.

Momie : Longueur 1 m. 25; enveloppement : 1° Un suaire lié par quatre bandes transversales; 2° bandelettes en spirale; 3° un suaire; 4° un suaire lié par quatre bandes; 5° trois épaisseurs de larges bandes.

Le crâne a vingt-huit dents, les mains sont repliées sur le ventre. Aucun bijou sur le corps, aucun objet dans le cercueil qui a été visité par les pillards.

Essai généalogique. — On possède jusqu'ici peu de documents sur les ouvriers de la XVIIIe dynastie, parce que, d'une part leurs tombes ont été pillées par ceux des dynasties suivantes, que d'autre part ils n'avaient pas comme leurs successeurs la manie paperassière et bureaucratique qui caractérise les règnes où la carence de l'autorité se couvre de l'appareil formaliste de l'administration, enfin parce que les monuments de leur époque rassemblés dans les musées et les collections par les Salt, les Drovetti et autres ravageurs de nécropoles ont perdu toute chance d'identification du fait qu'ils ne portent presque jamais les titres de fonctions dans la «Place de Vérité», désinences qui sont d'usage courant sous les dynasties ramessides.

Les documents qui mentionnent Sétaou sont les suivants :

Deir el Médineh, tombe n° 328 de Haï, jambages de porte de la chapelle :

jambage droit : 2 colonnes :

tableau inférieur :

jambage gauche : 2 colonnes :

tableau inférieur :

Deir el Médineh (*Rapport 1929*, p. 64), linteau de Haï :

Deir el Médineh (*Rapport 1928*, p. 18), fragment de statuette :

Deir el Médineh (*Rapport 1933-1934*, p. 44), fragment de groupe en calcaire : (tombe n° 211 : épouse de).

Le Louvre possède une statue d'un Sétaou (*Mémoires*, t. LVIII, *Mert Seger à Deir el Médineh*, 2e fascicule, p. 190). Cette statue, consacrée au culte de la déesse de Nekhebt, donne ce titre de Sétaou : [(1)].

J'avais tenté un rapprochement entre ce Sétaou et celui que Gardiner cite dans *The Goddess Nekhbet at the Jubilee Festival of Ramses III*, mais il ne peut y avoir concordance de date avec celui que nous venons de retrouver. Pourtant il est question d'un sculpteur Rameri que Sétaou aurait fait venir d'Esneh pour décorer son tombeau à El Kab; or un Rameri est mentionné sur le cercueil de Taât. Ce n'est là évidemment qu'une simple coïncidence, le nom de Rameri n'est pas rare et puis notre Sétaou semble bien avoir eu sa tombe n° 1352 à Deir el Médineh et elle date comme lui de la fin de la XVIIIe dynastie et non du règne de Ramsès IX.

Les documents qui mentionnent Maï sont les suivants :

Turin, stèle n° 160 et les fresques de la chapelle n° 338 :

Louvre, stèle C 81 de usurpée par .

Turin, stèle n° 3 (Lieblein n° 955) fille de et sœur de et .

British Museum, table d'offrandes n° 422 du .

— stèle n° 656 du royal official et de son père?

Copenhague, *oushebti* .

La Haye (Spiegelberg, *Aeg. Sammlung des Museum Meermanne;* Maspero, *Recueil trav.*, II, p. 159), stèle : , , .

(1) Le Louvre possède aussi une stèle d'un Sétaou gouverneur de Nubie sous la XIXe dynastie (C. Boreux, *Catalogue Guide*, t. II, p. 291).

Coll. Amherst, stèle n° 448 (Lieblein 2163) : .

Spiegelberg, *Recueil trav.*, 1895, p. 149, ligne 22; *Geschäftsjournal* : .

Pour Hapiâa nous n'avons que deux documents : 1° une stèle de la XVIIIe dynastie trouvée à Deir el Médineh en 1929 (*Rapport 1929*, p. 54) qui nous donne le nom de sa mère : et 2° le papyrus Amherst qui mentionne le tailleur de pierres Hapiâa parmi les pillards de la tombe de Sebekemsaf, en l'an XVI de Ramsès IX.

Quant aux noms des femmes , , nous n'avons à leur sujet que ces références : une table d'offrandes trouvée par nous en 1931 près de la tombe n° 1279 (*Rapport 1931-1932*, p. 53) et tombe n° 9 (*Rapport 1926*, index).

En résumé tous les personnages de la tombe n° 1352 appartiennent à la fin de la XVIIIe dynastie et les quelques documents que l'on possède sur des gens ayant porté leurs noms ne sont pas tous de cette époque. Il faut donc éliminer ce qui n'est pas nettement daté de cette période. Pour Sétaou il est visible que plusieurs hommes ont porté ce nom; il est même intéressant de constater que ce nom a pu s'écrire aussi : , car sur les deux documents suivants on retrouve les mêmes parents et les mêmes caractères de style fin XVIIIe dynastie ou début de l'époque ramesside.

Rapport 1923-1924, p. 62; fragment de stèle : [(1)].

Rapport 1933-1934, 3e partie (le village), jambage de porte : .

De même pour le nom de Maï une stèle-porte n° 324 du British Museum donne, avec un particulier nommé Ptahmaï une suite de parents dans lesquels, certains portent des noms semblables à ceux des parents de Maï : [(2)].

La statuette en bois de la dame Naï au Louvre donne aussi : .

Les cartouches royaux sur les chatons de bagues et la mention d'Aten sur un *oushebti* et sur un cercueil font intervenir la succession des trois rois Thotmès IV, Aménophis III et Akhenaten, ce qui situe exactement dans le temps les morts de la tombe n° 1352.

(1) Graffiti Spiegelberg : fils de .

(2) R. Hall, *Hierogl. Texts, British Museum*, Part VII, pl. 15.

TOMBE N° 1348 (FIG. 39, ET PL. III).

Tombe anonyme de la fin de la XVIIIe dynastie remployée à l'époque ramesside et transformée par le second propriétaire, datée par son architecture et située au sud de la tombe n° 1347. Cette tombe se compose à l'époque ramesside d'une cour enfermant les trois puits nos 1348, 1349, 1350; cour avec pylône d'entrée à l'est et chapelle adossée à l'ouest au pied de la colline. La chapelle, construite en briques et voûtée, sans décoration, a son grand axe orienté nord-sud. Elle mesure : 2 m. 90 × 2 m. 45 et 2 m. 25 de hauteur. Deux grands naos jumelés s'ouvrent en face de l'entrée. Ce sont presque de petites chapelles voûtées, blanchies et sans décoration, dont le grand axe est-ouest est perpendiculaire à celui de la chapelle proprement dite. Elles mesurent : 1 m. 10 × 1 m. 60 et 1 m. 80 de hauteur. Celle du sud est entièrement brûlée et ses briques complètement cuites. Chacune d'elle possède dans sa paroi de fond un renfoncement pour l'encastrement d'une stèle de : 0 m. 75 de hauteur, 0 m. 50 de largeur, 0 m. 10 d'épaisseur.

Le puits n° 1348 est de forme rectangulaire 1 m. 50 × 0 m. 75 construit en briques et il descend à 5 m. 40 de profondeur vers un caveau M de 2 m. 20 × 2 m. 95 et 1 m. 95 de hauteur qui possède une issue dans chacune de ses parois. A droite en entrant c'est la liaison de basse époque avec le n° 1352 par une excavation grossière; à gauche c'est une porte de communication percée à l'époque ramesside pour réunir ce souterrain à celui du n° 1349 appartenant à la même famille; enfin face à l'entrée, dans l'angle nord-ouest, c'est le passage établi tardivement pour relier les caveaux nos 1348 et 1346. Ce passage est devenu par extension vers l'ouest un diverticule N qui constitue un caveau assez fruste de 1 m. 35 × 2 m. 35 et 1 m. 20 de hauteur.

Contre le flanc externe nord de la chapelle du nord on a trouvé un dépôt de poteries brisées provenant sans nul doute du pillage d'une des tombes de la région, probablement de celle d'Amennakht (n° 212) située au-dessus. Ce dépôt comprenait :

1° Un grand couvercle rond de 0 m. 40 de diamètre en forme de dôme aplati surmonté, en guise de bouton, d'un animal couché (bœuf, antilope ou bélier). Ce couvercle est en terre cuite peinte à décor floral bleu pâle (fig. 48).

2° Un grand vase de terre cuite peinte dont la panse apode en forme de boudin est habillée d'une couverte mate de couleur rose chair et dont le col est une tête d'homme barbu coiffée d'un bonnet cylindrique à bourrelet supérieur qui est le goulot du vase. Le bandeau de cette coiffure, les yeux et la barbe sont bleus (fig. 47). Deux bras levés comme en un geste rituel de salut ou d'adoration sortent du sommet de la panse et s'avancent en avant du visage pour constituer en quelque sorte les deux anses du vase. Le visage barbu n'a rien d'un dieu Bès grimaçant; c'est plutôt celui d'un prisonnier syrien analogue à ceux que représentent certains bouts de

cannes de la tombe de Tout Ankh Amon ou certaines fresques tombales. L'attitude rappelle à la fois celle de ces sémites qui implorent la clémence du pharaon vainqueur et celle que prennent habituellement les statuettes d'ichneumon consacrées à Nefertoum. Le vase mesure 0 m. 60 de hauteur et semble n'avoir rien contenu. Il est certainement apparenté par sa forme et peut-être sa destination aux vases en forme de dieu Bès et en forme de femme pressant ses seins.


Fig. 47. — Vase en terre cuite peinte.

3° Les fragments de trois grandes coupes ou jattes sans pied dont le bord vertical est décoré à l'extérieur de fleurs de lotus.

4° Les fragments d'une grande jatte de terre cuite dont le bord vertical de 0 m. 09 de hauteur est orné de deux masques féminins d'Hathor placés côte à côte, de deux chats sauvages assis flanquant, l'un à droite l'autre à gauche le groupe des deux masques et enfin de fourrés de papyrus alternant avec de hauts bouquets montés des fleurs de lotus et des touffes d'autres fleurs (fig. 48 et 49). Les jattes ainsi ornées de têtes d'Hathor soit peintes, soit en haut relief, sont fréquentes à Deir el Médineh. Elles devaient servir pour les cultes domestiques dans les maisons ou pour les cultes des divinités de la nécropole dans les chapelles de confréries car c'est surtout dans ces endroits qu'on les recueille; mais cela n'interdit pas leur présence dans le mobilier funéraire des caveaux parce que beaucoup d'objets chers aux vivants les suivaient après leur mort.

5° Une petite assiette à décor bleu et rouge.

6° Un vase ovoïde apode à large col évasé, terre cuite rouge.

7° Un gobelet de terre cuite rouge en forme de tronc de cône renversé.

8° Un socle annulaire en terre cuite rouge pour amphore apode.

9° Une grande amphore en forme de dieu Bès (fig. 48 et 49).

Ce vase Bès, retrouvé malheureusement incomplet et en un grand nombre de fragments, devait mesurer 0 m. 85 de hauteur, 0 m. 35 de diamètre au sommet du col et 0 m. 38 de diamètre au point le plus large de la panse. Ce devait être un des plus beaux spécimens de cette céramique de la XVIIIe dynastie, à hauts reliefs richement colorés qui prenaient pour sujet favori la figure grotesque du dieu Bès dansant. Nombreux sont les modèles de toutes tailles et de facture plus ou moins soignée, que nous possédons à Deir el Médineh, de ces vases à panse ovoïde et à large col

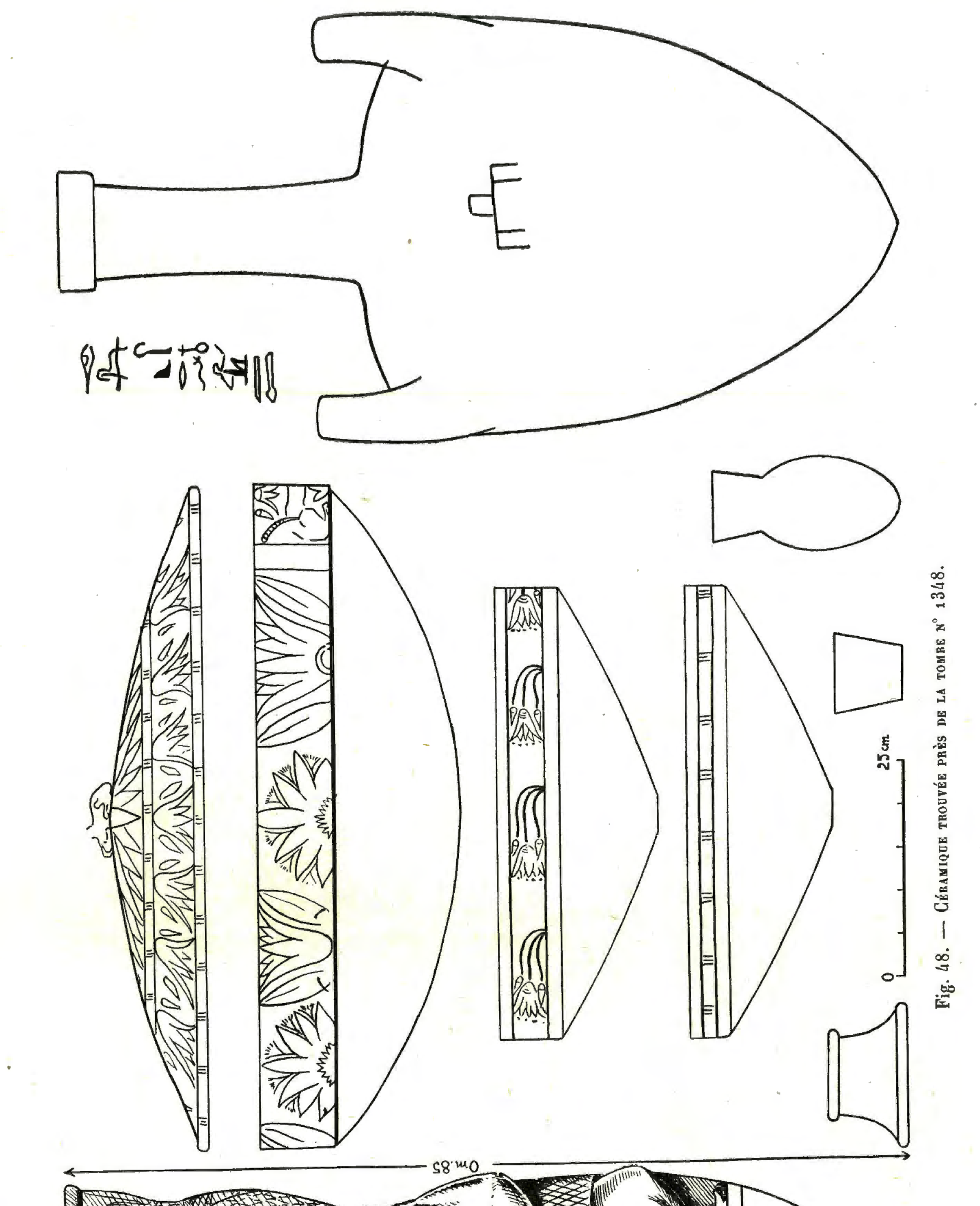
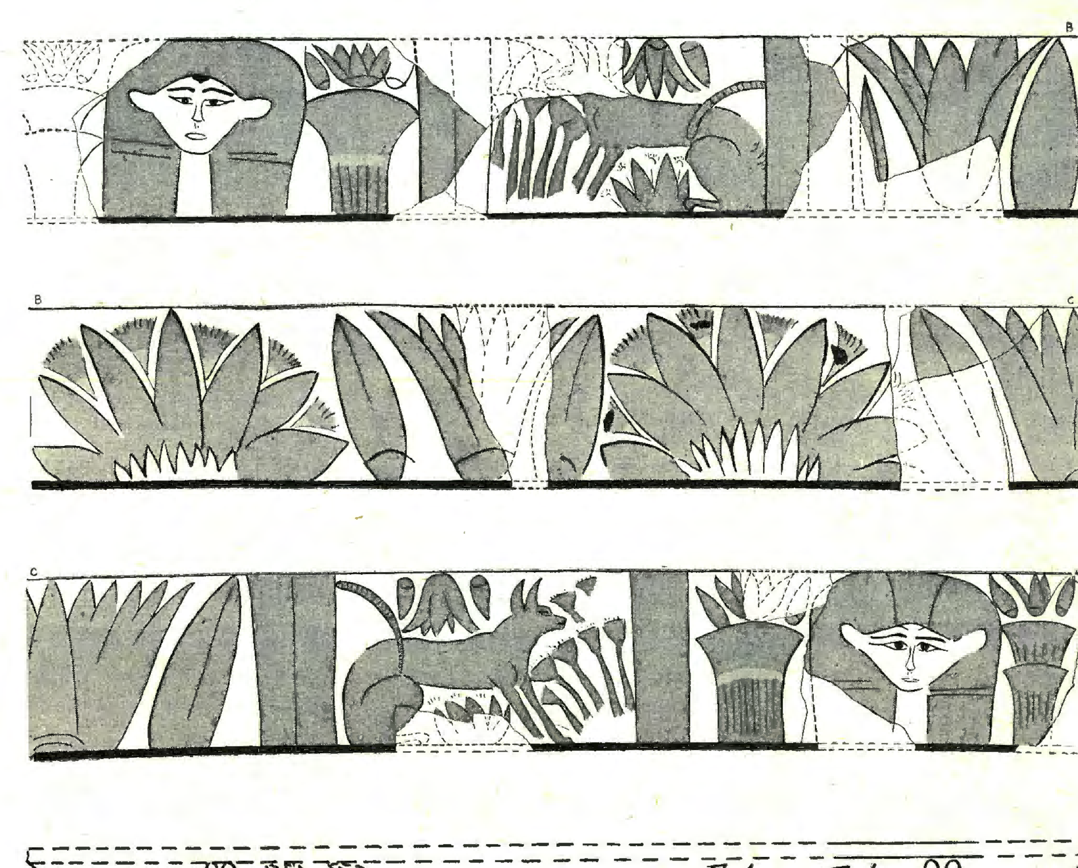


Fig. 48. — Céramique trouvée près de la tombe n° 1348.



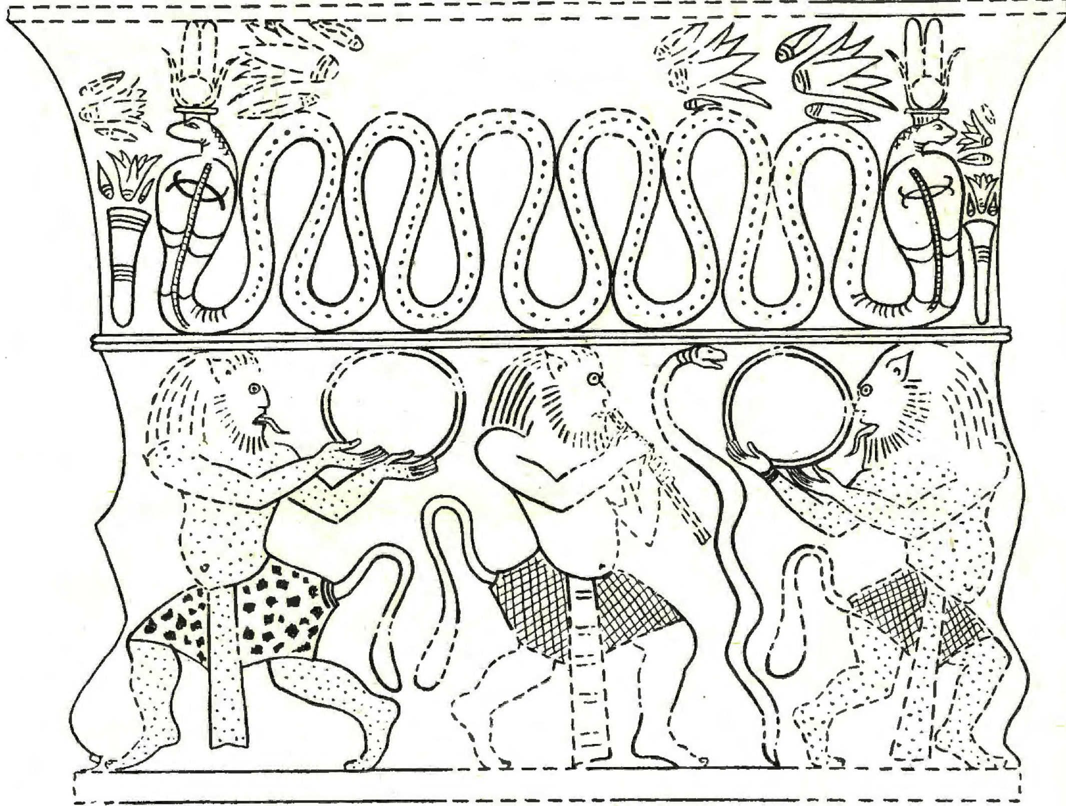


Fig. 49. — Développement du décor d'une jatte et du vase Bès.

empruntant toujours la même forme générale et s'ornant de l'effigie en relief et vue de face du dieu de la musique. Le luxe de leur décoration autorise à penser que ce genre d'amphore ne servait pas aux besoins du ménage, mais devait plutôt avoir un emploi spécial dans les cultes domestiques ou funéraires ou même dans le service des temples au même titre que les jattes, coupes et vases ornés de masques féminins d'Hathor. On est en droit de supposer que de semblables pièces de céramique décorées si richement appartenaient au mobilier des maisons et non des tombes, car c'est dans le village ou ses décharges publiques qu'on les trouve en grande quantité et presque jamais dans la nécropole.

Lorsqu'on les découvre, comme dans le cas présent, parmi les chapelles du cimetière, il est permis de croire que si elles ne proviennent pas du pillage d'un caveau elles étaient primitivement placées à l'intérieur d'une chapelle par la famille d'un défunt pour l'exercice du culte funéraire ou encore elles avaient été apportées d'une maison du village dans cette cachette lors de la dévastation antique ou moderne de cette maison. Leur utilisation pour les cultes du foyer est l'hypothèse la plus vraisemblable, car les représentations du dieu Bès sont fréquentes dans les chambres réservées à la vénération des ancêtres et des pénates.

N'étant pas poreuses, elles pouvaient contenir des liquides: eau, lait ou bière; aucun dépôt n'étant visible à l'intérieur il faudrait exclure le lait et la bière dont on connaît d'ailleurs le genre de récipient différent de celui-ci. Les représentations de grosses amphores de cette espèce dans les sacristies de temples et les chapelles tombales ornées de scènes civiles et religieuses les montrent souvent fermées d'un couvercle plat ou d'un bouchon légèrement convexe d'argile crue ou parfois d'un dôme de feuillage, ce qui indiquerait que le contenu est un liquide ainsi préservé contre la poussière, l'évaporation et la chaleur [1]. La largeur du col permet de puiser jusqu'au fond sans déplacer la lourde amphore, probablement posée à demeure sur un support annulaire de terre cuite, avec ou sans décoration.

Le grand vase de notre trouvaille s'orne donc d'un Bès en relief vu de face. Il est coiffé d'un diadème de sept plumes d'autruche et de rosaces indiquant son origine étrangère; ces plumes sont alternativement rouges et bleues. Sa tête s'entoure d'une chevelure bleue tombant sur l'épaule et ocellée d'imbrications comme il est coutume de dessiner une crinière de lion ou un camail de cynocéphale. Les yeux rouges sont exorbités, les pommettes saillantes pour accentuer le rictus de la bouche entr'ouverte d'où pend entre des canines pointues une langue rouge descendant sur le menton. Le visage, les seins et les bras sont bleus, mais les mains, les jambes et le ventre sont rose chair. Un collier décoré de fleurs de lotus surmonté de deux rangs de perles analogues aux perles lenticulaires des colliers d'or donnés en récompense, entoure le cou. Des bracelets cerclent les poignets. Le torse est nu, les membres courts et

[1] Le couvercle muni, en guise de bouton, d'un animal couché, peut avoir été celui de l'amphore Bès.

gras de nain difforme expriment par les mains aux hanches et les talons relevés l'attitude de la danse barbare. Les jambes fléchies à demi sont pliées dans le même sens et non symétriques par rapport à l'axe du corps. Si ce fait ne traduit pas le fléchissement parallèle des jambes en avant par un rabattement qui évite un relief excessif des genoux, il peut traduire un pas de danse de droite à gauche par torsion du bassin. A hauteur du nombril, une trace d'arrachement laisse supposer qu'un morceau en relief faisait une saillie proéminente [1]. Un pagne d'étoffe croisillonnée couvre les reins et un long pan de ceinture tombe entre les jambes jusqu'à terre. Entre ce pan d'étoffe et les jambes sont dessinés des yeux *oudja*, car Bès est à la fois dieu solaire et lunaire [2]. Deux rangs de franges y sont séparées par un petit tableau résumant en réduction l'ornementation de l'amphore c'est-à-dire représentant un Bès de face muni d'ailes escorté de part et d'autre de deux Bès de profil jouant du tambourin.

De chaque côté du grand Bès en relief on voit un serpent ondulant : uræus coiffé du disque solaire entre les cornes de vache et surmonté des deux plumes droites.

Au-dessus de ce serpent, des lotus en fleurs et en boutons montent jusqu'au bord du vase. Sur la panse du vase sont peints trois Bès de profil qui dansent en faisant de la musique. Celui qui occupe le milieu du trio a les jambes rouges et la tête bleue, son pagne est quadrillé. Il va de droite à gauche en dansant et il joue de la double flûte pour charmer un serpent dressé sur sa queue devant lui.

Les deux autres, le corps bleu pointillé de rouge et la tête bleue, portant autour des reins, l'un le pagne d'étoffe croisillonné d'une résille de perles, l'autre la peau bigarrée de panthère des peuplades du centre africain, dansent en jouant du tambourin et en tirant la langue. Ils font face au flûtiste ou plutôt au serpent qui doit former le centre du groupe; mais une torsion des reins fait qu'ils s'éloignent de lui. Ces deux personnages sont donc à la fois symétriques par rapport au joueur de flûte et par rapport au Bès en relief [3].

Leurs tambourins sont des disques rouge-vermillon cernés d'un bourrelet bleu. On peut penser que l'ensemble des quatre Bès constitue une de ces troupes de baladins exotiques, sorciers et charmeurs de serpents, qui allaient de ville en ville, exhiber leurs talents, exorciser les gens possédés par un esprit malin et chasser de certaines demeures aussi bien les mauvais sorts que les reptiles dangereux, par la vertu de leur chorégraphie grimaçante. Le chef de la troupe, le maître de ballet, si l'on peut dire, est le Bès central et c'est en raison, sans doute, de son rôle de

[1] Au Musée du Caire une statue de Bès provenant de Saqqara, QUIBELL, *Excavations at Saqqara 1905-1906*, montre aussi un nombril très proéminent.

[2] W. PLEYTE, *Chapitres supplémentaires au Livre des Morts*, il est aussi dieu terre. VIREY, *Religion de l'ancienne Égypte*, p. 187, fig. 12. Bès assimilé à Shou supporte le ventre de Nout.

[3] Bien que ces trois personnages présentent les caractères physiques de Bès et soient pourvus du même appendice caudal que lui, ils ne sont pas coiffés de plumes d'autruches et leur chevelure hirsute rappelle celle des asiatiques et des esclaves. Dans maintes représentations d'ailleurs les acolytes de Bès sont imberbes. Le masque, les plumes et la queue de Bès sont donc des postiches.

premier plan qu'il est traité en relief pour attirer sur lui toute l'attention et la retenir afin de suggestionner le spectateur par la magie ensorcelante de ses contorsions et de sa mimique horrifiante.

Les trois comparses instrumentistes concourent à l'obsession mystique par le bruit, musique criarde accompagnée de cris, battements de pieds, ronflements de tambourins allant crescendo et par les figures trépidantes de leur danse sacrée.

On comprend que la répétition des images grimaçantes, sur les flancs d'une telle amphore, suffisait à créer l'ambiance voulue susceptible de désarmer les esprits malfaisants par la peur autant que par le rire. Ces esprits comme les serpents se manifestent surtout la nuit et hantent les heures et les lieux du sommeil.

La place la mieux désignée pour l'amphore qui possède la vertu de chasser les êtres nuisibles au corps et les génies dangereux pour le moral semble donc bien la pièce de la maison où l'on dort et où la piété familiale rassemble toujours les images cultuelles des dieux lares et des ancêtres [1].

TOMBE N° 1349 (FIG. 39, ET PL. III).

Tombe ramesside anonyme, ayant même cour et mêmes chapelles que le n° 1348. Le puits rectangulaire de briques, de 1 m. 45 × 0 m. 75 et de 4 m. 20 de profondeur, s'ouvre à quelques pas au sud de l'autre au pied du trottoir qui court devant toute la façade des chapelles. L'hypogée qu'il commande a dû borner son développement à la création difficile d'un simple vestibule de forme très irrégulière parce qu'il se heurtait partout à des souterrains déjà existants. A sa gauche le puits à escalier n° 1350 de la XVIIIe dynastie l'oblige à se prolonger en couloir et à descendre pour éviter une rencontre qu'il ne peut toutefois empêcher, car il crève d'une brèche vite obstruée d'un mur de pierres la cloison rocheuse trop mince qui l'en sépare. Malgré un changement de direction sa paroi sud écorne l'angle nord-est du caveau n° 1350 tandis que de l'autre côté une brèche intentionnelle ou involontaire le fait pénétrer dans la salle M du n° 1348. Alors, à moins que de s'enfoncer en descente vers l'ouest et d'y creuser un caveau à un niveau inférieur il ne reste que la ressource de mettre à profit les relations accidentelles établies avec les tombes voisines en s'appropriant

[1] Nous reviendrons avec plus de détails sur ce sujet dans la troisième partie de ce rapport relative à la fouille du village. La réunion fréquente des images d'Hathor, de Toëris et de Bès sur la céramique, les objets mobiliers relatifs à la toilette et au sommeil, la décoration des gynécées semble établir entre ces divinités un rapport de similitude d'attributions. Cf. N. de Garis Davies, *Two Theban tombs. Tomb of Ipii*, pl. XXXI, XXXVII, XXXVIII, où l'on voit un lit à baldaquin sculpté; E. Naville, *Deir el Bahri*, t. II, pl. LI, *Birth of Hatshepsou* où la *meskhent* à corps de lion s'orne de Bès et de Taourt hippopotame; J. E. Quibell, *Catalogue général Caire, Tomb of Yuaa and Thuyu*, pl. XXIX, XXXI, XXXII, XXXIV, XXXV, XXXVII, XLI, XLII, lits et fauteuils avec Bès et Taourt; H. Carter and Mace, *Tomb of Tut Ankh Amen*, t. I, pl. XLIX, p. 193 et t. III, pl. XXXVI, p. 117, chevet et lit ornés de Bès; Ch. Boreux, *Catalogue guide, Louvre*, p. 509, 597, 631, sistres et étuis à khôl en forme de Bès.

leurs hypogées. Il semble bien en effet que ce fut le cas pour le n° 1350 qui se trouva de la sorte incorporé dans la tombe n° 1349; mais pour le n° 1348 il est plus probable que le raccord fut voulu afin de faire fusionner les sépultures d'une seule famille. La salle unique R desservie par le puits n° 1349, ne pouvant par son exiguïté jouer le rôle de caveau s'adjugea celui de vestibule ou de passage, peut-être parce que le puits n° 1348 était hors d'usage et que le puits n° 1350 était condamné par le mur de la cour construit au-dessus de lui.

TOMBE N° 1350 (FIG. 39, ET PL. III).

Tombe de la XVIIIe dynastie attribuable à Heknefer : [hiéroglyphes] et usurpée à l'époque ramesside. Ses superstructures ont été détruites lors de la construction des chapelles nos 1348-1349. Son puits seul subsiste au sud de ces chapelles, au pied du mur ouest de la cour sous le mur sud de cette cour. Il est précédé à l'est par un escalier de roc de neuf marches qui aboutissent à un palier qui est le fond carré du puits. Passé ce palier et la porte à deux jambages de briques, il faut descendre encore quatre marches pour arriver dans la première salle *c* de construction régulière et soignée. Elle mesure 4 m. 60 × 2 m. 75 et 1 m. 65 de hauteur sous plafond plat. On a déjà vu que deux brèches la relient à la salle R du n° 1349. Une descente en puits vertical de 1 m. 40 de profondeur s'enfonce dans le sol sous la paroi ouest et mène au caveau *d* presque carré de 2 m. 70 environ de côté et 1 m. 80 de hauteur.

TOMBE N° 1351 (FIG. 52, ET PL. III, IV).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par son architecture et située au sud-est du n° 1350 sous un escalier ramesside conduisant à la tombe n° 218. Un puits à escalier de six marches de roc précède à l'est un puits de roc carré de 5 m. 10 de profondeur qui dessert à l'ouest une grande salle de 5 m. 70 × 2 m. 10 et 1 m. 40 de hauteur communiquant par une brèche au sud avec la tombe n° 1237 située sous le mur est de la cour de Sennedjem (tombe n° 1).

ESCALIER DE LA TOMBE N° 218.

Au sud de la cour nos 1348-1349 un large escalier avec glissière centrale pour la montée des cercueils s'amorce au niveau du mur oriental de cette cour et longe au sud la cour du n° 1, allant vers la tombe n° 218 d'Amennakht. Il ne reste que les quatre premières marches et le départ de la rampe centrale.

TROUVAILLES.

Les objets découverts dans le groupe des n°s 1348 à 1351 sont les suivants :

TOMBE N° 1348. — Un linteau de porte en grès gravé et blanchi de 0 m. 97 de longueur, 0 m. 21 de hauteur (la largeur de la porte est de 0 m. 65). Au centre est gravé et peint en bleu un chacal couché tourné vers la gauche armé du *Sekhem* et du chasse-mouches.

L'originalité de ce linteau, hormis l'absence de texte, est la pose inhabituelle du chacal qui allonge le cou, couche la tête et croise l'une sur l'autre ses pattes antérieures sur le manche du *Sekhem* (fig. 53). Le lieu de provenance du linteau doit être la porte de la chapelle n° 219 de Nebenmât, car nous avons trouvé par ailleurs plusieurs fragments de jambages en grès blanchi dont les inscriptions sont gravées et peintes en bleu. Ces montants s'adaptent exactement au linteau et sont faits par le même graveur.

TOMBE N° 1349 :

1° Fragments de divers monuments en calcaire : pyramidion, stèle, paroi murale donnant ces noms : . (Pendoua et Amennakht étaient fils de Didi; voir ci-dessus, tombe n° 1343.)

2° Fragments des jambages de porte en grès blanchi gravé et peint en bleu, de la pyramide n° 219 de Nebenmât : .

3° Deux *oushebtis* de Douaï; l'un entier, en bois de 0 m. 23, peint en blanc avec visage et mains rouges, collier rouge, jaune et noir, cheveux noirs, texte en colonne verticale écrit en noir sur fond jaune encadré de filets rouges : ; l'autre, fragmentaire en céramique cuite et peinte comme l'*oushebti* de bois. Les documents suivants établissent la parenté de Douaï et de Houy, Pendoua, Amennakht d'une part et celle de Douaï et de Merouast, Maï, Sétaou d'autre part.

Ainsi la réunion des souterrains de toutes les tombes de la région pourrait s'expliquer par les liens de parenté de tous leurs propriétaires :

1° Louvre, C 86, stèle de Qadesh, A, 433 : .

2° Neuchatel, stèle n° 12 de Houy : :

1er registre : .

2e registre : .

3° Turin, stèles n° 9, 306 (LIEBLEIN, n°s 794, 804, 2076) :

(9) .

(306) .

4° Turin, ostraca n°s 5651, 5652, 5661, 5666 : .

5° Turin, stèle n° 86 (LIEBLEIN, n° 2065) : .

6° British Museum, stèle n° 357 (446) : .

7° Le Caire, ostraca n°s 25599, 25634 : .

8° Deir el Médineh, tombe n° 298 (*Rapport 1907*, p. 92) de : .

Ici se vérifie encore, pour la stèle n° 86 de Turin, ce qui a été constaté pour Sétaou dont le nom est parfois écrit Nebsétaou; il est évident que Douaï et Nebdouaï ne sont qu'un seul homme. Le cas n'est pas rare de voir aussi certains noms écrits avec ou sans l'article masculin tel que : Nakht = Panakht, Nebnefer = Panebnefer, etc., ou avec le démonstratif : Pen comme Râhotep, Parâhotep, Penparâhotep.

TOMBE N° 1350 :

1° Un socle en calcaire gravé provenant de la lucarne de pyramide de la tombe n° 218 d'Amennakht; longueur 0 m. 29 (largeur de la lucarne 0 m. 25), épaisseur, 0 m. 045. Texte : (fig. 50).

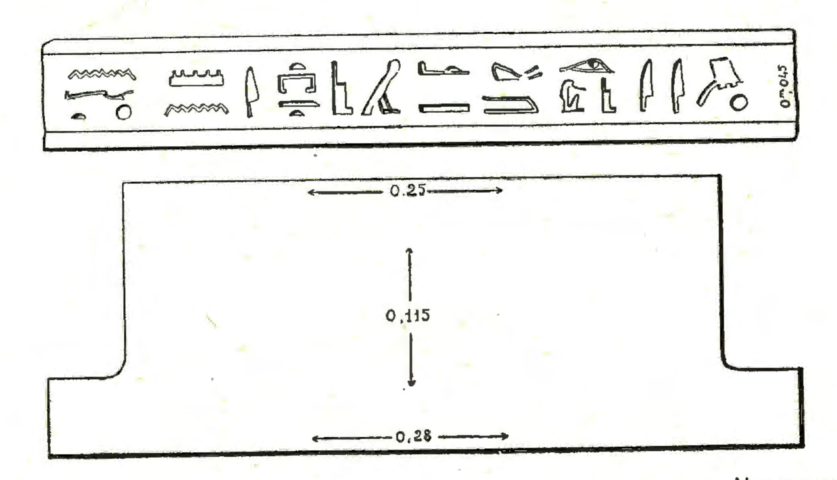


Fig. 50. — SOCLE EN CALCAIRE DE LA STÈLE ORNANT LA LUCARNE DE LA PYRAMIDE D'AMENNAKHT.

2° Fragments d'une grande stèle en calcaire sur laquelle se lit ce titre : *her heb* «blanchisseur» (fig. 51). La stèle est entourée d'un cadre en relief qui contient le titre et le nom : . Ce fragment de grande stèle en calcaire gravée et peinte en jaune qui s'ajoute aux nombreux fragments trouvés par Schiaparelli, Leconte Dunouÿ (voir tombe n° 1344) et nous-mêmes (voir

fig. 38 et 51) qui permet de reconstituer partiellement cette stèle et de l'attribuer avec certitude à Didi. Elle représentait en plusieurs registres, l'ouverture de la

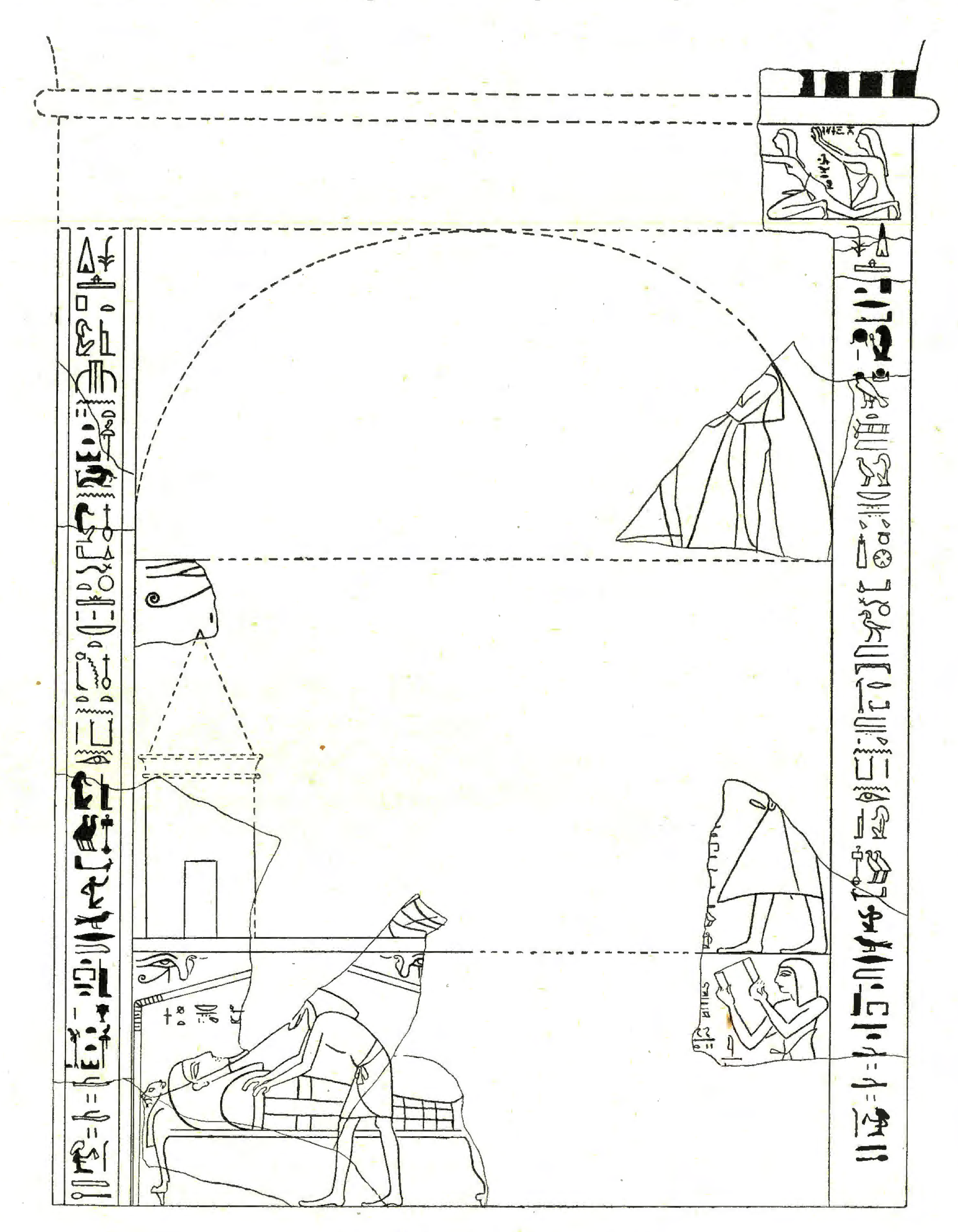


Fig. 51. — Fragment de la stèle de Didi.

bouche de plusieurs momies dressées devant une pyramide, la résurrection d'une momie par Anubis, etc. Un cadre formant ressaut l'entourait d'un large bandeau plat

avec inscriptions verticales sur les bords latéraux et représentations sur le linteau que surmontait une gorge égyptienne de faîtage (fig. 38). Le texte du bord gauche est une prière à Osiris Ounennefer, celui de droite à Rā Harmakhis, toutes deux pour Didi.

3° Un fragment calcaire d'un jambage gauche de porte avec traces de la serrure. Deux colonnes de texte de o m. 07 :

4° Autres fragments de jambages gauches, mêmes matières et dimensions :

A B C

D colonne o m. 08 — E colonne o m. 075

5° Une statuette fragmentaire en calcaire d'une femme assise, style XVIIIe dynastie, sans texte.

6° Un fragment en calcaire de socle de statuette de Mert Seger :

7° Fragments de plusieurs amphores de la XVIIIe dynastie semblables à celle qui fut trouvée entière dans la tombe n° 1352 (voir ci-dessus, fig. 44). Sur la panse de ces amphores est écrit à l'encre noire ce nom et est gravée après cuisson une marque doliaire (fig. 48). On connaît ainsi le propriétaire probable de la tombe n° 1350 avant l'usurpation ramesside et également sa marque de propriété. Au Caire (Lieblein, n° 937) un naos venant peut-être de là donne ces noms : — — — [1].

8° Un couvercle planche d'un cercueil de femme, détérioré par l'eau, visage jaune, perruque bleue, robe rouge à résille de perles blanches et bleues. Sur la bande centrale on lit : ; les bandes transversales donnent : ou ou .

[1] Au Louvre (Ch. Boreux, *Catalogue guide*, t. II, p. 453), un groupe en calcaire : A. 58, de la XVIIIe dynastie donne aussi : , sa femme , son fils , sa fille X... (Étant donné la présence au Louvre du groupe Pendouaï-Didi dont la tombe est voisine du n° 1350 il y a quelque possibilité pour que le groupe de Heqnefer vienne de Deir el Médineh et soit entré au Louvre en même temps que lui. Cf. *Recueil de travaux*, 1895, p. 148, l. 31. W. Spiegelberg, *Geschäftsjournal* : . Lieblein, n° 937 : .

CINQUIÈME PARCELLE

DE LA TOMBE N° 1 À L'EXTRÉMITÉ SUD DE LA NÉCROPOLE.

TOMBES Nos 1353 À 1360.

Le chemin que suivaient les ouvriers de jadis pour se rendre de leur village situé au fond du vallon à leurs différents chantiers de la Vallée des Rois et de la Vallée des Reines passait entre la tombe de Sennedjem (n° 1) et la tombe de Qaha-Anherkhaoui (n°s 359-360) et continuant vers le sud, laissait à sa droite une cour de tombe, aujourd'hui très dévastée qui contient les puits n°s 1353 et 1354, puis un sentier grimpant vers les tombes n°s 2 et 299 et enfin le groupe des trois tombeaux n°s 1123, 214, 1126 (voir le plan : *Rapport 1927*, pl. I). A sa gauche il surplombait quatre cours de tombes n°s 1356, 1357, 1358, 1359. Après cette dernière, d'une part et le grand escalier monumental du mausolée n° 1126 d'autre part, le chemin se réduit à une simple piste qui longe l'éperon formé par l'extrémité méridionale de la colline de l'ouest et qui change bientôt de direction pour monter à l'assaut de cette colline en suivant la ligne de partage des eaux si l'on se dirige au nord vers la Vallée des Rois ou pour franchir le col qui sépare la vallée de Deir el Médineh de la Vallée des Reines si l'on va de l'ouest vers cette dernière. Ce sentier frayé depuis des millénaires par les pieds nus des ouvriers de la nécropole est encore celui que les touristes modernes empruntent et que leurs successeurs emprunteront toujours. Il a vu le va et vient quotidien des équipes d'artisans d'autrefois, les processions des statues oraculaires d'Aménophis Ier, les cortèges de manœuvres transportant vers les syringes royales les somptueux mobiliers funéraires, les défilés nocturnes des pillards de tombes pharaoniques et les caravanes des pèlerins de tous les temps. Son histoire est gravée sur les rochers en de nombreux graffiti, car il mène aussi à la Cime d'occident cette pyramide libyque qui culmine à 340 mètres, commande toute la région de Thèbes et qui fut sans cesse vénérée comme une divine protection sur le pays des vivants et celui des morts.

TOMBE N° 1353 (FIG. 52, ET PL. IV).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par son architecture, ses briques et quelques tessons de poteries; située au sud de la tombe n° 1 et à l'ouest de la tombe n° 360. Elle comprend un puits carré de briques de 3 m. 15 de profondeur et une caverne inachevée de 4 m. × 2 m. 30 et 1 m. 35 de hauteur. Ce caveau contenait peu d'ossements, quelques débris de poteries de la XVIIIe dynastie et une poulie ou cabestan avec sa corde en fibre de palmiers (fig. 54).

TOMBE N° 1354 (PL. IV).

Tombe ramesside attribuable au dessinateur Parâhotep : , datée et identifiée par un jambage de porte encore en place; située dans l'angle sud-ouest de

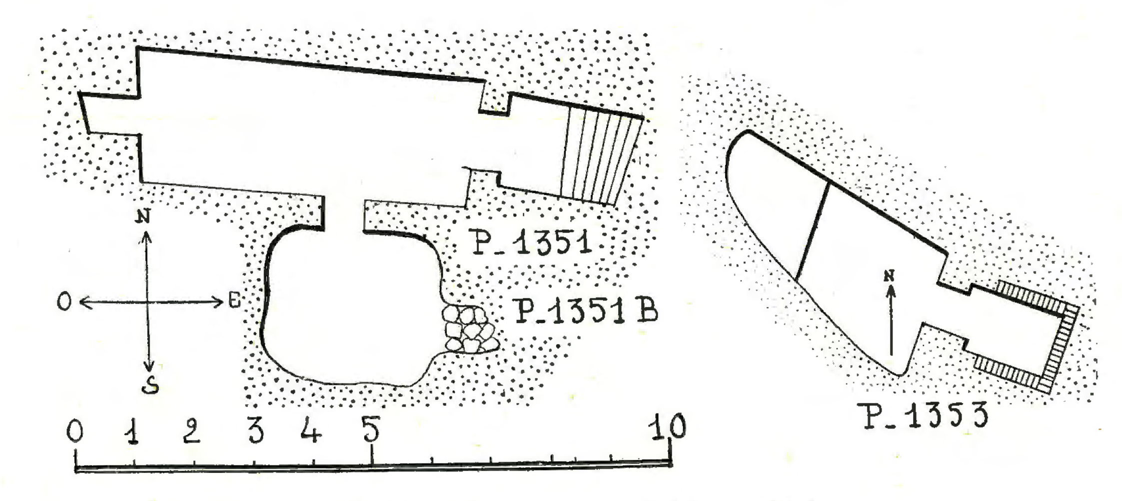


Fig. 52. — Plans des tombes n°s 1351 et 1353.

la cour immédiatement au sud de celle de Sennedjem. Sur cette même esplanade s'ouvrent cinq autres puits n°s 1181, 1184 A et B, 1353 et 1355, tous de la XVIIIe dynastie (*Rapport 1927*, pl. I) et s'élèvent quelques arasements de murs qui sont



Fig. 53. — Linteau en grès de la tombe n° 219.

peut-être les restes des chapelles correspondant à ces puits; mais on ne voit aucune trace de la chapelle de Parâhotep. Les murs ouest et sud de la cour subsistent seuls, ce dernier soutient les terres d'un chemin qui le longe à l'extérieur et qui monte vers les tombes de Khabekhnet et d'Anherkhaoui (n°s 2, 299). Le mur de l'ouest soutient les terrasses surplombantes de la tombe n° 1124 qui est elle-même dominée par celle de la tombe n° 2.

Nous n'avons pu cette année vider de nouveau le caveau n° 1354 que nous avions vidé en 1923 par le puits n° 1122 et qu'il avait fallu recombler parce que plusieurs souterrains superposés et effondrés formaient un immense cratère dangereux pour les monuments environnants et pour le passage des gens. Le caveau en question est situé à une grande profondeur et il avait fallu des semaines pour remplir le vaste entonnoir de 15 mètres de hauteur et de 9 mètres de diamètre au fond duquel il se trouve.

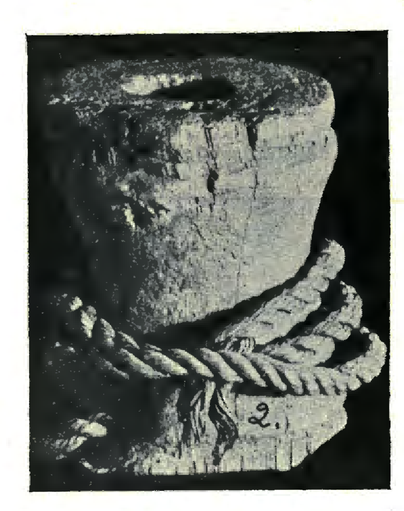


Fig. 54.
Cabestan de la tombe n° 1353.

C'est une grande salle de 5 m. 60 × 2 m. 85 et 2 m. 35 de hauteur voûtée en anse de panier surbaissée qui semble être un caveau de la XVIIIe dynastie remployé. Pour y accéder il y avait à l'origine un grand puits vertical n° 1355 qui fut rebouché à l'époque ramesside et par dessus lequel on construisit l'escalier de Parâhotep.

Cet escalier maçonné en pierres et mortier comprend d'abord une porte encadrée de montants de pierre calcaire; celui du sud encore en place était gravé au nom du dessinateur Parâhotep; ensuite une volée de onze marches entre deux murs de pierre distants de 0 m. 95 qui soutenaient une voûte de briques dont le berceau suivait la même pente descendante que l'escalier. Puis entre un plafond et des parois taillés dans le roc une nouvelle série de huit marches atteint à 4 mètres de profondeur un palier de 1 m. 40 de longueur et de la même largeur : 1 m. 50, que la dernière volée de marches. Une large crevasse dans le sol du palier tombe dans le caveau n° 1355 entièrement rempli de momies et de grosses pierres, et une porte encadrée de montants de briques mène à l'ouest dans le caveau n° 1354.

Il est donc possible que nous ayons là la tombe de Parâhotep. Ce dessinateur est connu par les documents suivants :

1° Turin, table d'offrandes de Paï : …

2° Turin, stèle n° 6 (75) (Lieblein n° 819, *Recueil de trav.*, t. 2, p. 173) : …

3° Turin, socle de stèle : …

4° British Museum, jambage n° 351 (186) (Lieblein n° 1354, *Recueil de trav.*, t. 2, p. 174) : …

5° Berlin, statue n° 6908 de la reine Nefertari : …

6° Berlin, stèle n° 1097 : mêmes personnages.

7° Graffiti Spiegelberg : …

8° Deir el Médineh, tombes n° 1 : … (… de …).

n° 5 : … , époux de … .

n° 218 : … , … .

n° 335 : … , parent de … .

9° Ostraca Carnarvon (années 3 et 4 de Ramsès III) : … .

10° Louqsor (chez l'antiquaire Mohasseb en 1927) table d'offrandes : … , … , … .

L'ensemble de ces documents suffit à préciser l'époque à laquelle vivait Parâhotep sa parenté et l'identité absolue de Parâhotep et de Râhotep. Le voisinage de sa tombe et de celle de Sennedjem indiquait déjà un lien de parenté entre eux.

TOMBE N° 1356 (FIG. 60, PL. IV).

Tombe inachevée située au sud de la tombe n° 360 de Qaha et composée d'une descente en escalier de roc aboutissant à une ébauche de caveau.

Dans toute cette région (voir *Rapport 1930*, p. 19), se trouvent un certain nombre de ces dispositifs qui semblent des amorces de souterrains interrompues en cours d'exécution mais qui peuvent très bien être quelques types spéciaux de fosses à sacrifices ou des tombes de pauvres gens.

Le puits n° 1356 a 6 mètres de profondeur, ce qui le rangerait plutôt parmi les tombes inachevées. Il se trouve sur une esplanade limitée à l'ouest et au sud par des murs de cour et probablement les autres murs ont été détruits au nord et à l'est.

TOMBE N° 1357 (FIG. 55, ET PL. IV).

La série des puits nos 1357, 1358, 1359 a été fouillée en 1917 par Leconte Dunouÿ[1], qui transforma le dernier d'entre eux en four crématoire et y incinéra un nombre considérable de momies, spécialement toutes celles qui remplissaient les caveaux n° 2 B de Khabekhnet. Cette méthode expéditive a eu pour résultats de faire disparaître certaines momies qu'il eut été peut-être intéressant d'étudier, et de ruiner par incendie une tombe qui aurait pu être épargnée.

Le puits n° 1357 situé au sud du précédent est placé au centre d'une cour terrasse entourée de murs dont l'entrée devait être à l'est. Aucune trace de chapelle ne subsiste. C'est un puits de roc de 5 m. 15 de profondeur précédé d'un petit escalier de

(1) Concordances des numérotations de Leconte Dunouÿ et de la nôtre : 3 = 1357, 4 = 1358, 5 = 1359.

forage et d'évacuation taillé sommairement dans le roc. La porte du caveau a encore ses jambages de briques. Une première salle s'allonge vers l'ouest et mesure 4 m.

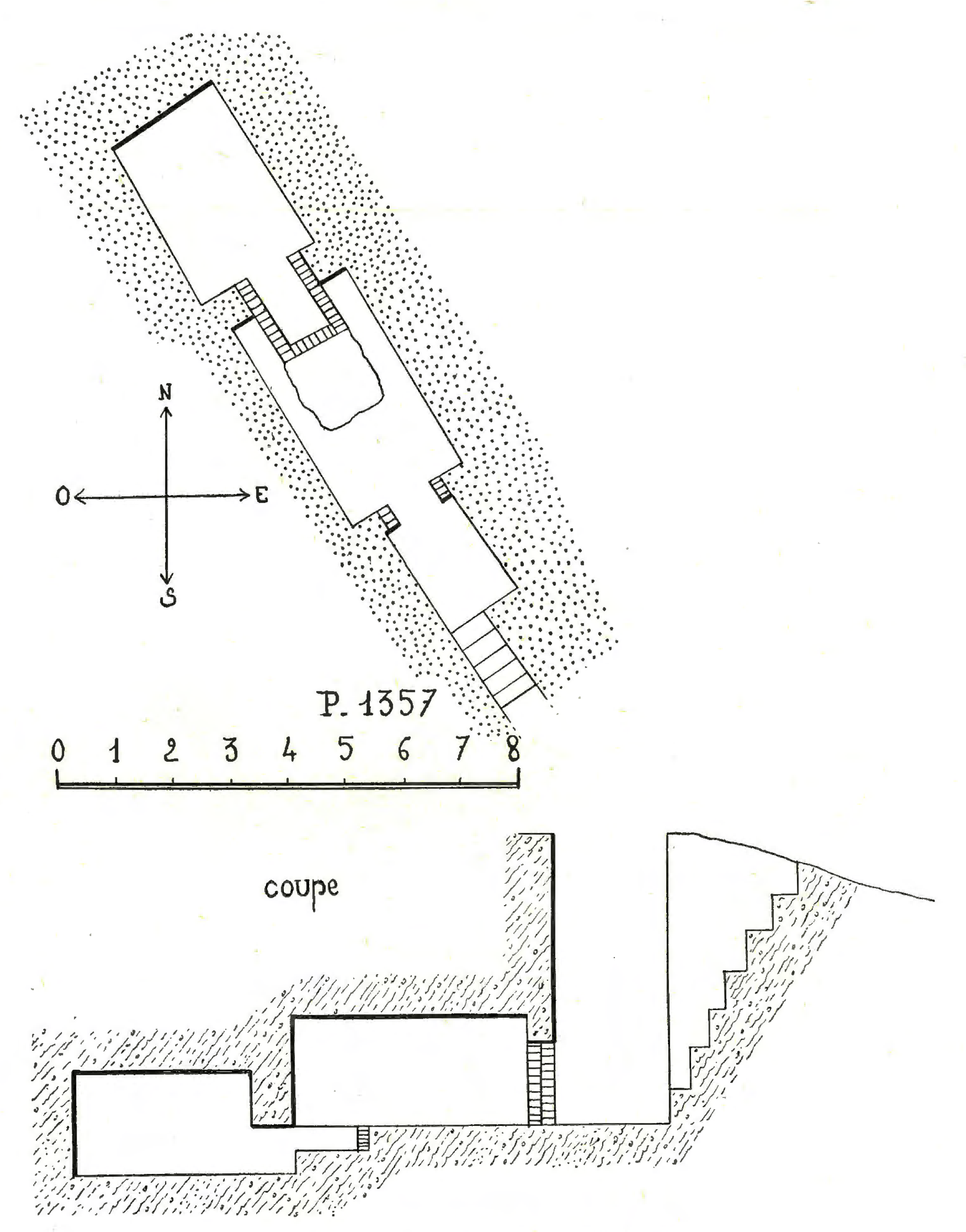


Fig. 55. — Plan et coupe de la tombe n° 1357.

× 2 m. 20 et 1 m. 85 de hauteur. Dans le sol une tranchée en plan incliné s'enfonce graduellement en allant vers le fond occidental contre lequel, au centre, un petit

puits entouré de briques descend dans une seconde pièce de 3 m. 20 × 2 m. 05 et 1 m. 80 de hauteur qui est le caveau terminal de cette tombe attribuable vraisemblablement à la période ramesside.

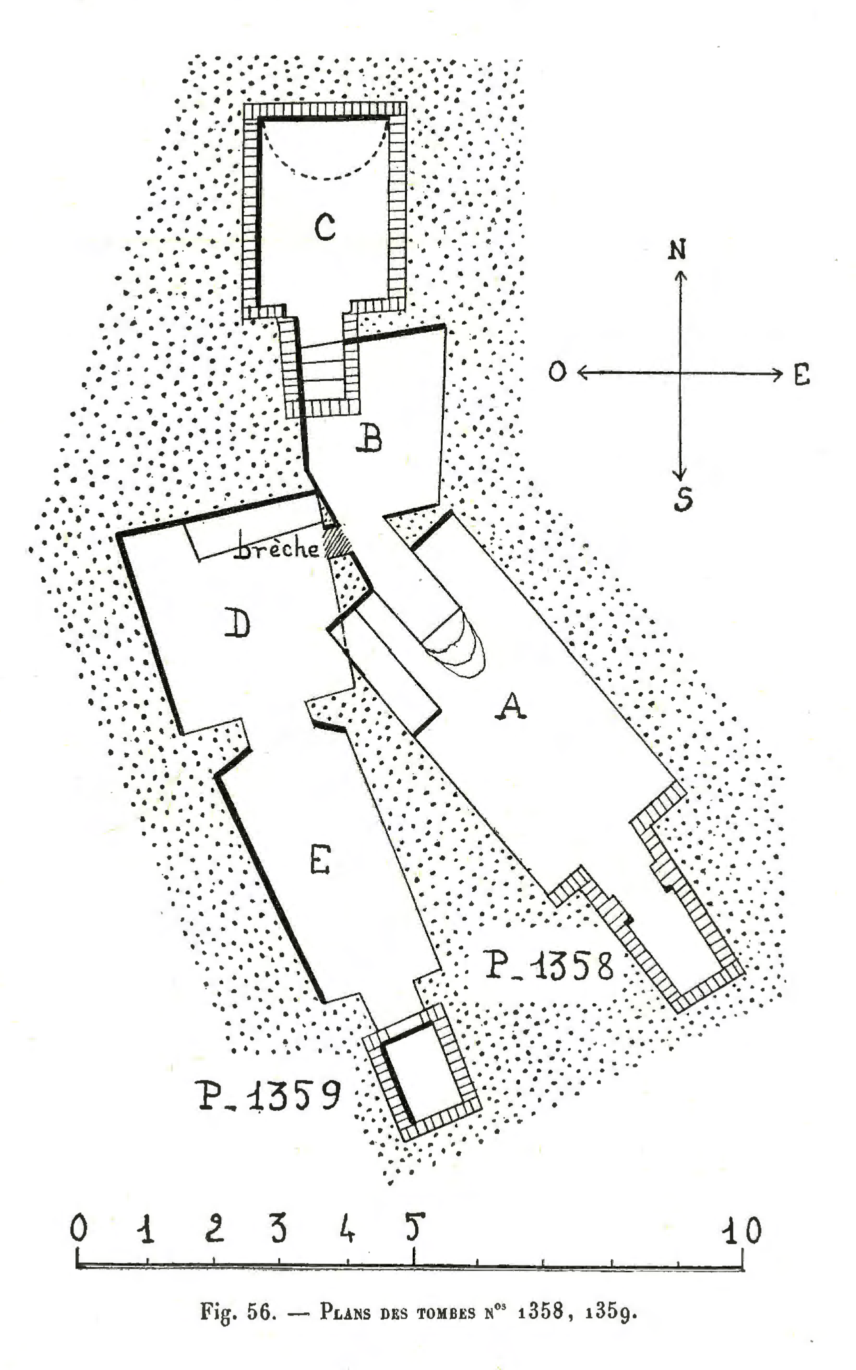


Fig. 56. — Plans des tombes nos 1358, 1359.

TOMBE N° 1358 (FIG. 56, ET PL. IV).

Tombe ramesside anonyme, située au sud du n° 1357, composée d'une cour terrasse entourée de murs, d'une petite chapelle voûtée en briques avec trace d'encastrement d'une stèle de fond et d'un puits rectangulaire de briques de 4 m. 20 de

profondeur qui dessert un hypogée de trois salles en enfilade. La première de 5 m. 25 × 2 m. 50 et 1 m. 90 de hauteur a toute sa paroi est et son couloir d'accès renforcés de murs de briques. Une cavité de 2 mètres de longueur est creusée au pied de la paroi sud à 0 m. 60 de profondeur pour recevoir un cercueil. Devant le centre de la paroi ouest un puits de 1 m. 30 descend vers la seconde salle légèrement déboîtée vers le nord qui n'est qu'un vestibule carré de 2 mètres de côté et de hauteur. Un nouveau puits de 1 m. 80 de profondeur, construit en briques, muni de marches également construites en briques, mène au véritable caveau, salle voûtée en briques blanchies au lait de chaux et mesurant 2 m. 80 × 1 m. 90 et 1 m. 90 de hauteur. Tout le berceau de briques a été démoli à l'époque moderne. Pas de traces de feu, pas de momie. Une brèche s'ouvre dans la paroi sud de la seconde salle et donne dans le dernier caveau de la tombe voisine n° 1359.

TOMBE N° 1359 (FIG. 56, ET PL. IV).

Tombe ramesside anonyme située au sud du n° 1358 et dont la cour entourée de murs est la plus méridionale de cet étage de nécropole. Son entrée avec pylône de briques est à l'est. Adossées au flanc ravalé de la colline, deux petites chapelles voûtées en briques, sans décoration, sont appariées comme celles de la tombe n°s 1348-1349 dans la partie nord du fond de la cour. Chacune d'elles avait des petites stèles encastrées dans les parois terminale et latérales.

Le puits de briques entièrement calciné par la crémation moderne des momies descend à 4 m. 50 de profondeur. Le linteau de bois de l'entrée des caveaux est encore en place. La première salle mesure 3 m. 80 × 2 m. 10 et 1 m. 70 de hauteur. La seconde, qui est sous le niveau de la précédente, mesure 3 m. 20 × 3 mètres et 1 m. 60 de hauteur. Une longue fosse pour un cercueil est creusée au pied de la paroi ouest et, au-dessus d'elle baille l'ouverture qui fait communiquer ce caveau avec le vestibule médian du n° 1358. Ces deux salles sont de simples cavernes sans construction interne.

Trouvailles. — 1° Un fragment de linteau en calcaire (sans nom).

2° Un fragment de table d'offrandes en calcaire (appartenant à une table de la tombe n° 1360).

Après la dernière cour de la tombe n° 1359 nous avons prolongé la fouille vers le sud, jusqu'à 7 ou 8 mètres de distance sans trouver aucune autre trace de construction au-dessus ou au-dessous du sol; il semble donc bien que pour cet étage de la nécropole nous avons atteint et même dépassé l'antique limite du cimetière. En 1921, nous avions également poussé nos recherches au delà du grand escalier monumental de la dernière tombe (n° 1126) de l'étage supérieur et nous avions seulement découvert un dépôt considérable de poteries mises au rebut, riche en spécimen de tous les genres de céramique du nouvel empire, qui constitua le point de départ de l'importante collection que nous possédons actuellement et dont M. Nagel a bien voulu opérer la reconstitution et le classement méthodiques en vue d'une publication intégrale prochaine.

SIXIÈME PARCELLE ENTRE LA TOMBE N° 359 ET LA ROUTE N° 298.

TOMBES N°s 1360 À 1364 (PL. III).

Cette parcelle, qui topographiquement appartient à la quatrième, se place ici dans l'ordre numérique des tombes qui est l'ordre chronologique des travaux; elle n'est qu'une amorce du déblaiement que nous devons entreprendre dans le fond du vallon où les premières maisons du village sont proches des dernières tombes du cimetière. Elle se situe à l'est des cours n°s 1344, 1346, 1349 entre la cour de la grande tombe n°s 359-360 de Qaha-Anherkhaoui et la route n° 298, et comprend cinq tombes.

TOMBE N° 1360 (FIG. 57, ET PL. III).

Tombe ramesside anonyme, datée par son architecture, ses briques, ses momies; située immédiatement au nord de la maison d'Ari découverte en 1930.

Cette maison, ainsi nommée parce que nous y avons trouvé un pyramidion et des briques marqués de ce nom, n'est pas forcément celle de ce gardien de la nécropole, malgré la présomption qu'établirait le rapport de sa situation topographique à l'entrée du cimetière avec la profession exercée par Ari; mais il y a de grandes chances pour qu'il en soit ainsi, car la tombe n° 1360, qui existait probablement sous une autre forme avant l'époque ramesside, fut englobée dans la maison en qualité de cave ou de sous-sol habitable et des briques à l'estampille d'Ari entrèrent dans les aménagements nouveaux comme matériaux de construction.

D'abord tombeau de la fin de la XVIIIe dynastie, puis cave en même temps que sépulture de famille sous les dynasties ramessides, ce vaste souterrain devint sans doute catacombe publique à l'époque gréco-romaine et enfin servit de demeure à quelque solitaire des premiers âges chrétiens. Cette histoire peut se lire dans les divers matériaux employés pour les transformations successives de l'ensemble, dans les couches stratifiées de déblais des civilisations qui l'occupèrent et enfin dans les momies et les fragments d'objets et de céramique accumulés pendant toute la durée de l'emploi de l'hypogée.

La tombe n° 1360, dont on ne retrouve aucune superstructure certaine, se compose d'un puits rectangulaire de briques blanchi et d'un souterrain en forme de croix lorraine, c'est-à-dire formé d'une nef centrale sur laquelle se branchent en

équerre deux bras en T et au fond de la nef d'une descente en puits muni de marches qui s'enfonce perpendiculairement à l'axe général, vers une première salle contenant elle aussi une descente en puits desservant une seconde salle qui est le caveau terminal.

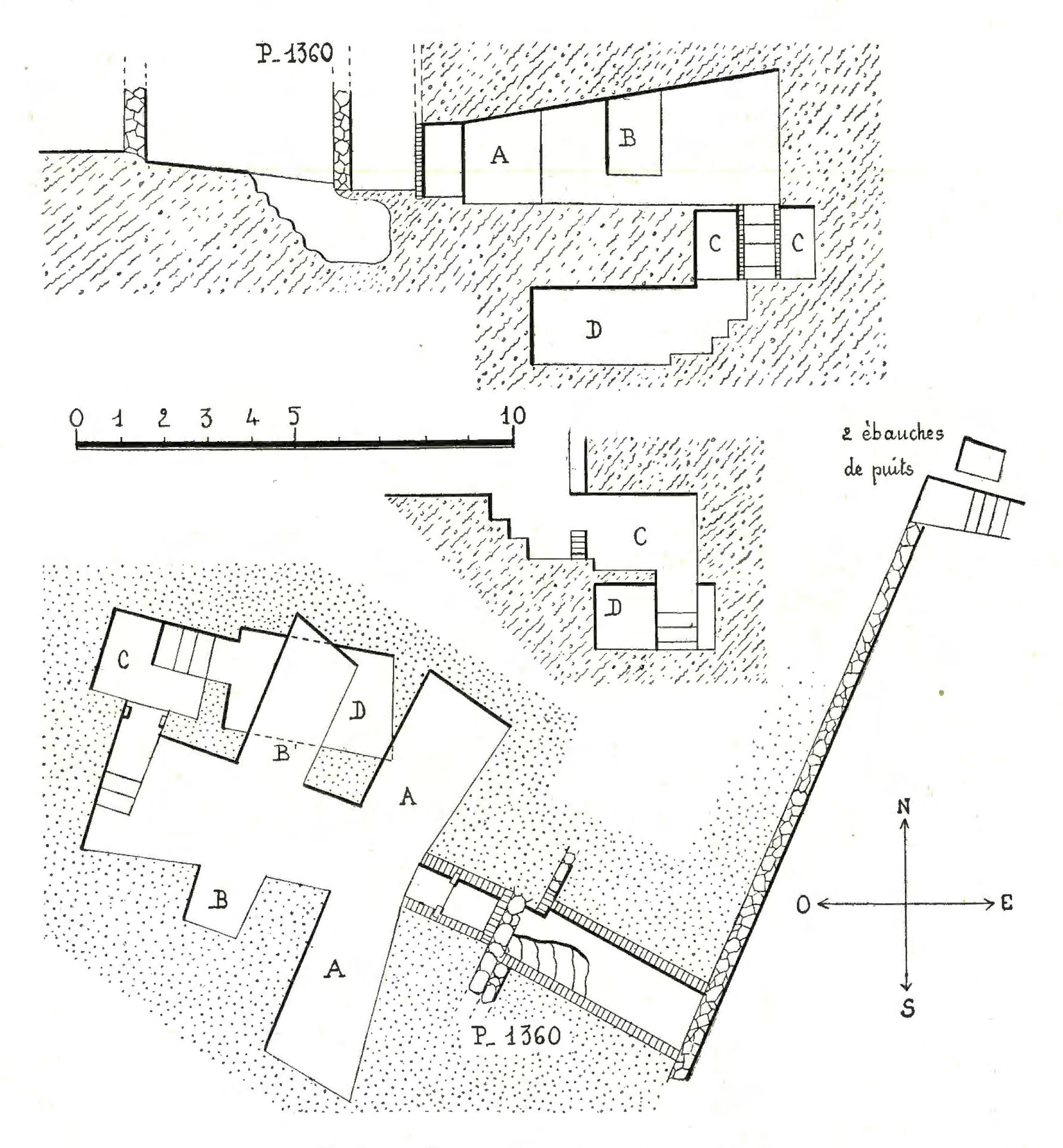


Fig. 57. — Plan et coupe de la tombe n° 1360.

Le puits blanc fut à l'origine plus profond qu'il n'est actuellement, car à une certaine époque il fut décapité de sa partie supérieure et l'on le couvrit d'une voûte presque ogivale à 2 m. 85 de hauteur quand on le transforma en couloir d'accès après avoir percé une porte dans sa paroi est afin de le relier à un autre corridor en pente déclive qui descendait vers lui venant de la terrasse supportant la maison d'Ari.

Sous ce corridor avait été enterré un informe tombeau de la XVIIIe dynastie composé d'un cæcum inachevé et d'un escalier sommaire taillé dans le roc.

Passé le puits, on pénètre par un court passage en briques blanchies de 1 m. 75 de hauteur, à plafond plat et à pavage de dalles en calcaire, dans la nef centrale taillée avec soin dans la marne. C'est une salle de 7 m. 25 de longueur et d'une largeur qui, d'est en ouest, croît de 2 à 3 mètres tandis que dans le même sens le sol descend en pente douce et que le plafond s'élève de 2 à 3 mètres. Dès l'entrée on trouve à droite et à gauche les deux premiers bras de la croix qui, à l'instar de la branche principale, augmentent de largeur et de hauteur en s'éloignant du centre et se développent sur 9 m. 20 de longueur. Les seconds bras, à quelque 1 m. 50 plus loin, n'ont que 6 m. 70 de développement. La descenderie qui s'enfonce au pied de la paroi occidentale à 1 m. 40 de profondeur était fermée par une dalle et une porte à huisserie de briques dont le linteau supportait la dalle. On tourne donc à angle droit vers le nord pour descendre les trois marches aménagées dans ce puits et l'on parvient dans une petite salle carrée de 2 mètres de côté et de 1 m. 50 de hauteur qui n'est en somme qu'un palier permettant par un autre quart de tour à l'est de s'enfoncer davantage sous le sol pour atteindre le vrai caveau à 1 m. 80 au-dessous de son niveau. Un nouveau puits permet cette descente, il comporte les deux mêmes moyens de fermeture. C'est un surcroît de précautions contre les violations de sépulcres qui s'explique par l'accès trop aisé du puits d'entrée et en même temps une mesure de salubrité rendant possible la cohabitation du souterrain par les vivants et les nombreux cadavres enfouis au fond du dernier caveau.

Celui-ci mesure 2 m. 65 × 3 m. 75 et 1 m. 50 de hauteur. Il était rempli de momies dont les cages thoraciques étaient bourrées de sachets de sel[1]. Le reste du souterrain contenait d'autres momies de plusieurs époques, les unes blanches de la XVIIIe dynastie, préparées au natron, les autres noires préparées au pissasphalte de l'époque gréco-romaine. Les déblais dont la sédimentation marquait les différentes occupations du lieu renfermaient des lits de paille, des cendres et les quelques objets suivants :

1° Fragments de linteaux en calcaire avec ces noms : , .

2° Nombreux petits fragments d'une grande stèle ou d'une paroi murale en calcaire qui représentait une femme debout face à droite levant les mains en geste d'adoration. Un long texte en colonnes débute par un salut au soleil levant (fig. 58).

3° Fragments de table d'offrandes en calcaire; bribes de textes : , , , , , , , (noms : Nefer hotep, Ounennefer).

(1) E. Smith, *Catalogue gén. Caire. Royal Mummies.* A la fin de la XXe dynastie on remplace les viscères par des sacs de sable, de sel et de natron.

4° Fragments de stèles en calcaire.

5° Fragments de jambages de porte : calcaire, 2 colonnes de 0 m. 07. Jambage gauche : { … }

Calcaire, 2 colonnes de 0 m. 065, texte jaune. Jambage gauche : { … }

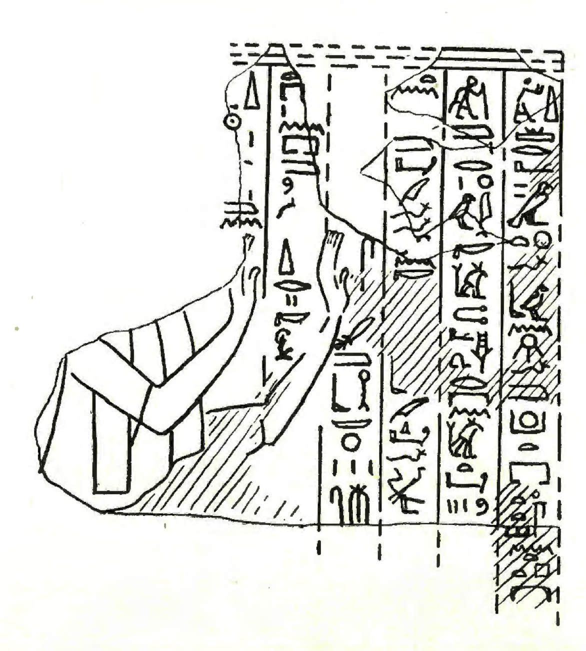


Fig. 58.
FRAGMENTS DE STÈLE EN CALCAIRE DE LA TOMBE N° 1360.



Fig. 59.
MOULE EN CALCAIRE.

Grès, 3 colonnes de 0 m. 067. Jambage droit : { … }

Calcaire 2 colonnes de 0 m. 065. Jambage gauche : { … }

Calcaire. 1 colonne de 0 m. 085. Jambage droit : … .

Calcaire. Débris de jambages gauches, colonnes de 0 m. 065 : … , … , … .

6° Un morceau de petit *oushebti* en bois au nom de la dame Hent-toui : … .

7° Une paire de jolies sandales de femme; cuir rose et vert.

Près de l'entrée du n° 1360 une momie d'enfant dans une caisse de bois de 1 m. 02 de longueur était enfouie dans le sol sous une faible couche de terre. Nous l'avons réinhumée dans la tombe n° 1362.

Dans les parages du n° 1360 on a recueilli :

1° Un dessin en couleurs sur éclat de calcaire représentant un chat berger d'un troupeau d'oies[1];

2° Un moule en calcaire représentant en creux une pleureuse de l'époque ramesside, debout face à gauche levant une main au-dessus de sa tête. Derrière elle sont gravés ces deux signes : … qui ne forment ni un nom de femme connu à Deir el Médineh ni un autre mot ou terme du langage (fig. 59);

3° Un buste de laraire, en calcaire, représentant la partie supérieure du corps sans bras d'un personnage humain dont le sexe est indéterminé. Coiffé de la lourde perruque des cercueils androïdes, dépourvu de barbe osirienne, ce buste est l'image anonyme des morts d'une famille et en cette qualité il prend place dans toute maison.

La tombe n° 1360 est à quelques mètres des maisons du village, et il est plus que probable que les trois objets recueillis dans ses parages proviennent des maisons plutôt que des tombes. On trouvera dans le *Rapport 1933-1934*, 3e partie, une étude plus complète de ce genre de sculpture.

TOMBE N° 1361 (FIG. 30, ET PL. III).

Petite tombe anonyme pauvre, située à quelques mètres au nord du n° 1360 et composée d'un puits de roc peu profond et d'un cæcum informe juste suffisant pour le placement d'un corps.

TOMBE N° 1362 (FIG. 60, ET PL. III).

Petite tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, située à 3 mètres à l'est du puits n° 1346 et composée d'un puits de roc de 3 m. 70 de profondeur et d'un caveau de 3 m. 35 × 2 m. 50 et 1 m. 45 de hauteur. Ce caveau contenait quelques débris de momies et de céramique. Nous y avons enterré la petite momie d'enfant trouvée près de la tombe n° 1360.

TOMBE N° 1363 (PL. III).

Simple ébauche de tombe située contre le n° 1361, petit puits et amorce de cæcum.

[1] Cet ostracon sera publié par Mme J. Vandier d'Abbadie dans un ouvrage sur les dessins et esquisses sur ostraca (collection : *Documents de fouilles*), qui doit paraître prochainement.

TOMBE N° 1364 (FIG. 60, ET PL. III).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, située à 5 m. 40 à l'est de l'entrée de la cour n° 1344 et composée d'un puits carré de roc de 2 m. 90 de profondeur et d'un caveau de 2 m. 15 × 2 m. 10 et de 1 m. 20 de hauteur.

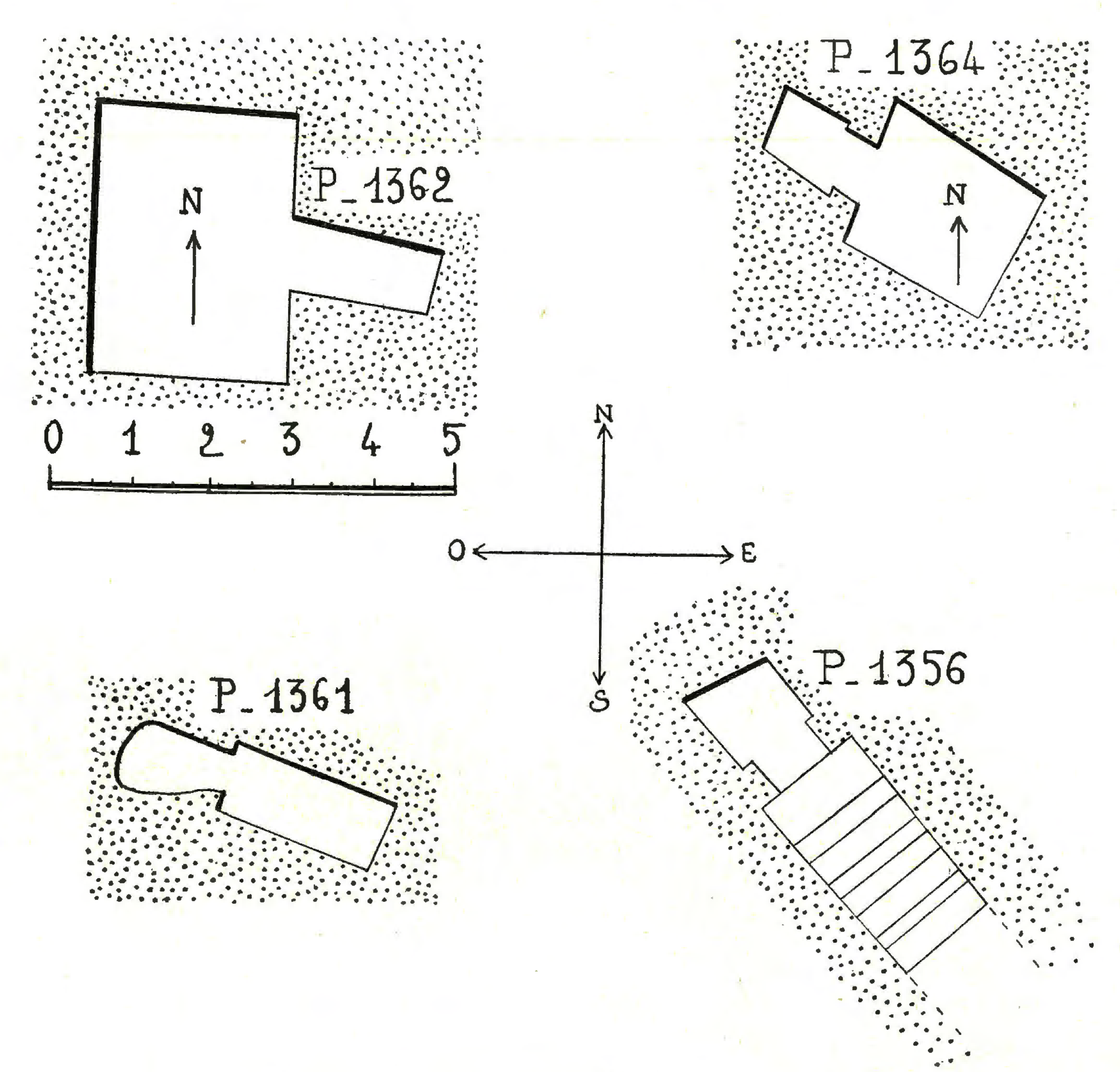


Fig. 60. — Plans des tombes nos 1356, 1361, 1362, 1364.

CHANTIERS ACCESSOIRES ET RÉPARATIONS.

TOMBE N° 1006 (FIG. 61).

Cette tombe de la XVIIIe dynastie a été fouillée en 1923 (*Rapport 1924-1925*, p. 32, et pl. 2), mais nous n'avions pas achevé son déblaiement par crainte d'éboulements pouvant causer mort d'homme. Mieux outillés cette année, nous avons pu terminer le travail interrompu et constater que cette tombe avait été pillée et remployée

à l'époque gréco-romaine, puis de nouveau pillée et incendiée et enfin inondée par plusieurs pluies. La cavité que nous n'avions pu vider dans l'angle nord-ouest du caveau n'était qu'un loculus romain de 2 m. 50 de profondeur et de la longueur d'un

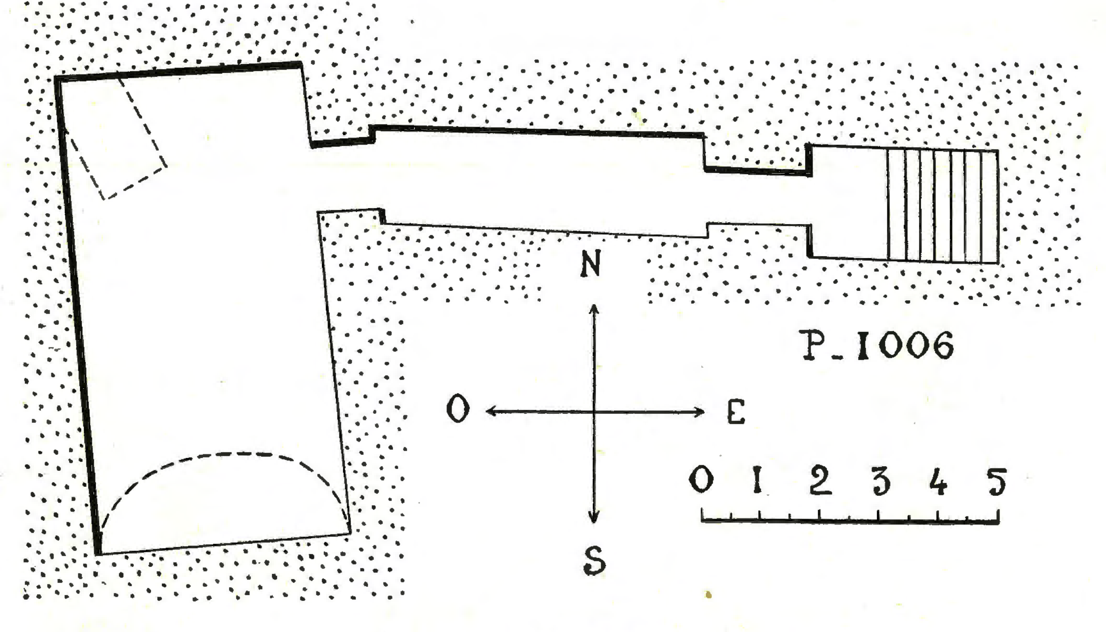


Fig. 61. — Plan de la tombe n° 1006.

homme. On se souvient que nous avions trouvé des morceaux d'un grand cercueil en terre cuite et des *oushebtis* de basse époque. Nous avons de plus démoli le mur de pierres d'époque romaine collé contre la paroi est du puits et l'escalier qui s'y appuyait. Dans ce mur ont été recueillis des fragments de colonnes rondes en grès, de seuils et d'architraves en grès provenant probablement de l'auvent qui abritait la porte de la pyramide. Un de ces fragments avait été transformé en meule par les Romains. Deux petits vases romains et cinq lampes chrétiennes usagées étaient pris dans la maçonnerie ainsi que les trois morceaux complémentaires du bassin carré à libations en calcaire gravé de la XVIIIe dynastie dont nous avions déjà trouvé un fragment (*Rapport 1924-1925*, p. 32, fig. 21). Malheureusement le nom de l'homme est effacé; il ne reste que le nom de son épouse Tent Amentit. Si les vases canopes trouvés dans cette même tombe sont ceux de cet homme, il se pourrait alors que le nom effacé fût Amenhotpou ou Amenhotep fils d'Hapou?... La tombe de ce grand maître des œuvres d'Amenophis III a toujours été supposée être à Deir el Médineh. Or la tombe n° 1006 ressemble par sa pyramide de briques et son caveau précédé d'un long couloir à la tombe n° 8 de l'architecte Kha (comparer leurs plans respectifs : *Rapport 1923-1924*, pl. XIV, tombe n° 8; *Rapport 1924-1925*, pl. II, tombe n° 1006). Il n'est donc pas invraisemblable que ce sépulcre soit celui que l'on

cherche [1]. Ajoutons qu'un fragment de linteau en calcaire complétant deux autres fragments recueillis dans la tombe n° 1312 (fig. 62), a été découvert au fond du caveau n° 1006.

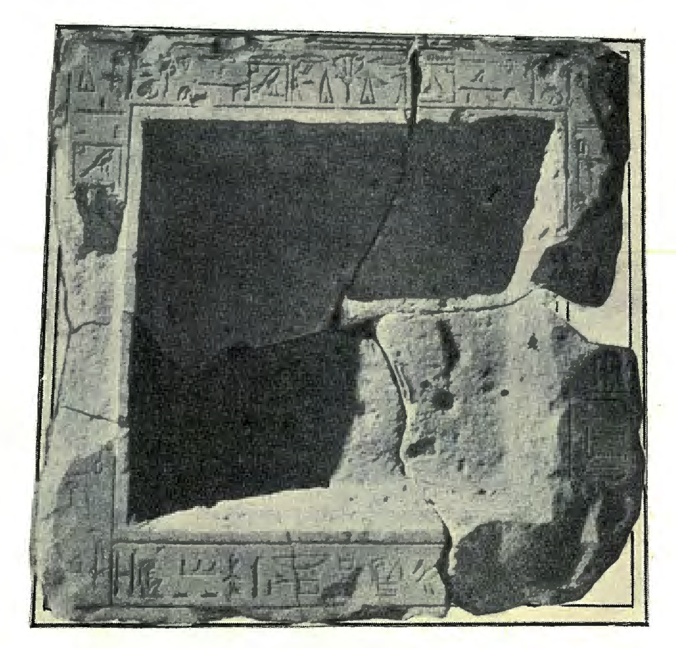


Fig. 62. — Bassin en calcaire.

Texte du bassin : [hieroglyphic text]

RÉPARATIONS.

TOMBE N° 6.

Nous avons reconstruit le puits funéraire situé au centre de la cour, rendu le caveau accessible par un escalier et comblé le puits n° 1014. La terrasse de cette cour a été remblayée jusqu'à sa limite orientale.

TOMBE N° 216 (PL. XIV).

Les puits n°s 1011, 1012, 1013 ont été comblés, l'avant-cour refaite et son entrée pylône retracée par de petits murs bas qui suffisent à en indiquer le plan. Le pylône d'entrée de la grande cour a été remonté et consolidé sans toutefois que nous lui ayons donné son couronnement, car nous ignorons la hauteur de la porte.

Les constructions parasitaires de basse époque ou de l'ère chrétienne qui défiguraient cette entrée ont été enlevées. Tous les éléments de la corniche de faîtage d'une grande porte monumentale; celle du pylône ou celle de la chapelle, ont été rassemblés dans la cour en vue d'une reconstitution ultérieure. Le grand fragment d'amphore qui, retourné et à demi enterré dans le sol de l'avant cour, formait une cuvette pour un arbrisseau ou pour de l'eau a été extrait et mis en magasin [2].

[1] Kha semble avoir été à cent coudées au-dessous d'Amenhotep comme importance et réputation. On ne lui connaît pas de temple funéraire. Le fait de connaître celui d'Amenhotep peut faire rejeter comme trop pauvre le caveau n° 1006 lorsqu'on oublie le manque de proportions fréquent entre le temple et la tombe, même pour les rois.

[2] Il est publié dans le *Rapport 1931-1932*, p. 77, fig. 52.

Le grand escalier à glissière centrale qui monte vers la tombe n° 216 et peut-être aussi vers les tombes les plus élevées de la nécropole a été entièrement refait (fig. 63).

TOMBE N° 1126 (PL. XIV).

Le grand escalier qui limite le cimetière au sud et dessert la tombe ramesside anonyme n° 1126 (cf. *Rapport 1927*, p. 27, et pl. I) a été complètement reconstruit (fig. 63) ainsi que la cour que nous avons débarrassée de tous les gros blocs de roche qui l'encombraient. Nous avons encore une fois profité de ce nettoyage pour





Fig. 63. — Escaliers des tombes n°s 216 (haut) et 1126 (bas).

tenter de déchiffrer les inscriptions très effacées qui se trouvent sur les socles des statues de la chapelle et sur la première marche inférieure sud de l'escalier, les signes encore lisibles sur cette marche attribueraient cette tombe à un scribe : [hieroglyphic text].

TOMBE N° 214.

De nombreux éboulements avaient condamné depuis quelques années le caveau décoré n° 214 de Khaoui (*Rapport 1927*, p. 46, et pl. II, III). Nous n'avons pu lui rendre son accès naturel par son propre puits, mais nous avons fait un escalier dans le puits n° 1123 qui mènera au caveau. L'endroit restera toujours très dangereux malgré toutes les précautions prises, car la roche de ce bout de chaînon montagneux est sujette à de brusques effondrements de plusieurs tonnes de pierres à la fois.

TOMBE N° 9.

M. Baraize a bien voulu faire exécuter la réfection du sol de la chapelle. Désormais le plancher en ciment armé permettra de visiter ce tombeau sans choir dans une des profondes crevasses qui en interdisaient l'accès.

TOMBE N° 290.

M. Baraize a fait placer au sommet de la voûte du caveau décoré d'Ari Nefer une poutre maîtresse en fer soutenue par deux minces colonnes de métal qui empêcheront la chute de cette voûte sur quelques-uns des nombreux touristes qui visitent ce caveau remarquable.

TOMBE N° 359.

Le Service des Antiquités a commencé les travaux d'installation d'une porte en fer pour remplacer la porte provisoire en bois que nous y avions placée. Il y aurait lieu d'étudier un procédé plus hermétique des tombes que les portes en barreaux de fer et treillage à larges mailles. Si elles sont susceptibles d'opposer une résistance un peu plus longue aux tentatives d'effraction des voleurs, elles ne présentent que cet avantage très précaire; mais elles n'empêchent nullement l'entrée de la poussière, de la chaleur ou de l'humidité, de la lumière solaire et surtout celle de tous les animaux qui peuvent causer des dégradations aux fresques tels que guêpes, chauves-souris, etc.

OBJETS DE DEIR EL MÉDINEH ACHETÉS À LOUQSOR.

Le devoir le plus élémentaire et le moins contestable des missions archéologiques est de ne laisser échapper, de quelque façon que ce soit, que la moindre somme possible de documents issus de leurs fouilles.

Comme il arrive presque chaque année à tous les fouilleurs, sans distinction de

nationalités, soucieux des intérêts de la science et de l'Egypte, nous avons recherché à Louqsor dans les magasins d'antiquités tolérés par le Service des Antiquités, les objets que les marchands font voler sur les chantiers de fouilles par des gens à leur solde, mêlés à notre insu parmi nos ouvriers.

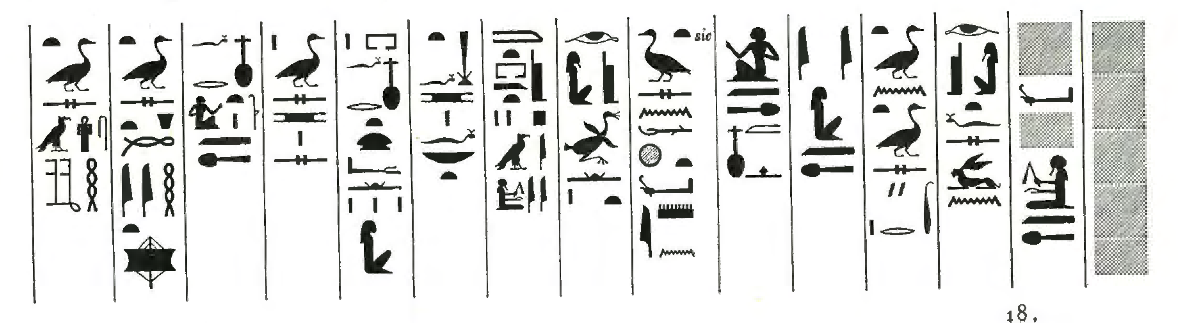


Fig. 64. — Fragment de stèle en calcaire de Piaï.

Ces objets, que les inspecteurs du Service n'ont pas toujours le loisir de remarquer, sont acquis par nous, non point dans un but de collection privée, mais par un prélèvement sur nos crédits de fouilles, pour accroître les collections du Musée du Caire et enrichir la science égyptologique.

1° Fragment gravé et peint d'une stèle en calcaire au nom de Piaï : [hiéroglyphes] (fig. 64).

Ce fragment, qui mesure 0 m. 34 de longueur et 0 m. 17 de hauteur, représente un peu plus de la moitié gauche du registre inférieur d'une stèle qui avait 0 m. 50 de largeur. A ce registre figurent habituellement les défunts de la tombe assis et recevant des mains de leurs enfants l'offrande funéraire. On voit ici à gauche le sculpteur Piaï, sa femme et deux de ses enfants servis par leur fils Nakhtou Amen et à droite le père de la femme servi par une jeune fille. Ce registre est réservé à l'épouse de Piaï, aux ascendants et descendants au premier et au second degré de cette épouse Nefertkhaou. Cela laisse conclure que le registre placé au-dessus de celui-ci était réservé à la parenté du côté paternel; les noms sont les suivants :



Ce bas-relief est de l'époque ramesside et provient de la tombe de Piaï dont on ne connaît pas l'emplacement. Elle pourrait toutefois se trouver dans les parages des tombes n° 4 du sculpteur Ken, n° 335 du sculpteur Nakhtamen, n° 336 du sculpteur Neferrenpet car tous ces sculpteurs sont de la même famille et presque de la même époque[1].



Fig. 65. — Fragment de bassin circulaire en calcaire de Hornefer.

Il y a lieu de remarquer dans la tombe n° 335 (*Rapport 1924-1925*) que le père et le fils de Nakhtamen se nomment Piaï et sont naturellement sculpteurs tous les deux. Pour tous les noms inscrits sur ce fragment de stèle, se reporter à l'index du *Rapport 1924-1925*, sauf pour Tiroï petite-fille de Nefertkhaou qui est seulement mentionnée à Turin, stèle n° 219 (autres numéros : 79, 285); (Lieblein, n° 961) :

nom ajouté à l'encre

2° Un fragment de bassin circulaire en calcaire gravé de Hornefer[2] : (fig. 65).

3° Un dessin sur éclat de calcaire. Le *Sotem* Meri... adorant Ptah devant lequel un support d'enseigne sert de piédestal à un joueur de théorbe : (fig. 66).

4° Un ostracon calcaire; dessin représentant Nebnefer fils de Hori adorant la déesse serpent Mert Seger : *sic* (sera publié ultérieurement).

[1] Le sculpteur Piaï est connu par le pyramidion D 19 du Louvre, l'autel d'offrandes n° 119 du Fitzwilliam Museum de Cambridge, quelques graffiti de la montagne thébaine, trois *oushebtis* du Louvre : 2708 (4 et 5), 2684 (6) et peut-être faut-il aussi lui attribuer la stèle C. 220 du Louvre et la statue n° 1038 de Berlin.

[2] Ce fragment était déjà en vente en mars 1921. Le marchand prétend que le reste du bassin a été acquis par un des membres de la mission scientifique de l'Université de Chicago.

5° Deux couvercles bombés de coffrets à *oushebtis* de Qaha :



Fig. 66. — Dessin sur éclat de calcaire.

6° Douze ostraca hiératiques qui seront publiés ultérieurement par le Dr Černý dans la série des *Documents de fouilles*.

APPENDICE.

TOMBES N°s 1403 À 1410 DÉCOUVERTES EN 1935.

TOMBE N° 1403 (FIG. 67, ET PL. III).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par sa position et son architecture, située à une dizaine de mètres à l'est du n° 1327 de la deuxième parcelle et sur une courbe de niveau un peu inférieure à celle de cette tombe; composée d'un puits carré construit en briques et en pierres de 3 m. 20 de profondeur qui dessert à l'ouest une grande caverne dont le grand axe est orienté est-ouest et qui mesure 5 m. 25 × 2 m. 75 et 1 m. 80 de hauteur. Le plafond de ce caveau est perforé par une brèche de pillage dans l'angle nord-ouest. Par cette ouverture les terres ont rempli toute la salle, apportant avec elles des débris de cercueils et des fragments d'objets

provenant certainement d'autres tombes environnantes et qui ne peuvent concourir à la détermination de l'âge du caveau où ils sont rassemblés. Ces trouvailles sont :

1° Un fragment de groupe, sculpture en calcaire peint, tête et torse nu d'un homme assis dont l'épouse assise à sa gauche posait sa main sur l'épaule droite de celui-ci; stèle d'adossement sans inscription. Époque fin XVIIIe ou début XIXe dynastie.

2° Deux vases de terre cuite ordinaire de forme ⚱; hauteurs o m. 15 et o m. 17.

3° Fragments de plusieurs cercueils les uns à vernis jaune les autres à peintures mates.

4° Nombreux ossements de momies préparées au natron ou non embaumées; linceuls et bandelettes funéraires.

Entre la tombe n° 1403 et la tombe n° 1325 se trouvent deux ébauches de puits peu profondes.

TOMBE N° 1404 (FIG. 67).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie datée par son architecture, située un peu à l'est du n° 1330, composée d'un puits carré de roc et d'une toute petite caverne pleine de terre et ne contenant que quelques ossements blancs d'un seul corps.

TOMBE N° 1405 (FIG. 67).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par son architecture et les poteries qu'elle contenait, située à quelques mètres au sud de la route n° 325, dans une maison ramesside à laquelle elle servit de cave. Ce remploi amena la transformation en escalier de son puits rectangulaire construit en briques et profond de 2 mètres. L'hypogée se compose d'un couloir en prolongement du puits sur lequel s'ouvre au sud un autre puits latéral de date postérieure aménagé en silo. Le couloir bifurque au sud avant d'aboutir à un petit caveau tandis que la bifurcation mène à une plus grande salle au fond de laquelle est creusée dans le sol le logement d'un cercueil. Cette tombe contenait des ossements de plusieurs corps sans bitume, des restes de bouquets funéraires de feuilles de mimusops, et de la poterie commune, assiettes, jattes, vases et amphores de la XVIIIe dynastie à l'état fragmentaire.

TOMBE N° 1406 (FIG. 67).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par son architecture et sa position, située à l'est de la cour n° 268 et du puits n° 1323, composée d'un escalier de roc et d'une seule grande caverne pleine de terre qui communique avec le caveau n° 1323 par une brèche percée dans la paroi terminale de l'ouest.

Le caveau contenait quelques débris de momies au natron, de linceuls et de bandelettes, de cercueils et un pied de lampe en pierre calcaire en forme de tronc de

pyramide à base rectangulaire, marqué sur une des faces trapézoïdales du signe ♀ (miroir) gravé deux fois (fig. 68). Il reste un fragment de bois de la colonne qui

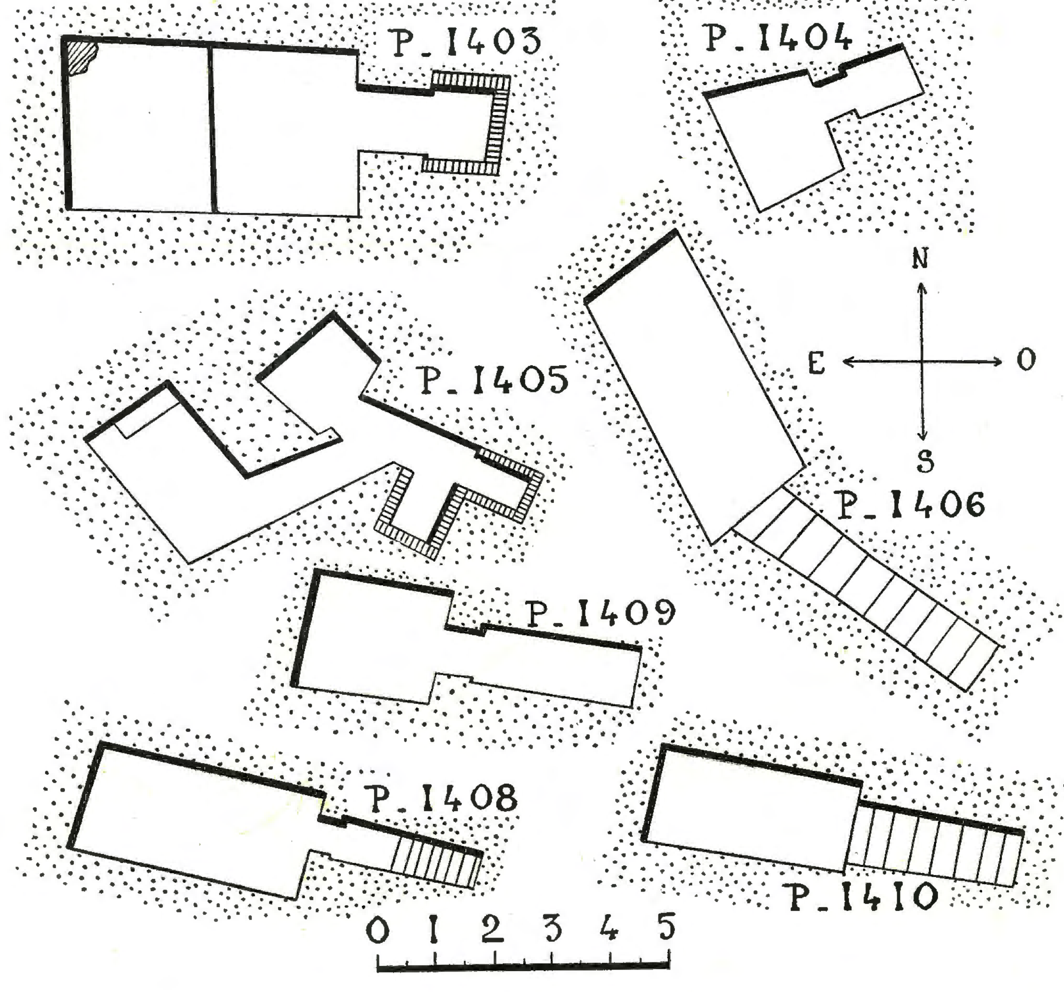


Fig. 67. — Plans des tombes n°s 1403 à 1410.

supportait la lampe dans le trou à section carrée qui transperce ce socle de part en part en son centre. La marque doliaire du miroir nous est déjà connue par de nombreux objets de la XVIIIe dynastie découverts dans des tombes de cette époque et décrits dans de précédents *Rapports* et aussi par de nombreuses poteries dont M. J. Vandier vient de dresser le répertoire qui paraîtra prochainement.

TOMBE N° 1407.

Cette tombe, située au centre du village dans une cave de maison remployée à l'époque gréco-romaine (IIIe siècle après J.-C.), sera décrite dans la troisième partie de ce rapport relative au village[1].

[1] Voir à son sujet A. Bataille, *Deux Néocores de Sérapis à Thèbes,* dans *BIFAO*, t. XXXVI, p. 164-174.

TOMBE N° 1408 (FIG. 67).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par son architecture, située au sud-est de la cour tombale n° 268, composée d'un puits de roc précédé d'un escalier à l'est et d'une petite caverne rectangulaire.

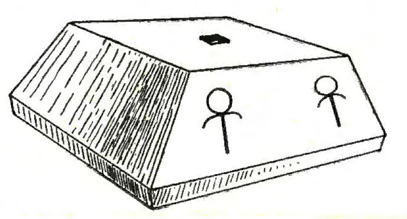


Fig. 68. — Pied de lampe, pierre calcaire.

Un petit nombre d'ossements blancs et un fragment calcaire d'un petit groupe assis de style XVIIIe dynastie sont les seules trouvailles faites en ce lieu. Entre le puits et la cour n° 268 on a trouvé un morceau de montant droit de porte en calcaire gravé avec deux colonnes de texte : proscynème aux dieux de Thinis, Anhoury-Shou et Mehit :

1re colonne :

2e colonne :

TOMBE N° 1409 (FIG. 67).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par son architecture, située au sud-est de la cour n° 268 et un peu au sud de la tombe précédente, composée d'un puits de roc très allongé et d'une seule salle souterraine. Cette tombe ne contenait aucun objet.

TOMBE N° 1410 (FIG. 67).

Tombe anonyme de la XVIIIe dynastie, datée par sa construction et sa situation, située presque sous la route n° 298 qui sépare les troisième et quatrième parcelles composée d'un puits de roc à escalier et d'un caveau qui ne renfermaient que de rares débris de momies.

Tous ces puits ont une profondeur moyenne de 2 m. 50, les caveaux ont environ 3 à 4 mètres de longueur, 2 mètres de largeur et 1 m. 60 de hauteur.

Entre ce dernier étage de tombes et le mur d'enceinte du village, de longs alignements de pierres liées au mortier, présentant dans leur tracé nord-sud des solutions de continuité assez nombreuses, semblent être les vestiges des terrasses de ces tombes et avoir été par la suite reliés bout à bout pour former des gradins parallèles à l'enceinte et retenir ainsi le glissement des terres dévalant de la colline de l'ouest et menaçant de submerger les murs du hameau tapi dans le vallon. On ne voit là aucune trace d'autres tombes mais des cendres de foyers rejetées hors des maisons.

Il est donc certain que sous la XVIIIe dynastie une large bande de terrain était déjà réservée entre le village et le cimetière, pour le passage des convois et la décharge des décombres. Les dynasties suivantes ont supprimé la décharge de ce côté et conservé le passage en améliorant son parcours.

INDEX

DES NOMS ET TITRES DE PARTICULIERS

RELEVÉS SUR LES TROUVAILLES

DE 1933 ET DE 1934

INDEX DES NOMS ET TITRES DE PARTICULIERS

RELEVÉS SUR LES TROUVAILLES DE 1933 ET DE 1934.

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS (entre parenthèses, titres inscrits sur les trouvailles).	PARENTÉ CONNUE (entre parenthèses, titres de parenté inscrits sur les trouvailles).	RÉFÉRENCES TOPOGRAPHIQUES.	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES, MUSÉOGRAPHIE.	RÉFÉRENCES AU PRÉSENT RAPPORT. (pages et figures).
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père du [hieroglyphs]	Tombes nos 217, 1340	Index de tous les Rapports précédents. Graffiti.	76, 77, 82, 83, 107, 125
[hieroglyphs]	inconnu	([hieroglyphs]) de [hieroglyphs]	Tombe n° 1352 (cercueil)		104, pl. XII
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	épouse de [hieroglyphs], ([hieroglyphs]) parente de [hieroglyphs]	Tombes nos 4, 211, 335, 1352	Index *Rapport 1924-1925*, Le Caire: statue 42122, tables d'offrandes 43585, 43588, Londres stèle 324. Hilton Price stèle 2006, Lieblein, 724 (Louvre C. 103)	44, 108, fig. 20
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	[hieroglyphs] de [hieroglyphs], de [hieroglyphs], de [hieroglyphs]	Tombes nos 2, 267, 1340	Ostracon Caire 25120, *Annales S. A.*, t. X, p. 144, Graffiti Spiegelberg, Index *Rapport 1931-1932*	76
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]	Tombe n° 1138	Index *Rapport 1928*	46
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	époux de (1) [hieroglyphs], père de [hieroglyphs] + [hieroglyphs] (2) [hieroglyphs]	Tombes nos 7, 212, 250, 335, 1102	Index *Rapports 1924-1925, 1926, 1927, 1929, 1930*	23, 35
[hieroglyphs]	(1 [hieroglyphs]) (2 [hieroglyphs])	(1) [hieroglyphs] fils [hieroglyphs] de [hieroglyphs], (2) [hieroglyphs] fils de [hieroglyphs], (1) ___ fils de [hieroglyphs]	Tombes nos 218 ([hieroglyphs]), 1340 ([hieroglyphs])	(1) Turin stèle 90. Index *Rapports 1923-1924, 1924-1925, 1926, 1927, 1928, 1930, 1931-1932*	56, 76, 77, 80, 82, 87, 89, 94, 119, fig. 50
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils du [hieroglyphs]	Tombe n° 1340	Caire nombreux ostraca Graffiti Spiegelberg	76, 82
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père de [hieroglyphs]		Index *Rapport 1930*	35
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs], père de [hieroglyphs]	Tombes nos 299, 359	Index *Rapports 1930, 1931-1932*	34
[hieroglyphs]	inconnu	inconnue	stèle XVIIIe dynastie		12, 18, fig. 7
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs], père de [hieroglyphs]	Tombe n° 336	Munich stèle 42. Index *Rapport 1924-1925*	56, 94, 95
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père du [hieroglyphs] ([hieroglyphs]) de la tombe n° 339, époux de [hieroglyphs]	Tombes nos 292, 339, 356	Index *Rapport 1928*	89
[hieroglyphs]	[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	époux de [hieroglyphs], père de [hieroglyphs] et de [hieroglyphs]	Tombe n° 298	Index *Rapport 1927*	131
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	[hieroglyphs] de [hieroglyphs]	Tombe n° 290	*Rapport 1923*	139, fig. 64
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	([hieroglyphs]) de [hieroglyphs]	Tombe n° 357	Index *Rapport 1929*	67, 125

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS (entre parenthèses, titres inscrits sur les trouvailles).	PARENTÉ CONNUE (entre parenthèses, titres de parenté inscrits sur les trouvailles).	RÉFÉRENCES TOPOGRAPHIQUES.	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES, MUSÉOGRAPHIE.	RÉFÉRENCES AU PRÉSENT RAPPORT. (pages et figures).
[hiéroglyphes]	(1) [hiéroglyphes], (2) [hiéroglyphes]	(1) [hiéroglyphes] de Thotmès Ier (2) époux de [hiéroglyphes] fils de [hiéroglyphes]	sceau sur briques. Tombe n° 339	Index *Rapports 1924-1925, 1931-1932*	119
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes] époux de [hiéroglyphes]	Tombe n° 298	Index *Rapport 1924-1925*	79, 119
[hiéroglyphes]	inconnu	inconnue	Tombe n° 1352 (cercueil)		100, 107, 109, fig. 42
[hiéroglyphes]	inconnu	inconnue	Tombe n° 250	Index *Rapport 1926*	72
[hiéroglyphes]	(1) [hiéroglyphes], (2) ([hiéroglyphes]) [hiéroglyphes]	(2) ([hiéroglyphes]) de [hiéroglyphes], époux de [hiéroglyphes]	pyramidion	Index *Rapports 1923-1924, 1931-1932*. Berlin coffret 820	30, 34, pl. VIII, IX
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	petit-fils du [hiéroglyphes]	Tombe n° 1340	Graffiti Spiegelberg	76
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	(1) fils de [hiéroglyphes], (2) fils de [hiéroglyphes], époux de [hiéroglyphes], père de [hiéroglyphes]	Tombes n°s 335, 336	Index *Rapport 1924-1925*	13, 35, 139, fig. 64
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes], époux de [hiéroglyphes]	Tombes n°s 5, 218	Index *Rapports 1926, 1927, 1929*. Graffiti Spiegelberg	123, 124, 125
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de Boutehamen	Tombe n° 1331	Graffiti Spiegelberg. Champollion, *Notices*	68, fig. 33
[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes])	fils de [hiéroglyphes], époux de [hiéroglyphes], père de [hiéroglyphes]	Tombes n°s 292, 339, 356	Index *Rapports 1924-1925, 1928*	47, 57, 89
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	fils du [hiéroglyphes]	Tombe n° 1340	Nombreux ostraca Caire et Graffiti Spiegelberg	76, 82
[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes]) [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes], époux de [hiéroglyphes], frère de [hiéroglyphes]		Index *Rapports 1924-1925, 1930, 1931-1932*	34, 58, 59, 89, 118, 119, 140
[hiéroglyphes]	inconnu	inconnue	*oushebti*. Tombe n° 1343		88, 89
[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes]) [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes] + [hiéroglyphes], époux de [hiéroglyphes]	Tombes n°s 338, 1352 (cercueil)	Lieblein 2163, Amhurst stèle 448, *Rapport 1924-1925*, p. 193	89, 105, 108, 109
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	Tombe n° 1322		53, 54, 55, 57, 58, 59, fig. 27
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	épouse du [hiéroglyphes]	Tombes n°s 7, 212, 250	Index *Rapport 1926*	23, 94, 131
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	père de [hiéroglyphes]	Tombe n° 1146	Index *Rapport 1928*	46
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes]) de X... + [hiéroglyphes]	Tombes n°s 219, 250	Index *Rapports 1923-1924, 1924-1925, 1926, 1927*	20, 95, 118, 131, fig. 9
[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes], père de [hiéroglyphes]	Ostracon	Graffiti Spiegelberg. Nombreux ostraca Caire	140

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS (entre parenthèses, titres inscrits sur les trouvailles).	PARENTÉ CONNUE (entre parenthèses, titres de parenté inscrits sur les trouvailles).	RÉFÉRENCES TOPOGRAPHIQUES.	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES, MUSÉOGRAPHIE.	RÉFÉRENCES AU PRÉSENT RAPPORT. (pages et figures).
[…]	inconnu	[…] de […]	Tombe n° 210	Index *Rapport 1927*	74
[…]	[…]	père de […], époux de […] dite […]	Tombe n° 1319 A	Londres stèles 268, 793, 807 bassin 28. Florence 1623. Lieblein 2049. Caire ostracon 25340	40, 45, 46, 47, 49, fig. 22, 23
[…]	([…]) […]	fils de […], époux de […]	Tombe n° 5	Index *Rapport 1929*, Mémoires, *Tombe de Nefer Abou* par J. Vandier	79, 124
[…]	[…]	fille de […], épouse du […]	Tombes n°s 323, 359	Index *Rapports 1923-1924, 1930*	59, 72, 140
[…], […]		(1) épouse de […], (2) épouse de […]	Tombe n° 1159	Index *Rapport 1928* Neuchatel : Stèle 12 British M. Linteau 352	118, 131
[…]	[…]	époux de […], père de […]	Tombes n°s 4, 5, 218, 335, 336	Index *Rapports 1924-1925, 1927, 1929*	89, 139, fig. 64
[…]	([…])	fils de […], époux de […]	Tombe n° 216	Index *Rapports 1924-1925, 1926, 1927, 1930*	35, 131
[…]	inconnu	[…] de […], épouse de (1) […], de (2) […]	Tombes n°s 210, 250, 336	Index *Rapports 1924-1925, 1926, 1927*	83, 139, fig. 64
[…]	[…]	époux de […], père de […]	Tombe n° 335	Index *Rapport 1924-1925*	125, 139, fig. 64
[…]	([…])	inconnue	couvercle planche. Tombe n° 1350		121
[…]	([…]) (peut-être […])	[…] de […], parente de […]	*oushebti.* Tombes n°s 268, 1341	Index *Rapport 1931-1932*	89
[…] (alias […])	[…]	([…]) de […]	Tombe n° 1352 (cercueil)	Index *Rapport 1927*	104, 124, pl. XII
[…]	[…]	([…]) de […]	cercueil, tombe n° 1352		35, 94, 104, 109, pl. XII
[…]	inconnu	père de […]	Tombe n° 1340	Caire : ostracon 25593	76
[…] ([…])	inconnu (XVIIIe dynastie)	([…]) de X...	cercueil, tombe n° 1352		12, 32, 34, 107, 109, pl. XII
[…]	inconnu (XVIIIe dynastie)	fils de […]	*oushebti.* Tombe n° 1352	Index *Rapport 1929*	100, 109, fig. 42
[…]	[…] de […] (250)	([…]) de […], épouse de […] (4)	Tombes n°s 4, 250, 292, 335	Index *Rapports 1923-1924, 1924-1925, 1926.* Londres 447	139, fig. 64
[…]	inconnu	[…] de […]	*oushebti*	Florence stèle 1624. Lieblein, 2074, 785	133
[…]	inconnu	[…] de […], ([…]) de […]	Tombe n° 1352 (cercueil)	Turin stèle 163. Lieblein, 980	104, pl. XII
[…] ([…])	([…]), […]	époux de […], père de […] et […]	*oushebti.* Tombes n°s 250, 359, 1196, 1346	Index *Rapports 1926, 1929, 1930*	35, 53, 55, 57, 59, 82, 94, 95, 121, 132, 140, fig. 27
[…]	[…]	fils de […], époux de […]	Tombe n° 359	Index *Rapports 1923, 1930*	57, 59, 94, 95

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS (entre parenthèses, titres inscrits sur les trouvailles).	PARENTÉ CONNUE (entre parenthèses, titres de parenté inscrits sur les trouvailles).	RÉFÉRENCES TOPOGRAPHIQUES.	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES, MUSÉOGRAPHIE.	RÉFÉRENCES AU PRÉSENT RAPPORT. (pages et figures).
[hieroglyphs]	[hieroglyphs], [hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]	Tombes nos 359, 1159	Index *Rapports 1928, 1930*	43, 46, 59, fig. 19
[hieroglyphs]	[hieroglyphs], [hieroglyphs]	fils de (1) [hieroglyphs], (2) de [hieroglyphs], époux de [hieroglyphs] et [hieroglyphs]	Tombes nos 357, 359, 1196	Index *Rapports 1929, 1930*	35, 40, 46, 47, 49, 132, 140, fig. 65
[hieroglyphs]	[hieroglyphs], [hieroglyphs]	fils du [hieroglyphs]	Tombe n° 1340	Graffiti Spiegelberg	76
[hieroglyphs]	[hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs]	époux de [hieroglyphs], père de [hieroglyphs], fils de [hieroglyphs]	Tombes nos 4, 219, 250, 330, 336, 338, 339, 360, 361	Index *Rapports 1924-1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931-1932*	34, 35, 47, 55, 56, 58, 59, 60, 72, 79, 80, 83, 107, 118, 119, 140
[hieroglyphs]	([hieroglyphs])	fils de (1) [hieroglyphs], (2) de [hieroglyphs]	Tombes nos 335, 360	Index *Rapports 1924-1925, 1930*	50, 53, 54, 55, 56, 58, 59, 62, fig. 28
[hieroglyphs]	inconnu (XVIIIe dynastie)	inconnue	Tombe n° 1350 (amphores)		117, 121, fig. 48
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	inconnue	coffret	Louvre : coffret 1382	60
[hieroglyphs]	inconnu	inconnue	coffret à *oushebti*		60
[hieroglyphs]	[hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs]	époux de [hieroglyphs], père de [hieroglyphs]	Tombes nos 214, 250	Index *Rapports 1926, 1927*	80
[hieroglyphs]	[hieroglyphs], [hieroglyphs] ([hieroglyphs]) [hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs], époux de [hieroglyphs], père de [hieroglyphs]	Tombes nos 216, 327, 359, 360, 1060, 1126	Index *Rapports 1924-1925, 1927, 1930, 1931-1932*	31, 32, 35, 55, 56, 59, 94, 141
[hieroglyphs]	[hieroglyphs], [hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs] + [hieroglyphs], époux de [hieroglyphs] et [hieroglyphs]	Tombes nos 4, 1164	Index *Rapports 1924-1925, 1927, 1928*	95, 140
[hieroglyphs]	([hieroglyphs]) [hieroglyphs]	père de [hieroglyphs]	Tombe n° 359	Index *Rapports 1930, 1931, 1932*	43, 54, 56, 59, 62, 119, fig. 19
[hieroglyphs]	([hieroglyphs]) [hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs], frère de [hieroglyphs], père de [hieroglyphs]		Index *Rapports 1923-1924, 1927, 1929, 1931, 1932.* Graffiti Spiegelberg	72, 79, 83, 94, 109
[hieroglyphs]	inconnu	([hieroglyphs]) de [hieroglyphs]	Tombe n° 1352 (cercueil)		104, pl. XII
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père de [hieroglyphs]	Tombe n° 330	Index *Rapports 1923-1924, 1927*	99
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]?	inconnue	cône funéraire	Caire : vase n° 2799 : [hieroglyphs]. Index *Rapports 1923-1924, 1928, 1929*	12, 46, 63
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils d'[hieroglyphs], époux de [hieroglyphs]	Tombes nos 340, 1159, 1323.	Index *Rapports 1924-1925, 1928*	59, 60
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])		([hieroglyphs]) de [hieroglyphs] et de [hieroglyphs], épouse (1) de [hieroglyphs], (2) de [hieroglyphs]	Tombes nos 2, 335, 339	Index *Rapports 1923-1924, 1924-1925, 1927*	139, fig. 64

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS (entre parenthèses, titres inscrits sur les trouvailles).	PARENTÉ CONNUE (entre parenthèses, titres de parenté inscrits sur les trouvailles).	RÉFÉRENCES TOPOGRAPHIQUES.	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES, MUSÉOGRAPHIE.	RÉFÉRENCES AU PRÉSENT RAPPORT. (pages et figures).
[hieroglyphs]	([hieroglyphs]) ([hieroglyphs])	père (?) de [hieroglyphs], fils de [hieroglyphs] (un [hieroglyphs] fils de [hieroglyphs])	Tombe n° 1352 (cercueil)	Index *Rapports 1923-1924, 1929.* Graffiti Spiegelberg	32, 34, 44, 95, 98, 99, 101, 103, 107, 108, 109, fig. 20, 42, pl. X, XI
[hieroglyphs]	inconnu (peut-être [hieroglyphs] ou [hieroglyphs])	parent de [hieroglyphs] et [hieroglyphs], fils de [hieroglyphs] [hieroglyphs] + [hieroglyphs]	linteau	Turin stèle 227. Lieblein, 815	54
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs]	fille de [hieroglyphs]	cercueil tombe n° 1352, tombes n°s 211, 290, 359	Index *Rapports 1923, 1929, 1930*	104, 107, pl. XII
[hieroglyphs]	inconnu	parente de [hieroglyphs]	Tombe n° 219		20, fig. 9
[hieroglyphs]	inconnu	mère de [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs]	Tombes n°s 1279 (table d'offrandes), 1352 (cercueil)		104, 109, pl. X, XII
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	épouse ([hieroglyphs]) de [hieroglyphs], fille de [hieroglyphs], d'[hieroglyphs]	Tombes n°s 214, 218, 250, 359, 1060	Index *Rapports 1926, 1927, 1930*	80, 118, fig. 38
[hieroglyphs]		épouse de [hieroglyphs]	Tombes n°s 338, 1352	Turin Stèles 3, 160	105, 108, pl. XII
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs]	fils du [hieroglyphs] fils de [hieroglyphs]	Tombe n° 1340	Pap. Abbott	76, 82
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	épouse du [hieroglyphs]	linteau		27, fig. 13
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	épouse de [hieroglyphs]	Tombes n°s 216, 298, 359, 360	Index *Rapports 1924-1925, 1927, 1930, 1931-1932*	31, 32
[hieroglyphs]	([hieroglyphs])	père de [hieroglyphs]	Tombes n°s 327, 1312	Petrograd Pyramidion	27, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, pl. VIII, IX
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	inconnu	([hieroglyphs]) de [hieroglyphs], épouse du [hieroglyphs]	linteau	Turin stèle 219. Lieblein, 961	35, 139, 140, fig. 64
[hieroglyphs]	inconnu	épouse de [hieroglyphs], [hieroglyphs] de [hieroglyphs]	bassin (tombe n° 1006).	Index *Rapports 1923-1924, 1924-1925, 1927, 1930*	136, fig. 62
[hieroglyphs]	[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	père de [hieroglyphs] et [hieroglyphs]	Tombe n° 1340, *oushebti*	Index *Rapport 1930*	36, 62, 81, 87, 89, 98, 119, fig. 42, 51
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	([hieroglyphs]) [hieroglyphs]	[hieroglyphs] de [hieroglyphs] (298), fils de [hieroglyphs] (Louvre), père de [hieroglyphs]	*oushebtis*	Index *Rapport 1927*, Neuchatel stèle 12, Londres 357 (446), Louvre C 86, Turin stèles 9, 306, 794. Lieblein, 794, 2076	118, 119

OUSHEBTIS RECUEILLIS SUR LE CHANTIER DE FOUILLES.

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS (entre parenthèses, titres inscrits sur les trouvailles).	RÉFÉRENCES TOPOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES.	NOMBRE, ASPECT, MATIÈRE.	LIEU DE LA TROUVAILLE.
[hieroglyphs]			1 fellah faïence bleue	Région n° 1319
[hieroglyphs] ou [hieroglyphs]	([hieroglyphs])	(Index *Rapport* 1930)	18 fellah terre cuite blanchie	Région n° 1312
[hieroglyphs]	([hieroglyphs]) ([hieroglyphs])	A Gournah la tombe n° 65 fut usurpée par le chef des scribes du temple d'Amon [hieroglyphs]	2 fellah faïence bleue (du premier texte)	Région des tombes n°s 268, 1343 à 1351
		Index *Rapports* 1928-1930, 1931, 1932	3 fellah faïence bleue (du second texte)	
[hieroglyphs]			1 fellah terre cuite noire	Région Est n° 298
[hieroglyphs] (ou [hieroglyphs] ou [hieroglyphs]) [hieroglyphs]	([hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs])	(Index *Rapports* 1923, 1927, 1929, 1930. Graffiti Spiegelberg)	1 fellah terre cuite verte	Région n° 268
[hieroglyphs]	([hieroglyphs])	(Index *Rapports* 1924-1925, 1926-1930)	1 fellah terre cuite verte	Région n° 1331
[hieroglyphs]		(Index *Rapport* 1924-1925)	23 fellah faïence bleue pâle	Région n° 329
[hieroglyphs]	([hieroglyphs]) ([hieroglyphs])	(Index *Rapports* 1924-1925, 1928)	1 fellah terre cuite jaune	Région Est n° 329
[hieroglyphs]	([hieroglyphs])	Index *Rapports* 1923-1924, 1924-1925, 1926, 1928	1 fellah faïence bleue	Région sud n° 359

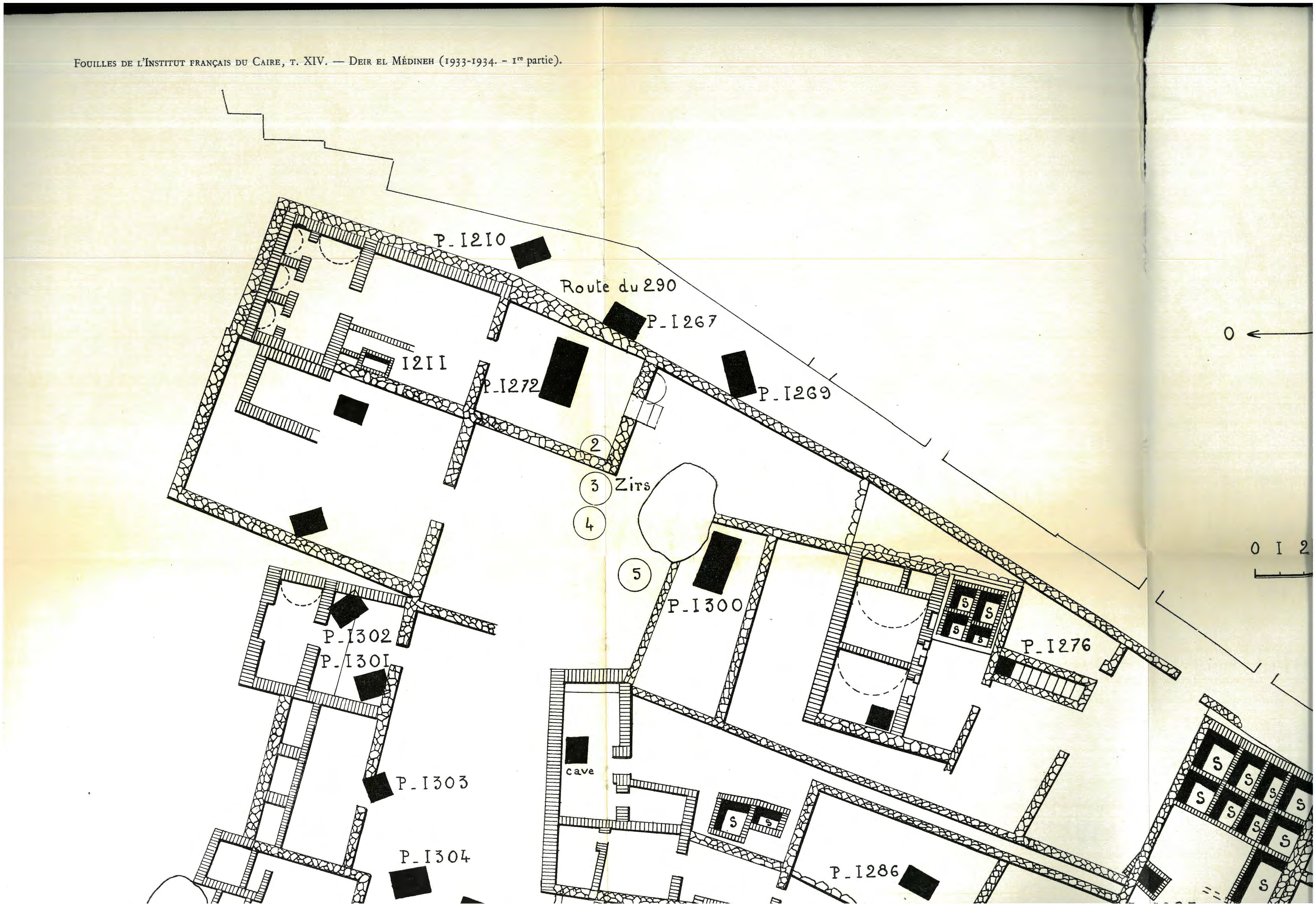
Autres *oushebtis* mentionnés dans l'index (cf. ci-dessus) : [hieroglyphs].

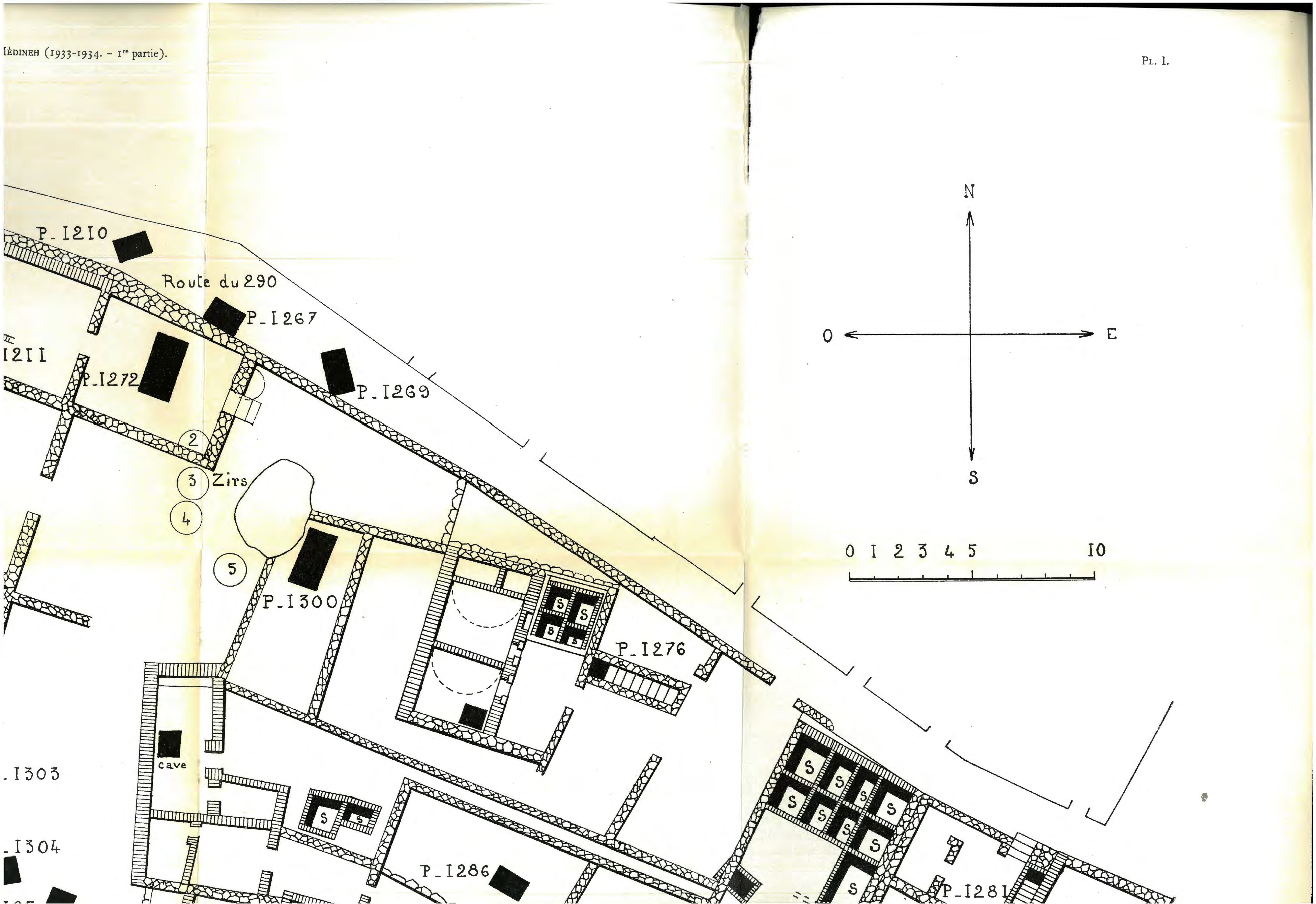
TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE.

TABLE DES PLANCHES.

TABLE DES MATIÈRES.

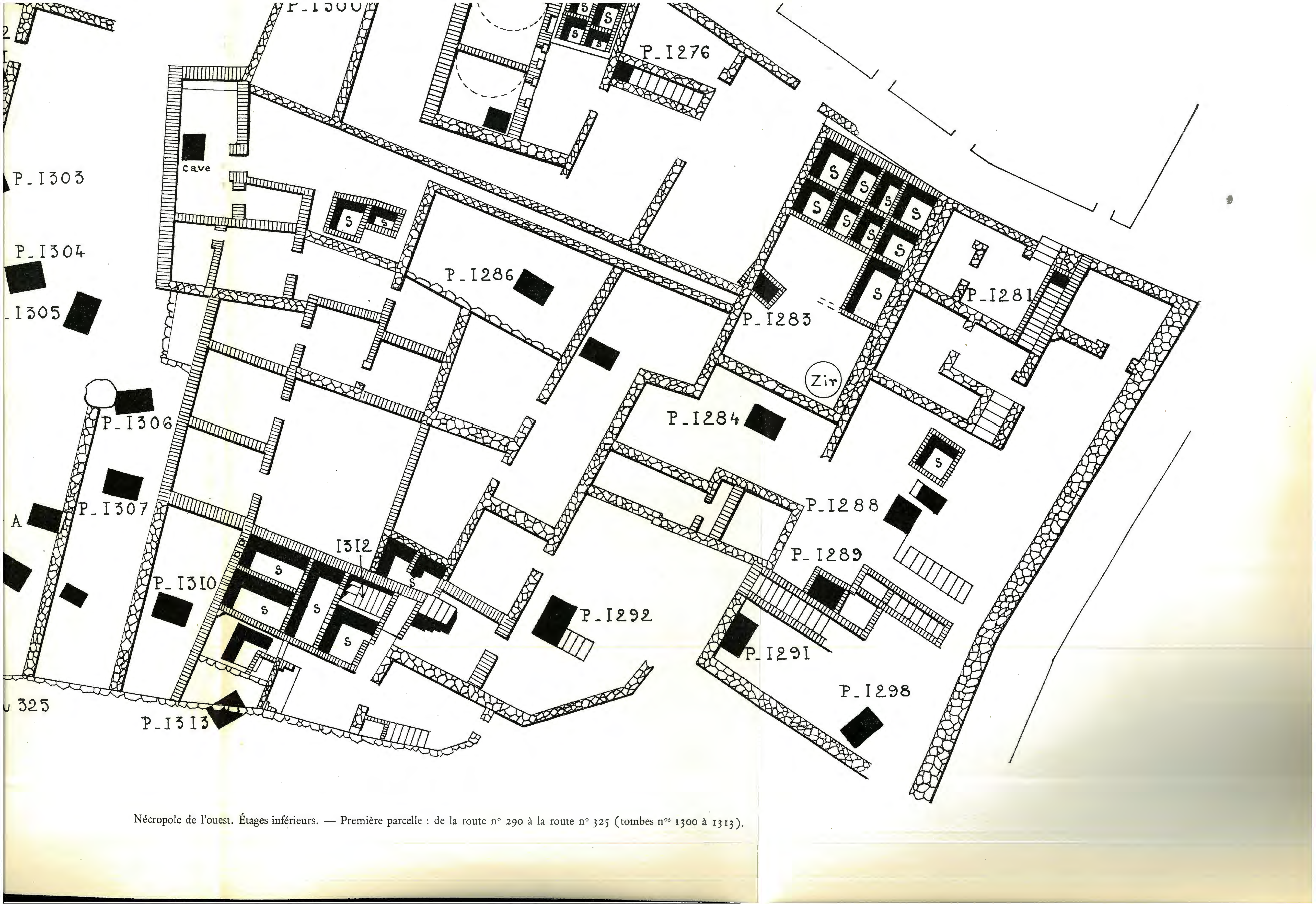

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ
BORDEAUX


P_1210
Route du 290
P_1267
1211
P_1272
P_1269
2
3 Zirs
4
5
P_1300
P_1302
P_1301
P_1276
cave
P_1303
P_1304
P_1286
S
O
0 1 2

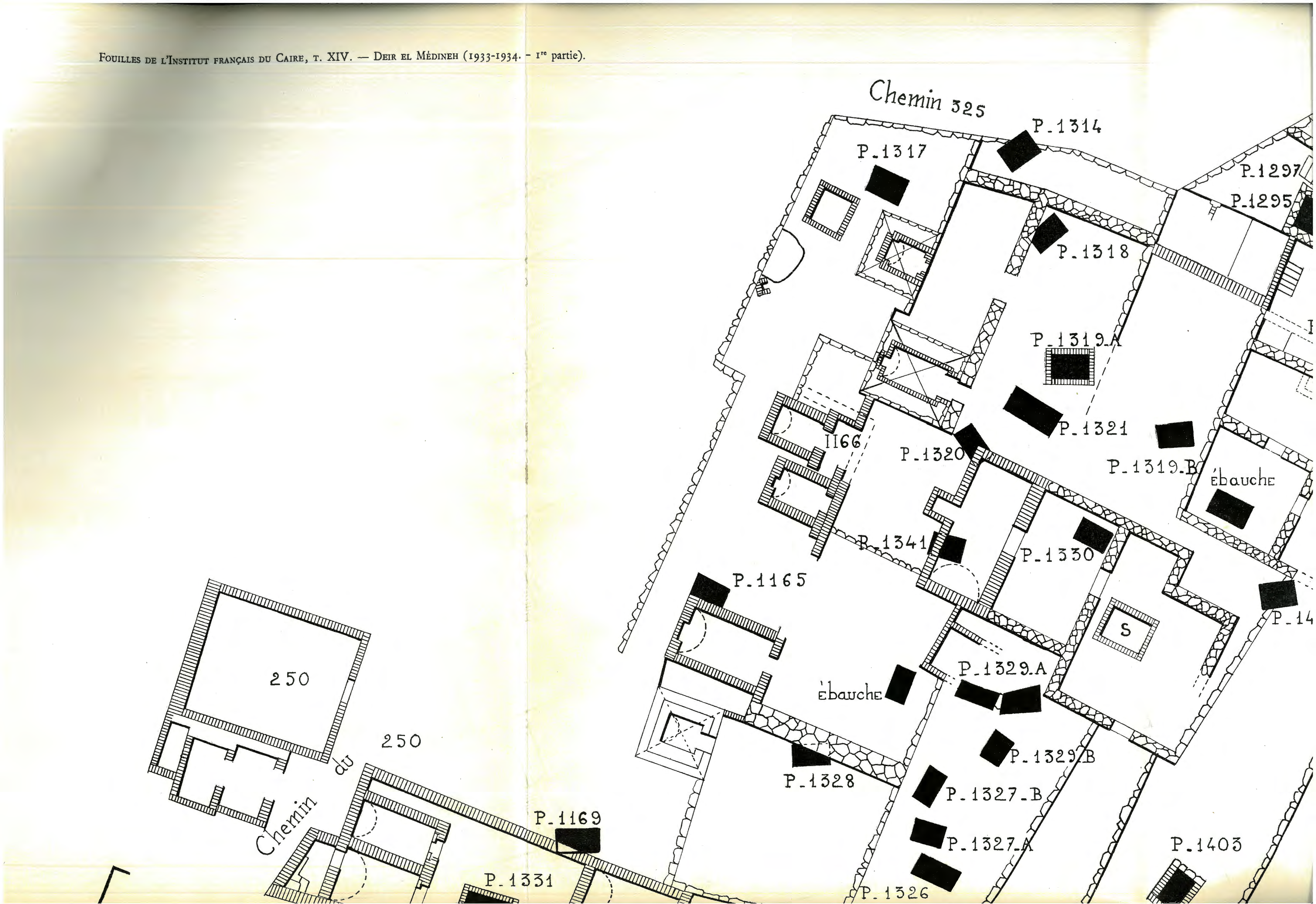

P_1210
Route du 290
P_1267
1211
P_1272
P_1269
2
3
Zirs
4
5
P_1300
P_1276
cave
_1303
_1304
P_1286
P_1281
N
O
E
S
0 1 2 3 4 5 10



Nécropole de l'ouest. Étages inférieurs. — Première parcelle : de la route n° 290 à la route n° 325 (tombes n°s 1300 à 1313).



Nécropole de l'ouest. Étages inférieurs. — Première parcelle : de la route n° 290 à la route n° 325 (tombes n°s 1300 à 1313).


Chemin 325
P.1314
P.1317
P.1297
P.1295
P.1318
P.1319.A
P.1321
1166
P.1320
P.1319.B
ébauche
P.1341
P.1330
P.1165
S
P.1329.A
ébauche
P.1329.B
250
250
Chemin du
P.1328
P.1327.B
P.1169
P.1327.A
P.1403
P.1331
P.1326

Chemin 325
P.1314
P.1317
P.1297
P.1295
S
S
S
P.1318
P.1405
P.1319.A
S
P.1321
1166
P.1320
P.1319.B
ébauche
P.1341
P.1330
P.1165
P.1404
S
P.1329.A
ébauche
P.1329.B
P.1328
P.1327.B
P.1169
P.1327.A
P.1403
P.1331
P.1326

329
P.1324
ébauche
P.1332.A
P.1322
P.1325
ébauche
P 1334
P.1323
Chemin
P.1274
P.1273
P.1333
268
P.1406
P.1277
P.1336 b
P.1336a
P.1335
P.1337
P.1338
355
P.1278
P.1279
P.1340
P.1409
P.1339
P.1280
Chemin 298
P 1408
P.1410
0
0 1

Nécropole de l'ouest. Étages inférieurs. — Deuxième parcelle : de la route n° 325 au chemin n° 250 (Tombes n°s 1314 à 1324). Troisième parcelle : du chemin n° 250 au chemin n° 298 (Tomb



inférieurs. — Deuxième parcelle : de la route n° 325 au chemin n° 250 (Tombes nos 1314 à 1324). Troisième parcelle : du chemin n° 250 au chemin n° 298 (Tombes nos 1325 à 1340).

Chemin 298

N

O

E

S

P.1342

P.1343

P.1344A

P.1344B

P.1345

ébauche

P.1364

P.1347

P.1346

P.1352

P.1362

P.1348

P.1349

P.1350

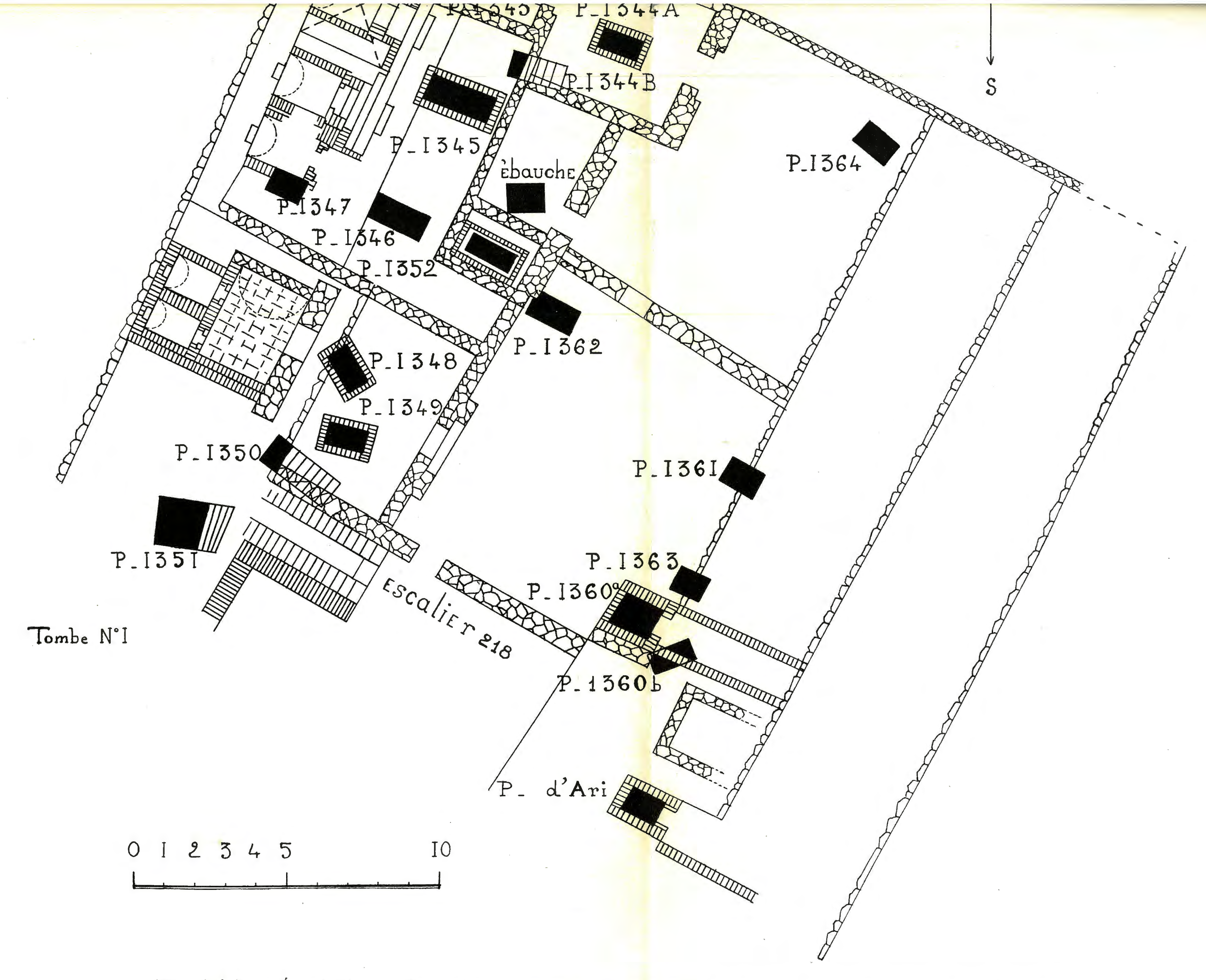
P.1361

P.1351

P.1363

P.1360

Escalier



Nécropole de l'ouest. Étages inférieurs. — Quatrième et sixième parcelles : du chemin n° 298 au chemin n° 218 (tombes n°s 1342 à 1352, 1360 à 1363).

N° 2

P_I

Tombe N°I

P_1382

P_1183

P. 1354

P_1353

P. 1355

1123

214

de la Vallée des Reines

361

P_1360 a

Escalier 218

P_1360 b

P_I

Tombe n°I

P_1382

P_ d'Ari

P_I183

Reines

P_I236

P_1353

des

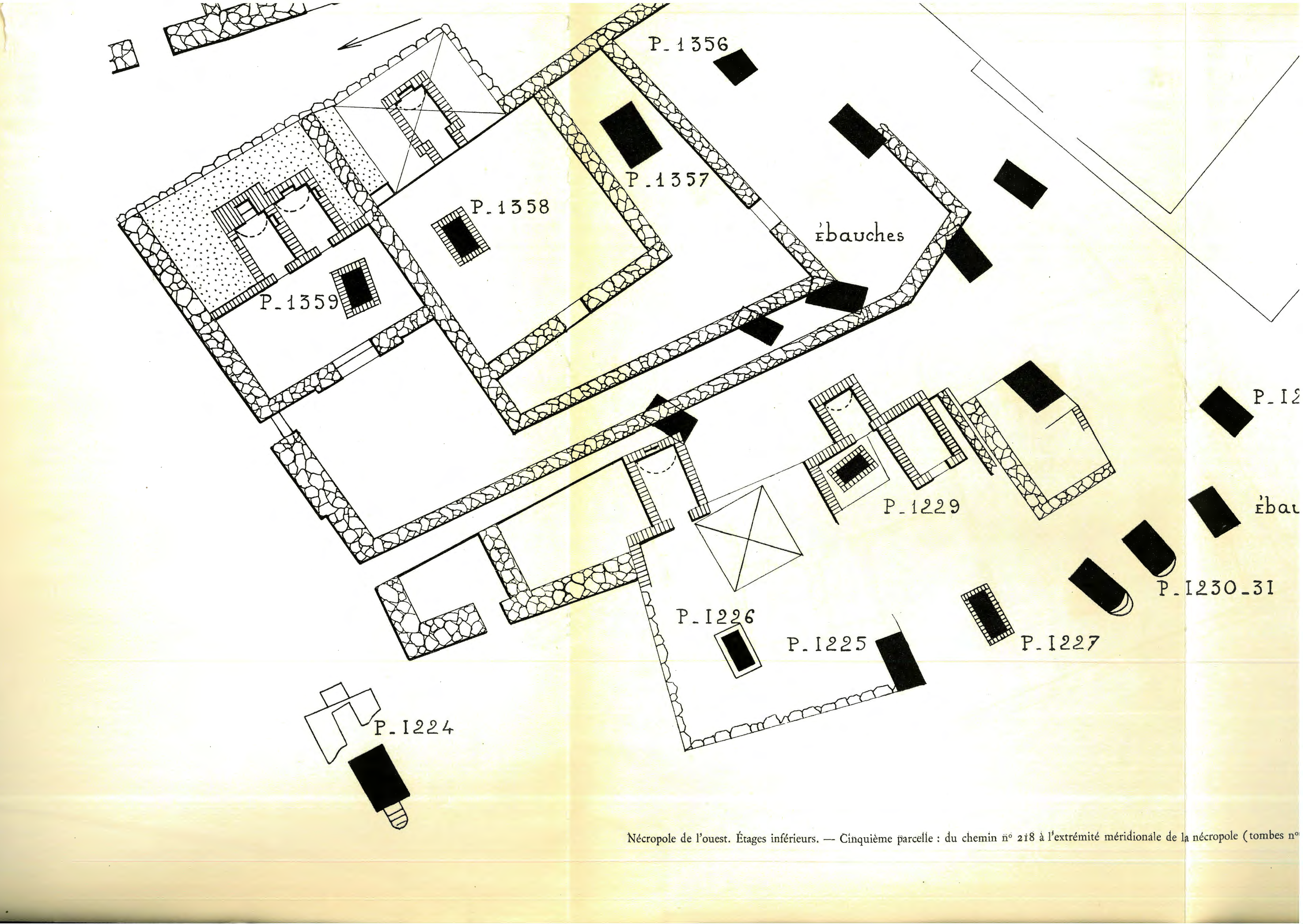
359

P_1355

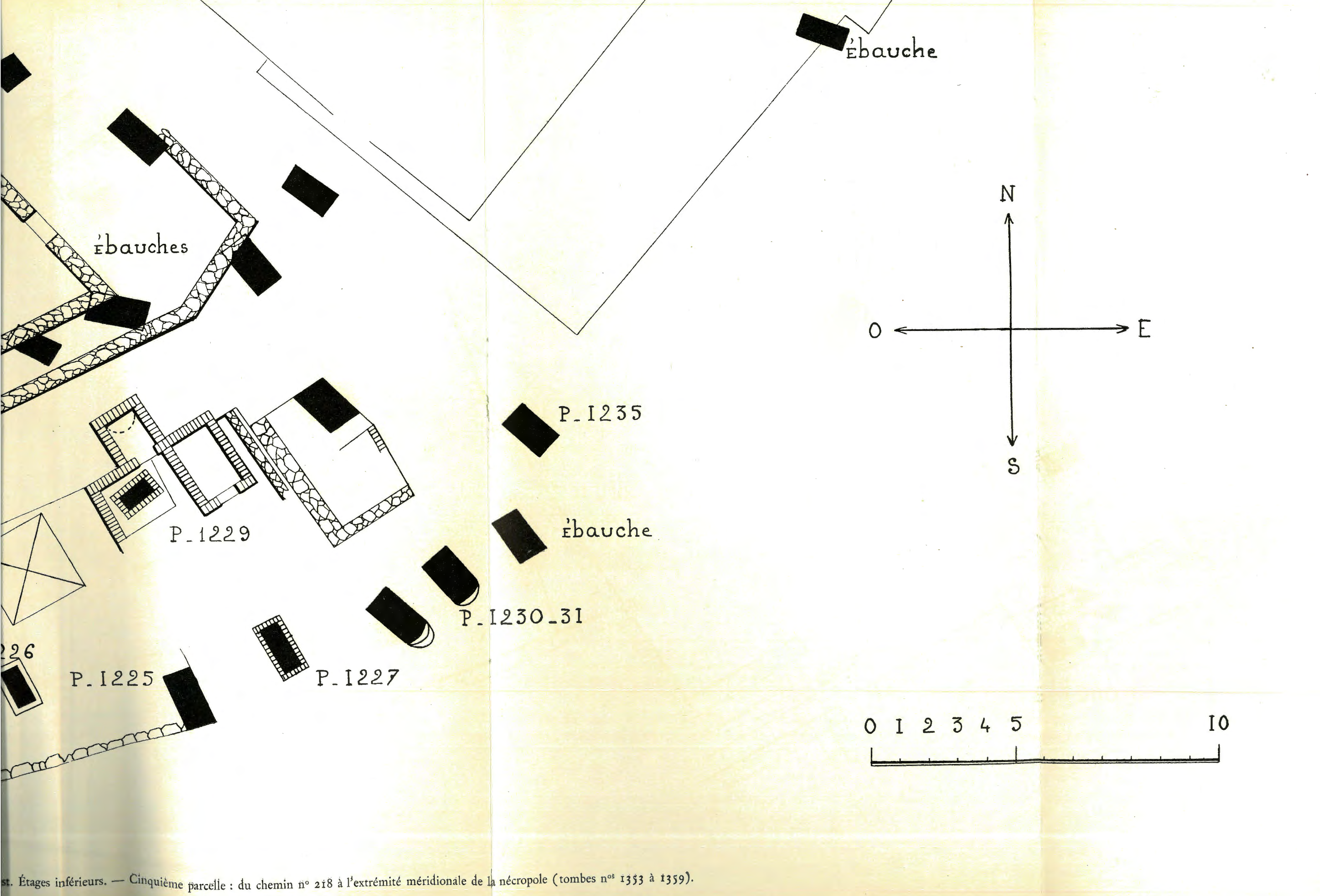
Vallée

la

36I



Nécropole de l'ouest. Étages inférieurs. — Cinquième parcelle : du chemin n° 218 à l'extrémité méridionale de la nécropole (tombes n°



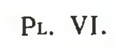
…st. Étages inférieurs. — Cinquième parcelle : du chemin n° 218 à l'extrémité méridionale de la nécropole (tombes n°s 1353 à 1359).


BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ
BORDEAUX


PL. V.







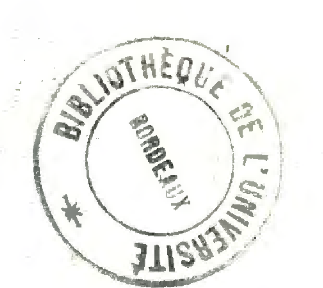


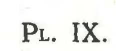




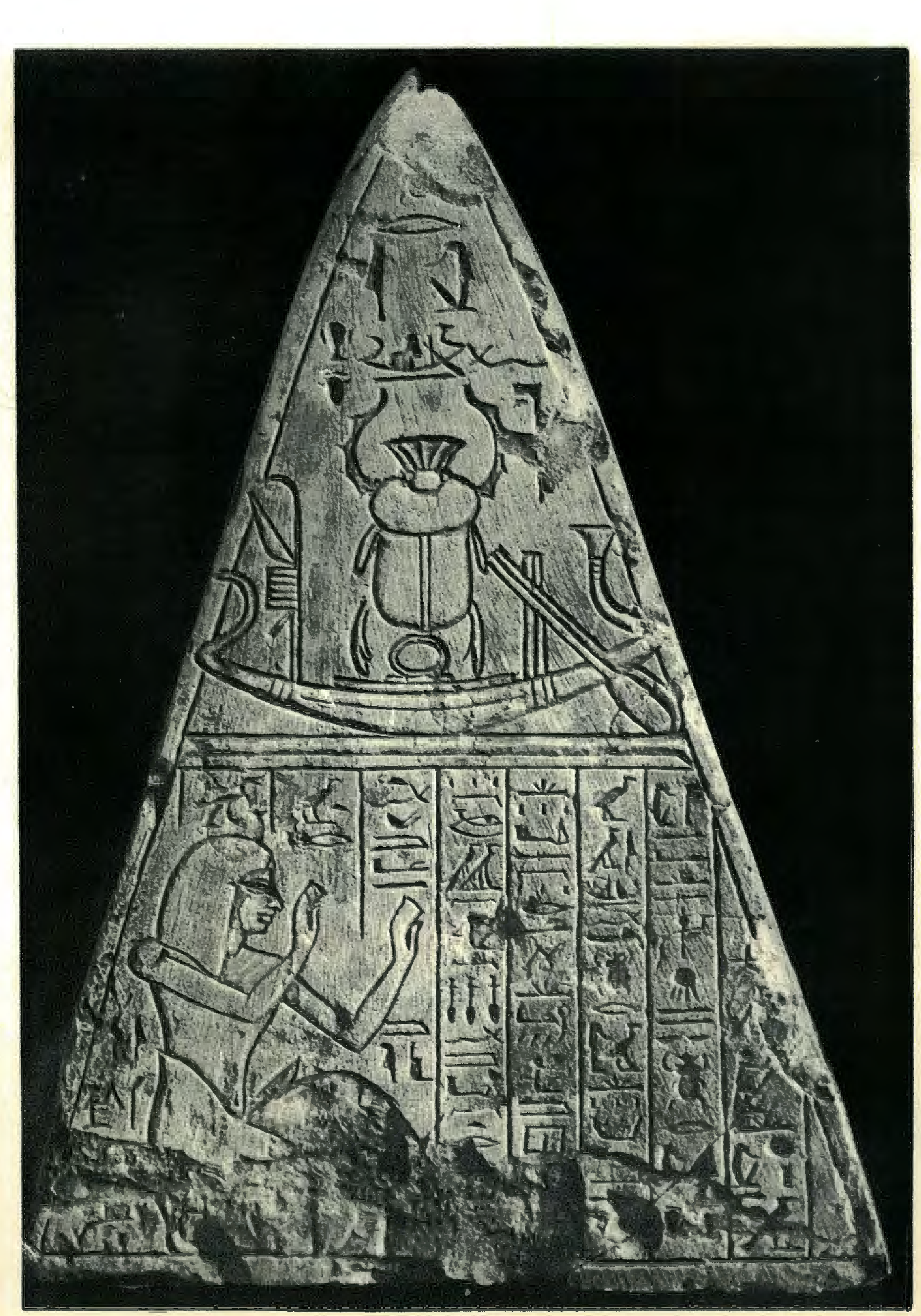


Pyramidion en calcaire de Tourobaï. Faces Est et Nord

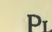








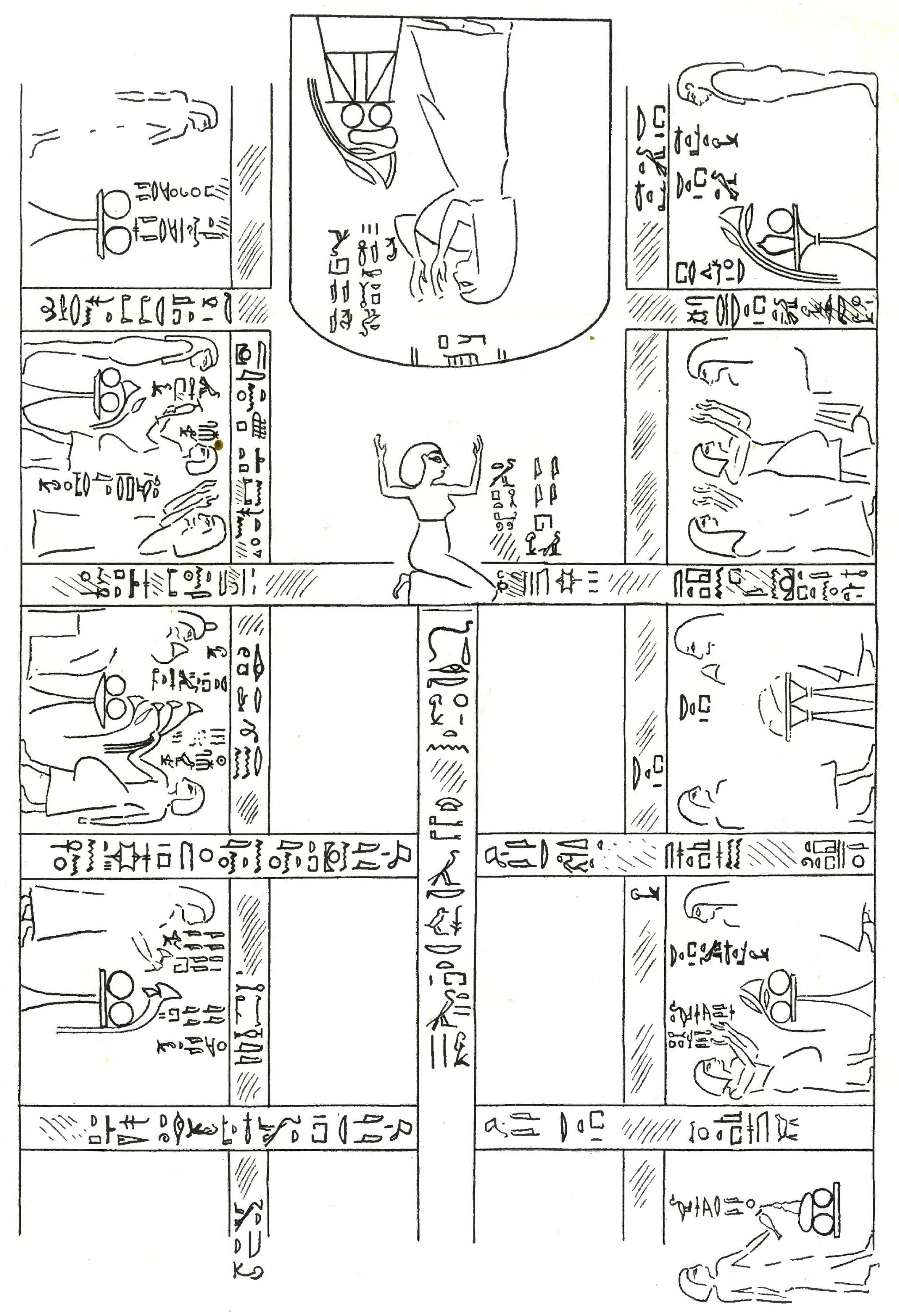




1 2 3

Tombe nº 1352. Couvercles des cercueils. - 1 : Taât, 2 : Setaou, 3 : Anonyme.

Textes du cercueil de Setaou.



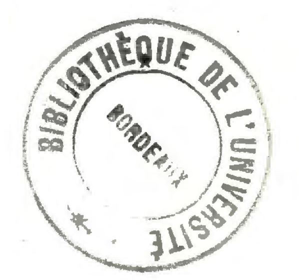
Textes du cercueil de Taât.

Textes du cercueil anonyme.





Maison ramesside où se trouve la cave n° 1312.









Vase *Bès* : céramique polychrome à reliefs de la XVIIIe Dynastie.

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounira.

A PARIS : à la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 12, rue Vavin;

— chez Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice.

A LONDRES : chez Bernard Quaritch, 11, Grafton Street.

A LEIPZIG : chez Otto Harrassowitz, 14, Querstrasse.

A LA HAYE : chez Martinus Nijhoff, 9, Lange Voorhout.